[هكذا من الأصل]

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 276 DERNIÈRE ÉDITION SAMEDI 2 MAI 1981

En Pologne

M. KANIA A FAIT ADOPTER PAR LE COMITÉ CENTRAL DES MESURES DÉMOCRATISANT LE FONCTIONNEMENT DU P.C.

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 25 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 PARIS
Telex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Leçon ambiguë des élections sud-africaines

Au moins quatre sièges cédés à l'opposition, un membre du gouvernement — M. de Villiers, ministre de l'industrie — battu pour la première fois depuis trente-trois ans que le parti nationaliste est au pouvoir, deux autres membres du cabinet mis en difficulté, 10 à 15 % de voix en moins dans neuf circonscriptions sur dix pour le parti national, la leçon a été relativement sévère pour M. Botha, premier ministre sud-africain. Le parti nationaliste, avec un peu plus de 55 % des voix (contre 65 % en 1977), n'en conservera pas moins à l'Assemblée nationale une écrasante majorité.

L'avertissement est sérieux. Tous les sièges abandonnés l'ont été au profit de l'opposition officielle, le parti fédéral progressif (P.F.P.). En récupérant une bonne partie des électeurs anglophones qui s'étaient égarés au parti de la nouvelle République (N.R.P.), dont la politique a été jugée trop floue et qui sort grand perdant de cette consultation (quatre sièges perdus), le P.F.P. apporte au pouvoir afrikaner la preuve qu'il existe au moins un quart de la population blanche sud-africaine favorable à des changements réels et rapides.

L'autre résultat significatif de la consultation est la montée importante de l'extrême-droite afrikaner opposée à toute idée de réforme. Certes, le parti national conservateur de M. Connie Mulder, ancien ministre et éphémère dauphin de M. John Vorster, avant d'être, comme lui, emporté dans la tourmente du scandale de l'information de 1978, a fait long feu. M. Mulder lui-même a échoué de peu, et il est probable que son groupuscule sera rapidement dissous.

Il est manifeste que le référendum pour le changement auquel étaient en réalité conviés les afrikaners s'est soldé par un échec pour le premier ministre. Non seulement la base parlementaire nationaliste s'est légèrement rétrécie, sans mettre en péril le régime de l'apartheid, mais, ce qui est plus grave, le mandat « verligte » (éclairé) que M. P. W. Botha sollicitait des siens pour appliquer sa politique lui a été refusé.

Débordé sur sa gauche par des « verligte » convaincus qui ne croient plus aux trop vagues promesses d'innovation et sur sa droite par d'authentiques « verkrampte » (crispés) déterminés à renforcer l'apartheid, le parti national traverse actuellement la plus grave crise de son histoire. En désignant, lors des congrès provinciaux du parti, une majorité de candidats « verkrampte » opposés aux idées revendiquées par M. P. W. Botha, en désertant les meetings publics des ministres réputés « verligte », les cinq cent mille militants du parti ont clairement montré qu'ils étaient opposés à la concrétisation de la rhétorique réformiste incarnée par le chef actuel de la communauté afrikaner.

L'électorat blanc a, en fait, envoyé au premier ministre deux messages divergents, l'un « éclairé » émanant principalement de la minorité anglophone, l'autre « crispé » délivré essentiellement par les fils de Boers. Pour M. Botha, l'alternative est donc la suivante : soit alléguer la réelle pression « verkrampte » pour réunifier son parti en revenant, à l'instar de M. Vorster qui avait eu lui aussi quelques velléités réformistes à ses débuts, aux termes de l'apartheid chers jadis au Dr Verwoerd, et durcir le régime ; soit ignorer la menace d'extrême droite et retenir l'indéniable montée « progressiste » pour justifier la mise en œuvre de changements. Reste à savoir si M. Botha est prêt à sacrifier la sacro-sainte unité de la communauté afrikaner sur l'autel du réformisme.

La forte hausse du dollar s'est accompagnée de pressions sur le franc

La hausse du dollar, amorcée depuis une quinzaine de jours, s'est accélérée jeudi 30 avril à l'approche d'un long week-end. A *Paris, le cours de la monnaie américaine a frôlé 5,26 F,* niveau qui n'avait pas été atteint depuis mars 1974. A Francfort et à Zurich, le dollar a également été recherché, s'établissant à 2,22 DM et 2,0250 F.S. Cette hausse est due en partie à la remontée des taux d'intérêt outre-Atlantique.

Les pressions sur le franc, jusqu'à maintenant assez légères, sont devenues plus fortes, à la suite du ralliement de M. Marchais à M. Mitterrand et en raison de l'attitude réservée de M. Chirac à l'égard de M. Giscard d'Estaing. Elles ont contraint la Banque de France à augmenter ses interventions pour défendre le franc au sein du Système monétaire européen.

A la Bourse de Paris, une nouvelle baisse des cours de près de 2 % s'est ajoutée jeudi à celle de la veille tandis que le cours de l'or s'est élevé.

Interrompue à la mi-février, la hausse du dollar a repris avec vigueur vis-à-vis de toutes les monnaies, y compris le yen japonais. Il y a deux mois, une détente des taux aux Etats-Unis, conjuguée avec une politique d'argent cher en Allemagne fédérale, avait mis un terme à l'ascension de la monnaie américaine, qui s'était élevée à 5,20 F à Paris, à 2,35 DM à Francfort et à 2,0250 FS à Zurich. Compte tenu de l'évolution des taux d'intérêt outre-Atlantique, qui s'orientaient lentement à la baisse, les milieux financiers internationaux estimaient que les cours du dollar reviendraient aux alentours de 5 F à Paris et de 2,10 DM à Francfort. Mais l'évolution de la conjoncture aux Etats-Unis en a décidé autrement. Les autorités monétaires fédérales, peu satisfaites d'un gonflement de la masse monétaire jugé excessif, ont à nouveau lâché la bride aux taux d'intérêts qui, mercredi 29 avril, ont largement dépassé 18 % sur le marché interbanques. Ces dernières, voyant augmenter le coût d'une partie de leurs ressources, ont relevé leur taux de base, (prime rate) porté de 17,50 % à 18 %, tandis que les taux du marché de l'eurodollar se tendaient, dépassant 17 % à six mois.

Les milieux financiers internationaux ont immédiatement réagi en achetant des dollars. Leur appétit s'est nourri, en outre, de l'annonce du plus faible déficit mensuel de la balance commerciale américaine depuis sept ans. On ne saurait, enfin, oublier l'« effet Reagan », qui joue plus que jamais. A l'heure actuele, la cote des Etats-Unis est redevenue très forte dans le monde, et la vigueur renouvelée du dollar en est un signe, d'autant plus caractéristique que les taux d'intérêt outre-Atlantique sont tout de même moins élevés qu'en décembre dernier (18 % contre 21,5 %).

Pour l'Europe, cette vigueur ne présage rien de bon, dans l'immédiat tout au moins, la facture pétrolière de la France va s'en trouver alourdie d'autant (2,5 milliards de francs pour une hausse du dollar de 0,10 F). Déjà, les importations françaises de produits énergétiques, malgré une baisse en volume des achats pétroliers au premier trimestre 1981, ont coûté 44,1 milliards de francs contre 36,5 milliards de francs pour la même période de 1980 (et 20,8 miliards de francs en 1979).

F. R.

(Lire la suite page 37.)

Comme les autres quotidiens, **Le Monde** ne paraîtra pas le 1er mai.

Avec notre prochain numéro : « le Monde Dimanche »

Le projet de face-à-face Giscard d'Estaing-Mitterrand suscite une vive controverse

Le R.P.R. ne donne pas de consigne de vote

Les tensions provoquées par le second tour de l'élection présidentielle se sont polarisées sur l'organisation d'un face-à-face télévisé entre les deux candidats. M. Mitterrand avait accepté le principe d'un débat unique en posant des conditions très strictes sur son déroulement. M. Giscard d'Estaing a considéré que cette attitude équivalait au refus d'un véritable échange d'arguments entre le leader socialiste et lui-même. Jeudi, les représentants des deux candidats demeuraient en désaccord et la commission de contrôle de la campagne a dû se limiter à indiquer qu'elle demeurait prête à organiser le débat si un accord intervenait par la suite.

Le comité central du R.P.R., qui s'est réuni longuement mercredi, a pris acte de la déclaration de M. Jacques Chirac dans laquelle celui-ci annonçait son vote personnel en faveur de M. Giscard d'Estaing. L'instance dirigeante du mouvement gaulliste a décidé, pour sa part, de laisser « le soin à chacun de se déterminer, selon sa conscience, en tenant compte des intérêts de la France ».

M. Giscard d'Estaing a reçu le soutien du CNIP et du GAP, groupement qui rassemble des parlementaires de l'U.D.F. et du R.P.R. Le Renouveau juif a appelé à voter pour M. François Mitterrand.

Jouer le jeu

par ANDRÉ LAURENS

La société politique française révèle — ou confirme, — dans cette période délicate qu'est une consultation électorale décisive pour l'avenir, ses insuffisances et ses contradictions. Que dans un pays présenté comme l'un des plus avancés dans le monde et où les moyens de communication audio-visuels ont pris une si grande part dans l'information — sinon dans la formation de l'opinion, — l'organisation d'un débat télévisé entre les deux candidats à la magistrature suprême soulève tant de difficultés ne laisse pas d'étonner. On devrait, pourtant, être blasé, tant il est vrai que la Ve République, pas plus que la précédente — mais l'impact de l'audio-visuel était moindre, — n'a su trouver une solution acceptable au problème de l'information dans le système de communication placé sous le monopole de l'Etat. Les réformes successives ont apporté plus ou moins d'améliorations, mais, au total, la suspicion demeure et s'exacerbe dès que l'enjeu essentiel, le pouvoir, est en cause. Les partis politiques ont mis fin à la guerre de régime qui les a si longtemps déchirés, mais ils n'en ont pas fini avec celle de la télévision, cette part si convoitée du quatrième pouvoir.

(Lire la suite page 10.)

L'ÉCONOMIE DANS LA CAMPAGNE

L'état de la France

par JAN TINBERGEN (*)

M. Giscard d'Estaing a pratiquement sollicité les commentaires de l'étranger sur les élections quand il a dit à Amiens, le 7 avril, que « *personne... n'aurait osé proposer dans une enceinte internationale, à Bruxelles ou ailleurs... le programme Mitterrand !* » C'est à juste titre qu'il a souligné l'importance de l'opinion internationale : le rôle de la France est important pour le monde entier, étant donnée l'interdépendance économique actuelle, particulièrement pour les peuples de la Communauté.

Voici ma modeste contribution.

Quand deux hommes politiques très intelligents et de grande expérience composent un programme pour sortir des difficultés dans lesquelles se trouvent la France et une grande partie du monde, il va sans dire que ces programmes contiennent des éléments communs. Le choix ne peut dépendre que des différences, ses éléments communs étant très utiles pour faciliter les négociations entre les partenaires sociaux envisagées par les deux candidats.

Une personnalité étrangère ne saurait baser sa préférence pour l'un ou l'autre des programmes sur des détails d'ordre local, mais plutôt sur les grandes lignes et les principes et sur l'influence de la culture et de l'économie françaises.

Où, dans l'ensemble des nations, se trouve la France ? Le revenu par tête est légèrement inférieur à celui observé en Allemagne fédérale, au Benelux, et indiscutablement plus élevé qu'en Angleterre.

Cette position a été atteinte par une croissance notablement plus rapide — depuis 1961 — qu'en Allemagne ou aux Etats-Unis, mais moins qu'au Japon. Le taux de salaire horaire de l'ouvrier, en revanche, est bien plus modeste : près des deux tiers de celui qui est pratiqué en Allemagne ou au Benelux, en 1977 ; aux environs de 80 % (?) selon d'autres sources (Bureau du plan néerlandais), en 1980. Quant aux dépenses collectives, elles s'élèvent, en Suède et aux Pays-Bas, à 60 % du revenu national. C'est peut-être un peu trop. Mais, en France, il n'est que de 42 %. Il y a donc plus d'inégalités en France qu'en Europe du Nord. *Un programme visant à moins d'inégalités me paraît donc nécessaire.*

(Lire la suite page 2.)

(*) Prix Nobel d'économie.

— POINT —

Le sort des jeunes immigrés

Un prêtre catholique, un pasteur protestant et un jeune immigré observent depuis vingt-neuf jours une grève de la faim dans une église de Lyon. Ils réclament que soit mis fin aux expulsions de jeunes immigrés nés dans notre pays ou qui y ont passé la moitié de leur vie. La France a choisi, face aux étrangers, une politique d'égoïsme sacré, se crispant sur des positions, dangereuses et intenables à terme, qui rappellent l'intransigeance avec laquelle avaient été accueillies les premières revendications d'indépendance au Maghreb et en Indochine.

M. Giscard d'Estaing abonde dans ce sens en préconisant le retour au pays des immigrés, afin de libérer des emplois pour les jeunes.

Les jeunes Algériens et Marocains en faveur desquels ces grévistes ont pris fait et cause, se reconnaissent dans la France, même si la France ne les reconnaît pas. Ils en parlent la langue et pas une autre. Renvoyés « chez eux », parfois à la suite d'une faute mineure, ils en reviennent clandestinement, sont repris et expulsés à nouveau. Ce tragique va et vient en fait des déracinés et souvent des délinquants malgré eux.

Trois cents jeunes Algériens sur trois cent cinquante mille vivant en France avaient été expulsés l'an dernier. Le chiffre peut paraître symbolique, mais la question posée par les grévistes de Lyon ne l'est pas. Personne ne s'y est trompé, ni M. Mitterrand, qui a épousé leur cause, ni les évêques, qui leur apportent un soutien préoccupant pour M. Giscard d'Estaing dans cette période électorale.

Devant l'état sérieux dans lequel se trouvent ces grévistes et l'écho qu'ils rencontrent, le ministère de l'intérieur a promis de surseoir aux expulsions pendant une période de trois mois, le temps de réunir une « table ronde », sauf dans le cas de crimes et délits graves, c'est-à-dire dont il se réserve le soin d'apprécier la gravité.

Alors que M. Giscard d'Estaing avait promis de se prononcer sur cette affaire avant la fin d'avril, les protestataires n'ont reçu pour l'instant que cette réponse dilatoire. Le gouvernement s'efforce de gagner du temps. Mais la détermination apparente des grévistes montre que cette position est difficilement tenable.

(LIRE PAGE 37.)

AU JOUR LE JOUR

Boxe française

Répondant, ce jeudi, aux questions d'Ivan Levaï, M. Soisson a déclaré qu'il souhaitait un face-à-face télévisé entre les deux candidats, car, a-t-il dit, « il faut un affrontement ». *Et il a ajouté :* « Sinon l'élection n'aura pas de sel. »

Mais, le débat étant annulé, pourquoi ne pas organiser un combat de boxe française ? Voilà qui faciliterait sûrement la tâche de rassembleur qu'aura ensuite nécessairement le président de la République !

MICHEL CASTE.

« L'ESPRIT DU VENT », UN FILM DE RALPH LIDDLE

Victoire sur l'adversité

Des champs de neige et de glace baignés par une lumière de commencement du monde. Et puis soudain, au printemps, ces formidables craquements qui annoncent le dégel des fleuves et le réveil de la forêt... Nous sommes en Alaska, dans ce Grand-Nord cher à Jack London. Une des terres les plus rudes qui soient et sur laquelle, pourtant, depuis des générations, des hommes ont appris à vivre. Pêcheurs, chasseurs, trappeurs, ces hommes sont des Indiens. Réalisé par Ralph Liddle, un cinéaste américain venu du documentaire, *l'Esprit du vent* raconte l'histoire authentique — et déjà légendaire — de l'un d'entre eux.

George Attla a douze ans quand commence le film. Comme tous les garçons de son âge, il aide son père à subvenir aux besoins de la famille. Mais, bientôt, il ne peut plus dissimuler le mal dont il souffre et qui lui paralyse la jambe : George est atteint de tuberculose osseuse. Transporté dans un centre hospitalier, à 2 000 kilomètres de chez lui, il va y séjourner huit ans. La tuberculose est finalement enrayée, mais George reste infirme, et c'est un être physiquement diminué, coupé de son milieu et de sa culture, qui retrouve les siens.

La réadaptation est difficile. Comme le dit son père : « *George a été à l'école, mais il ne sait pas tout.* » Il est malhabile, irritable, parfois il regrette la civilisation des Blancs.

(Lire la suite page 27.)

JEAN DE BARONCELLI.

LE RETOUR DE MERLEAU-PONTY

(Lire page 20, dans « le Monde des livres », les articles de Christian Delacampagne, François George, et notre entretien avec Claude Lefort).

هكذا من الأمل

L'ÉCONOMIE DANS LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'état de la France

Le débat sur l'économie est au centre du débat électoral. Le prix Nobel néerlandais Jan Tinbergen estime que les idées de M. Mitterrand sont les mieux adaptées aux défis du moment. Jean Saint-Geours, s'il doute de la nécessité des nationalisations, juge le programme du candidat socialiste neuf, complet et sérieux ; mais c'est pour ajouter qu'un « ticket » explicite Mitterrand-Rocard accroîtrait sa crédibilité. Quant à Marthe de la Combe, elle attire l'attention sur le cas des rentiers-viagers, victimes des engagements d'une autre campagne présidentielle : celle de 1974.

(Suite de la première page.)

La situation conjoncturelle de l'Europe a besoin d'une coopération *internationale plus prononcée*. La philosophie internationaliste du P.S. le conduit à considérer la coopération internationale comme une chose naturelle. C'est un grand avantage.

La poursuite de la dépression s'explique en partie par l'insuffisance de cette collaboration internationale, nécessaire à un « essor organisé ». La Communauté européenne a les institutions nécessaires à une politique conjoncturelle intégrée. M. Mitterrand se propose précisément de parvenir à « une relance de la coopération » voulue par le traité de Rome. *C'est aussi ce que quelques socialistes néerlandais* (1) ont proposé dans leur plan d'emploi mondial ;

C'est aussi ce que le rapport Brandt nous recommande « pour survivre » (rien de moins !). L'exécution des recommandations de ce rapport — discuté maintenant intensivement en Allemagne et en Angleterre — pourra contribuer *à une accélération du développement* du tiers-monde. Ce développement accéléré va influencer favorablement la demande d'équipement, importante pour la conjoncture en Europe. Le financement suggéré par le rapport Brandt est celui du recyclage des montants accumulés *par les pays de l'OPEP, source* utilisée à juste titre également par les gouvernements français et allemand.

M. Mitterrand, pour réduire le chômage en Europe, préconise également des recherches en ce qui concerne les énergies nouvelles. L'enthousiasme pour l'énergie nucléaire en France n'est pas partagé par une partie de l'opinion allemande, belge et néerlandaise. Les risques restent importants. Une utilisation accélérée de l'énergie *solaire doit donc* être fortement recommandée. Selon les mots mêmes de M. Mitterrand, *c'est* l'un des « défis des années 80 ». Dans le plan mondial d'emploi recommandé par mes amis et moi, nous énumérons une liste de sujets réclamant des recherches intensifiées : conséquences pour le climat *de* l'utilisation accrue *du charbon ; nécessité de réserver* une partie de la superficie de la planète pour la recherche et l'innovation agricoles permanentes ; recherches sur le degré optimal de décentralisation dans les entreprises, dans l'administration nationale et internationale ; *recherches technologiques* innovatrices pour l'industrie européenne. Tous ces points figurent dans le programme Mitterrand.

N'oublions pas que pour les pays développés, Jean Fourastié a montré — déjà en 1949 — qu'un *transfert de l'emploi* vers les services est normal. Les recherches recommandées ci-dessus en sont une illustration. Pourtant cette transition a son rythme naturel, et un certain équilibre transnational de l'emploi industriel s'impose. *La créativité* ne doit pas devenir le monopole des Japonais. Une partie de nos recherches doit contribuer à l'innovation dans certaines industries, afin que, sans protection commerciale, elles restent une source d'emplois. C'est ce que M. Mitterrand appelle le « keynésianisme de l'offre ». *Combinée* avec la relance d'une politique européenne, c'est une première source de création d'emplois.

Une solution internationale

La deuxième source prend son origine dans le développement social. Les pays socialement plus avancés offrent plus de services sociaux et de formation éducative. Le programme *socialiste* y consacre environ deux cent mille postes additionnels de travail. Les sources de financement seront, en partie, la réduction de la charge qu'impose le chômage. Comme déjà indiqué, le recyclage *des pétrodollars peut faire une* autre contribution. Puis, il y a la fraude fiscale. En Belgique, selon Max Frank, de l'Université libre de Bruxelles, la fraude s'élève à 6 % du revenu national. Y a-t-il des raisons de croire le niveau modeste de 2,5 % seulement auquel il situe la fraude en France. Les deux programmes *français ne contiennent pas de* propositions en ce qui concerne une politique des revenus, sauf pour M. Mitterrand à relever les bas salaires. Aux Pays-Bas, on n'a pas pu les laisser libres. En 1980, le taux d'inflation a été de moins de 7 %. Il pourrait être nécessaire, en France aussi, de poser certaines limites au mouvement des hauts salaires. Dans ce cas, la politique socialiste consisterait, j'en suis sûr, à réduire l'éventail des revenus, y compris ceux des cadres supérieurs et des professions libérales.

Le gouvernement néerlandais a jugé nécessaire de recourir à cette politique. Y a-t-il d'autres méthodes pour combattre l'inflation ?

Il est probable que, même si un essor peut être organisé, un *chômage assez considérable* persistera un certain temps. Mais le développement des microprocesseurs ouvre *déjà la possibilité* d'une réduction de la durée du travail par jour, par semaine, par année ou tout au long de la vie. L'histoire économique a montré qu'à longue échéance le développement technologique a débouché sur une prospérité accrue et sur une réduction des heures de travail. Les difficultés *se font jour au moment de* l'adaptation aux nouveaux processus.

Ici encore, la solution optimale serait internationale, et, pour commencer, européenne. Pour les industries travaillant à feu continu, le passage de quatre à cinq équipes s'impose. Temporairement, on pourra utiliser une partie des allocations-chômage pour faciliter la transition. En ce qui concerne les industries classiques, *on peut songer* à une deuxième équipe de jour, avec possibilité de réduire les heures de travail en augmentant les heures d'utilisation des moyens de production, ce qui réduit les coûts fixes par unité de produit.

En même temps, la productivité horaire aura tendance à monter, comme on l'a observé dans le passé. La situation sera différente dans chaque cas, mais de nombreuses possibilités existent aussi pour satisfaire le désir d'emplois à temps partiel. Comme on le sait, les femmes préfèrent souvent une telle forme d'emploi ; mais leurs maris, et certains groupes de jeunes, en ont de plus en plus besoin, quand ils combinent une *formation théorique* et une formation pratique.

Les programmes des candidats *à la présidence ne peuvent être* exhaustifs : de nouvelles circonstances et de nouvelles opportunités se présenteront pendant une période de sept années. C'est pourquoi, l'orientation générale du candidat constitue un élément fort important. *Le socialisme*, dont s'inspire le programme de François Mitterrand, offre la vision de base pour résoudre les problèmes posés par l'inattendu.

J'en donnerai ici quatre illustrations :

— La société, sous un régime socialiste démocratique, se sent responsable du bien être de tous les groupes de la population. Elle favorisera une distribution de la richesse moins inégale que dans la France actuelle ;

— Un régime socialiste cherchera à humaniser les conditions de travail, à faire participer les travailleurs *aux décisions* les plus importantes de l'entreprise ;

— C'est par une formation plus poussée et adaptée, le plus possible, à la personnalité qu'on pourra atteindre une société plus harmonieuse ;

— Le socialisme enfin, comme le programme de François Mitterrand, refuse d'être doctrinaire, et il veut profiter le plus possible des résultats d'un libre échange d'idées scientifiques, artistiques et morales.

Voici quelques réflexions d'un étranger, convaincu, comme chacun, de l'importance de l'amélioration de l'Etat de la France pour le monde entier.

JAN TINBERGEN.

(1) J. Tinbergen, J.-M. Den Uyl, J.-P. Pronk et W. Kok, *A New World Employment Plan*, La Haye, 1980. Voir *Nations Unies, Development Forum*, avril 1981, p. 3.

Les rentiers viagers floués

par MARTHE DE LA COMBE (*)

M. GISCARD D'ESTAING jugeait sans doute — et avec raison — ses chances *précaires*, à cette date du 15 mai 1974, quatre jours avant le second tour de l'élection présidentielle, quand il décide de faire porter par « motard », au siège de l'Amicale des rentiers viagers, un message où il s'engageait, s'il était élu, « *à revaloriser les rentes viagères en fonction de l'évolution monétaire* ».

Les sondages venaient de donner *les deux candidats du deuxième tour* à peu près à égalité. L'Elysée tenait à un fil, Giscard le saisit.

Personne ne peut contester que l'engagement pris au dernier moment à l'égard des rentiers viagers — publié dans la presse le vendredi 17 et le samedi 18 mai 1974 — a influé sur le résultat.

Reste à en évaluer l'importance. Pour cela, il faut se reporter aux suffrages exprimés le 19 mai : M. Giscard d'Estaing 13 396 203 voix ; *M. Mitterrand* 12 971 604 voix, soit un écart de 424 599 voix entre les deux *concurrents*.

Un bulletin de vote retiré à M. Mitterrand au profit de M. Giscard d'Estaing a donc augmenté de deux voix l'écart entre les deux *concurrents*, et si l'on sait que les rentiers viagers étaient 500 000, en mai 1974 (chiffre cité par M. Giscard d'Estaing lui-même), leur rôle positif dans le « score » final apparaît évident (1).

Au sixième anniversaire de son *mandat présidentiel*, M. Giscard d'Estaing a dit superbement : « *J'ai fait les trois quarts de ce que je voulais faire.* »

Ce que voulait faire M. Giscard d'Estaing, c'était sans doute ne pas faire ce qu'il avait pris l'engagement de faire. Les rentiers viagers n'ont connu, après l'élection présidentielle, que rebuffades. Le président *de la République* n'a pas répondu aux lettres de l'Amicale des rentiers viagers, et les deux premiers ministres de son septennat ont coupé court à tous les rappels des engagements du 15 mai 1974.

Présidente de l'Amicale des rentiers viagers pendant dix ans — d'octobre 1969 à juillet 1979 — et de ce fait en contact direct ou, par l'intermédiaire de parlementaires, avec les « forces du pouvoir », je détiens quelque mille lettres des premiers ministres, des ministres des finances, à *commencer* par celles de M. Giscard d'Estaing, alors ministre des finances. Toutes ces lettres témoignent d'astuces — souvent minables — pour rouler le client de la Caisse nationale de prévoyance.

Un complot était dans l'air ; il se précisa dans le projet de la loi de finances pour 1979 (article 33). Celui-ci proposait, en effet, la suppression *des majorations aux crédirentiers* de l'Etat dont les ressources globales dépasseraient un certain plafond : 3 200 F mensuels. Ce fut un tollé général. Plusieurs députés R.P.R. et deux ou trois U.D.F. se décidèrent à voter contre cette proposition. Les rentiers viagers étaient assurés du soutien de la gauche, le gouvernement dut se rétracter en ce qui concernait les rentes déjà souscrites.

Les mêmes tartufferies recommencent d'ailleurs à l'égard des rentiers viagers. On prend connaissance, *dans le bulletin n° 29 de l'A.R.V.*, d'une lettre de M. Giscard d'Estaing, datée du 12 septembre 1980, où le président de l'association est informé que « *le taux de revalorisation inscrit dans le budget a été calculé de manière telle que la hausse des prix intervenue depuis 1974 soit exactement compensée* ».

Mais si on consulte la loi de finances pour 1981, publiée au *Journal officiel* du 31 janvier 1980, on constate que les majorations des *rentes viagères pour 1981 comprises*, le pouvoir d'achat des rentiers viagers continue de fondre. Une rente de 100 F souscrite en 1974 n'a plus un pouvoir d'achat que de 73,03 F.

L'observation prend toute sa valeur lorsque le président-candidat en vient à dire, froidement, en guise d'entrée de jeu pour sa campagne : « *Je montrerai comment j'ai respecté les engagements pris en 1974.* »

Après les élections présidentielles de 1974, encouragés par *les* engagements précis de M. Giscard d'Estaing dans sa lettre du 15 mai, de petits épargnants sont venus grossir le nombre *des rentiers viagers. Ils sont à* présent sept cent mille floués.

(*) Ancienne présidente de l'Amicale des rentiers viagers.

(1) Le chiffre de 700 000 a été indiqué en septembre 1980 dans un rapport de la Cour des Comptes.

Changer de politique

par JEAN SAINT-GEOURS (*)

TOUS les candidats au premier tour ont admis le mauvais état de l'économie française. Même le président sortant, qui a dû présenter des excuses (« *la crise est mondiale* », par exemple) ou *des palliatifs tardifs non cohérents* avec les orientations majeures de sa politique.

Au niveau macroéconomique, la politique giscardienne a fait dépendre ses objectifs d'un ensemble de sacrifices, en se servant des armes néo-libérales. Objectifs : rendre plus compétitif l'appareil de production grâce à des modifications structurales et à l'augmentation des marges de profit, éliminer l'inflation. Sacrifices : croissance et emploi. Moyens : régulation monétaire globale, suppression du contrôle des prix, discours anesthésiant sur le rythme de croissance. On pouvait à la *rigueur justifier cette politique dans* la limite de temps d'un ajustement conjoncturel de dix-huit mois à deux ans. L'erreur a été de *persévérer* durant plus de quatre ans, alors que les résultats contredisaient les objectifs.

La France a perdu sur les deux tableaux. Le nombre des chômeurs a crû de plus d'un million, malgré *les pactes pour l'emploi ; la* croissance s'est presque constamment ralentie jusqu'à parvenir pratiquement à zéro depuis trois mois ; sa restructuration a été handicapée. Mais la récompense n'est pas venue. Malgré la reconstitution des marges de profit, la France est pratiquement le seul grand pays industriel à ne pas avoir sensiblement redressé *l'investissement productif après les* à-coups de la phase 1974-1976.

Il est vrai que le franc et le commerce extérieur ont tenu tant bien que mal. En l'occurrence, ce *n'est* pas un avantage négligeable. Mais on ne note aucune amélioration structurale. Le déficit des échanges avec les pays de l'O.C.D.E. est passé de 20 milliards de francs *en 1977 à 50 milliards en 1980.*

Pourquoi cet échec ? Sans qu'on ose l'expliciter, l'expérience reposait sur le raisonnement suivant : pour *supprimer les tensions inflationnistes*, il faut *refroidir l'économie et peser* sur les salaires. La création d'un certain volant de demandeurs d'emplois fait partie du dispositif.

La limitation de la progression des *moyens de paiement*, la hausse des taux d'intérêt obligent les industriels à agir en ce sens. Mais l'économie résiste à la régulation de la monnaie et des salaires. Et surtout, l'utilisation partielle des moyens de production et les taux d'intérêt élevés *alimentent l'inflation plutôt qu'ils ne* la combattent. Enfin, les structures de formation des prix, dans l'ensemble *inchangées, ont été* bien *plus* fortes que la concurrence qui devait être l'effet de leur libération.

Les responsables sortants invoquent trois circonstances atténuantes : les autres pays n'ont pas fait mieux, la crise est mondiale, nous *souffrons d'une forte démographie.* Arguments bien contestables. Nos trois principaux concurrents, les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale se sont, hélas ! plutôt mieux comportés que la France sur l'ensemble de la période. Dans la mesure où les difficultés sont *générales*, au surplus, elles sont largement la conséquence d'une politique néo-libérale *et monétariste que nous partageons* avec de nombreux pays et qui fragilise l'environnement international. Ce n'est pas un alibi, mais une complicité. Enfin, l'excuse démographique est inacceptable : dans un pays développé, l'*augmentation de la population active, facteur de* demandes et potentiel d'aptitudes, est un atout et un stimulant de la croissance économique.

Face à cette situation, que faire sinon changer de politique ? Il faudrait avoir la volonté politique *de donner la première priorité* à l'emploi. L'action très complète indispensable repose fondamentalement sur une bonne croissance, elle-même provoquée et entretenue à la fois par une action sélective sur les investissements et leur *financement, impliquant le rejet du monétarisme*, et par une stimulation raisonnable de la demande. On n'a jamais vu de chefs d'entreprise investir sans que celle-ci soit présente ou attendue. Mais une croissance trop rapide et mal composée fait courir des risques à la balance commerciale et à la monnaie. D'où la nécessité de privilégier ce qui est le plus utile du point de vue *économique et social* et de faire moins appel aux importations ou permet d'y substituer des productions nationales : logements, travaux publics, services, certaines techniques avancées. D'où la nécessité de prendre des dispositions de nature dynamique — et non protectionniste — pour augmenter la pénétration des produits industriels français en France. D'où, enfin, la *nécessité de mener une politique* vigoureuse d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Mais un effort de développement plus intense de l'économie ne suffira pas. Force est de « partager le travail » par *réduction* et aménagement de sa durée, en conduisant cette opération dans le souci des équilibres, c'est-à-dire en relation avec un usage amélioré des équipements et la recherche de gains de productivité.

Deux actions enfin paraissent indispensables pour conforter ces orientations centrales et les ancrer dans un effort vers plus de justice *de nature à susciter l'adhésion* : à l'intérieur, la *réduction* de l'inégalité des chances et des revenus — celle qui excède l'inégalité créatrice, — à l'extérieur, l'aide aux pays du tiers-monde dans le cadre d'une harmonisation concertée des *développement économiques* selon le prototype des accords de Lomé.

Le programme de M. Mitterrand *correspond* dans l'ensemble convenablement à ces orientations nécessaires ou souhaitables, cependant que les promesses du président sortant ne laissent pas d'engendrer l'incrédulité *ou*, à tout le moins, la perplexité. Annoncer la création d'un *million d'emplois sans changer les fondements* de sa politique économique alors que celle-ci a produit (ou n'a p. éviter) un accroissement considérable du chômage ; s'endetter, *au* cour même de la campagne électora. pour se lancer dans le financeme sélectif des *investissements, alors* que l'on a condamné ces pratiques ; s'engager sur des taux de croissance à la décimale près, *par rapport* à l'Allemagne de l'Ouest et aux prévisions de l'O.C.D.E., alors que l'on a toujours dit que ces rythmes ne se *décrétaient* pas ; trouver son chemin de Damas en matière de recherche-développement après *dix ans de déclin* ; *s'apercevoir soudain* que le monétarisme est paralysant et qu'il conduit à des taux d'intérêt *suicidaires*... Voilà qui exige au moins une remise en ordre des idées. A l'électeur de juger.

L'énergie

Sur deux points M. Giscard d'Estaing a raison d'être content de lui : la politique énergétique — même si elle est *exagérément* « nucléaire » — et la stratégie industrielle interventionniste et offensive, pratiquée par M. André Giraud dans les secteurs à évolution technologique rapide.

Le candidat socialiste ne se propose *que de les infléchir. En* matière de politique énergétique, le « temps de réflexion » et la consultation qu'il annonce sur le nucléaire, accompagnés d'un effort accentué sur les énergies nouvelles et les économies d'énergie, ne constituent pas un bouleversement. Quant à la stratégie industrielle, elle peut constituer le noyau d'une meilleure politique *d'affectation des ressources financières* à l'adaptation de notre appareil économique.

C'est là l'un des deux piliers de la politique de développement proposée par M. Mitterrand, l'autre pilier consistant dans une augmentation des revenus *modestes*, et dans une réduction négociée de la semaine de travail à trente-cinq heures. Sur ces deux *points, comme sur la diminution* progressive des inégalités, le candidat socialiste a présenté des propositions suffisamment prudentes pour qu'on ne puisse l'accuser de succomber à la démagogie. Il en va de même des créations d'emplois publics. La question est de savoi si les besoins *existent*. C'est éviden. en matière d'enseignement, d'animation des loisirs et des sports, de santé, de protection de l'environnement. Le problème du financemer est secondaire, quand on considèr ce qu'ont coûté, *au cours de ce* dernières années, l'indemnisation d. chômage et les pactes pour l'emplo

Je continue cependant, *comme e* 1978, à ne pas voir l'utilité de no velles nationalisations. Sans dour pourraient-elles donner certaines fac lités pour l'orientation et la mise e œuvre d'une politique d'adaptatic aux défis technologiques mo diaux. Mais l'essentiel n'est pas l *L'essentiel, comme pour les* trent cinq heures, comme pour la réforn fiscale, est dans la volonté politiq et l'allocation des ressources fina cières qui la traduiront de manié opératoire.

A ce programme neuf, compl sérieux, il *manque l'étincelle et* formule exécutoire. Il y a cela des raisons techniques, dém graphiques, de l'ordre de confiance, et d'autres qui relév de la communication. Michel Rocr est encore en tête des sondages popularité. Seul un « ticket » ex cite Mitterrand-Rocard donne socialistes toutes chances de gagr

(*) Professeur à l'Institut d'étu politiques de Paris.



Le Monde

étranger

ASIE

Cambodge

WASHINGTON POURRAIT FOURNIR UNE AIDE MILITAIRE AUX FORCES COMBATTANT LE RÉGIME PRO-VIETNAMIEN DE PHNOM-PENH.

La fourniture d'une aide militaire directe aux *« forces nationalistes »* combattant la présence des troupes vietnamiennes au Cambodge est *« actuellement à l'étude »* à Washington. Une décision *« positive »* à ce sujet n'est pas exclue, a déclaré, mercredi 29 avril, le département d'Etat. Cette question fait l'objet de consultations *« étroites »* entre les Etats-Unis et les pays membres de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande).

Le ministre thaïlandais des affaires étrangères, le maréchal Sithi Sawetasila, a été reçu par le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, qui se serait montré favorable à l'élargissement de la coalition hostile au régime de Phnom-Penh. Mardi 28 avril, le prince Sihanouk avait déclaré à Pékin que les Etats-Unis accorderaient une aide militaire à cette coalition mais uniquement à l'issue de sa formation autour de M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (*le Monde* des 23, 26, 27 et 29 avril). Celui-ci se trouve actuellement en *« visite privée »* à Washington mais il a eu, mercredi, un entretien avec le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Extrême-Orient, M. John Holdridge.

D'autre part, la Chine a, pour la première fois, ouvertement livré, jeudi 23 avril, d'importantes quantités d'armes et de munitions au F.N.L.P.K. Cette livraison, annoncée mercredi 29 avril par le quotidien japonais *Asahi Shimbun* et confirmée par des témoins à Bangkok, comprendrait des fusils AK-47, des mortiers de 60 mm., des lance-roquettes B-40 et diverses armes individuelles et munitions en quantité suffisante pour équiper quatre ou cinq bataillons.

Chine

DEVANT DES JOURNALISTES ÉTRANGERS

Un dirigeant syndicaliste admet que des grèves ont eu lieu récemment

Pékin. — Un haut responsable chinois a admis, pour la première fois, le mercredi 29 avril, que des grèves s'étaient produites ces derniers temps dans différentes usines du pays. Cherchant à minimiser l'importance de ces manifestations de mécontentement, l'auteur de ces propos, M. Chen Yu, vice-président de la Fédération des syndicats, a dit, au cours d'une conférence de presse devant des journalistes étrangers, qu'il s'agissait simplement de *« quelques cas d'arrêt de travail temporaire »*. Mais il n'en a pas moins cité plusieurs exemples qui n'étaient pas connus jusqu'à présent.

Sans préciser quand les débrayages en question avaient eu lieu, M. Chen Yu a indiqué que le travail avait été récemment interrompu pendant deux jours dans un atelier de fonderie du combinat sidérurgique d'Anshan, dans la province de Liaoning (nord-est de Pékin) et qu'un mouvement identique et de même durée avait été enregistré dans une verrerie de Changhai. Dans le premier cas, la grève aurait été simplement le fait de neuf ouvriers, ce qui est une précision savoureuse quand on sait que le combinat d'Anshan est le plus grand complexe sidérurgique de Chine ; dans le second cas, trente travailleurs seulement sur un total de deux cent quarante salariés auraient cessé leur activité.

En revanche, M. Chen Yu a contesté qu'une grève ait eu lieu aux aciéries de Taiyuan, la capitale de la province de Shanxi, où une certaine agitation avait été signalée au début de l'année. Il ne se serait agi dans ce cas, a-t-il affirmé, que de « discussions » provoquées par de jeunes ouvriers mécontents de leurs conditions de vie.

De notre correspondant

Le principal grief invoqué par ces jeunes était le déracinement qu'ils subissent du fait de la séparation forcée d'avec leurs familles. M. Chen Yu a reconnu qu'il s'agissait là d'un véritable problème dont les autorités centrales étaient conscientes. A tel point que, a-t-il rappelé, le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, lors de sa dernière session en mars, a décidé de porter de douze à vingt jours le congé accordé annuellement aux jeunes travailleurs célibataires pour rendre visite à leurs parents, et de vingt à trente jours celui octroyé aux hommes mariés pour retrouver leur famille. L'actuelle équipe au pouvoir a effectivement essayé ces dernières années de trouver des solutions à ce douloureux problème hérité du passé, et dont souffrent non seulement des travailleurs manuels, mais aussi des cadres politiques et des intellectuels. Mais on estime encore à plusieurs centaines de milliers le nombre de familles toujours séparées en raison des nécessités de l'édification socialiste.

Le problème de l'emploi

Sur un autre point particulièrement délicat dans la situation économique actuelle — celui du chômage, — M. Chen Yu a reconnu qu'il existait un nombre relativement important de jeunes *« en attente d'un travail »*. Il a avancé le chiffre de quatre millions de personnes. Des estimations fréquemment citées dans la presse occidentale ont fait état de l'existence de vingt à vingt-six millions de chômeurs. M. Chen Yu, pour sa part, a indiqué qu'il n'avait jamais vu un tel chiffre dans un document officiel, mais il a admis qu'en plus des jeunes diplômés qui ne sont pas encore entrés dans le monde du travail, il existait un certain nombre de personnes — dont il s'est refusé à préciser le chiffre — qui étaient touchées par la politique de réajustement. Aucun ouvrier toutefois, a-t-il affirmé, n'a été licencié en raison de la réduction de l'activité de certaines branches industrielles. L'Etat ou les entreprises concernées continuent de rétribuer les travailleurs affectés par ces mesures et en profitent pour leur faire suivre des cours de formation ou de recyclage professionnel.

Pour l'année en cours, M. Chen Yu a déclaré que le nombre de jeunes qui arriveront sur le marché du travail se situera entre deux et trois millions. Apparemment, c'est pour cette catégorie sociale que les autorités entendent résoudre en premier lieu le problème de l'emploi. Mais, à supposer qu'elles y arrivent, l'effort fourni, pour important qu'il soit, n'en sera pas moins inférieur à celui de 1979 et de 1980.

Malgré leur caractère quelque peu confus, ces déclarations paraissent traduire le souci de certains responsables de ne pas cacher systématiquement des problèmes dont l'existence aujourd'hui est connue, même si des précisions font défaut sur leur ampleur véritable. Les propos de M. Chen Yu coïncident avec le contenu d'un article publié récemment dans *Beijing Information*, et dans lequel on pouvait lire que *« ces dernières années un certain nombre d'ouvriers et d'étudiants se sont mis à provoquer des troubles dans divers endroits de la Chine »*. A propos des étudiants, il faut d'ailleurs noter qu'une agitation est signalée de nouveau ces derniers jours à l'université de Pékin, où ont été affichés des dazibaos prenant la défense de l'écrivain Bai Hua, récemment critiqué par le journal de l'armée.

Parmi les causes du mécontentement qu'énumèrent généralement les responsables chinois figurent de mauvaises décisions dans la répartition des primes ou dans les augmentations de salaires ou encore dans l'attribution des nouveaux appartements. En milieu universitaire, les conditions de nourriture et de logement sont mentionnées. Sans oublier, bien entendu, le problème des familles séparées, qui concerne toutes les catégories sociales.

A l'origine des conflits qui ont éclaté ces derniers temps, les autorités considèrent, comme M. Chen Yu l'a fait mercredi, que figurent souvent des erreurs de la direction du pays, qui sont mises au compte de comportements bureaucratiques ou d'une ligne gauchiste. Mais, M. Chen Yu a exclu de la façon la plus nette que ce malaise puisse se traduire, comme en Pologne, par la revendication d'un syndicat indépendant.

Suggérant une curieuse comparaison, il a estimé que les ouvriers chinois avaient appris au cours de la révolution culturelle que l'existence de deux ou plusieurs « factions » dans les usines était nuisible à leurs intérêts. *« A l'époque, a-t-il dit, il existait aussi toutes sortes d'organisations qui se disaient libres et indépendantes. Mais elles étaient en fait manipulées par la « bande des quatre. »*

MANUEL LUCBERT.

DIPLOMATIE

L'INTERNATIONALE SOCIALISTE DEMANDE DES NÉGOCIATIONS « AU PLUS VITE » SUR LES EURO-MISSILES

De notre correspondant

Amsterdam. — Réunis mercredi 29 avril à Amsterdam, les dirigeants de l'Internationale socialiste ont exhorté les deux superpuissances à entamer *« au plus vite »* les négociations Est-Ouest sur la limitation des euro-missiles.

L'Internationale demande également aux participants à la Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe de trouver un accord sur des mesures destinées à stimuler la confiance entre l'Est et l'Ouest. Elle appuie le projet d'une conférence du désarmement couvrant tout le territoire européen. Tel est le bilan établi par M. Willy Brandt, président de l'Internationale socialiste, à l'issue des discussions entre les représentants d'une trentaine de partis socialistes et sociaux-démocrates.

Le dirigeant socialiste néerlandais, M. Den Uyl, ancien premier ministre, a confirmé que les partis socialistes ou sociaux-démocrates en Europe occidentale divergent sur la question des euro-missiles. Le parti néerlandais P.V.D.A., par exemple, refuse nettement les projets de modernisation de l'OTAN. M. Den Uyl a souligné cependant que l'Internationale socialiste est unanimement d'avis que des négociations s'imposent *« sans conditions préalables »* pour arrêter la course aux armements qui a paru s'intensifier, selon certains participants, après l'arrivée au pouvoir du président Reagan. — R. T. S.

[Une très forte opposition, notamment en R.F.A., rendant impossible une modernisation des armes stratégiques en Europe, « pèserait lourdement sur les relations entre Washington et Bonn », a déclaré, mercredi 29 avril, le conseiller du président Reagan pour les questions de sécurité, M. Richard Allen. Parlant sur une chaîne de télévision ouest-allemande, M. Allen a ajouté qu'une opposition à la décision commune en faveur de la modernisation ne serait pas dans l'intérêt de l'OTAN. « Mais je ne prévois pas une telle évolution », a-t-il dit.]

● *La conférence de l'Internationale socialiste*, à laquelle assistaient des délégués du Salvador, a apporté, dans une déclaration commune, son soutien à *« un changement révolutionnaire »* dans ce pays. Au cours de la conférence de presse, un désaccord est apparu entre M. Willy Brandt et un des représentants salvadoriens, M. Guillermo Ungo, à propos de l'intervention cubaine. Interrogé, à propos de la récente mission du vice-président du parti social-démocrate allemand, M. Wischnievsky, à La Havane, M. Willy Brandt a affirmé que M. Fidel Castro avait, à cette occasion, donné son appui à une éventuelle solution politique au Salvador, et que, à son avis, une telle solution impliquait, dans l'esprit des Cubains, l'arrêt des fournitures à la résistance salvadorienne *« que tout le monde connaît »*. M. Ungo a alors affirmé : *« Il n'y a pas d'armes au Salvador »*. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

DES PERSONNALITÉS DE L'OPPOSITION SONT ENTENDUES PAR LE CONGRÈS AMÉRICAIN

Des personnalités de la gauche et de l'extrême droite salvadoriennes ont été entendues le mercredi 20 avril à Washington par un comité de la Chambre des représentants américains. L'opposition de gauche au régime salvadorien était représentée par trois exilés : l'ancien ministre de la planification Carlos Paredes, le dirigeant paysan Leonel Gomez, et l'ex-capitaine Ricardo Fiallos, qui ont accusé la junte de n'exercer aucun contrôle sur les forces armées, responsables, selon eux, des *« atrocités »* commises contre la population civile.

De son côté, le directeur du quotidien *Hoy*, M. Enrique Altamirano, hostile à la politique selon lui *« socialiste »* du gouvernement, a prôné l'instauration d'un pouvoir exclusivement militaire au Salvador.

Présidé par le démocrate Clarence Long, le comité a également entendu le plaidoyer de M. James Buckley, sous-secrétaire d'Etat américain chargé de l'aide à la sécurité, en faveur du programme de réformes du président de la junte de gouvernement salvadorienne, M. Napoleon Duarte.

M. Buckley a réclamé l'approbation par le Congrès d'une aide économique supplémentaire au Salvador de 63,5 millions de dollars. Il a souligné le double risque que représentent, selon lui, un retour à la situation antérieure, au cas où l'extrême droite l'emporterait, et l'avènement d'un régime *« castriste »*, si la gauche arrivait au pouvoir.

De son côté, la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants a voté, mercredi soir, à une large majorité, une motion exigeant que la continuation de l'aide militaire américaine au Salvador soit subordonnée au respect par ce pays de certaines conditions, notamment en matière de droits de l'homme. La commission a voté ce texte — un amendement au projet de loi sur l'aide à l'étranger — par 26 voix contre 7, et rejeté deux autres amendements plus radicaux, l'un demandant l'arrêt de toute aide militaire au Salvador, l'autre prévoyant le retrait de tous les conseillers militaires américains.

Un religieux de l'ordre des Maryknoll, le père Bourgeois, a, d'autre part, disparu au Salvador, le 26 avril, peu après son arrivée dans la capitale.

Deux photographes de presse, un Américain et un Salvadorien, ont été blessés par des policiers, dans un faubourg de la capitale, le 29 avril. Quatorze journalistes ont déjà été frappés depuis le début des hostilités au Salvador : cinq ont été tués, dont un Français, Olivier Rebbot, six ont été blessés, et trois ont disparu.

Enfin, des inconnus ont assassiné, le 29, le directeur de la loterie nationane salvadorienne, M. Carlos Hidalgo. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

L'Argentine ferme sa frontière avec le Chili

Un brusque regain de tension s'est manifesté, le mercredi 29 avril, dans les relations entre le Chili et l'Argentine, affectées depuis plusieurs années par un conflit frontalier dans l'extrême Sud. Après l'arrestation, le 25 avril à Los Andes, au Chili, de deux officiers argentins soupçonnés d'espionnage, et de leurs épouses, Buenos-Aires a, en effet, décidé de fermer sa frontière avec le pays voisin.

Des renforts argentins auraient été envoyés vers les Andes, et les seuls voyageurs autorisés à franchir les postes-frontières sont les Argentins en provenance du Chili, rapportent des personnes privées. Ces propos n'ont pas été officiellement confirmés à Buenos-Aires, mais le président de la République Argentine, le général Roberto Viola, a présidé, le mercredi 29 avril, une réunion extraordinaire des chefs des trois armes.

Le ministre des affaires étrangères chilien, M. Rojas, a confirmé les mesures prises par l'Argentine, ajoutant que pour Santiago la frontière est considérée comme ouverte.

De semblables incidents ne sont pas nouveaux, bien que celui-ci paraisse sérieux. Six Argentins ont déjà été arrêtés au Chili pour espionnage depuis juillet 1980, et plusieurs ressortissants chiliens sont détenus en Argentine.

Les deux pays avaient frôlé le conflit armé en décembre 1978, à propos de leur différend sur la situation de trois îles, Lennox, Picton et Nueva, situées au débouché oriental du chenal du Beagle, à l'extrême sud de la Terre de Feu. Le Vatican avait proposé sa médiation, qui a été formellement acceptée par les deux parties en janvier 1979.

En décembre dernier, le pape a formulé des propositions, en principes secrètes, aux deux parties. Le Chili les a acceptées. L'Argentine ne s'est pas encore prononcée, ce qui est généralement interprété comme une sérieuse marque de réticence.

A TRAVERS LE MONDE

Guinée-Equatoriale

● LA TENTATIVE DE PUTSCH. La vague d'arrestations qu'a connue, ces dernières semaines, la Guinée-Equatoriale (*le Monde* du 30 avril), serait liée, selon l'hebdomadaire espagnol *Interviu*, daté 29 avril, à une tentative de coup d'Etat. Les opposants de Guinée-Equatoriale à Madrid, de leur côté, se montrent circonspects. Ils reconnaissent que des combats ont eu lieu le 10 et le 15 avril à Malabo, qui auraient fait une quinzaine de morts, dont quatre soldats du contingent marocain. Selon *Interviu*, la tentative de putsch aurait été organisée par les associés d'une puissante entreprise d'import-export récemment créée dans la capitale de Guinée-Equatoriale, Exigensa, et bénéficiait d'importants appuis militaires. Les principaux dirigeants d'Exigensa sont M. Andres Moises Mba, dirigeant du Mouvement d'union nationale et candidat à l'élection présidentielle de 1978, et M. Esteban Nsue, secrétaire général d'un mouvement politique créé en exil et appelé Alliance nationale pour la restauration démocratique. — *(Corresp.)*

Israël

● UNE PEINE DE PRISON « de longue durée » a été demandée le mercredi 29 avril contre le député Samuel Flatto-Sharon, reconnu coupable le 15 avril dernier d'avoir *« acheté »* des électeurs en leur promettant des logements bon marché. Le député, dont la justice française réclame l'extradition pour diverses malversations financières, a été accusé par le procureur d'avoir tout fait pour se faire élire au Parlement afin d'échapper à l'extradition. Le jugement est attendu pour le 11 mai. — *(A.P.)*

Pakistan

● LE GROUPE « AL-ZULFICAR », dont les membres auraient organisé, en mars, le détournement d'un avion vers Kaboul et Damas, a été *« complètement démantelé »*, ont affirmé les autorités, mercredi 29 avril, à Islamabad.

[De toute évidence, tous les responsables de cette organisation n'ont pu être appréhendés puisque les fils de l'ancien premier ministre, Zulficar Ali Bhutto, et les trois auteurs du détournement se trouvent à l'étranger.]

Somalie

● LE GENERAL SYAAD BARRE, président de la Somalie, a déclaré mercredi 29 avril que la décision de relever d'une partie de leurs fonctions dix membres du Conseil révolutionnaire suprême (S.R.C.) (*le Monde* du 30 avril) était destinée à leur permettre de *« se concentrer davantage »* sur l'exécution de leurs devoirs et de combattre toute « perversion » des buts de la révolution. Le président Barre a fait cette déclaration au cours d'une session commune extraordinaire du comité central du parti révolutionnaire socialiste somalien (S.R.S.P.) et du Parlement. — *(A.F.P.)*

Tchad

● M. MOUSSA MEDELA SEID, MINISTRE DE LA SANTE DU TCHAD, a déclaré, mercredi 29 avril, à Karthoum, qu'il ne retournerait pas dans son pays d'origine qu'il a quitté en signe de protestation contre la présence libyenne. Au cours d'une conférence de presse, il a accusé M. Goukouni Oueddei, chef du GUNT, d'avoir permis à l'armée libyenne d'entrer dans le pays sans avoir consulté ses ministres. M. Seid a dit que sa démission avait été rejetée deux fois et que l'occasion de quitter le Tchad s'était enfin présentée lorsqu'il avait été envoyé à une conférence internationale à Genève. Il s'était alors réfugié au Soudan. — *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

EUROPE

Pologne

M. Kania a fait adopter par le comité central des mesures démocratisant le fonctionnement du parti

Le dixième plénum du comité central du parti ouvrier unifié s'est achevé aux premières heures de ce jeudi 30 avril et a décidé de réunir le neuvième congrès du parti du 14 au 18 juillet. Ces assises ont été marquées par les innovations fondamentales, et sans précédent dans les pays du pacte de Varsovie en ce qui concerne le fonctionnement du parti, suggérées par M. Kania : élections à bulletin secret, interdiction du cumul des responsabilités et limitation à deux mandats consécutifs de l'exercice des principales fonctions.

Toutefois, une certaine déception est ressentie à la base, car les tenants d'une ligne « dure » restent membres des organismes dirigeants. Aucune réaction n'a encore été enregistrée à Moscou, où l'agence Tass a publié un compte rendu du rapport de M. Kania et signalé les changements de personnel.

De notre correspondant

Varsovie. — Le dixième plénum du comité central a ouvert la porte, mercredi 29 avril, à un *aggiornamento* du parti polonais. Le projet de modification des statuts, qui sera soumis à la discussion préparatoire au neuxième congrès extraordinaire, introduit, en effet, plusieurs innovations fondamentales dans le fonctionnement habituel des partis au pouvoir dans les pays du camp socialiste.

Détaillées dans le rapport présenté par M. Kania, ces modifications devraient permettre l'organisation d'élections internes à bulletins secrets, une « diminution » du nombre de fonctions que pourra exercer une même personne dans le parti et la différenciation entre les appareils de l'Etat et du parti par l'interdiction du cumul des responsabilités dans l'un et l'autre.

Propositions plus spectaculaires encore, les dirigeants du POUP, y compris le premier secrétaire du parti, ne devraient plus pouvoir remplir plus de deux mandats consécutifs afin d'assurer une « *rotation des cadres* ». Une très partielle transparence des débats du bureau politique et des comités du parti dans les voïvodies devrait aussi être permise par la participation de représentants de la base à ces réunions lorsqu'elles débattront des problèmes les concernant directement. Les commissions de contrôle, enfin, devraient être désormais élues, non plus par les comités de voïvodies (c'est-à-dire les directions régionales), mais par les conférences qui réunissent l'ensemble des délégués des organisations de base et sont l'équivalent, au niveau régional, du congrès.

Suivant une recommandation de M. Kania, le comité central a, d'ores et déjà, décidé d'offrir cette possibilité au cours des réunions pour l'élection des délégués au neuvième congrès, qui se tiendra du 14 au 18 juillet. M. Kania, en présentant ces projets d'amendement, a insisté sur la nécessité de mettre à l'avenir l'appareil du parti « *au service* » des instances élues. « *Il est évident*, a-t-il dit, *que la domination de l'appareil est et serait contraire* » au rôle de ces instances.

Malgré les critiques extrêmement vives dont ils sont l'objet à la base du parti, les deux chefs de file des « durs », MM. Olszowski et Grabski, conservent leur place au bureau politique. La semaine dernière encore, M. Souslov avait clairement manifesté à Varsovie le souhait de Moscou de les voir rester à la direction. Le comité central, en revanche, a « *accepté les démissions* » d'un membre du bureau politique, M. Pinkowski, le prédécesseur du général Jaruzelski à la tête du gouvernement ; d'un secrétaire du C.C., M. Wojtecki ; d'un membre du secrétariat, M. Zielinsk, et d'un membre suppléant du bureau politique, M. Wojtaszek, ancien ministre des affaires étrangères. La démission de M. Wojtecki apparaît comme normale après sa nomination à la tête du ministère de l'agriculture, et celle des trois autres partants a une signification politique restreinte dans la mesure où ils ne jouaient déjà plus qu'un rôle très modeste.

Quatre personnes font dans le même temps leur entrée à la direction. Deux responsables du parti dans de grandes entreprises, M. Gérard Gabrys, un mineur de Silésie, et M. Zygmunt Wronski, ouvrier des usines d'Ursus, deviennent membres titulaires du bureau politique, dont le premier secrétaire de la région d'Opole, M. Jozef Masny, devient suppléant, M. Kazimierz Cypryniak, premier secrétaire de Szczecin, accède lui, au secrétariat. Leur élection s'est faite à bulletin secret.

La promotion de ces deux « *ouvriers* » — qui sont en réalité depuis longtemps des fonctionnaires du parti — compensera mal, aux yeux de la base, le maintien de M. Olszowski et Grabski. De la même façon, la création d'une commission chargée, sous la présidence de M. Grabski, d'« *étudier l'état actuel des travaux dans le domaine des responsabilités des coupables* » (de l'effondrement de l'économie) répond mal aux revendications d'épuration du comité central, dont la composition reste inchangée à deux exclusions près.

Mais cette absence de grand changement de personnes et la grande prudence qu'elle traduit ne peuvent faire oublier l'importance du processus de démocratisation du fonctionnement du parti qui s'est ouvert mercredi. Ce premier pas n'aurait jamais été possible sans la véritable révolution provoquée à la base par les violences de Bydgoszcz et qui ne cesse depuis lors de s'amplifier. Si déçus que se disent certains d'entre eux, les militants ne vont pas manquer d'utiliser les possibilités de changement qui leur sont offertes maintenant. Les décisions de ce plénum tiennent, en tout cas, compte en large part de leurs revendications.

M. KANIA : une vitesse insuffisante.

Dès les premières phrases de son rapport, M. Kania rassure son auditoire. Le congrès se tiendra dans les délais prévus et les délégués — *élus directement* à la base pour ce qui est des grandes entreprises — y seront plus nombreux, pour permettre d'augmenter la représentation ouvrière. Mais l'avertissement suit aussitôt : le débat en cours dans le parti constitue une « *grande richesse* », mais « *il est évident qu'il attire l'attention (...) de tous les partis communistes frères* ». « *Cela souligne*, insiste le premier secrétaire, *notre responsabilité historique et nationale devant notre parti et le peuple.* »

Autrement dit, on ne peut pas tout faire, même si le renouveau répond aux aspirations de « *tout le monde* » dans le parti et de « *millions de travailleurs* ». « *Il est juste de critiquer sa vitesse insuffisante* », concède pourtant M. Kania, en expliquant qu'elle tient à l'incertitude dans laquelle il s'est engagé et la très mauvaise situation de l'économie. Là, le tableau est sombre puisque les plans ne seront pas remplis, que la baisse du revenu national sera « *beaucoup plus grande* » encore que prévu, que les difficultés d'approvisionnement sont graves et la crédibilité financière et commerciale de la Pologne compromise.

« *La tâche principale de tous ceux qui se soucient du sort du pays* » est donc de se mettre au travail, et M. Kania constate à ce propos que « *la baisse de la tension a été générale* » après l'annulation du mot d'ordre de grève suscité par les événements de Bydgoszcz, qui lui inspirent deux « *réflexions* ». Premièrement, sur « *la très grande sensibilité sociale à tous les signes de manquement à la légalité par les autorités* » et, deuxièmement, sur la « *facilité* » trop grande avec laquelle les grèves sont lancées.

Puis, le premier secrétaire en vient au projet de réforme des statuts qui va être entériné par le plénum. Il insiste sur son ampleur, explique que « *la renaissance dans le parti est, d'un côté, un retour à ses idéaux fondamentaux, et de l'autre, le développement de nouveaux éléments idéologiques fondés sur les besoins contemporains du progrès social* ». Il lance qu'il « *ne peut exister de renouveau socialiste sans renouveau du parti dans l'esprit du marxisme-léninisme* », mais balise soigneusement son terrain.

Il s'agit-là, dit-il, « *d'un rejet des causes de la crise, mais cela ne signifie pas le rejet des valeurs du mouvement révolutionnaire social et national, et particulièrement pas un rejet du mouvement ouvrier révolutionnaire* ».

Le but de ces réformes serait, au contraire, de « *renforcer* » le parti, dont le pilier reste le « *centralisme* », même « *s'il est vrai que la bureaucratie et la fausse unanimité ont jeté un voile sur sa valeur universelle* ». Le balancement entre réformes et orthodoxie se poursuit encore longuement. M. Kania dit voir ainsi dans les structures horizontales une « *expression de vigueur dans le parti* », tout en mettant en garde contre les dangers de « *fractionnisme et division* » qu'elles comporteraient. Autre exemple, il parle du « *surdéveloppement de la nomenclature* » tout en disant que « *le parti gardera son influence sur le choix des cadres dans les secteurs cruciaux* ».

« *Les ouvriers sont la force principale du processus du renouveau socialiste* », dit-il encore, avant d'annoncer une politique d'austérité (« *Il n'est pas possible de maintenir les prix à leur niveau actuel* ») ; l'introduction au 1er juillet d'un nouveau mode de gestion dans l'artisanat privé et le secteur agricole d'Etat ; et une « *réorganisation, dans les semaines à venir, de la direction de l'économie* ».

Au passage, M. Kania dit que l'attitude du pouvoir vis-à-vis de Solidarité rurale « *sera définie sur la base de son activité* » ; que sept cent cinquante-huit perpersonnes, dont de hauts responsables, ont déjà été exclues pour prévarication ; que la direction de la presse est critiquée mais qu'« *il n'y a pas de domaine où l'activité du parti ne peut pas se parfaire* ». « *Cela concerne aussi les médias* », ajoute-t-il en appuyant le trait contre M. Olszowski.

Des débats sereins

L'action des « *ennemis du socialisme* » est dénoncée en termes finalement modérés. « *Nous voulons surmonter les difficultés, eux veulent en profiter : c'est là la frontière* », dit le premier secrétaire, en affirmant qu'ils ne réussiront pas à utiliser Solidarité à cette fin, car le syndicat est « *une organisation ouvrière, qui mènera donc une activité conforme aux intérêts ouvriers* ». C'est là un solennel brevet d'honorabilité décerné à M. Walesa et à ses amis, même si M. Kania s'inquiète du contenu de certaines publications de Solidarité ; de l'appui qu'il recevrait des « *cercles de droite à l'Ouest* » ; de la présence de militants du KOR, dans ses réunions, et des ambitions politiques que *dénoterait* le projet de programme qu'il vient d'adopter (1).

Il ne reste plus qu'à réaffirmer avec insistance une fidélité inébranlable à l'alliance avec l'U.R.S.S et les autres pays socialistes. Ceux-ci « *sont inquiets* », souligne M. Kania, et l'ont dit au cours des congrès de leur parti, mais en exprimant aussi leur « *solidarité internationaliste* » et « *le point de vue que le POUP sortira vainqueur des difficultés s'il agit selon le principe socialiste* ».

Pendant ce temps, les dix-huit militants représentant les structures horizontales de quatorze villes, qui s'étaient sèchement vu refuser l'entrée du comité central, se sont installés dans une salle de réunion de la capitale. Ils rédigent une motion — la radio en donnera des extraits — protestant contre ce refus et « *la faiblesse de l'information* » donnée sur le déroulement des discussions.

La discussion, à en juger du moins par les comptes rendus de l'agence PAP, aura été beaucoup moins houleuse que celle du neuvième plénum. La quasi-totalité des interventions approuvent les changements proposés, même si elles les estiment souvent trop restreints. On insiste sur la nécessité de sanctions contre les responsables corrompus ou incapables.

Plusieurs attaques sont lancées contre la politique d'information. On *demande* des remaniements à la direction mais sans citer de noms. L'amertume et les désillusions du passé pèsent en fait assez lourd pour empêcher tout enthousiasme prématuré.

Le général Moczar, qui faisait là sa rentrée politique après une longue convalescence, parle d'abolir dans le parti « *les barrières qui empêchent l'expression des idées créatrices et l'initiative et donc l'énergie des masses* ». M. Rakowski lance, lui, un avertissement dramatique en déclarant : « *Il ne suffit plus de blâmer ceux qui affaiblissent les alliances de la Pologne. Toute la société polonaise et nos adversaires politiques aussi (...) devraient savoir où se termine l'intérêt de la Pologne et où commence la route vers l'autodestruction.* » Il faut éliminer les barrières qui se sont créées entre la base et la direction, ajoute-t-il, car « *la paix en Europe et dans le monde est liée* » à l'évolution de la situation à Varsovie.

Le ton général reste, cependant, serein à l'exception notable de deux interventions. Celle de M. Kakol, l'ancien ministre des cultes, qui attaque prudemment les structures horizontales, et celle de M. Olszowski qui dénonce l'apparition de « *tendances de droite anarchistes, nationalistes et antisoviétiques* », s'en prend à Solidarité pour avoir passé sous silence le rôle dirigeant du parti *dans son programme*, et *déplore* la dépendance qu'aurait créée l'ouverture très large de l'économie polonaise aux échanges avec l'Occident.

BERNARD GUETTA.

(1) Ce projet sera discuté au cours du premier congrès national de Solidarité qui s'ouvrira le 31 août.

LES ORGANES DIRIGEANTS DU PARTI (Plénum du 29 avril)

BUREAU POLITIQUE

Titulaires
(11 au lieu de 10)

MM. Stanislaw Kania, Henryk Jablonski, Mieczyslaw Jagielski, Wojciech Jaruzelski, Stefan Olszowski, Kazimierz Barcikowski, Andrzej Zabinski, Mieczyslaw Moczar, Tadeusz Grabski, Gerard Gabrys (1), Zygmunt Wronski (1).

(1) Elus le 29 avril.
— M. Pinkowski, premier ministre du 24-8-1980 au 10-2-1981, a démissionné.

Suppléants
(5 comme auparavant)

MM. Jerzy Waszczuk, Wladyslaw Kruk, Roman Ney, Tadeusz Fiszbach, Jozef Masny (1).

(1) Elu le 29 avril.
— M. Wojtaszek a démissionné. Il pourrait devenir le représentant permanent de la Pologne à l'ONU.

Secrétariat

Premier secrétaire : M. Stanislaw Kania.

Secrétaires : MM. Stefan Olszowski, Jerzy Waszczuk, Tadeusz Grabski, Zdislaw Kurowski, Kazimierz Barcikowski, Roman Ney, Kazimierz Cypriniak (1).

Membre du secrétariat : M. Stanislaw Gabrielski.

(1) Elu le 29 avril.
— Quittent le secrétariat : MM. Wojtaszek, Wojtecki (ministre de l'agriculture depuis octobre 1980) et Zelinski.

LE RÉDACTEUR EN CHEF DE L'HEBDOMADAIRE « LITERATURA » CRITIQUE « LE MONDE »

Dans son intervention devant le plénum, M. Jerzy Putrament, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Literatura*, s'en est pris à notre journal avec une agressivité surprenante en déclarant : « *Pendant huit mois*, le Monde *a jacassé à propos de Solidarité, de Walesa, de la menace d'une intervention, etc. Et puis, après la signature de l'accord concernant Solidarité rurale, il a tout d'un coup changé de sujet. A présent, il s'occupe de nous : du parti. Ce n'est qu'à présent qu'il vient de s'apercevoir que la cause principale de notre faiblesse est due à l'état de notre parti.* Le Monde *possède une technique de manipulation journalistique parfaite. Il déniche des contradictions au sein du groupe, insinue, cite des noms — impossible de vérifier. Au bout d'un certain temps, tout le monde est d'accord avec son verdict.* »

[Cette déclaration est plus l'expression d'une hargne confuse que d'une critique rationnelle. Comme le savent nos lecteurs, « le Monde » n'a pas découvert « qu'à présent » la crise du parti polonais, mais l'a relevée dès le lendemain de la signature des accords de Gdansk. Il n'a jamais « jacassé » sur la menace d'une intervention, et il est étrange de lui reprocher de rendre compte de ce qui se passe quand cela se passe. Il est difficile d'imaginer, enfin, que M. Putrament ne soit pas en mesure de vérifier la véracité de nos informations, et notable qu'il ne les conteste pas. Si « tout le monde est d'accord avec son verdict », c'est peut-être que ses analyses ne relèvent pas de la « manipulation ». — B. G.]

LES PROMUS

● M. Gérard GABRYS, *nouveau membre du bureau politique, est mineur au puits Barbara à Chorzow, à proximité de Katowice. Né en 1933, il est entré très tôt dans le parti et appartient au comité central depuis 1971. A Katowice, il est membre du comité régional du parti depuis 1975.*

● M. Zygmunt WRONSKI, *nouveau titulaire du bureau politique, est depuis 1950 ouvrier à l'usine de tracteurs d'Ursus, banlieue de Varsovie. Né en 1922, membre du comité central depuis 1971, il est l'un des responsables du parti dans son usine.*

● M. Josef MASNY, *nouveau suppléant au bureau politique, est né en 1930 dans une famille d'agriculteurs de la région de Bielsko (Sud-Ouest). Après des études à Léningrad, il occupe d'abord divers postes dans l'administration des eaux et forêts. En 1974, il devient préfet de la région d'Opole (Sud-Ouest) et, en 1980, premier secrétaire du parti pour la région. Suppléant au comité central en février 1980, il est titularisé en octobre 1980. Membre du parti depuis 1950.*

● M. Kazimierz CYPRYNIAK, *qui entre au secrétariat, appartient à l'appareil du parti. Né en 1934 dans une famille d'agriculteurs de la région de Chelm (dans l'est du pays), il est diplômé de l'école d'agriculture de Szczecin. Il a obtenu sa nomination de « permanent » dans la région du littoral de la Baltique. Depuis 1972, il était premier secrétaire du parti pour la région de Szczecin.*

Espagne

Les grèves de la faim des paysans pauvres font monter la tension en Andalousie

De notre correspondant

Madrid. — La tension monte en Andalousie où les grèves de la *faim* se multiplient pour protester contre une situation sociale de plus en plus difficile. Plusieurs centaines d'ouvriers agricoles se sont installés dans les églises et les bâtiments publics d'une dizaine de villages de quatre provinces andalouses, afin d'attirer l'attention sur ce qu'un député de la région a appelé le « *terrorisme du sous-développement* ».

Le mouvement a commencé à la fin du mois de mars, lorsque trois dirigeants paysans, dont le secrétaire général du SOC (Syndicat des ouvriers paysans), M. Francisco Casero, ont entamé une grève de la faim illimitée. Leur exemple a bientôt été suivi : à Marinaleda, dans la province de Séville (où une action du même genre avait été entreprise l'été dernier), un demi-millier de personnes, c'est-à-dire près d'un *quart de la population du village*, ont commencé, le 22 avril, un mouvement similaire. A Teba, au nord de Malaga, quatre cents paysans se mettaient, eux aussi, le lendemain, en grève de la faim dans l'église.

Un premier gréviste est décédé, le dimanche 26 avril, à Teba : un cordonnier de quarante-cinq ans, M. Rafael Hoyos, s'est évanoui de faiblesse et s'est fracturé le crâne en tombant. Cinq mille personnes ont assisté, mardi 28 avril, à son enterrement tandis que de nouveaux villages se joignaient au mouvement dans les provinces de Séville et de Cordoue. M. Francisco Casero a été transporté dans une clinique de Séville après trente jours de jeûne et son état est considéré comme grave.

« Du pain et du travail »

« *Du pain et du travail* » : ce sont les deux revendications exprimées par les protestataires. Les effets d'une sécheresse qui a duré pendant près d'un an s'ajoutent au chômage croissant en Espagne, qui atteint maintenant 13 % de la population active. L'Andalousie est l'une des régions les plus touchées et ne peut plus comme par le passé exporter ses excédents de main-d'œuvre vers le nord du pays, lui aussi en proie à la crise.

Suivant le SOC, environ quatre-vingt-dix mille chefs de famille andalous sont actuellement sans travail. La plupart d'entre eux n'ont pas droit aux allocations de chômage dont ne bénéficient que les travailleurs ayant un emploi fixe. Une récente étude de la junte d'Andalousie, un organe local chargé d'organiser l'autonomie de la région, estimait que 91 % des paysans andalous (plus de trois cent mille personnes) ne possédaient qu'un emploi occasionnel sans rémunération assurée toute l'année.

Aussi de plus en plus nombreux sont les travailleurs qui ne survivent que grâce aux maigres rémunérations qu'ils reçoivent des municipalités pour leur participation à des travaux publics dans la commune. Mais les fonds sont versés avec retard par Madrid aux administrations locales et les rémunérations reçues par les ouvriers agricoles n'atteignent en moyenne que 9 000 pesetas (525 francs) par mois, soit à peine le niveau de subsistance.

Les paysans réclament une distribution plus rapide de ces fonds d'emploi communautaire. Mais les dirigeants du SOC font valoir qu'il ne s'agit là que d'un palliatif et que le gouvernement qui a cédé aux pressions des régions riches en faveur de l'autonomie, doit maintenant commencer à résoudre la problématique des zones pauvres. Ils demandent un contrôle de la mécanisation dans les campagnes qui accélère l'expulsion de la main-d'œuvre (1). Ils veulent aussi des mesures pour *développer les cultures* qui, comme le coton ou le tabac, réclament une force de travail importante.

D'autre part, le SOC souhaite l'installation d'industries agro-alimentaires légères dans les campagnes du Sud liées aux cultures locales. *Ils remettent enfin sur* le tapis un thème qui depuis la République avait été mis sous le boisseau : la nécessité d'une réforme agraire qui permette de transformer une structure foncière restée plus proche en Andalousie de l'Amérique latine que de l'Europe occidentale. Il reste à savoir si la base sociale du parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique) lui permettrait de franchir le pas dans ce domaine.

THIERRY MALINIAK.

(1) Le ministre de l'agriculture, M. Jaime Lamo de Espinosa, a affirmé, mercredi 29 avril, qu'il était opposé à des mesures en ce sens, afin de ne pas « *hypothéquer l'avenir de l'agriculture espagnole* ». Le gouvernement paraît surtout préoccupé de renforcer les secteurs les plus modernes et les plus compétitifs de l'agriculture, en prévision de l'intégration dans la C.E.E.

Irlande du Nord

L'envoyé du pape n'a pu convaincre M. Bobby Sands et ses amis de cesser leur jeûne

L'émissaire personnel du pape Jean-Paul II, le Père John Magee, a rencontré à nouveau M. Bobby Sands mercredi soir 29 avril, à l'infirmerie de la prison de Maze. Le jeune député nationaliste, qui achève ce jeudi son second mois de grève de la faim dans un état extrêmement critique, n'a cependant pas accepté de mettre un terme à son jeûne, pas plus d'ailleurs que ses trois compagnons de captivité, qui poursuivent le même mouvement de protestation.

Le Père Magee s'était entretenu auparavant avec M. Humphrey Atkins, secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord. Le gouvernement britannique a confirmé mercredi qu'il n'entendait pas accorder aux terroristes emprisonnés le statut de prisonniers politiques, mais il a indiqué que certaines modifications pourraient être apportées au régime de détention qui leur est appliqué, tout en soulignant que ce régime était déjà l'un des plus modernes d'Europe.

A Paris, la manifestation de soutien aux grévistes de la faim irlandais (*le Monde* du 30 avril) a réuni quelques centaines de personnes, mercredi en fin d'après-midi, non loin de l'ambassade de Grande-Bretagne. Une trentaine d'intellectuels communistes ont d'autre part publié un texte dans lequel ils condamnent l'« *acharnement criminel* » de Mme Thatcher et « *la violence coloniale imposée à l'Irlande du Nord par les gouvernements britanniques successifs* ».

Le groupe socialiste de l'Assemblée des Communautés européennes a adressé, de son côté, un télégramme à Mme Thatcher pour lui demander d'intervenir immédiatement en faveur de M. Sands, en estimant qu'« *une telle action du gouvernement britannique n'impliquerait aucun sacrifice de principe* » et que « *le coût de l'inaction pourrait être bien plus élevé* ». — (A.F.P., A.P., Reuter.)

EUROPE

Union soviétique

Libres opinions

Pour Vladimir Kislik

par PAUL KESSLER (*)

Depuis huit ans, le physicien soviétique Viktor Kislik demande en vain le droit d'émigrer en Israël. Cet activiste juif n'a cessé, depuis lors, d'être harcelé par les autorités. Le 16 mars, il a été arrêté pour « houliganisme pervers ».

EN mars dernier, le physicien Vladimir Kislik a été arrêté à Kiev ; il est accusé de tentative de viol. Inculpé aux termes de l'article 206-2 du code pénal ukrainien, il est menacé d'une peine d'un an à cinq ans de camp de travail.

J'avais eu une longue conversation avec Kislik au cours de la visite que je lui rendis, il y a tout juste un an, dans le très modeste logement qu'il occupait avec son père. Ce petit homme doux et pondéré me racontait alors ses malheurs avec un calme qui reflétait une grande dignité et une force de caractère peu commune. Tout avait commencé en 1973 lorsque, comme tant d'autres, il avait demandé l'autorisation d'émigrer. Aussitôt renvoyé de l'Institut de recherches nucléaire qui l'employait, il se vit refuser son visa pour motif de « *sécurité dEtat* », cependant que sa femme et son fils (alors âgé de quatre ans) étaient autorisés à partir pour Israël.

Depuis cette époque, alors qu'il s'efforçait de subsister en exerçant de petits emplois temporaires, le K.G.B. local ne cessa de le harceler avec un acharnement particulier : passages à tabac, provocations de toute sorte, emprisonnements temporaires, interrogatoires, perquisitions entraînant la confiscation de tous ses documents scientifiques et de nombreux objets personnels, furent pour ainsi dire son pain quotidien au cours de ces sept années. Plus d'une fois il fut menacé de se voir intenter un procès pour les motifs les plus divers : « *houliganisme* », « *propagande antisoviétique* », « *divulgation de secrets scientifiques* ». Au moment où je le rencontrai, sa situation pouvait tout juste être qualifiée de « *liberté provisoire* ». Depuis de longs mois, plus aucune lettre ne lui parvenait ; il ne pouvait quitter Kiev ; ses rencontres avec d'autres « refusés » (personnes ayant, comme lui, essuyé un refus de visa) étaient strictement surveillées et parfois sanctionnées ; quant aux rares étrangers qui arrivaient jusqu'à lui, ils étaient régulièrement passés à tabac (rien qu'en 1980, il y eut au moins quatre cas de tabassage de visiteurs étrangers de Kislik).

***

Le pire l'attendait encore. Aujourd'hui, alors que son état de santé s'est aggravé (il a le cœur malade et souffre d'arthrite), il attend son procès à la prison Loukianovka, cette même prison où fut détenu, de 1911 à 1913, un autre juif de Kiev, Mendel Beilis, accusé de meurtre rituel (1).

De Beilis à Kislik, de l'antisémitisme de la Russie des tsars à celui de la Russie soviétique, la continuité historique paraît évidente. Le motif officiel de l'arrestation est à peine moins extravagant dans un cas que dans l'autre. *Cependant, il y a entre les deux affaires des* différences significatives : si la nouvelle de l'arrestation de Kislik nous est parvenue par des voies semi-clandestines, par contre une large publicité fut donnée à l'affaire Beilis, à l'époque, par ceux-là mêmes qui la déclenchèrent (l'organisation ultra-réactionnaire et antisémite des Cent-Noirs, agissant avec la complicité de l'administration locale et du gouvernement impérial, ainsi que du tsar lui-même), puisqu'il s'agissait pour eux de dénoncer, à travers Beilis, le peuple juif tout entier.

La seconde différence importante est que Beilis allait trouver de nombreux défenseurs à l'intérieur de l'empire russe : policiers et magistrats intègres, avocats, journalistes, universitaires, ecclésiastiques, membres de l'opposition libérale à la Douma, et aussi simples ouvriers, employés et paysans. Ce fut leur pression, s'ajoutant à celle de l'opinion internationale, qui finalement entraîna l'acquittement de l'accusé.

***

Kislik, pour sa part, ne peut compter que sur le soutien de l'opinion publique des pays occidentaux ; il importe que ce soutien ne lui fasse pas défaut. A notre époque fertile en iniquités et en violations des droits de l'homme, Kislik n'est certes pas la seule victime qui mérite notre solidarité. Cependant, son cas est exemplaire. Il est devenu le symbole de la destinée des dizaines de milliers de « refusés » qui mènent une vie de paria, misérable et menacée, dans les villes d'Ukraine et de toute l'Union soviétique. Et par-delà les péripéties présentes, l'affaire Kislik s'inscrit dans le long calvaire des juifs d'Ukraine qui, pendant trois cents ans — depuis les tueries perpétrées par l'hetman Khmelnicki en 1648-1649 jusqu'à l'extermination systématique par les nazis au cours de la dernière guerre, — ont versé des torrents de larmes et de sang. Bien que pogroms et massacres aient cessé, leur situation reste aujourd'hui profondément préoccupante.

(*) Physicien au Collège de France, secrétaire du comité Kislik (Laboratoire de physique corpusculaire, 11, place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05).

(1) On a appris, le 28 avril, à Moscou, que M. Kislik avait été interné, il y a quelques jours, dans un hôpital psychiatrique, en Ukraine. (N.D.L.R.).

R.F.A.

La Bundeswehr traverse de graves difficultés financières

De notre correspondant

Bonn. — Faute de crédits pour payer ses notes de carburant, la Bundeswehr va-t-elle devoir mettre la clé sous la porte ? Telle est la question posée très brutalement, mardi 28 avril, par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, dont les révélations mettent en évidence la faillite financière des forces armées de la République fédérale.

Le grand journal de Francfort va jusqu'à dire que, d'ici à l'automne, les forces ouest-allemandes pourraient ne plus exister que « sur le papier ». L'aviation ne se trouverait plus en mesure de faire voler ses appareils, les blindés et tout le parc automobile de l'armée seraient condamnés à rester immobiles si le ministre de la défense ne trouve pas rapidement au moins 1 milliard de marks (1).

Selon l'étude de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, la défense de la République fédérale risque donc d'être paralysée au moment même où la Bundeswehr doit entreprendre ses manœuvres annuelles en coopération avec ses alliés. L'aviation serait la plus touchée : alors que, jusqu'ici, les pilotes disposaient de deux cent quarante heures d'entraînement par an, ce chiffre a été, depuis le début de l'année, ramené à cent trente-cinq heures, bien que le minimum fixé par l'OTAN soit de cent quatre-vingts heures par an. Il ne s'agit pas seulement là d'un problème économique : selon beaucoup d'experts, les pilotes dont l'entraînement est ainsi réduit sont beaucoup plus exposés à des accidents mortels.

Le ministère de la défense cherche toujours, en outre, 265 millions de marks supplémentaires pour financer le programme de fabrication de l'avion Tornado, qui bénéficie déjà d'un crédit de 2,8 milliards de marks pour l'année 1980.

Des oppositions au sein du S.P.D.

Jusqu'ici, le ministère de la défense, fidèle à une formule classique, se déclare incapable de confirmer ou de démentir le bilan établi par la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. Son porte-parole, toutefois, n'exclut pas qu'un supplément de 1 milliard de marks puisse être nécessaire pour maintenir le fonctionnement de la Bundeswehr. Personne ne doute d'ailleurs que les forces armées de la République fédérale doivent faire face à une crise financière particulièrement grave. M. Erwin Horn, vice-président social-démocrate de la commission de la défense du Bundestag, vient de proposer une hausse des taxes sur le tabac et l'alcool, afin d'en assurer le financement. Du côté des démocrates-chrétiens, on assure, bien entendu, que la coalition gouvernementale compromet la sécurité du pays et de l'alliance atlantique tout entière.

Le ministre de la défense, M. Apel, s'efforce apparemment *de trouver les ressources indispensables pour prévenir la paralysie complète de la Bundeswehr.* La procédure normale d'un supplément budgétaire ne pourrait cependant pas aboutir en temps utile. Aussi le gouvernement va-t-il sans doute proposer durant les prochaines semaines au Bundestag une révision immédiate du budget ordinaire de la défense.

Une telle initiative, toutefois, se heurte à de vives oppositions au sein d'un parti social-démocrate dont l'aile gauche souhaite plutôt une diminution des dépenses militaires, et qui s'opposerait sans aucun doute à ce que de nouvelles charges fiscales soient imposées aux citoyens. L'organisation des jeunes socialistes (« Jusos »), dont l'influence, il est vrai, est assez limitée, vient même de s'opposer à la résolution de l'OTAN qui prévoit la mise en place de fusées Pershing 2 et de missiles de croisière sur le territoire ouest-allemand.

Les Jusos approuvent la proposition de M. Brejnev envisageant un moratoire pour l'installation de toutes les nouvelles armes euro-stratégiques, bien que, selon le gouvernement de Bonn, un tel projet n'aboutisse qu'à consolider et légaliser l'incontestable supériorité dont l'U.R.S.S. disposait déjà dans ce domaine.

JEAN WETZ.

(1) Le deutschemark vaut environ 2,37 francs français.

AFRIQUE

Le groupe africain de l'ONU réclame un vote sur des sanctions globales contre Pretoria

De notre correspondante

New-York. — Les hésitations de la politique étrangère américaine se reflètent dans les délibérations du Conseil de sécurité des Nations unies, qui siège depuis le 21 avril sur la question de la Namibie. Demandée par le groupe des cinquante pays africains, la réunion du Conseil a déjà donné lieu aux interventions de plus de cinquante orateurs, dont plus de vingt ministres des affaires étrangères représentant l'Organisation de l'unité africaine et le groupe des pays non alignés.

Le président du groupe africain, M. Olara Otunnu (Ouganda), a annoncé, mardi 28 avril, que cinq résolutions venaient d'être déposées au Conseil de sécurité. Ces résolutions, qui prévoient des sanctions « *globales et obligatoires* » contre l'Afrique du Sud, impliquent des sanctions économiques, ainsi qu'un embargo sur les ventes de pétrole et un autre sur les ventes d'armes. M. Otunnu a ajouté que son groupe tenait à ce que l'affaire de Namibie reste du domaine exclusif des Nations unies et qu'elle soit réglée par l'application sans restriction de la résolution 435 (1), votée en 1978.

M. Otunnu répondait ainsi implicitement à deux déclarations occidentales qui ont provoqué de vives réactions dans le groupe des pays non alignés, particulièrement chez les Africains. Le délégué permanent américain, Mme Jeane Kirkpatrick, avait prononcé, le 23 avril, l'un de ses très rares discours, mais elle y avait mis une vigueur ironique à laquelle on n'était plus habitué sur les bords de l'East River depuis le mandat de M. Moynihan en 1975-1976. « *Si nous sommes réalistes*, avait notamment déclaré Mme Kirkpatrick — *et si nous ne le sommes pas, nous perdons notre temps et celui de tous les présents, — nous devons comprendre que les résolutions ne résolvent pas les problèmes, les sanctions ne résolvent pas les problèmes, les déclarations ne font pas la paix, les déclarations n'assurent pas l'indépendance.* »

Le ton du délégué américain avait fortement déplu, et sa péroraison, dans laquelle il indiquait que son gouvernement restait attaché à la recherche d'une « *Namibie acceptable par la communauté internationale, et vraiment authentiquement indépendante, stable et démocratique* », avait été interprétée comme un avertissement. Les pays non alignés, qui attendaient que la nouvelle administration américaine se déclare sans ambiguïté attachée à la mise en œuvre de la résolution de 1978, n'ont pas été rassurés par le communiqué publié le 23 avril à Londres par les représentants des cinq Occidentaux membres du groupe de contact (Canada, France, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni et Etats-Unis).

Reconnaissant que la résolution de 1978 « *continue à fournir une base solide pour la transition vers l'indépendance de la Namibie* », le communiqué ajoute que les Cinq « *envisagent la possibilité de renforcer le plan... dans le but de donner plus de confiance à toutes les parties dans l'avenir d'une Namibie indépendante* ».

Vers une session spéciale ?

M. Otunnu a déclaré lundi matin qu'il considérait le communiqué de Londres comme une régression de la position occidentale. Il a reconnu qu'il y avait de bonnes chances pour que les résolutions présentées par le groupe africain s'opposent à un ou plusieurs vetos au Conseil de sécurité. Mais, a déclaré le représentant ougandais, « *nous avons attendu assez longtemps. Nous avions espéré que la réunion de Londres apporterait du nouveau, mais elle n'a apporté que de nouvelles hésitations des Cinq. Nous avons l'intention d'aller de l'avant* ».

Si les résolutions africaines sont rejetées par veto au Conseil de sécurité, le groupe africain a l'intention de demander « *dès que possible* » la réunion d'une session spéciale d'urgence de l'Assemblée générale.

Tandis que les soupçons des *non-alignés quant aux intentions* réelles des Occidentaux sur la Namibie grandissent, l'envoyé de M. Reagan en Afrique, M. Crocker, fait l'objet des plus vives attaques de la part du sénateur conservateur Jesse Helms (Caroline du Sud) qui l'accuse de s'être montré trop « compréhensif » à l'égard de certains des voisins de l'Afrique du Sud.

Enfin, l'annonce de la visite, à Washington, le 14 mai, du ministre des affaires étrangères sud-africain, M. Roelof Botha, a pu confirmer les craintes des non-alignés qui prennent au pied de la lettre les témoignages d'amitié que l'administration Reagan a généreusement dispensés, les premières semaines, à Pretoria.

Les Cinq tentent de garder leur cohésion

Devant l'offensive africaine, les Cinq du groupe de contact s'efforcent de garder leur cohésion. Quatre d'entre eux tentent, d'une part, de convaincre les pays africains que les hésitations de l'administration Reagan ne sont qu'un reflet de l'entrée en scène d'un personnel entièrement nouveau, et essaient de convaincre, d'autre part, les représentants américains qu'il ne leur est guère possible de renier une résolution mise au point, il y a trois ans, avec la participation de Washington.

Le représentant permanent de la France, M. Jacques Leprette, a fait mardi une intervention au cours de laquelle il a rendu hommage à « *la patience, la sagesse et l'esprit de coopération des Etats de la ligne de front* » (Angola, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Botswana et Zimbabwe). « *Croit-on sérieusement que l'appel devant le Conseil de sécurité à des sanctions globales et obligatoires pourrait permettre à la Namibie d'accéder à l'indépendance en 1981 ?* », a-t-il demandé. Mais il a ajouté, faisant allusion aux nouvelles réticences sud-africaines : « *Si l'Afrique du Sud avait suivi, vis-à-vis de la Namibie, la politique que les puissances chargées de territoires sous mandat, puis sous tutelle, ont suivie, il n'y aurait pas de problème de méfiance, tout simplement parce que... Il y aurait, depuis plus de vingt ans, une Namibie indépendante. Il n'y aurait pas de Swapo, parce qu'il y aurait un gouvernement namibien internationalement reconnu.* »

Du côté des Quatre, qui sont d'accord pour faire respecter la résolution 435, se dessine un schéma destiné à « *redonner confiance* » aux Sud-Africains. Ce schéma pourrait comprendre deux éléments nouveaux : la rédaction d'un préambule à la Constitution namibienne contenant tous les grands principes reconnus par les Nations unies (droits de l'homme, reconnaissance des libertés individuelles, etc.), et un accord international destiné à faire respecter la Constitution namibienne, garanti par un certain nombre des pays qui ont participé à l'élaboration du plan de règlement.

Le vote sur les cinq résolutions africaines pourrait intervenir dans la semaine. Il est certain que les résolutions se heurteront à des vetos américains, anglais et, sans doute français.

NICOLE BERNHEIM.

(1) La résolution 435 prévoit que des élections pour une Assemblée constituante auront lieu en Namibie sous le contrôle des Nations unies. C'est cette Assemblée qui sera chargée de la rédaction de la Constitution namibienne.

Tunisie

Violents affrontements au congrès de l'U.G.T.T. au sujet de la candidature de M. Habib Achour

De notre envoyé spécial

Gafsa. — Engager ou non l'épreuve de force contre le pouvoir : tel a été le dilemme auquel ont été confrontés, dès l'ouverture du congrès de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), le mercredi 29 avril, à Gafsa, ses cinq cent quarante-huit délégués.

C'est, ainsi qu'on s'y attendait, sur le cas de l'ancien secrétaire général, M. Habib Achour, que le congrès divisé a eu à se prononcer d'entrée de jeu. Fallait-il passer outre au diktat des autorités et retenir la candidature au bureau exécutif du vieux leader syndicaliste toujours en résidence surveillée à Tunis ou était-il préférable de débattre des modalités pour « contourner l'obstacle » sans pour autant renier la solidarité à son égard et de retenir en priorité la nécessaire sauvegarde de la centrale ouvrière ?

Alors que les derniers délégués venaient à peine de prendre place dans l'étroite salle de la Maison de jeunes de Gafsa, enfouie sous les palmiers face aux créneaux du fort romain, le nom de Habib Achour et le mot d'ordre « *Non à l'exclusive !* » scandés par une *bonne centaine de congressistes* suscitaient d'abord la sympathie du plus grand nombre. Les meneurs exigeaient alors comme « préalable » que soit entérinée la candidature de M. Achour avant le début effectif des assises. Cette stratégie offensive prenant de plus en plus d'ampleur, allait se heurter progressivement à la désapprobation d'une salle particulièrement tendue. Dans cette *mêlée confuse avec* bousculade au pied de la tribune et quelques échanges de coups de poing *dans les* travées, des voix tentaient de s'élever pour des appels à la raison et à l'union. En vain la plupart du temps. Les cris de « *Achour ou rien* », « *Par notre vie et par notre sang nous te défendrons Achour !* », « *Non à l'exclusive !* », poussés par les perturbateurs pourtant en minorité, bloquaient toute issue.

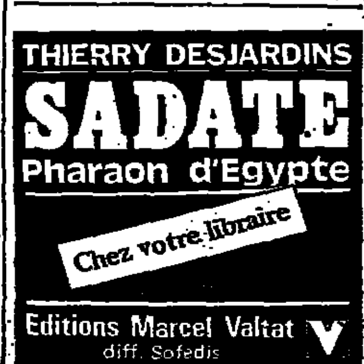
C'est dans cette atmosphère des *plus houleuses qu'allait être élu* président du congrès M. Nourredine Hached, fils du fondateur de l'U.G.T.T., *qui dirigeait depuis sept* mois la commission chargée de la préparation de ces assises. S'adressant aux partisans de M. Achour, qui affirmaient d'ailleurs que leur revendication reposait sur une question de principe et non de personne, M. Hached déclarait notamment : « *Ou nous sommes prêts à l'affrontement avec le pouvoir sans en ignorer ses conséquences ou nous essayons de concilier nos principes, la réalité du pays et les intérêts de l'U.G.T.T. Nous n'avons pas le droit de mettre en péril tous les acquis enregistrés au profit de la renaissance de l'U.G.T.T. en niant la décision politique à laquelle nous sommes confrontés.* »

L'ordre du jour pouvait ensuite être adopté, et la séance de l'après-midi, qui s'est déroulée en l'absence d'une centaine de délégués, a confirmé qu'à l'intérieur du congrès la tendance la plus largement dominante voulait conjuguer une solidarité totale à l'égard de M. Achour avec une volonté de ne pas se heurter de front aux autorités et en premier lieu au chef de l'Etat.

MICHEL DEURÉ.

Zaïre

● LES TREIZE DEPUTES ZAIROIS (COMMISSAIRES DU ROIS (COMMISSAIRES DU LEURS FONCTIONS l'année dernière (*le Monde* daté 4-5 janvier) pour avoir rédigé un document estimé subversif par les autorités sont « *capables de reprendre leur place au sein du Mouvement populaire de la révolution* » (M.P.R., parti unique), a affirmé, mardi 28 avril à Kinshasa, le président Mobutu. Le chef de l'Etat zaïrois, dans une allocution prononcée au cours de la session du conseil législatif (Assemblée), a souligné que ces commissaires ne sont pas « *ses ennemis* » mais « *des militants à réformer* ».



LA FÉDÉRATION MONDIALE DES VILLES JUMELÉES TIENDRA SON PROCHAIN CONGRÈS A CASABLANCA.

La Fédération mondiale des villes jumelées (1), qui a récemment réuni son conseil international à Madrid, sous la présidence de M. Diego Novelli, maire de Turin et président du mouvement, a défini son programme d'action pour 1981-1982. Les quelque deux cents délégués venus de vingt-trois pays ont décidé, parmi d'autres mesures, de tenir le prochain congrès mondial triennal de la F.M.V.J. à Casablanca, et proposé qu'un autre congrès, celui des villes méditerranéennes de la Fédération, soit organisé prochainement à Alger. L'un des délégués, M. Sadok Boussofara, maire d'Hammam-Lif (Tunisie), a proposé que la grande cité marocaine et la capitale algérienne se jumellent à cette occasion.

La F.M.V.J. souhaite d'autre part constituer « *un véritable front associatif international* » *en convoquant aux mêmes dates* que son congrès de Casablanca, c'est-à-dire en novembre prochain, un forum des organisations internationales non gouvernementales (OING). Les villes jumelées ont en effet entamé une campagne en faveur de ces organisations, notamment pour que les Nations unies les associent mieux à leurs travaux.

La prochaine grande manifestation organisée par les Cités unies sera, du 18 au 21 mai à Bakou (Azerbaïdjan), une conférence internationale sur le thème : « *Education bilingue, identité culturelle et coopération entre les peuples.* »

(1) F.M.V.J., 2, rue de Logelbach,

PROCHE-ORIENT

Egypte

LES ÉTATS-UNIS CONTRIBUERONT A MODERNISER LES FORCES ARMÉES

Washington (*A.F.P.*). — Les Etats-Unis ont accepté d'examiner un plan en cinq ans de modernisation des forces armées égyptiennes et d'accélérer les livraisons d'armes déjà commandées par l'Egypte, a annoncé le mercredi 29 avril le Pentagone.

Dans un communiqué commun publié six jours après l'entretien que le général Abou Ghazala, ministre égyptien de la défense, a eu avec son homologue américain, M. Weinberger, le Pentagone affirme notamment : « *Les gouvernements américain et égyptien sont tombés d'accord pour examiner ensemble la mise au point d'un plan de modernisation de défense égyptien.* »

Aucun détail n'a cependant été fourni sur le coût de ce plan et la *façon dont il sera financé.*

Dans le cadre du programme d'aide militaire de 3,5 milliards *de dollars que les Etats-Unis ont* accordée à l'Egypte, ce pays doit recevoir 40 avions de combat *F-16, 311 chars lourds M-60 A 3*, plus de 1 100 véhicules blindés de transport de troupes, 1 300 missiles anti-chars TOW et des milliers de bombes et de munitions.

Le général Ghazala a, d'autre part, demandé aux *Etats-Unis* de fournir à l'Egypte quatre avions-radars Hawkeye, dont l'armée *israélienne est équipée depuis* 1978. Bien qu'aucune décision n'ait été prise à ce sujet, il est *pratiquement* acquis que *le gouvernement* américain acceptera de livrer ces avions à l'Egypte.

Arabie Saoudite

LA FIN DE LA VISITE DE M. SCHMIDT

Ryad ne désespère pas de recevoir des armements ouest-allemands

De notre correspondant

Bonn. — Avant de quitter Ryad pour Abou-Dhabi, le chancelier Schmidt et le prince héritier Fahd, « *l'homme fort* » de l'Arabie Saoudite ont dressé un bilan de leurs conversations durant les deux jours précédents. Leurs déclarations publiques laissent entrevoir de façon assez claire que le problème de la livraison d'armes par la République fédérale est loin d'être résolu.

Le prince Fahd a, certes, constaté que si le gouvernement de Bonn refuse « *à l'heure actuelle* » d'exporter des chars Léopard 2 ou des appareils de type Tornado, cette décision n'affecterait pas *les excellents rapports qui* prévalent entre les deux pays. M. Schmidt, comme le prince *héritier*, a *donc été en mesure* d'affirmer que de part et d'autre on serait toujours aussi résolu à *développer la coopération* économique et politique. Mais aucune précision n'est donnée jusqu'ici *sur les vastes projets* industriels qui avaient été évoqués avant le voyage du chancelier. Pour sa *part, en tout cas, le prince Fahd* n'a pas caché que son pays se réjouirait si en fin de compte la *R.F.A. prenait une « décision positive »* en ce qui concerne la fourniture de matériel militaire. Le *prince Fayçal*, ministre des affaires étrangères, a été encore plus précis. Devant les caméras de la télévision, il n'a pas hésité à dire : « *Nous serions heureux que l'actuelle coopération puisse s'élargir au domaine militaire.* »

A ses interlocuteurs saoudiens, le chancelier a réaffirmé que, en matière d'exportation d'armements, la République fédérale ne se laissera imposer sa décision par aucun autre pays. *C'est là* une allusion aux très vives objections que l'on élève à *Jérusalem lorsqu'il est question* de fournir des armes allemandes à un pays en guerre avec Israël. *Sur le Proche-Orient*, M. Schmidt s'est montré soucieux d'aller au-devant des préoccupations de ses *interlocuteurs saoudiens*. Il a répété que les Palestiniens auraient le droit d'ériger leur propre Etat. Il a révélé enfin qu'une rencontre aurait lieu en automne entre des ministres européens et des ministres arabes, rencontre à laquelle l'O.L.P. devrait participer.

Cette prise de position du chancelier est comprise dans les milieux politiques de Bonn comme visant en partie au moins à atténuer le désappointement des Saoudiens, qui, dans l'avenir immédiat, se voient refuser les blindés allemands. En attendant le retour de M. Schmidt, l'impression prévaut donc sur les bords du Rhin que celui-ci aurait réussi à désamorcer provisoirement un problème de nature à compromettre les bonnes relations que la République fédérale entretient depuis pas mal d'années déjà avec le royaume saoudien.

JEAN WETZ.

● *La Banque nationale saoudienne* « participera » à l'emprunt de 6,3 milliards de marks que va lancer Bonn sur le marché international des capitaux dans le cadre de l'opération financière récemment annoncée par la France et la R.F.A., vient de confirmer le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Lambsdorff, dans une interview publiée par *Bild Zeitung*. M. Lambsdorff souligne que les souscripteurs de cet emprunt seront les « *pays de l'OPEP* ». Il indique que la Banque nationale saoudienne « *est également prête* » à accorder d'autres crédits à la R.F.A. — (*A.F.P.*)

Liban

Israël assure ne pouvoir tolérer l'installation par les Syriens de missiles antiaériens dans la Bekaa

De notre correspondant

Beyrouth. — Après deux journées de consultations à Beyrouth, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam, a regagné Damas mercredi après-midi 29 avril, en promettant de revenir dans deux ou trois jours, probablement dimanche. Installé au palais présidentiel, à Baabda, il a vu défiler les *représentants* des principales « *forces actives* » sur la scène libanaise, y compris les dirigeants « *historiques* » du Front libanais, aujourd'hui en guerre contre la Syrie, MM. Pierre Gemayel et *Camille Chamoun*. Il est aussi question d'un mystérieux entretien supplémentaire qu'il aurait eu, *de nuit et secrètement*, avec un « *jeune phalangiste* », qui, si la rumeur était fondée, ne pourrait être que M. Bechir Gemayel.

Se substituant, en quelque sorte, aux autorités de Beyrouth, M. Khaddam a interrogé les leaders libanais sur les conditions d'une entente nationale. Il a constaté : « *Tout le monde veut la paix, il faut tourner la page.* » Après en avoir référé au président Assad, qui l'a reçu mercredi soir dès son retour, le ministre syrien doit établir un document de travail destiné à servir de charte du dialogue inter-libanais.

Avec les dirigeants chrétiens, un règlement global du contentieux serait envisagé, englobant Beyrouth et son aéroport, Zahlé et les crêtes. Celles-ci seraient confiées d'un commun accord à l'armée libanaise.

Chacun ici est, cependant, convaincu qu'Israël s'emploiera à empêcher une entente syro-chrétienne et *qu'il en a les moyens*. Telle est du moins l'interprétation donnée à l'intervention israélienne de mardi contre les *forces* syriennes. Depuis 1976, la politique constante de Tel-Aviv consiste à empêcher une telle *entente* et c'est Israël qui, en 1977-1978, a lentement transformé l'alliance syro-chrétienne *en un* rapport conflictuel. On imagine mal que l'Etat hébreu se contente de renforcer le camp chrétien et, disposant aujourd'hui de bien plus d'atouts qu'il y a quatre ans, laisse se reformer cette alliance ou même se rétablir une entente qu'il a lui-même sapée.

Israël se forge déjà, dit-on à Beyrouth, un nouveau prétexte d'intervention à propos de l'introduction par la Syrie dans la Bekaa de missiles anti-aériens Sam-2 sur rampes mobiles, et Sam-6 sur rampes fixes. « *C'est une escalade très dangereuse et une nouvelle rupture du* statu quo *au Liban* », assurent les Israéliens. *Les milieux proches de Damas* rétorquent que c'est Israël qui a bouleversé le *statu quo en* bombardant les unités *syriennes dans* la Bekaa et en y abattant deux hélicoptères, ce qui a rendu nécessaire le déploiement des Sam pour protéger ses troupes, la Syrie se considérant dégagée des limitations tacitement convenues à ce sujet avec Israël en 1976. Des journalistes et attachés militaires sont à l'affût de la prochaine confrontation israélo-syrienne dans le ciel de la Bekaa, et certains se sont installés dans la région, « *à toutes fins utiles* ». Les Libanais, quant à eux, espèrent que ce sera un déplacement pour rien.

LUCIEN GEORGE.

● *Suspension provisoire des relations postales entre la France et le Liban.* — L'administration française se trouve actuellement dans l'impossibilité d'acheminer le courrier destiné au Liban et est contrainte d'en suspendre provisoirement l'admission.

En conséquence, les bureaux *de poste n'accepteront plus*, jusqu'à nouvel avis, les objets de correspondance de toute nature et les colis postaux à acheminer à destination de ce pays.

AU COURS DE SON SÉJOUR A MOSCOU

Le colonel Kadhafi paraît s'être rallié à certaines des thèses soviétiques

De notre correspondant

Moscou. — Le communiqué *commun publié* le mercredi 29 avril, à l'issue de la visite officielle de deux jours que le *colonel Kadhafi* a *accomplie* à Moscou, traduit un large accord entre la Libye et l'U.R.S.S. Il laisse *cependant subsister* quelques zones d'ombre, dont la principale concerne la proposition soviétique *de conférence* internationale sur le conflit du Proche-Orient.

Le terme de « *franchise* » employé dans le compte rendu des premiers pourparlers, a été remplacé par celui, plus faible, de « *compréhension mutuelle* », et il est vrai que les deux parties se sont fait des concessions au moins verbales. C'est ainsi que le colonel Kadhafi a accepté que le communiqué mentionne un « *retrait total des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés en 1967* » (c'est nous qui soulignons), alors que jusqu'à maintenant la Libye s'en tenait à une formule plus générale qui impliquait la disparition de l'Etat d'Israël.

Dans son discours au Kremlin, *le dirigeant libyen avait demandé* aux Soviétiques des informations complémentaires sur trois points : la *proposition de conférence* internationale, l'Afghanistan et le golfe Persique. Sur les deux derniers *sujets*, il *semble* avoir obtenu satisfaction puisque le communiqué commun reprend mot pour mot les thèses de Moscou. « *L'U.R.S.S. et la Libye réaffirment leur solidarité avec la République démocratique d'Afghanistan* », déclare le texte, alors que le colonel Kadhafi s'était interrogé publiquement sur l'« *indépendance* » et la « *neutralité* » de ce pays. Pour autant qu'on le sache, il était d'ailleurs très mécontent que *la Pravda* ait supprimé ce dernier terme du texte de son discours.

A propos du golfe Persique, les deux parties se prononcent « *pour la création d'une situation de stabilité et de calme sur la base des garanties des droits souverains des pays riverains et de la sécurité des communications maritimes et autres le reliant au reste du monde* ».

Mais le communiqué ne fait aucune allusion à la réunion d'une conférence internationale sur le conflit israélo-arabe. Il *indique simplement d'une manière* très générale que, « *avec les autres Etats concernés, l'U.R.S.S. et la Libye feront tout leur possible en vue de parvenir à une solution globale au Proche-Orient, sur la base du retrait total des troupes israéliennes de tous les territoires arabes occupés en 1967 et pour faire valoir les droits nationaux souverains du peuple arabe de Palestine à l'autodétermination, y compris à la création d'un Etat indépendant* ».

Le texte du communiqué reprend le ton militant du discours de M. Brejnev au Kremlin lors de la réception offerte à la délégation libyenne. Il critique durement les Etats-Unis et les autres puissances impérialistes, condamne les actes de « *terreur* » des Israéliens contre les Palestiniens et leurs dirigeants et affirme le soutien des deux pays aux luttes de libération nationale. L'U.R.S.S. et la Libye demandent « *un règlement politique rapide* » du conflit entre l'Irak et l'Iran et elles se prononcent, d'autre part, pour le maintien « *de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale* » du *Liban*, tout en s'opposant « *aux tentatives d'internationalisation de la crise libanaise dans la mesure où celles-ci contredisent les intérêts des peuples arabes et la cause de la paix au Proche-Orient* ».

En ce qui concerne l'Afrique, l'U.R.S.S. réaffirme son soutien à l'intervention libyenne au Tchad et sa condamnation implicite de la politique française. *Le communiqué affirme en effet :* « *Les parties constatent la normalisation de la situation au Tchad et relèvent le rôle positif de l'assistance libyenne accordée à ce pays à la demande de son gouvernement légal en vue de rétablir la paix.* » Elle estime qu'un terme doit être mis « *aux menées des forces impérialistes réactionnaires au Tchad et autour* ».

A propos du Sahara occidental, l'U.R.S.S. et la Libye demandent un règlement « *conforme aux décisions de l'ONU, y compris l'octroi au peuple sahraoui du droit à l'autodétermination* », ce qui traduit un infléchissement de la position soviétique traditionnelle en faveur des thèses sahraouies.

La visite de M. Kadhafi a encore permis un renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines économique, technique et culturel, mais il n'a pas été publiquement question de la coopération militaire entre les deux pays.

DANIEL VERNET.

PROCHE-ORIENT

L'Arabie Saoudite : paradis ou poudrière ?

III. – Parias et privilégiés

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Le développement débridé de l'Arabie Saoudite, dû essentiellement à une surproduction pétrolière qui ne se justifie guère du point de vue économique, contribue à la propérité du monde industriel mais pose de redoutables problèmes sociaux et politiques au régime wahabite. (« Le Monde » des 29 et 30 avril.)

Ryad. — « *La société des entrepreneurs réunis annonce la fuite de ses ouvriers de nationalité pakistanaise dont les noms suivent (...). Elle met en garde quiconque s'aviserait de leur fournir le gîte, le couvert ou un emploi. Tout renseignement concernant ces fugitifs devront être communiqués sans tarder au poste de police le plus proche ou à notre entreprise, dont les coordonnées sont fournies ci-dessous (...).* » Le texte de cet encart publicitaire, relevé dans un quotidien de Ryad, n'est pas insolite. Des avis analogues, qui paraissent couramment dans la presse, sont conformes à la législation du travail concernant les travailleurs immigrés, dont celle qui a été promulguée en 1969, un an après l'abolition de l'esclavage dans le royaume.

L'ouvrier engagé dans son pays d'origine, sous contrat d'un ou deux ans renouvelable par tacite reconduction, est tenu, en effet, à quitter le pays dès la perte de son emploi, quelles qu'en soient les raisons ; il ne bénéficierait plus, en effet, de la « caution » *(kafala)* de son patron, qui avait « garanti » auprès des autorités son « *honorabilité* » et ses « *bonnes mœurs* ». S'il est congédié pour « *faute grave* », avant l'expiration de son contrat et de sa carte de séjour, il ne peut se faire embaucher ailleurs. Il en va de même s'il quitte avant terme son poste de son propre gré, mais il n'aura pas droit, non plus, aux indemnités réglementaires et à son billet de retour.

D'où la « fuite » et la recherche d'un emploi clandestin. Le travailleur, à qui l'on avait fait miroiter un salaire attrayant, découvre à son arrivée en Arabie Saoudite que ses émoluments ne sont pas en rapport avec le coût de la vie, estimé être « *le plus élevé dans le monde* » par l'administration des Nations unies en 1979. Il se rend compte, mais trop tard, que le traitement n'est pas indexé et qu'il ne peut être modifié en cours de contrat que selon le bon vouloir du patron. Le salaire moyen, qui se détermine librement, oscille autour de 1 000 francs par mois, alors que l'Etat évalue officiellement, pour ses propres citoyens, le minimum vital à 3 000 francs (pour une famille de cinq personnes).

Il est vrai, cependant, que les Saoudiens ont droit à des appointements de faveur, que les immigrés d'origine arabe sont nettement mieux rétribués que les Asiatiques, que les Turcs le sont davantage que les Coréens ou les Thaïlandais, que les cadres américains ou européens — classés à part, comme il se doit — prélèvent les traitements les plus élevés, allant jusqu'au double de ce qu'ils auraient pu prétendre dans leurs patries respectives. Il est vrai encore que les immigrés, quelle que soit leur nationalité, bénéficient de la plupart des avantages sociaux, comme la gratuité des soins médicaux, octroyés aux citoyens du royaume.

Ils n'ont pas droit, en revanche, à des logements à loyer modéré, réservés aux Saoudiens. On ne peut dire que ces derniers soient comblés, malgré la construction de 40 000 habitations au cours du deuxième plan quinquennal (1975-1980), puisque la moitié de la population vit encore dans des conditions jugées insalubres, que le troisième plan prévoit l'adduction d'eau potable, l'électrification et le tout-à-l'égout, pour desservir des dizaines de milliers de maisons situées tant dans les campagnes que dans des grandes villes comme La Mecque, Djeddah et Ryad. L'ouvrier étranger, lui, n'a rien à espérer. Il est parqué par son employeur dans un dortoir ou une chambre qu'il doit partager avec plusieurs de ses compatriotes. Certes, il est « libre » de louer un local particulier, mais les loyers ont décuplé depuis le boom pétrolier, et on ne trouve pas de logement décent à moins de 3 000 francs par mois.

Nombre d'expatriés songent à quitter le pays peu après leur arrivée, tant les conditions de vie leur paraissent déprimantes. Privés de leur familles — qui ne *sont pas autorisées* à les accompagner, — ne parlant pas, pour beaucoup, la langue du pays, n'ayant aucun moyen de se distraire, en raison des interdits de l'islam *puritain en vigueur*, ils ne disposent pas non plus de loisirs. En effet, la plupart d'entre eux sont astreints, comme nous avons pu le constater, à *une semaine de travail* de soixante ou de soixante-douze heures, et non de quarante-huit heures comme le veut la législation. Des chefs d'entreprise contournent la loi en payant les heures supplémentaires ou, le plus souvent, en prétendant qu'une « *prime* » à cet effet a été incorporée au salaire fixé initialement dans le contrat.

La peur de la « subversion »

Il n'est pas question de protester. Le contestataire risque de se faire *expulser du pays* à la demande de l'employeur. Les « menées subversives » sont sévèrement sanctionnées par les articles 189 à 191 de la législation ouvrière. *Les syndicats étant* interdits, toute réunion illicite entraîne pour les contrevenants une peine de prison de six mois à deux ans. L'incitation au débrayage est *punie par un à trois* ans de détention. Le gréviste pourrait être incarcéré pour une durée allant jusqu'à six ans. Quand la contestation revêt un caractère *massif*, les autorités préfèrent la méthode expéditive d'une déportation collective des « coupables ». Ainsi, récemment, plusieurs centaines de Coréens *travaillant sur un chantier* proche de Dharan ont-ils été chargés sur des avions en partance pour Séoul quarante-huit heures à peine après avoir débrayé, à *l'appui* de leurs revendications.

Paradoxalement, la politique du gouvernement à l'égard de la main-d'œuvre étrangère n'est pas du goût de tous les chefs d'entreprise. « *Quand un conflit éclate dans l'une de mes usines*, nous dit l'un d'eux, *je tente de le régler à l'amiable avant que les autorités n'en prennent connaissance ; autrement, ce seraient mes affaires qui en pâtiraient.* » Il est, en effet, onéreux, et de plus en plus difficile depuis peu, d'importer de la main-d'œuvre, que le gouvernement, inquiet, est déterminé à restreindre pendant la durée du plan quinquennal en cours. La proportion des étrangers (2,5 millions sur 7 millions environ) est telle, estiment les responsables, qu'elle risque de « *porter atteinte à la cohésion et aux valeurs de la société islamique* » et, partant, à la stabilité du régime ; elle est telle encore que les Saoudiens sont désormais minoritaires dans les principales villes du Hedjaz (La Mecque, Médine, Djeddah), dans celles de la province orientale (Dharan, Damman, Khobar) et même dans la capitale, Ryad.

Malgré diverses mesures prises par le gouvernement — mécanisation à outrance, extension de l'informatique, entre autres, — nombre d'hommes d'affaires et technocrates soutiennent, en privé, que la tendance leur paraît irréversible. Les besoins en main-d'œuvre de grands projets en cours de réalisation iront grandissant, doubleront parfois, dans les toutes prochaines années, comme en témoignent les estimations effectuées par les responsables de l'Aramco et des complexes *industriels de Jubail et de Yanbu*. Il est d'ores et déjà acquis que, simultanément, le taux de Saoudiens dans la population active décroîtra dans les secteurs productifs (actuellement de 5 % dans l'industrie).

La difficulté d'adaptation à la technologie de pointe d'une population naguère nomade, l'attrait du gain facile dans un pays où l'argent coule à flots, contribuent à détourner la plupart des jeunes Saoudiens vers des activités plus lucratives ou moins épuisantes que le travail manuel, comme le fonctionnariat, le commerce et les trafics de tous acabits. En *tout cas*, la *formation* d'ouvriers spécialisés et de cadres en nombre suffisants exigerait plusieurs décennies, de l'aveu des responsables. Le dilemme est dès *lors de taille* : *faut-il donner* un coup d'arrêt au développement débridé engendré par la surproduction pétrolière ou, au contraire, « *livrer le pays aux étrangers* » ?

« *Faux dilemme !* », s'exclame un homme d'affaires appartenant à la cinquantaine de familles qui dominent le secteur privé, largement bénéficiaires des retombées du boom pétrolier. « *On n'arrête pas le progrès* », ajoute-t-il. Pour lui, le problème serait aisément résolu si, d'une part, le régime libérait les femmes « *des chaînes de traditions désuètes* » pour les faire entrer dans la population active (elles ne représentent actuellement que 6 % de celle-ci) et si, d'autre part, des « *mesures audacieuses* » étaient prises pour intégrer les étrangers à la société saoudienne.

Propos révolutionnaires

« *Nous ne pouvons pas fonder une économie stable avec des travailleurs en situation de transit, qui séjournent chez nous un, deux ou cinq ans avec le seul objectif de se constituer un pécule*, explique-t-il, *il faut les motiver, les sécuriser, leur délivrer des cartes de séjour permanentes, les autoriser à acquérir des biens immobiliers, leur logement, par exemple, leur permettre éventuellement de constituer des syndicats, régulateurs des rapports ouvriers-patrons, et surtout ne pas avoir peur de les naturaliser, bien entendu sur une base sélective. Bref, il faut les lier matériellement et psychologiquement aux intérêts de l'entreprise et du pays d'accueil. L'Amérique n'a-t-elle pas grandi et prospéré grâce à un brassage de populations immigrées ?* »

Propos révolutionnaires ici, qui trouvent de larges échos dans le monde des affaires, ainsi que parmi les technocrates formés à l'étranger, mais qui n'ont rien de vraiment subversif. La contestation vise davantage une politique jugée irréaliste qu'un régime ayant créé un paradis pour possédants.

Menant un train de vie plus ostentatoire que les milliardaires du Texas, propriétaires de résidences aux allures de palais, de villas, de châteaux et de yachts à travers l'Europe et les Etats-Unis, où ils séjournent plus souvent que dans leur propre pays, les familles Pharaon, Juffali, Rajab, Silsilah, Binladen, Olayan, Binzager, ou celle encore d'Abdallah ben Feyçal (fils aîné du *précédent souverain*), *ont amassé* des fortunes, pour la plupart en l'espace d'une vingtaine d'années, grâce essentiellement au parrainage de l'Etat ou — ce qui revient au même — de puissants membres de la famille royale, auxquels elles sont étroitement associées en leur servant parfois de prête-noms.

L'Etat, donc, les comble de fabuleux contrats, de capitaux d'investissements sous forme de *prêts à long terme sans intérêt* ; dote leurs entreprises d'infrastructures à titre virtuellement gracieux ; les exempte de droits de douane qui sont, en revanche, prélevés sur des produits concurrentiels aux leurs. Les prix et les profits sont libres de toute restriction. Les investisseurs saoudiens ne payent, en outre, ni taxe *ni impôt sur le revenu*. Si, malgré tout, l'une de leurs entreprises est en difficulté, l'Etat la rachète à un prix royal ou comble le déficit, comme c'est le cas actuellement *pour une société privée détenant* la concession de l'électricité dans la province occidentale. Au total, pour 60 % les activités du secteur privé, estime-t-on, sont directement *alimentées par des fonds* publics.

« *En comparaison avec notre capitalisme, celui des Etats-Unis fait figure de système communiste* », nous disait, avec un humour teinté d'amertume, un *journaliste saoudien. Contrairement* à la bourgeoisie européenne du dix-neuvième siècle, faisait-il remarquer, celle d'Arabie Saoudite contribue peu au développement *du pays. En effet, le secteur privé* compte pour 5,5 % seulement du produit intérieur brut (P.I.B.). Si, d'autre part, les deux tiers des réserves internationales de l'Etat *(environ 100 milliards de dollars)* sont libellées en dollars, les transferts de capitaux privés à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis, s'effectuent au rythme de 10 à 15 *milliards de dollars* l'an. Liquidités trop abondantes, débouchés insuffisants, possibilités de placements plus avantageux à l'étranger, notamment dans l'or et les diverses *monnaies, entre* autres, incitent le capital saoudite à l'émigration.

Commission ou corruption ?

L'économie saoudite, en soi, est largement *dépendante de l'étranger* et, d'une certaine manière, parasitaire. Le boom pétrolier a suscité une spéculation foncière effrénée engendrant d'immenses fortunes : la valeur des terrains a été multipliée par trois cents, parfois par cinq cents depuis 1974, au plus grand bénéfice de princes ou de roturiers qui, pour une raison ou une autre, avaient reçu gracieusement ou à vil prix des terres appartenant au domaine *public. En revanche, les 44 300 lots* dont le IIe Plan quinquennal (1975-1980) avait prévu la cession aux familles de condition modeste n'ont pas été attribués à ce *jour (1)*.

Par ailleurs, le rôle du capital privé dans les secteurs *productifs* de l'économie est marginal dans la mesure où il sert seulement de relais aux sociétés occidentales. Les Saoudiens sont représentants de grandes marques, importateurs, distributeurs, commerçants, entrepreneurs, rarement producteurs. *Quand ils montent* des usines de transformation ou d'assemblage, celles-ci sont le plus souvent édifiées, approvisionnées, gérées par les sociétés étrangères *avec lesquelles ils se sont associés* dans des « joint-ventures ».

La moins contraignante des activités lucratives dans le royaume est sans conteste celle du « sponsor » (littéralement, le parrain) auquel toute firme étrangère doit obligatoirement avoir recours pour traiter avec l'administration. Le « *sponsor* », dont le principal mérite est d'être de nationalité saoudienne, prélève jusqu'à 5 % du contrat conclu, ce qui n'est pas rien *quand on songe aux dizaines de* milliards de dollars avec lesquels jongle le gouvernement de Ryad.

Où se situe la frontière qui *sépare la commission du pot-de-vin*, le gain justifié de la corruption ? La question a, certes, quelque chose de dérisoire dans le contexte économico-financier de l'Arabie Saoudite. Elle *ne* suscite d'ailleurs, dans les milieux officiels, que cinglante ironie sur la moralité du monde des affaires... en Occident. Il n'en reste pas moins que les Saoudiens sont de plus en plus nombreux à relever le décalage existant entre le puritanisme *islamique qu'affiche* le royaume wahabite et le comportement de certains de ses dirigeants.

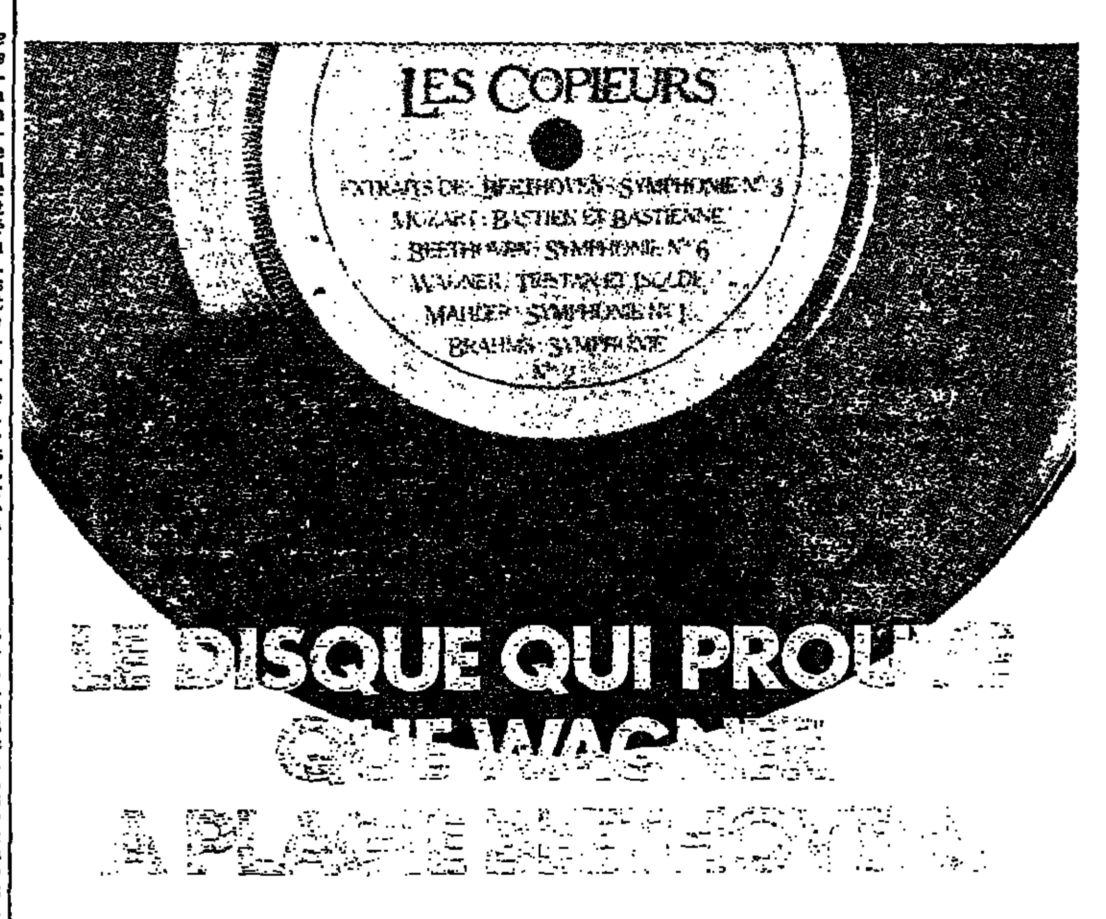
Ils n'apprécient guère le fait, entre autres, que de hautes personnalités estiment normal, sinon avouable, de prélever une prime sur la part du brut commercialisé par l'Etat, comblant ainsi la différence entre le prix pratiqué officiellement par Ryad et celui plus élevé de l'OPEP : qu'un fils de prince de haut rang exige une « commission » de 500 millions de dollars pour favoriser la conclusion d'un contrat d'équipement entre le gouvernement et une société étrangère ; qu'un budget confidentiel sert à verser plusieurs centaines de millions de dollars, en dotations annuelles, à quelque dix-sept mille princes et membres de la famille royale.

Les libéralités des uns, les prodigalités des autres — que l'on évoque de bouche à oreille, — viennent alimenter les frustrations suscitées par les disparités sociales. Le mélange pourrait se révéler, à terme, explosif. C'est du moins ce que craignent les partisans éclairés de la monarchie, y compris au sein de la famille royale.

Prochain article :

SECOUSSES TELLURIQUES

(1) Le ministère de la planification espère néanmoins distribuer 14 800 de ces lots au cours du Troisième Plan (1980-1985).





هكذا من الاصل

politique

La campagne de M. Giscard d'Estaing

A BOURGES : appel appuyé aux gaullistes pour faire face à la « voie marxiste »

M. Giscard d'Estaing a présidé, mercredi 29 avril, à Bourges, un « dîner républicain » d'environ deux mille couverts. A cette occasion, le chef de l'Etat a annoncé qu'il accepte « tout face-à-face », « à la française » et « à la date proposée » avec le candidat socialiste. M. Mitterrand a d'ailleurs été au centre des conversations de ce banquet puisque, avant l'intervention du chef de l'Etat, plusieurs convives ont insisté sur les risques que ferait courir au pays une victoire du candidat de la gauche.

M. Papon a résumé le sentiment général en indiquant qu'une telle hypothèse conduirait à « une collectivisation brutale ou rampante » qui ferait de la France « la Pologne de l'Occident ». M. Giscard d'Estaing a rendu hommage à l'analyse de son ministre du budget et, laissant entendre que celui-ci avait encore un avenir gouvernemental, a précisé que M. Papon proposera aux députés une réforme de la taxe professionnelle.

Pour ce qui concerne M. Mitterrand, M. Giscard d'Estaing a légèrement modifié le ton critique employé par les orateurs précédents, préférant parler de « socialisme rampant ». Le succès de M. Mitterrand, a-t-il expliqué, entraînerait la France sur la « voie marxiste », vers le « désordre politique », le « gâchis économique et social », la « pagaille » et « l'abaissement de l'autorité de la France sur la scène internationale ».

Cette vision moderne de l'Apocalypse constituait la première partie du message que le chef de l'Etat souhaitait adresser aux Berrichons. La seconde était destinée aux gaullistes. En présence de tous les parlementaires de la majorité du département, et notamment de MM. Moulle (appar. R.P.R.), Boinvilliers (R.P.R.), Dubreuil (appar. R.P.R.), députés, ainsi que de MM. Xavier Denian, député (appar. R.P.R.) du Loiret, et Mourot, secrétaire d'Etat à la justice (R.P.R.), M. Giscard d'Estaing a largement insisté sur l'importance historique de la « famille gaulliste », qui a toujours servi la France, « dans la guerre comme dans la paix ». Evoquant l'héritage institutionnel du général de Gaulle, il a estimé que celui-ci ne pourrait être assuré que... par lui. Les choses ainsi clarifiées, le chef de l'Etat a souhaité que l'on « ne s'occupe plus » du premier tour et que cessent la « division et la rancune ».

LAURENT ZECCHINI.

Bourges. — Devant environ deux mille personnes, rassemblées sous un chapiteau pour un « dîner républicain », M. Jean-François Deniau, président du conseil général du Cher, critique vivement la campagne de M. Mitterrand et met en garde l'assistance contre les risques d'une victoire du candidat socialiste, en indiquant notamment : « Non au désordre, à la confusion et à la faillite ! »

De notre envoyé spécial

Après l'intervention de M. Genton, sénateur centriste du Cher, M. Jean Boinvilliers, député R.P.R. de ce département, indique que s'il a soutenu M. Debré au premier tour, c'est parce que l'ancien premier ministre lui paraissait être « le meilleur d'entre nous ». Indifférent aux huées et aux sifflements qui saluent cette assertion, M. Boinvilliers ajoute : « Je m'adresse à mes amis gaullistes pour leur dire que maintenant il n'y a plus de préférence ou de sympathie, il y a l'essentiel. » M. Mitterrand, assure-t-il est l'homme « le plus éloigné de la pensée du général de Gaulle. Quand on est contre l'un, conclut-il, on doit être sans hésitation pour l'autre ; et pas entre les deux. Le vote blanc, c'est mettre dans l'urne un demi-bulletin pour l'adversaire. »

M. Papon, ministre du budget, observe ensuite que « la déclaration de M. Jacques Chirac écarte toute espèce d'équivoque et d'ambiguïté » et, rappelant comment M. Mitterrand « a traité jadis le général de Gaulle », il affirme que la victoire du candidat socialiste « conduirait à une collectivisation brutale ou rampante qui ferait de nous la Pologne de l'Occident ».

M. Giscard d'Estaing rappelle que le premier tour l'a placé « en tête de tous les candidats, malgré l'usure bien connue du pouvoir et malgré l'ouragan des critiques ».

Après avoir évoqué l'organisation du face-à-face avec M. Mitterrand, le chef de l'Etat déclare que l'élection du « candidat de l'opposition » entraînerait trois conséquences pour les Français :

1) « La dissolution de l'Assemblée nationale entraînant, au mois de juillet, de nouvelles élections. Pendant sept ans, assure-t-il, j'ai évité toute dissolution et toute crise politique. Vous auriez une dissolution et une crise politique dans le premier mois du septennat. Or, la France ne peut pas attendre d'être gouvernée. »

2) « Le gâchis économique et social. Tous les efforts courageux des Français seraient ruinés en quelques mois. Les promesses électorales qui vous ont été faites, et confirmées, entraîneront automatiquement l'augmentation des charges sociales et des impôts, c'est-à-dire le contraire de ce que les Français réclament. Et je pose une question simple : « Devant » ces désordres de toute nature, » qui investira ? Qui embauchera ? » La France redeviendra, avant la fin de 1981, l'homme malade de l'Europe. Je vous en fait l'annonce avec certitude (...) Certains s'imaginent qu'ils pourront profiter de cette pagaille. Qu'ils perdent cette illusion ! On peut profiter un instant de la pagaille en période d'abondance, mais il n'y a pas de miettes qu'on puisse arracher en période de crise ! »

3) « L'abaissement de l'autorité de la France sur la scène internationale. Un président élu grâce aux voix communistes ne peut avoir aucune autorité, ni en Europe où il serait le seul dans son cas, ni vis-à-vis des Etats-Unis, dont vous connaissez désormais la politique, ni vis-à-vis de l'Union soviétique. La France rentrera dans le rang des pays en déclin. »

***

Le chef de l'Etat déclare ensuite : « L'héritage institutionnel du général de Gaulle, qui a donné à la France stabilité et autorité, ne peut être assuré que par moi, et non par son adversaire du premier tour, qui dissoudra la majorité que vous avez pourtant librement élue en 1978. » M. Giscard d'Estaing affirme qu'il est « un libéral, une variété unique, rare, une espèce en voie de disparition, un libéral qui respecte la liberté des autres », et assure : « Je ne reprocherai jamais à quiconque sa fidélité, et même, au fond de moi-même, je l'en féliciterai. Il faut oublier nos défauts nationaux et cesser de donner la préférence à la division et à la rancune. Ne nous occupons plus du premier tour », ajoute-t-il. « La famille gaulliste, poursuit le citoyen-candidat, est l'un des grands courants permanents de la politique de la France. Elle a toujours servi la France dans la guerre comme dans la paix. C'est pourquoi nous devons gagner tous ensemble et conduire ensuite la politique que la France appelle. »

S'adressant à ceux qui refusent « la voie marxiste », le président de la République déclare : « A ceux qui viennent vous dire : plus d'Etat ! Je réponds : moins d'Etat ! (...) On ne peut pas lutter contre le socialisme rampant en votant pour le socialisme ouvert. » M. Giscard d'Estaing indique qu'il proposera « une série d'allègements des charges héritées du passé, permettant de remettre les compteurs à zéro dans un certain nombre de domaines », puis, évoquant la situation politique de la ville de Bourges (municipalité d'union de la gauche dirigée par un maire communiste), il lance : « Epargnez à la France le sort de Bourges. Il faut garder la France pour reconquérir Bourges ! » En conclusion, le chef de l'Etat indique que son « slogan pour le deuxième tour » sera « à une France rassemblée, rien d'impossible ! »

Mme Saunier-Seïté et M. Beullac en campagne

LE « BON CHOIX » OU LE « GOULAG »

Recommander aux enseignants de faire « le bon choix pour la France » tel était le but que recherchaient les cercles universitaires en invitant près de cinq cents enseignants — dont une majorité du supérieur, — chercheurs et quelques recteurs à écouter, mercredi 29 avril au Palais des congrès de la porte Maillot, à Paris, les ministres de l'éducation et des universités.

Mme Alice Saunier-Seïté et M. Christian Beullac ont donc, succinctement pour la première, plus longuement pour le second, présenté le bilan de leur action ministérielle. L'un a parlé de la rénovation de l'école primaire et de la nouvelle formation des instituteurs, l'autre de la restauration de la responsabilité scientifique dans les conseils d'université par la modification de la loi d'orientation. Mais ces bilans du septennat n'ont pas semblé passionner l'auditoire des Cercles universitaires dont les adhérents « se reconnaissent dans l'action de la V[e] République ». En revanche, les attaques contre M. François Mitterrand et la gauche en général ont permis à à l'assistance de manifester ses convictions par des applaudissements bruyants.

Certes, les styles et le vocabulaire assez différents des deux ministres n'ont pas provoqué les mêmes réactions. A l'applaudimètre, c'est Mme Saunier-Seïté qui l'a emporté. Mais comment M. Beullac pouvait-il espérer séduire l'auditoire en expliquant qu'il « ne prédit pas l'apocalypse » si M. Mitterrand est élu et en ne prétendant pas « que nous soyons menacés dès demain du goulag » ? Le ministre de l'éducation n'a obtenu le soutien de la salle que vers la fin de son intervention, lorsqu'il a attaqué les « syndicats inféodés au parti socialiste et au parti communiste », qui prennent position dans la campagne électorale et « dénigrent systématiquement » ce que la France fait pour son école.

Mme Saunier-Seïté, plus directe, comme à son habitude, a su répondre aux attentes du public. Pour elle les choses sont claires. Du vote du 10 mai « dépend que notre pays soit une grande puissance de sciences et de libertés ou un pays plongeant dans la décadence du désordre et de la démagogie pour passer promptement de l'autre côté du rideau de fer ». Le ministre des universités avait prévenu au début de son intervention qu'elle n'était « pas venue faire un discours philosophique ». Elle a donc choisi des mots simples et des images caricaturales pour expliquer comment elle avait su « dégonfler les troupes et les prétentions du syndicat communiste » et libérer l'Université qui « étouffait encore sous l'empire de l'utopie de 1848, déterrée par Sartre à la libération, exhibée dans ses haillons en 1968 ». Mme Saunier-Seïté ne peut pas imaginer l'entrée du candidat socialiste à l'Elysée. Elle emporte l'adhésion de l'auditoire en dénonçant « le rescapé de la francisque, le fossoyeur de l'U.D.S.R., un parti fondé par des résistants libéraux, le bradeur de la S.F.I.O..., l'éternel candidat..., le vieux cabotin fatigué brandissant sa rose fanée pour cacher ses rides d'Auguste ».

Heureusement, il y a le bon choix pour la France qui peut éviter « au pays la misère » et « aux savants le goulag... » Un choix que M. Michel Prigent, président des Cercles universitaires a souhaité dans l'unité d'une majorité retrouvée. Seul orateur à se livrer à une analyse politique, M. Prigent a critiqué le projet socialiste et dénoncé « un système qui vise la nationalisation de l'enseignement ». Mais il a su rester optimiste en affirmant que M. Mitterrand, deuxième le 26 avril, « sera évidemment second le 10 mai ». Un raisonnement qui a ravi l'auditoire.

SERGE BOLLOCH.

LE P.S. : M. Charbonnel choisit une nouvelle fois son camp.

(De notre correspondant.)

Limoges. — A la suite de la prise de position de M. Jean Charbonnel en faveur de M. Giscard d'Estaing, la section locale du P.S. a fait savoir, mercredi 29 avril, que « cette attitude du maire de Brive n'étonne pas les socialistes qui avaient toujours dénoncé son double langage à l'époque où il feignait de se rapprocher de la gauche ».

Elle ajoute : « La veille d'une consultation décisive pour l'avenir de la France, M. Charbonnel choisit une nouvelle fois son camp. Sa prise de position ne risque pas d'influencer les Brivistes si on en juge par les 342 voix sur 27 558 suffrages exprimés qu'a obtenues le candidat qu'il soutenait, à savoir M. Michel Debré. »

La campagne de M. Mitterrand

Le commerce, l'artisanat et les P.M.E. « n'ont rien à attendre du candidat sortant »

M. François Mitterrand a visité, mercredi 29 avril, près de la place de la République, une petite entreprise de maroquinerie avant d'énoncer les douze mesures en faveur du commerce, de l'artisanat et des P.M.E. qu'il compte prendre s'il est élu.

M. Mitterrand a pris un bref bain de foule rue Notre-Dame-de-Nazareth, près de la place de la République, à Paris. Accueilli par une foule bon enfant aux cris de « François au pouvoir ! », le candidat socialiste a visité l'atelier de maroquinerie « Elzévir ». « Avant Giscard, j'employais une cinquantaine de personnes ; maintenant une vingtaine », a déclaré le patron de cet atelier, avant de dénoncer la concurrence des immigrés asiatiques, embauchés, selon lui, sans être déclarés et sans charges sociales.

Puis M. Mitterrand s'est rendu dans une brasserie de la place de la République pour y exposer les mesures qu'il préconise, pour le commerce, l'artisanat et les P.M.E., à savoir :

— Desserrement du système fiscal qui frappe les artisans, les commerçants et les petites entreprises industrielles et, en premier lieu, réforme de la taxe professionnelle de façon à ne plus pénaliser la main-d'œuvre et l'investissement.

— Aménagement de l'assiette des cotisations sociales qui tiendra compte de tous les éléments de la valeur ajoutée afin de favoriser l'embauche.

— Diminution du taux de la T.V.A. sur les activités d'entretien et de réparation. Réduction du délai de récupération de la T.V.A. de trois à un mois.

— Généralisation du système du salaire fiscal pour l'exploitant et son conjoint qui bénéficieront de l'abattement de 20 %.

— Reconnaissance du statut professionnel et social du conjoint lorsqu'il participe à l'exploitation.

— Egalité de protection sociale, notamment en matière de maladie et revalorisation des retraites.

— Mise en place d'un code de concurrence loyale face aux grandes surfaces : récupération sur place de la T.V.A., juste définition des ventes à perte et de la notion de prix d'appel à la clientèle.

— Libéralisation du crédit, simplification des procédures et aménagement des taux d'intérêt qui devront être ramenés à 13 % dans les meilleurs délais.

— Réforme du fonds de commerce et des droits de mutation dont le taux passera de 16,60 % à 4,80 % comme pour les cessions de parts sociales.

— Espaces réservés au petit commerce et à l'artisanat dans le centre des villes et des quartiers en rénovation.

— Mise en place d'un plan de sauvetage du commerce de zones rurales.

— Développement de la formation professionnelle initiale et permanente. Après avoir affirmé que, dans ce domaine, le président sortant n'a pas tenu ses « promesses », M. Mitterrand a conclu : « Le petit commerce, l'artisanat et les P.M.E., s'ils veulent bien m'entendre, ont tout à gagner au changement. Il en va de même des P.M.I. qui refusent le monopole du C.N.P.F. » M. Mitterrand s'est engagé à assurer la « représentation, ès qualités » des P.M.I. dans tous les organismes de concertation. Il a ensuite souligné que « le septennat finissant est marqué par le recul de la liberté d'entreprendre ». Celle-ci, a-t-il indiqué, « est devenue la liberté d'absorber ou de faire disparaître les petites entreprises ; les P.M.I. et les P.M.E. doivent en retenir la leçon : elles n'ont rien à attendre du candidat sortant ».

● *M. François Mitterrand* a rappelé son opposition au démarrage de nouveaux chantiers nucléaires avant l'organisation d'un référendum à ce sujet.

Dans une lettre au comité contre l'implantation d'une seconde centrale nucléaire à Chooz (Ardennes), le candidat socialiste ajoute que, « dans le cas d'un site frontalier comme à Chooz, les populations frontalières doivent être associées à ce choix », et qu'il est favorable à la création « d'agences nationales et régionales d'information nucléaire ».

● *M. Lionel Jospin* a déclaré, mercredi 29 avril, que « le P.C. et la C.G.T. ont apprécié à sa juste valeur le camouflet infligé au premier tour à Valéry Giscard d'Estaing et ont fait le bon choix ».

Parlant à Creil (Oise), le premier secrétaire du P.S. a appelé « à refuser l'argument de la peur et le chantage au chaos, alors que Valéry Giscard d'Estaing nous annonce le désordre des deux millions et demi de chômeurs en 1983, et, tout de suite, le chaos du démantèlement de notre économie ». M. Jospin s'est réjoui du rassemblement des principaux syndicats derrière le candidat socialiste.

● *La Victoire*, journal de quatre pages grand format, est diffusé gratuitement par le P.S. depuis le 29 avril. Plusieurs millions d'exemplaires seront distribués par les militants socialistes.

Il contient, en première page, un appel de M. François Mitterrand. Une des pages centrales a pour titre « Adieu Giscard », la page en vis-à-vis présente la politique du candidat socialiste sous le titre « Voici Mitterrand », avec des articles de MM. Michel Rocard et Jacques Delors.

La dernière page « Pour nous c'est Mitterrand » présente des textes et des photos de nombreuses personnalités du monde des arts, de la culture et des sciences qui soutiennent M. François Mitterrand.

M. MAUROY : que le 1er mai soit le jour de la « prudence républicaine ».

M. Pierre Mauroy, porte-parole de M. Mitterrand, a estimé, jeudi 30 avril, que les soutiens en faveur de M. Giscard d'Estaing « se prononcent du bout des lèvres », ajoutant : « Jamais aucun président de la cinquième République ne s'est trouvé dans une telle situation d'isolement. La droite est désormais disloquée. »

M. Mauroy a ironisé en notant que « l'indice des prix n'accorde pas son soutien à la campagne du président sortant » et a ajouté que M. Mitterrand « est en train de rassembler alors que M. Giscard d'Estaing, par le ton qu'il emploie et par ses méthodes, ne peut que diviser. »

Evoquant, d'autre part, les fêtes du 1er mai, M. Mauroy a déclaré : « Nous savons que le gouvernement a pris des dispositions à caractère exceptionnel. Nous les connaissons. A la veille du 1er mai, je fais un appel pressant pour que cette journée soit celle de la force tranquille des travailleurs, de la vigilance et de la prudence républicaine ». Précisant son propos, le maire de Lille a indiqué que de nombreuses compagnies de C.R.S. étaient « montées sur Paris » ainsi que des escadrons de gendarmerie. Il a fait état de possibles « provocations », ajoutant : « Si c'est par souci que tout se passe bien, tant mieux ».

M. ROCARD : la victoire est de plus en plus probable

M. Michel Rocard, membre du Conseil politique du candidat socialiste, a affirmé, jeudi 30 avril, que la victoire de M. Mitterrand « est de plus en plus probable ». Aussi longtemps que le parti communiste n'aura pas changé de position sur le problème de l'Afghanistan, a-t-il indiqué, un accord de gouvernement restera « hautement improbable ».

Interrogé sur France-Inter, le maire de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) a souligné que la Constitution ne réclame pas une majorité parlementaire pour que les volontés du chef de l'Etat soient mises en application par un gouvernement. « Il suffit, a-t-il précisé, que les différentes oppositions représentées alors par Giscard d'Estaing, Chirac et Marchais, dans l'hypothèse de l'élection de François Mitterrand, ne votent pas ensemble une motion de censure. »

LE P.S. LANCE UNE CAMPAGNE PAR TÉLÉPHONE

Le fil de la victoire ?

La scène se passe aujourd'hui, demain, un peu plus tard dans mille ou dix mille ou cent mille foyers ? Entre 9 heures et 20 heures. Le téléphone sonne :

« Bonjour, je m'appelle X... et j'habite à tel endroit. J'ai un message pour vous de la part de François Mitterrand. Je souhaiterais vous le lire. Voulez-vous l'écouter ? »

Mettons que l'interlocuteur accepte, d'emblée ou après quelque objection bientôt levée. Parfois, peut-être, qui ne dit mot acquiesce. L'Hermès d'un moment lui lira alors le message du candidat du P.S. :

« Vous avez accepté de me recevoir chez vous et je vous en remercie. J'ai besoin de vous : la France, nous l'aimons, vous et moi, quand elle est juste, quand elle est libre, quand elle est généreuse. Or, depuis sept ans, elle se ruine dans le chômage et le gâchis. Si vous le voulez, ensemble, nous allons sortir notre pays de la crise. Nous allons nous rassembler dans un grand élan national pour l'emploi, pour la jeunesse, pour la liberté, pour la vie. C'est tout simple, il suffit de le vouloir. Le 10 mai, je compte sur vous. François Mitterrand. »

Remerciements. Au revoir. Le tout aura, le plus souvent, duré moins de deux minutes. Gentille formule (« Je respecte votre opinion... Je n'insiste pas »), pour ceux qui refuseront. Formules de « dégagement » pour éviter la noyade dans d'interminables conversations. Réponses-types à des objections éventuelles. Le canevas de toutes les versions concevables de cette saynète de marketing politique existe. Après leur réunion du mardi 28 avril à Paris, les responsables des fédérations, dûment encouragés par ceux du P.S., ont emporté avec eux une partie des cent mille argumentaires (coût : 28 centimes l'unité) qui comportent message, répliques et mode d'emploi.

Militants par téléphone ?

M. Giscard d'Estaing avait fait lourd et centralisé avec l'opération « V.G.E. 81-88 ». L'ambition est ici de faire léger, éclaté. Des fédérations aux sections, puis des sections aux militants qui accepteront de téléphoner, de ces derniers enfin à ceux — autres militants ou simples sympathisants — que leur prosélytisme aura convaincu d'agir semblablement, c'est tout un réseau éphémère qui devrait se créer pour porter la bonne parole.

Les militants par téléphone, cela existe-t-il ? Les promoteurs de cette opération « cent coups de fil pour la victoire », le publicitaire, Jacques Ségala, et un conseil en communication, Jean-Claude Marcus, semblent avoir misé sur l'apparente facilité de l'opération pour ceux que les actes du militantisme traditionnel rebutent ou effraient. Tout le monde n'est pas doué pour afficher, garnir les services d'ordre, encadrer ou peupler les meetings. Mais téléphoner, dans un parti largement implanté dans les classes moyennes, on sait faire. Ceux dont l'enthousiasme est inépuisable sauront aussi quoi faire chez eux quand ils en auront fini au dehors.

Et puis il y a le vertige des chiffres et des « si ». Si dix mille messagers du candidat socialiste obtiennent, en y consacrant une heure quotidienne pendant dix jours, dix communications « utiles » à chaque fois, cela fera un million de messages délivrés. S'ils sont plus nombreux, ou plus efficaces, ou plantés plus longtemps à côté du téléphone, cela fera... peut-être... une part non négligeable des dix millions de foyers équipés du téléphone.

La parole du candidat socialiste, ferme, calme, rassurante et assez générale pour ne guère risquer de heurter, dans tant d'oreilles accueillantes ou neutres et dans l'intimité du chez soi (« personne n'en saura rien ») : une petite révolution dans le marketing politique français encore balbutiant (1). Les chefs charismatiques sont morts, la télé est triste et j'ai lu toutes les professions de foi. Alors, pour élire un président sympathique, on se téléphone ?

MICHEL KAJMAN.

(1) Cette pratique est courante aux Etats-Unis. L'opération « cent coups de fil pour la victoire » a été précédée par des sondages et une exploitation limitée dans quelques communes, avant le premier tour, au cours desquels était utilisé un message préenregistré de M. Mitterrand lui-même. Ici, le militant se trouve gratifié de la noble mission de lire un message d'apparence manuscrite. C'est comme s'il avait reçu directement de son auteur le texte... et il se trouve contraint du même coup de lire plus lentement, en périodes conformes aux lois de la communication par téléphone.

هكذا من الاعمال

هكذا من الاصل

Le face à face télévisé

Les deux candidats n'étaient pas parvenus, jeudi, à un accord

La commission nationale de contrôle de la campagne électorale *a réparti jeudi matin* 30 avril les temps d'antenne des interventions radiotélévisées des candidats pour le second tour. Elle a publié une déclaration dans laquelle elle constatait qu'il n'y avait pas, jeudi, « d'accord entre les deux candidats sur l'organisation d'un débat télévisé ». La commission précisait que, en conséquence, elle avait « *fixé la grille des émissions* sans prévoir ce débat » mais elle précisait qu'elle « se tient prête, *en accord avec le ministère* de la culture et de la communication, et, dans l'hypothèse où les candidats se mettraient d'accord sur ce débat, à modifier le moment venu la grille des émissions ».

Cette prise de *position* de la *commission implique donc* clairement que la négociation pouvait (ou pourrait) se poursuivre au-delà du *jeudi 30 avril. En fait, aucun terme* n'est régulièrement fixé à cette éventuelle négociation si ce n'est la date même du débat.

Au nom du candidat socialiste, Mᵉ Robert Badinter a fait valoir l'argument contraire. Il a déclaré jeudi, en fin de matinée : « Le délai de négociation est expiré. En l'absence d'accord ce débat ne peut avoir lieu. »

La négociation évoquée par le conseiller de M. Mitterrand devait porter sur les treize conditions et leurs corrolaires techniques dont le P.S. avait assorti, mercredi soir 29 avril, sa propre proposition de débat. On trouvera le détail de ces conditions ci-dessous. Leur nombre et leur complexité ont conduit les porte-parole du président sortant à considérer que *M. Mitterrand souhaitait éviter le face à face. Le chef de l'État* avait souligné la veille à Bourges qu'il demeure favorable à une rencontre « comportant une discussion directe » et son service de presse a réaffirmé jeudi en début d'après-midi : « Le face à face reste possible pour le mardi 5 mai pour peu que le candidat du parti socialiste renonce aux ruses et artifices dans lesquels il veut l'enfermer »

La *précision des conditions techniques* posées par le P.S. tendait à démontrer que du côté socialiste on s'employait, sinon à rendre le débat difficile à organiser, du moins à faire en sorte qu'il ait lieu dans des conditions où M. Mitterrand ne puisse se trouver en difficulté. On craint, en effet, au P.S. des consignes de réalisation visant à altérer l'image du candidat socialiste et à privilégier les plans le présentant en situation peu avantageuse. *En outre, on insistait jeudi* à l'état-major de M. Mitterrand sur le fait que celui-ci continuait de souhaiter une rencontre et on soulignait, dans le même temps, le fait que M. Giscard d'Estaing refusait la présence de journalistes.

Les conditions techniques posées par le P.S.

Voici le contenu de « l'annexe technique » *jointe à la lettre de M Badinter à la commission de contrôle :*

1) Le face-à-face se déroulera dans un studio choisi par le réalisateur. Seuls pourront y assister, outre les techniciens nécessaires et les représentants de la commission de contrôle, trente personnes, soit quinze invités pour chaque candidat ;

2) Les candidats seront assis de part et d'autre d'une table, à la distance de 2 mètres l'un de l'autre. Les journalistes et l'arbitre du débat étant assis à une autre table, à distance fixée par le réalisateur et les conseillers ;

3) Pour assurer une durée identique de traitement à l'image des candidats, l'image du candidat en train de s'exprimer sera seule retransmise au cours de ses interventions, à l'exclusion de tout plan de coupe ou de réaction de son interlocuteur ou de l'arbitre ;

4) Seuls seront utilisés pour l'image, le plan moyen à mi-corps et le gros plan (visage plein cadre). Les changements de caméra seront décidés pour l'image de chaque candidat par le conseiller de celui-ci ;

5) Deux caméras seront utilisées pour chaque candidat, une autre caméra étant utilisée pour les plans d'ensemble au début et à la fin de l'émission et lors des interventions de l'arbitre ;

6) La place des caméras, par rapport à chaque candidat, et l'intensité des lumières seront déterminées par le réalisateur et les conseillers techniques de façon à assurer une identité de traitement à chaque candidat ;

7) Chaque candidat pourra utiliser des notes et des documents. Ces documents, s'ils sont cités, devront être montrés à la caméra, en gros plan. Le temps de présentation du candidat étant imputé sur son temps de parole ;

8) Les micros seront placés devant les candidats à même distance pour chacun d'entre eux ;

9) En ce qui concerne les divers problèmes techniques qui pourraient survenir lors de la mise au point ou de la réalisation de l'émission, il appartiendra au réalisateur ou aux conseillers de veiller à ce que soit assurée l'égalité de traitement entre les deux candidats, sous le contrôle de la commission.

M. Mitterrand demandait des garanties d'objectivité

Mᵉ Robert Badinter, conseiller de M. François Mitterrand, a adressé une lettre, mercredi 29 avril, à la commission nationale de contrôle des élections, pour préciser les conditions posées par le candidat socialiste pour un éventuel face-à-face télévisé avec M. Giscard d'Estaing. Mᵉ Badinter écrit notamment :

« *De tous les actes de la vie politique, l'élection du président de la République est le plus important. Elle engage pour sept ans le destin national. Chaque Française et chaque Français doivent donc être mis à même de juger sereinement et en toute objectivité les actes et les propositions de chaque candidat. (...) Sur le principe même du face-à-face, la position de François Mitterrand n'a jamis varié. Tout ce qui peut éclairer les citoyens dans une démocratie est souhaitable. Tout ce qui peut fausser leur jugement est détestable.*

» *François Mitterrand propose donc un débat télévisé entre les deux candidats Mais ce débat ne saurait intervenir que si ses conditions satisfont les deux principes de l'égalité du traitement des deux candidats et de l'objectivité du déroulement du débat. A défaut, le face-à-face, loin d'éclairer le choix des électeurs, ne tendrait qu'à le fausser.*

» *En particulier, les questions qui préoccupent les Français ne sont pas nécessairement celles que les candidats se poseraient mutuellement. Il est donc préférable, pour une meilleure information, que ce soit des journalistes connus pour leur objectivité et leur compétence qui interrogent, librement, au nom du public, les candidats.* »

Les propositions du candidat socialiste, explique Mᵉ Badinter, sont les suivantes : « *Un face-à-face, mardi 5 mai 1981 à 20 heures. Durée : deux heures dix minutes. Trois parties de quarante minutes consacrées respectivement :*

1) Institutions, liberté et politique intérieure ; 2) Problèmes économiques et sociaux ; 3) Problèmes internationaux. Cinq minutes par candidat pour conclure. Pour ces trois parties, chaque candidat répond successivement (dans un premier temps de chaque partie) aux questions posées par les journalistes. Ensuite, les candidats ont, à partir de leurs réponses réciproques, un échange direct de propos.

» — *Choix des journalistes :*
» *Chaque candidat déposera à la*
» *commission de contrôle une*
» *liste comportant quatre noms*
» *de journalistes. L'autre candi-*
» *dat pourra récuser deux jour-*
» *nalistes sur les quatre propo-*
» *sés. Si les deux candidats*
» *choisissent un même journa-*
» *liste, sa participation est ac-*
» *quise.* »

» — *Autre point important : égalité du temps de parole, mais — nouveauté essentielle — égalité du temps d'image, avec interdiction des « plans de coupe »* (1). *Chaque candidat s'adjoindra les services d'un réalisateur assisté de deux conseillers représentant chacun des candidats. Il sera choisi d'un commun accord ou bien désigné par la commission de contrôle.* »

(1) Interdire les « plans de coupe », c'est éviter que la personne qui parle — par exemple lors d'un débat télévisé — disparaisse de l'image au profit, éventuellement, de son vis-à-vis, du public ou des journalistes. Le plan de coupe peut être un élément de distraction dans la mesure où l'on présente le visage de celui à qui est adressé la question. Celui-ci « focalise » alors davantage l'attention du téléspectateur que la question elle-même, posée en voix « off ».

M. Lecat : Il s'agit d'une dérobade

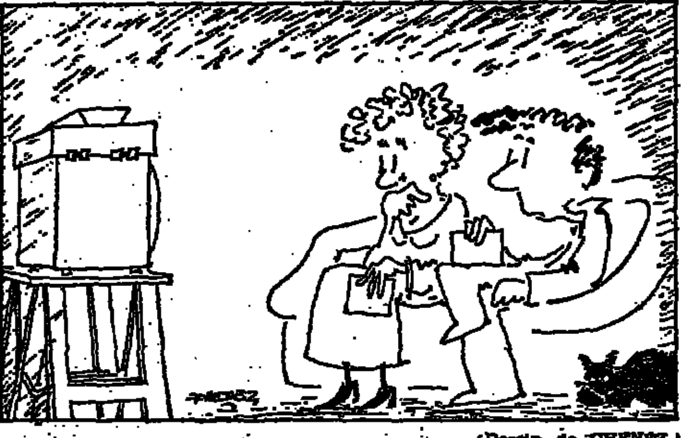
M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de M. Giscard d'Estaing, a adressé à la commission nationale de contrôle la lettre suivante : « *Vous avez bien voulu me transmettre, le 29 avril en fin de journée, la lettre par laquelle le mandataire de M. François Mitterrand énumère les vingt-deux conditions que celui-ci met à l'organisation d'un débat télévisé entre les deux candidats. Simultanément une version tronquée en était rendue publique au siège du parti socialiste.*

» *Ces conditions conduiraient à un faux débat où les interlocuteurs n'échangeraient pas directement leurs arguments. Le temps de parole de M Giscard d'Estaing pour un échange direct de propos serait, par exemple, réduit à quinze minutes sur une durée d'émission de deux heures dix !*

» *M Giscard d'Estaing accepte toute formule permettant une discussion directe entre les interlocuteurs dans le respect d'une stricte égalité de temps.*

» *M. Mitterrand se dérobe pour l'instant, à cette forme classique de débat dont tous les Français connaissent les règles et les modalités. La liberté et la qualité de l'information des électeurs en seraient amoindries.*

» *A défaut d'accord entre les candidats, il vous appartiendrait de répartir les temps de parole de la campagne officielle qui, par suite de refus de M. Mitterrand, ne comporterait pas de débat. La durée totale des émissions pour chaque candidat me paraîtrait pouvoir alors être fixée à une heure trente minutes.* »


(Dessin de CHENEZ.)

M. GISCARD D'ESTAING : oui à une discussion directe entre les deux candidats.

M. Giscard d'Estaing a évoqué, mercredi 29 avril, à Bourges (Cher), l'éventualité d'un face-*à-face télévisé* entre lui-même et M. Mitterrand. Insistant sur l'enjeu d'une « *décision grave qui doit être prise dans la clarté* », il a indiqué : « *Les électeurs ont droit au débat démocratique entre les deux candidats. C'est pourquoi j'accepte tout face-à-face, à la date proposée, comportant une discussion directe entre les deux candidats, avec comme unique condition : l'égalité du temps de parole. C'est le face-à-face à la française, dont chaque téléspectateur connaît depuis longtemps les pratiques et les règles. Alors pas de ruse, pas d'artifice, un face-à-face à la française !* »

Jouer le jeu

(Suite de la première page.)

Il est naturel, s'agissant d'un débat de cette importance, que les candidats se préoccupent des conditions dans lesquelles il se déroulera Mais qu'ils les fixent eux-mêmes, qu'ils les négocient, *c'est bien la preuve qu'il* n'y a pas d'autre autorité pour trancher *et que l'impartialité du monopole* de la radio et de la télévision n'a aucun crédit. Quels que soient les excès des uns dans la suspicion, l'hypocrisie des autres dans l'innocence outragée, une telle insuffisance équivaut à une démission de ceux qui prétendent régler au mieux le fonctionnement de la société politique. *Ou, alors, c'est* qu'ils *sont* implicitement d'accord pour considérer que le monopole doit rester un apanage du pouvoir en place Si le prochain septennat permettait d'en finir, une fois pour toutes, avec cette vieille querelle, en créant une *autorité indiscutée, distincte de tous les* autres pouvoirs, un grand progrès serait fait dans la voie, non de la décrispation, mais de la démocratie.

Cela suppose que toutes les forces politiques jouent le jeu. Y sont-elles vraiment disposées ? Qu'un parti, le R.P.R., appelé, selon la Constitution, à *concourir à l'expression du suffrage, laisse ses adhérents et sym*pathisants sans consigne de vote, même pas celle de l'abstention, voilà qui n'est pas fréquent. Outre que tous les électeurs sont censés voter « *en conscience* », si l'on s'en tient là, il n'y a plus besoin de partis *politiques sinon pour présenter des* candidats.

Le R.P.R. *est, il est vrai, un mou*vement qui a vocation de rassembler le peuple français. Le problème ne vient-il pas, précisément, de ce qu'il ne rassemble plus tous les siens, divisé qu'il est entre ses élus, ses cadres et militants et son électorat. Satisfaire *tout le monde* n'est plus possible. Alors on attend le troisième *tour, qui viendra tôt ou tard sous* la forme des élections législatives.

La motion du comité central du R.P.R. rappelle que, au second tour, *on écarte celui des deux candidats* en lice dont l'élection présenterait le plus d'inconvénients. Où sont, donc, les plus graves inconvénients ? Dans « *l'aventure socialo-communiste* » ou dans *le maintien d'un pouvoir déce*vant, et pour certains détesté, l'une *et l'autre également dénoncés par* M. Chirac pendant la campagne du premier tour ? Le R.P.R. ne tranche pas ou, plutôt, ne tranche plus : il lui faut ménager un électorat qui n'est prêt que, partiellement, à épouser les audaces de l'appareil.

C'est peut-être le signe d'un divorce entre l'un et l'autre, à l'instar *de ce qui s'est produit au parti* communiste, sauf que la direction du P.C.F. a pu, en ce qui la concerne, en mesurer la réalité : elle a décidé de coller, quoi qu'elle en pense, au sentiment unitaire de son électorat. Le R.P.R. est, en que que sorte, victime du score honorable de M. Chirac au premier tour : il laisse faire, faute de pouvoir dire publiquement ce qu'il veut faire.

Sept ans dans l'opposition ou dans une demi-opposition, c'est bien long. Pour retrouver le chemin du pouvoir, les gaullistes ont deux solutions Soit accroître leur poids dans la majorité parlementaire si M Giscard d'Estaing est réélu, soit incarner une voie de *recours, dans l'opposition,* si M Mitterrand devient président de la République (Soit encore, mais pour quelques-uns seulement, gouverner avec la gauche.) Dans tous les cas, la solution passe par des élections législatives prévues avec M Mitterrand, *prévisibles* avec M. Giscard d'Estaing. A moins que le président sortant, une fois réélu, ne fasse la politique du R.P.R., la logique de ce mouvement est, en effet, de voter tôt ou tard la censure et de provoquer une dissolution. La raison invoquée jusqu'alors pour refuser cette extrémité était le danger de *favoriser une victoire socialo-commu*niste Dès lors que le R P R. considère que ce risque n'est plus assez décisif pour donner une consigne de vote explicite à l'élection présidentielle, c'est qu'il ne le craint plus. Sa tactique, au second tour, *est purement conservatoire.*

ANDRÉ LAURENS.

Le débat électoral à la TV américaine

La *télévision* américaine n'étant pas un service public, c'est une association privée, la Ligue des électrices (League of Women Voters), qui prit en charge la confrontation des candidats à la Maison Blanche sur le petit écran. Ces candidats étant, en 1980, au nombre de trois — M. John Anderson, désertant le camp républicain, se présentait comme « indépendant » — et n'ayant pu se mettre d'accord sur les règles du jeu (M. Carter ne voulait pas faire de publicité à M. Anderson), on assista tout d'abord, le 21 septembre, à Baltimore, à un premier débat opposant M. Reagan à M. Anderson. Les candidats devaient se tenir debout derrière un pupitre, faisant *face à six journalistes* qui les interrogeaient. Leur réponse *ne devait pas dépasser deux* minutes et demie, chacun disposant de soixante-quinze secondes pour répliquer à son adversaire.

La Ligue des *électrices* avait lié la participation de M. Anderson à son score dans les sondages. Au-dessus de 15 % elle lui donnait droit à la parole, au-dessous on en revenait à la formule du tête-à-tête entre les deux « grands ». La chute de la cote de M. Anderson laissa *le champ libre à la confrontation* Carter-Reagan. Celle-ci eut lieu à Cleveland le 28 octobre, devant une assistance triée sur le volet. Quatre journalistes seulement y prirent part. Ils représentaient le *Christian Science Monitor*, la chaîne de télévision A.B.C., l'hebdomadaire *U.S. and World Report* et un quotidien de l'Oregon. Le déroulement de l'interview avait été fixé à la suite de longues négociations entre les états-majors des deux vedettes électorales, négociations dont on ne connut que *l'aboutissement*. Leurs péripéties restèrent dans l'ombre. Le dé*bat servit la cause* de M. Reagan, qui fit largement le poids devant le *président sortant.*

VU — Rien à dire, sauf...

Pensez si on les avait à l'œil les journaux télévisés Surtout depuis la protestation de Pierre Mauroy. On ne l'avait pas attendu, notez, pour trouver un peu fort de café les cinq minutes de Deniau contre les quatre-vingt-dix secondes de Jospin à l'horloge de TF1, lundi midi Et puis, on s'était dit que l'objectivité ne saurait se mesurer à la journée ni même à la semaine. Il fallait la laisser jouer — c'est ce que sont venus nous demander au fenestron les responsables de l'information — sur les douze jours de l'entre-deux-tours. D'accord, on tourne la page et on attend la suite.

La suite, c'est l'interview de Georges Marchais par un Elkabbach et un Duhamel accrochés à ses mollets, bien décidés à lui faire dire ce qu'il n'aurait peut-être pas dit si, à l'exemple de Jacques Hébert, sur la chaîne à côté, on l'avait moins bousculé. Commentaire malicieux de Pierre Mauroy, mercredi, dans les studios d'Antenne 2 midi, sur l'art et la manière de solliciter la décision du P.C. et sur le subtil jeu des questions... Le présentateur l'interrompt : « Le jeu des questions et le jeu des réponses ! » *Alors, le maire de Lille bon enfant :* « Tout à fait ! Tout à fait... ! » *En face de lui, le ministre de l'industrie, M René Monory, commence à trouver le temps long. Non, non, c'est exactement le temps prévu, tranche Patrice Lecocq, arbitre de la rencontre.*

Sur l'une et l'autre chaîne, on respecte scrupuleusement, tout au long de la journée, la règle de l'équité dans la primauté à l'information ; les prises de position en faveur de l'un ou de l'autre des candidats se suivent et s'inscrivent en lettres blanches sur l'écran François Mitterrand était la veille au Palais des congrès l'invité de « Choisir », le voici Georges Séguy a fait une déclaration en sa faveur, le voilà. Le soir, Valéry Giscard d'Estaing est à Bourges, on y va Le débat télévisé suscite un début de polémique, écoutez, regardez, d'abord Mᵉ Badinter, regardez, écoutez ensuite Jean-Philippe Lecat... Bref, rien à redire

Sauf ceci, qui en dit long Passé le « Spécial élections » de TF 1 midi, qui voit-on débarquer à la sortie du conseil des ministres, s'installer sans façons à notre table et se lancer, pas gêné, dans un interminable satisfecit sur la politique passée, présente et future du gouvernement en matière de recherche, d'écologie et d'agriculture ? Le porte-parole de l'Elysée Je veux bien que le candidat-président soit encore et aussi le président-candidat, mais on aurait très bien pu se contenter, à l'exemple de Danièle Breem, sur Antenne 2, d'un résumé d'une minute quinze. Il ne faut pas pousser, pousser d'une façon si éhontée à la roue de la majorité

CLAUDE SARRAUTE.

Mᵉ BADINTER : le délai de négociation est expiré

Mᵉ Badinter a estimé, jeudi 30 avril, qu'en ce qui concerne le face-à-face télévisé entre MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand « *le délai de négociation est expiré* » et qu' « *en l'absence d'accord ce débat ne peut avoir lieu* ».

« *En termes de droit, à partir du moment où la commission de contrôle a arrêté la grille des émissions, aucun accord ne peut plus intervenir* », a indiqué le conseiller de M. François Mitterrand, avant d'ajouter : « *Je n'ai pas de réponse de l'autre partie, alors que je sais que l'on y avait beaucoup pensé. (...) Je ne peux qu'à regret prendre acte de ce refus, et j'invite chaque citoyen à s'interroger sur la raison de ce refus : à cause de l'égalité de traitement demandée, de l'objectivité du déroulement du face-à-face, ou en raison de la présence de journalistes posant des questions ?* »

Le mandataire de M. Mitterrand a souligné qu'en l'espèce « *il n'y a pas de pratique ni de règle* », puisque un seul face-à-face a eu lieu en 1974. « *Un débat n'a de sens que s'il est complet, objectif et loyal* », a-t-il conclu, récusant le terme de « dérobade » à propos de la position de M. Mitterrand : « *celle-ci n'a jamais varié. Dès avant le premier tour, François Mitterrand a indiqué qu'il était favorable à cette formule, à condition que cela serve la démocratie* ».

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 30 AVRIL

— MM. *Roger Chinaud*, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, *Pierre Mauroy*, maire de Lille, membre du bureau exécutif du P.S., participent à l'émission « Duel » sur France-Inter, à 19 h 15.

— M. *Gaston Defferre*, député, maire de Marseille et président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, est reçu à l'émission « Concret » sur R.-M.-C., à 19 heures.

هكذا من الاصل

L'attitude des gaullistes

Le R.P.R. semble s'orienter vers un rôle de « troisième force »

Un comité central tendu et agité, dont les membres, déçus et amers, se sont pourtant montrés résolus et confiants : telle a été l'ambiance de la réunion, mercredi 29 avril, de l'instance délibérante du R.P.R. Accentuant encore ses distances à l'égard du giscardisme, adoptant une attitude plus autonome et plus oppositionnelle, le R.P.R. semble s'orienter vers un rôle de troisième force, pour mieux renoncer à celui de force d'appoint qu'il est devenu dans la majorité depuis 1978. D'ailleurs, pour ses dirigeants, une nouvelle majorité va nécessairement naître le 10 mai, et M. Bernard Pons accepte que pour la défunte on entonne le « De profundis ».

Le ton nouveau a été donné par le message de M. Chirac, lu par M. Messmer, et dans lequel l'ancien candidat, contrairement à sa *déclaration de lundi dernier, ne fait aucune allusion* au choix du second tour, ne rappelle même pas que chacun peut se déterminer « en conscience » et n'évoque plus son propre vote. Il indique seulement que, « quel que soit le choix des Français le 10 mai, l'élan » qu'il a donné par sa candidature « est l'avenir de la France ». De même, la motion finale, adoptée à l'unanimité moins deux abstentions, se contente d'indiquer qu'il s'agit désormais d'écarter « celui des deux candidats dont l'élection présenterait le plus d'inconvénients », sans en préciser davantage.

Il est vrai qu'à la différence de ce qui s'était passé la veille au bureau du groupe parlementaire, les sensibilités des délégués au comité central étaient plus vives, les options plus tranchées, les interventions plus vigoureuses et l'éloquence plus directe, donnant une impression d'ardeur et de flottement mêlés que les dirigeants devaient prendre en considération. C'est pour cela que le R.P.R. a décidé de ne pas s'engager dans la bataille du second tour, que les comités de soutien à la candidature de M. Chirac ont été officiellement dissous, que l'appareil du parti a été démobilisé et qu'il a bien été convenu qu'aucune *action commune ne pourrait être lancée.*

Trois tendances s'expriment, en effet, qui sont d'importance inégale. La majorité des élus et des délégués se résignent à voter pour M. Giscard d'Estaing, mais sans pour autant lancer d'appel en sa faveur. Beaucoup le font par réflexe ou par *l'habitude des vieux combats* contre la gauche.

Mais nombreux sont ceux qui ne cachent pas que l'éventuelle élection de M. Mitterrand ne rebute plus une partie de leur électorat, qu'il s'agisse de militants habituels ou des nouveaux électeurs chiraquiens. Même le soutien du parti communiste au candidat socialiste n'est plus considéré comme un pacte avec le diable, en raison du résultat affaibli obtenu par M. Marchais. Certains pensent même que le moment de l'alternance est venu et qu'il convient, dans l'électorat de M. Mitterrand, d'isoler, en le réduisant encore pour mieux le neutraliser, l'apport communiste.

Quelques-uns, comme MM. Dechartre et Jacques Dauer, rejoints par certains gaullistes n'appartenant pas au R.P.R., n'ont pas *hésité à proclamer leur soutien au candidat* socialiste.

La troisième fraction des membres du comité central, qui a été la plus malmenée, est celle qui a ouvertement pris parti pour le président sortant et dont aucun des représentants *présents n'a demandé* la parole ni pour se justifier ni pour répliquer. Or les reproches adressés aux « barons » et aux partisans de M. Debré ont été particulièrement sévères. Réputés s'être « marginalisés eux-mêmes » en s'étant faits les « supplétifs » d'un autre candidat que M. Jacques Chirac, accusés de s'inspirer de « grands principes qui sont des principes alimentaires », ils apparaissent aujourd'hui comme des *réprouvés à défaut d'être formellement des exclus.* Nombre d'entre eux ont d'ailleurs, indignés, quitté la séance estimant que tout essai de justification aurait été vain.

En fait, les membres du R.P.R. ne veulent pas avoir de responsabilité directe dans l'éventuel échec de M. Giscard *d'Estaing que, pour le moment, la plupart considèrent comme* probable, voire certain. Ils ne veulent pas venir trop ouvertement au secours d'un candidat en difficulté et ils estiment que c'est à lui de faire les gestes nécessaires — à condition qu'ils soient conséquents — pour convaincre suffisamment *d'électeurs* « chiraquiens ». M. Pons a formellement averti le président sortant en affirmant : « Si M. Giscard d'Estaing n'est pas réélu, personne ne pourra faire reposer la responsabilité de son échec sur d'autres que lui-même. »

Convaincus de représenter une force politique renouvelée et importante, mortifiés de l'attitude des giscardiens à leur égard depuis quelques années, les partisans de M. Chirac atendent pour prendre leur revanche le « troisième tour » de l'élection présidentielle. A les *en croire, il se produira bientôt,* soit que M. Mitterrand élu président de la République dissolve l'Assemblée nationale et provoque ainsi des élections législatives, soit que M. Giscard d'Estaing, réélu, soit contraint par le groupe gaulliste à *transformer son comportement ou qu'une motion de censure soit déposée* par les députés R.P.R. contre son gouvernement, ce dont ils se disent résolus.

ANDRÉ PASSERON.

Dans son message au comité central, M. Chirac évoque sa candidature en écrivant notamment :

« *Nous avons dépassé l'objectif ambitieux que je m'étais assigné. Malgré les conditions extrêmement difficiles, pour nous, de ce scrutin, rien n'a pu empêcher l'élan que nous avons suscité d'être l'événement dominant de cette élection présidentielle.*

» *C'est que cet élan, chacun le sait maintenant, est venu des forces les plus vives de notre peuple et que, comme tel, il n'est pas de ceux qui retombent aussitôt. Il incarne l'espoir.*

» *Quel que soit le choix des Français le 10 mai au soir, il est l'avenir de la France. (...) Seuls, nous avons osé proposer une politique nouvelle.* »

Après avoir remercié ses partisans, M. Chirac conclut : « *Je les appelle à continuer leur action parce que, n'en doutez pas, la France aura un jour besoin d'eux.* »

M. Claude Labbé, conseiller politique du R.P.R., a déclaré : « *Notre objectif est atteint : nous avons dégagé un courant. S'il y avait des élections législatives, notre courant ne représenterait pas 18 % mais 23 % environ. Les élections législatives auront lieu dans deux mois ou dans deux ans. Nous devons préserver notre capital. Notre ambition est de rassembler une nouvelle majorité. Nous ne pouvons pas peser comme une force de recours mais comme une force d'action.* »

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., a estimé :

« *C'est au président de la République sortant, et à lui seul, de montrer dès à présent qu'il est prêt à tenir compte des souhaits exprimés par les Français du premier tour.*

» *C'est à lui, et à lui seul, de tenter de convaincre qu'il est capable de faire, pour l'avenir, une politique nouvelle.*

» *Personne ne peut se substituer à lui.*

» *Qu'il sache en tout cas que, quel que soit le vainqueur de ce deuxième tour des élections présidentielles, nous ne transigerons pas sur la défense de nos idées. C'est l'avenir du pays et la confiance que plus de cinq millions de Français ont témoignée à Jacques Chirac qui sont en cause. Nous sommes une force montante dans le pays. Nous ferons grandir encore ce vaste courant dans les combats futurs. L'avenir est à nous.* »

M. Couve de Murville, ancien premier ministre, évoquant le nom de M. Mitterrand, affirme : « *Il me semble impossible en conscience de soutenir ce candidat ou d'aider à sa victoire. Nous devrons, nous et les autres, faire face les yeux ouverts à la situation et trouver les moyens d'organiser la coopération indispensable, une vraie coopération sur un pied d'égalité entre les trois éléments de base de nos institutions, le président, le gouvernement et le Parlement.*

» *Une coopération organisée, loyale et sans arrière-pensées. A défaut je ne serais pas optimiste sur l'avenir du futur septennat.* »

Après M. Pierre Bas, député de Paris, et Mme Christiane Papon, présidente de Femmes-Avenir, M. Michel Aurillac annonce qu'il votera « à titre personnel » pour M. Giscard d'Estaing et ajoute : « *Rejeter le programme de M. Mitterrand, redouter l'influence de ses inéluctables alliés communistes, cela ne suffirait pas à mobiliser les Français pour le second tour, qui se présente, compte tenu des résultats du premier, sous un jour difficile.*

» *Les Français ne peuvent retrouver l'espoir que si tout est fait pour les alléger de l'intolérable fardeau matériel et moral du chômage.* »

Pour M. Mitterrand

M. Philippe Dechartre, secrétaire général de l'Union de la gauche V[e] République, indique : « *J'ai décidé de tout mettre en œuvre pour que Valéry Giscard d'Estaing, sanctionné par le peuple français, ne soit pas réélu. Je voterai François Mitterrand. Un nouveau septennat serait dangereux. Il ressemblerait à l'empire libéral, mais un empire libéral à bout de souffle. Il est évident que, si Valéry Giscard d'Estaing est élu, ne serait-ce qu'à une voix de majorité, il oubliera, dans la seconde qui suit, toutes les promesses qu'il ne manquera pas de faire. Il n'aura de cesse que de poursuivre ce génocide contre les gaullistes que Michel Poniatowski a initié et que Valéry Giscard d'Estaing a conduit avec l'aide du gouvernement de Raymond Barre.*

» *Par contre, si Valéry Giscard d'Estaing n'est pas réélu, rejeté par le peuple français, il n'aura plus aucun crédit politique, et l'U.D.F. volera en éclats.* »

M. Jacques Toubon, secrétaire général adjoint du R.P.R., cite les résultats obtenus dans leurs circonscriptions par les parlementaires et les maires qui ont soutenu M. Debré et ajoute : « *Les marginaux volontaires n'ont pas à nous donner de leçons. Leurs grands principes sont des principes alimentaires.* » M. Alain Juppé, directeur adjoint de la campagne de M. Chirac, déclare ensuite : « *Une page est désormais tournée. Les prétendues grandes consciences historiques qui s'imaginaient exercer sur nous je ne sais quelle tutelle se sont trompés ou nous ont trompés. En servant directement ou indirectement de supplétifs à d'autres candidats, ils ont perdu le droit de venir nous faire la morale. Il ne faudra pas nous demander d'installer demain sur nos tribunes ou dans nos rangs ceux qui férocement n'ont cessé de nous combattre.* »

M. Pons, rendant compte des travaux, a déclaré à la presse :

« *Le comité central s'est déroulé dans un certain climat de tension en raison de la gravité et de l'importance du débat. Le soutien et l'approbation apportés à M. Chirac sont unanimes. Pour le second tour ce ne sont pas des soutiens extérieurs aux candidats qui modifieront le comportement des Français. Chacun doit se déterminer en conscience. La responsabilité ne se partage pas. M. Giscard d'Estaing devra lui seul assumer cette responsabilité et convaincre les Français.* »

La motion adoptée à l'unanimité moins deux abstentions (MM. Gouteyron, sénateur de la Haute-Loire, et Frézal, Paris) indique notamment :

« *La volonté du corps électoral a placé face à face, au second tour, M. Giscard d'Estaing et M. Mitterrand. Bien que ce choix ne soit pas celui qu'espérait le R.P.R., il ne peut qu'être pris en compte. Dans un scrutin à deux tours, on écarte au second tour celui des deux candidats restant en lice dont l'élection présenterait le plus d'inconvénients. Il laisse le soin à chacun de se déterminer — selon sa conscience en tenant compte des intérêts de la France.* »

M. Lalonde confirme qu'il ne donnera aucune consigne de vote

« *Nous voulons*, a-t-il dit, *changer le paysage politique français, casser la logique des blocs, créer un autre clivage entre d'une part les autoritaires et les dirigistes, d'autre part les libéraux et les autogestionnaires.* »

Après les récentes déclarations de M. Giscard d'Estaing à Dijon (*le Monde* du mercredi 29 avril) et de M. Mitterrand à Nevers, M. Lalonde a ironisé sur « *la chasse aux écologistes* » qui s'est ouverte. Parmi les douze questions qu'il leur a posées, M. Lalonde en considère trois comme essentielles : « *Arrêt de l'industrie nucléaire, développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables* » et notamment l'abandon de la construction de Super-Phénix ; scrutin proportionnel pour les élections municipales, législatives et des assemblées régionales ; « *référendums d'initiative populaire aux niveaux local, régional et national* ».

M. Lalonde a indiqué qu'il ne commenterait pas les réponses des deux candidats du second tour et qu'il laisserait à ces derniers le soin de les rendre publiques.

M. Brice Lalonde a adressé, mercredi 29 avril, une lettre à MM. Giscard d'Estaing et Mitterrand. A chacun des deux candidats du second tour, il écrit : « *Conformément aux décisions prises par le mouvement écologiste, je ne donnerai pas de consigne de vote pour le second tour de cette élection présidentielle. Les électeurs écologistes se détermineront en fonction de votre action passée, de votre programme pour l'avenir et, plus particulièrement, de vos réponses à douze propositions qu'ils considèrent comme cruciales.* »

Le candidat écologiste du premier tour souhaite que MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing prennent des « *engagements nets selon un calendrier précis* ».

Au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue ce même mercredi — et qui a été perturbée par les marteaux piqueurs qui défonçaient le trottoir à deux pas du local des Amis de la Terre, ainsi que par les ronflements inopportuns d'un ventilateur asthmatique, — M. Lalonde a estimé, au vu des résultats du premier tour, que « *le message sur le projet de société politique de l'écologie a été bien reçu* ».



Les résultats officiels

Le Conseil constitutionnel a proclamé, mercredi soir 29 avril, les résultats officiels du premier tour de l'élection présidentielle.

Il a indiqué qu'il avait « *opéré diverses rectifications d'erreurs matérielles, statué sur les réclamations, procédé aux redressements qu'il a jugés nécessaires et, notamment, annulé les résultats du premier bureau de la commune de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne) où plusieurs irrégularités ont été constatées et où, en particulier, le dépouillement des bulletins de vote a été opéré alors qu'il n'avait pas été procédé, au préalable, au décompte des émargements* » (1).

« *Considérant que chacun des deux seuls candidats habilités à se présenter au second tour de scrutin a porté à la connaissance du Conseil qu'il maintenait sa candidature* », le Conseil constitutionnel a « *décidé* » que les candidats au second tour de scrutin « *sont M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Mitterrand* ».

(1) Dans le premier bureau de vote de La Queue-en-Brie (Val-de-Marne), dont M. Claude Roméo (P.C.) est le maire, il y avait 1 548 inscrits. On a dénombré 1 300 votants. Une différence (de l'ordre d'une trentaine) a été constatée avec le nombre des bulletins trouvés dans l'urne.

Inscrits	36 398 859	
Votants	29 516 082	(81,09 %)
Abstentions	6 882 777	(18,90 %)
Blancs ou nuls	478 946	(1,31 %)
Suffrages exprimés	29 038 036	

CANDIDATS	Nombre de voix obtenues	% (suff. expr.)	% (inscrits)
GISCARD D'ESTAING	8 222 432	28,31	22,58
MITTERRAND	7 505 960	25,84	20,62
CHIRAC	5 225 846	17,99	14,35
MARCHAIS	4 456 922	15,34	12,24
LALONDE	1 126 254	3,87	3,09
LAGUILLER	668 057	2,30	1,83
CRÉPEAU	642 777	2,21	1,76
DEBRÉ	481 821	1,65	1,32
GARAUD	386 623	1,33	1,06
BOUCHARDEAU	321 344	1,10	0,88

Le scrutin dans les DOM-TOM

M. Élizé (U.D.F.) demande à M. Defferre de « rectifier » ses accusations

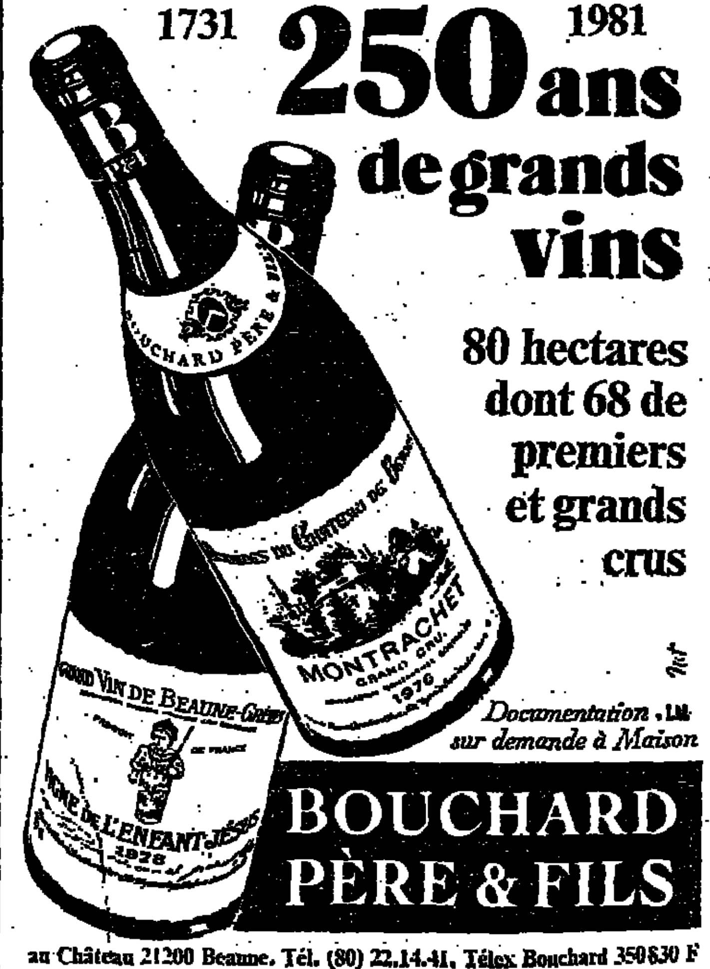
M. Max Elizé (U.D.F.), conseiller général de Fort-de-France, mandataire de M. Giscard d'Estaing en Martinique, a adressé, mercredi 29 avril, à M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, un télégramme protestant contre les déclarations faites par celui-ci à propos des résultats du premier tour dans les DOM-TOM (*le Monde* du 30 avril).

Il déclare notamment : « *La Martinique est ulcérée des propos infâmants que vous avez tenus sur la régularité des opérations de vote dans notre département. En tant que mandataire de Valéry Giscard d'Estaing, il m'appartenait de veiller à la régularité du scrutin du 26 avril à la Martinique. L'ensemble des municipalités ayant accordé leur soutien à notre candidat regroupaient 32 515 électeurs inscrits, tandis que celles dont les maires étaient neutres ou opposés à Valéry Giscard d'Estaing en totalisaient 155 142. Au nombre de ces dernières figurent la ville de Fort-de-France dont le maire, M. Aimé Césaire, appelait à voter François Mitterrand, et celle du François dont le maire, M. Ernest Wan Ajouhu, est le mandataire de François Mitterrand. Notre candidat a obtenu 61 % des suffrages exprimés à Fort-de-France et 76 % au François, alors que, dans l'ensemble de l'île, nous enregistrons 72,12 % des suffrages exprimés en faveur de Valéry Giscard d'Estaing.* »

Au soir du scrutin, le président du comité de soutien à François Mitterrand déclarait à FR 3 Martinique : « *Il y a effectivement un raz-de-marée pour Valéry Giscard d'Estaing à Fort-de-France. Je ne vais pas faire de polémique. C'est une réalité, tout le monde l'a constatée, moi le premier.* »

» *Au-delà de toutes les analyses auxquelles chacun peut se livrer pour expliquer ces résultats, leur authenticité ne saurait être mise en doute. (...) Elle n'a été contestée par aucun des partis en présence dans l'île. Je me devais de porter ces faits à votre connaissance et de vous demander de rectifier à la télévision et dans la presse les propos infâmants que vous avez proférés puis écrits à l'endroit de vos compatriotes d'outre-mer, les accusant injustement de bourrer les urnes. Je veux espérer que vous aurez l'honnêteté de nous rendre justice.* »





هكذا من الاصل

POLITIQUE

L'attitude des communistes

Le Havre entre deux batailles

A l'image de ce qui s'est passé dans beaucoup de villes industrielles, les résultats du premier tour, au Havre, ont révélé une poussée de la gauche et un gain du parti socialiste *aux dépens du P.C.F. Comme* ailleurs, les notables communistes attribuent leur recul à un « effet Chirac » à rebours : les militants, pour une fois indisciplinés, auraient voulu « voter utile », par crainte de laisser face à face, au second tour, les seuls candidats de la droite. Mais les choses ne sont pas aussi simples dans la cité des marins, des dockers et des métallos.

De notre envoyé spécial

Le Havre. — Sur les murs de la ville, après le premier tour, subsistent encore les affiches communistes ou « chiraquiennes », si l'on excepte, aux approches du port, le sourire un peu sûret de Mlle Arlette Laguiller ou les appels de M. Alain Krivine, placardés en de nombreux exemplaires par quelques militants trotskistes isolés mais actifs : *« Marchais, Mitterrand, assez de divisions ! »*.

Les résultats sont éloquents. Sur les sept cantons havrais, cinq ont placé M. Mitterrand en tête de la gauche au premier tour. Si M. *Marchais* l'emporte finalement, c'est grâce aux troisième et quatrième cantons, où l'électorat communiste traditionnel est important. Encore le secrétaire général du P.C.F. est-il talonné par le candidat socialiste, avec seulement 2 411 voix d'écart. M. Giscard d'Estaing s'intercalant à la seconde place (25,07 % des voix), suivis d'assez loin par le candidat du R.P.R. (11,71 %). Ce dernier a tout de même eu *plus de chance* que M. Michel Debré, qui n'obtient que 183 voix dans le cinquième canton, dont le député, M. Antoine Rufenacht, son allié, est conseiller général...

Stabilité d'ensemble mais recul du P.C.

Dans l'ensemble, notent les observateurs locaux, cette géographie électorale reflète une certaine stabilité par rapport aux *dernières municipales* de 1977, si l'on considère d'une part la poussée socialiste et la première place attribuée, comme d'habitude, à M. Georges Marchais, d'autre part la deuxième place accordée à M. Giscard d'Estaing et la légère promotion de M. Chirac par rapport *aux présidentielles* de 1974. Mais le fait marquant reste qu'il y a eu dimanche au Havre, comme dans toute la France, un transfert de voix du *P.C.F. vers le P.S.* Lors des dernières élections européennes, la liste commune du P.S. et du M.R.G. n'avait pas atteint la barre des 20 % ; au premier tour de l'actuel scrutin présidentiel, les voix ajoutées de M. Mitterrand et de M. Michel Crépeau donnent un gain de 7 % à l'ensemble de ces deux formations, et M. Mitterrand obtient à lui seul 25 482 voix, soit 24,28 % des suffrages exprimés. *« Jamais notre parti n'avait obtenu un score aussi élevé*, commentent, dans un communiqué publié mardi 28 avril, les dirigeants de la section locale du P.S. : *les élus socialistes de la municipalité du Havre montrent tous les jours leur sérieux dans leur action au sein de la municipalité démocratique dirigée par notre camarade communiste André Duroméa. »*

Ce dernier — un homme maigre, ascétique, au physique de clergyman, mais au regard chaleureux — est au P.C. depuis plus de quarante-cinq ans. Député, maire du Havre, ancien résistant déporté par les nazis, il a fait de sa ville, où il est né, l'un des premiers bastions du communisme *en France*. Dimanche dernir, 28 000 Havrais ont encore voté Marchais. Cependant, la Seine-Maritime — qui est aussi le fief de M. Leroy, domicilié à Saint-Etienne du Rouvray, près de Rouen — se classe parmi les huit départements où le P.C.F. a *subi les plus lourdes pertes*. Au Havre même, le recul atteint plus de neuf points par rapport à 1978. M. Duroméa reconnaît *« la gravité de ce repli »* qui n'est satisfaisant *« ni pour le parti, ni pour les travailleurs »*, même si, s'empresse-t-il d'ajouter, les *conditions du vote étaient « particulièrement contraires et difficiles »* face à l'action convergente des autres candidats...

Que *s'est-il* donc passé ? M. Duroméa estime, comme la plupart de ses pairs au sein du parti, qu'un certain nombre de militants communistes, faisant fi des consignes reçues, ont cru *« voter utile »* en apportant leurs suffrages au candidat de gauche *« désigné par le pouvoir comme seul capable d'être présent au second tour »*. Et puis, précise-t-il, ils ont craint l'*« effet Chirac »*, qui risquait d'exclure tout candidat de *gauche* du second tour.

L'explication paraît un peu courte aux yeux des responsables locaux du P.S., MM. Michel Maheu, secrétaire de la section, Emile Delegue et Joseph Menga, adjoints au maire : *« Les électeurs du P.C. sont trop conscients pour changer d'avis en trois jours. Le scrutin du 26 avril n'est que l'aboutissement du travail intense mené de longue date sur tous les fronts par les militants socialistes auprès d'une population qui refuse de plus en plus le centralisme parisien, le sectarisme et les idées reçues d'en haut. Nos élus ont su établir le dialogue avec les gens, notamment en créant des commissions extramunicipales sur les problèmes de la drogue, du troisième âge, de l'immigration. »*

Pour ces dirigeants socialistes, le P.C.F. paie aujourd'hui la note non pas du bluff de M. Chirac mais des positions du parti *sur la Pologne et l'Afghanistan*, le bulldozer de Vitry, les délations de Montigny-lès-Cormeilles, les quotas d'enfants étrangers, toutes choses qui ont indisposé, selon eux, beaucoup de monde.

Un certain anarcho-syndicalisme

Avant même ces *« affaires »*, et sur un autre terrain, les rapports s'étaient dégradés entre les militants cégétistes et leur clientèle havraise, observent encore nos interlocuteurs : en 1980 surtout, et en 1981, la centrale de M. Séguy a enregistré de lourdes pertes à la Compagnie française de raffinage (C.F.R.), à Aquitaine Total chimie (ATO), à la Compagnie électro-mécanique (CEM). Chez Caillard, la C.G.T. a perdu la majorité absolue. *La seule usine*, où à la fois C.G.T. et P.C.F. aient conservé vraiment de l'influence est celle de Renault-Sandouville, où le syndicat est dirigé *fermement par un prêtre ouvrier*, lui-même partisan de l'*« ouverture vers le P.S. »* !

Il faut dire aussi que c'est au Havre et dans sa banlieue que se situe l'un des noyaux de la contestation — ses animateurs *préfèrent l'expression : « réflexion critique »* — au sein de la C.G.T. Dans une région traditionnellement marquée par un certain anarcho-syndicalisme, qui s'exprime *sporadiquement aussi bien* parmi les marins que parmi les métallos et les dockers, le foyer principal de cette contestation interne est la Fédération nationale des capitaines et officiers de la marine marchande (plus de dix mille adhérents, 40 % des voix aux élections professionnelles). Son secrétaire général, M. Raymond Charpiot, capitaine au long cours, a quitté le P.C.F. avec fracas et a exprimé dans une « tribune libre » du *Monde* (14 janvier) son souhait de voir la C.G.T. revenir à l'esprit d'ouverture qui avait marqué son quarantième congrès à Grenoble en 1978. Il avait aussi signé le manifeste des opposants internes du P.C.F. déclarant que *« le parti ne peut être confisqué par un groupe de dirigeants »*. Son adjoint, M. Alain Chenu, est l'un des onze signataires d'une lettre ouverte aux secrétaires confédéraux de la C.G.T., *publiée le 26 mars dernier*, déclarant que la convergence avec le programme du P.C.F. *« aboutit dans les faits à une prise de position partisane »*.

Même son de cloche à l'usine Renault de Sandouville, où les deux leaders du syndicat cégétiste (74,5 % des voix aux élections professionnelles, contre 16,25 % à F.O. et 9 % à la C.F.D.T.), MM. Louis Géhin, prêtre-ouvrier, et Claude Noël, signataires, eux aussi, de cette lettre ouverte, dénoncent l'abandon *de « l'union dans les luttes »*. Ces derniers n'hésitent pas à déclarer, avant la bataille du second tour, que les ouvriers du Havre et de sa banlieue rouge *« en ont ras le bol »* et qu'ils ont voulu sanctionner *« l'absence d'ouverture du P.C. et de la C.G.T. »*.

Cependant, comme leurs collègues de la marine marchande, ces deux hommes mettent moins en avant l'attitude *« neutraliste »* du P.C.F. et de la C.G.T. à l'égard des événements d'Afghanistan et de Pologne que la *« ligne Marchais » dans le rapport* avec le P.S., *« le refus de la discussion »* et *« l'unanimité de façade »* à propos de l'union dans les luttes.

Pour s'en rendre compte, il suffit d'écouter, à l'heure de l'embauche, les dockers rassemblés par centaines au *bureau* central de main-d'œuvre du port, devant les chefs de bordée. Là, sous les lumières vertes qui s'allument aux tableaux de prises de service, les dockers professionnels ou occasionnels — et parmi eux de nombreux chômeurs — échangent leurs réflexions en attendant de recevoir leur carte de pointage. *« La Pologne et l'Afghanistan*, dit l'un d'eux, *on s'en fout, ce n'est pas notre problème. Mais l'union des travailleurs, ici même, face à notre patronat, c'est important. Ce que nous voulons, c'est une vie meilleure, et d'abord du travail. On en a de moins en moins avec Giscard. Alors, pourquoi pas Mitterrand ? »*

Il y a 13 400 *demandeurs* d'emploi au Havre et à Harfleur, dont 7 400 chômeurs secourus.

JEAN BENOIT.

LE RECUL ÉLECTORAL DU P.C.F.

M. Kriegel-Valrimont : une sanction politique

Les initiateurs du manifeste lancé contre la direction du parti communiste, en février dernier, par une soixantaine d'anciens membres et de membres du P.C.F., ont donné, mercredi 29 avril, au cours d'une conférence de presse, leur opinion sur le recul électoral du parti le 26 avril. *« Le parti communiste est touché de plein fouet »*, a déclaré M. Maurice Kriegel-Valrimont, ancien responsable des F.F.I., ancien membre du comité central du P.C.F.

Constatant que le pourcentage des voix obtenues par le parti communiste, le 26 avril, le ramène au niveau qu'il avait atteint aux élections législatives de 1936, M. Kriegel-Valrimont a déclaré : *« Les avancées acquises à travers le Front populaire et les luttes de la Résistance sont annulées. »* Il a ajouté que ce résultat est une *« sanction politique »* et il s'est félicité, d'autre part, de la *« volonté de changement »* que traduit le score obtenu globalement par la gauche.

M. Kriegel-Valrimont a dit *« bravo ! »* à la décision du comité central du P.C.F. d'appeler à voter pour M. François Mitterrand, *tout en maintenant* ses critiques contre la direction du parti. Mais, a-t-il dit, *« un mauvais cheval qui avance vaut mieux, pour tirer la charrette, qu'un cheval qui rue dans les brancards »*. Il a ajouté : *« Ceux qui s'imaginent que ce secteur du mouvement ouvrier est engagé dans un déclin historique se trompent. »* M. Antoine Spire, ancien directeur commercial des Editions sociales, a déclaré, pour sa part, que, sans *« faire un procès d'intention à la direction du parti »*, les animateurs du « manifeste » se tiendront informés de ce qui se dira dans les assemblées de militants, dont le comité central a demandé la réunion. Ils rendront publics les faits dont ils pourraient avoir connaissance et qui dénoteraient une volonté de ne pas appliquer réellement les décisions annoncées par les instances dirigeantes du P.C.F.

Dans l'armée

Des permissions d'une durée maximale de trois jours pour faciliter le vote des militaires

Dans les armées, le haut commandement vient de rappeler aux chefs de corps, dans les régiments, les bases ou sur les bateaux, qu'ils doivent impérativement accorder jusqu'à trois jours de permission aux personnels sous leurs ordres pour leur permettre de participer au scrutin présidentiel du 10 mai. Il s'agit d'une nouvelle consigne destinée à lever les ambiguïtés nées, localement, de l'application de la directive du ministre de la défense (*le Monde* du 24 avril) sur le vote des militaires.

En effet, la directive ministérielle, en date de février dernier, précisait qu'aucune activité collective — manœuvres, séjours en camp, travaux d'intérêt général ou séances de vaccination — de nature à entraver l'exercice du droit de vote n'avait été programmée à l'occasion des deux scrutins. La réalité est plus nuancée. Si toutes ces activités avaient été supprimées, cela aurait signifié, pour prendre le seul exemple de l'armée de terre, la suppression de tout séjour en camp — lequel peut s'étendre sur un mois — de quatre-vingt-trois régiments pendant toute la période électorale, sans compter l'interruption de l'instruction des écoles.

Localement, il a donc été décidé de raccourcir le séjour en camp des unités qui s'y trouvaient en fin d'entraînement (pour avancer leur retour dans la garnison) ou de retarder leur départ en camp (pour permettre la participation au vote des cadres d'active et des soldats du contingent qui le souhaitent). Pour ce qui concerne les unités en milieu de leur séjour au camp, le commandement *local a été invité* à n'instituer aucune activité d'instruction en fin de semaine — lors des scrutins — et à accorder des permissions à ceux qui n'ont pas opté *pour* la *procédure du vote* par procuration.

Malgré ces consignes, il s'est trouvé des cas où des soldats, n'appartenant pas à la disponibilité *opérationnelle minimale* que doit maintenir chaque régiment en permanence, ont eu le sentiment que leurs obligations militaires les empêchaient d'accomplir leur *devoir d'électeur*. Ainsi, des hommes du rang de la 4e division blindée, dans l'est de la France, ont appris trop tardivement pour voter utilement par procuration que leur unité devait séjourner au camp de Mailly le 10 mai.

Dans des *régiments* de cette division, il a été précisé que les personnels n'étant pas de service pourraient bénéficier d'une permission de vingt-quatre heures à *leurs frais* pour *se rendre au* bureau de vote. En principe, tout appelé dispose, durant son service militaire, de onze permissions entièrement gratuites et, selon les nécessités de son emploi, d'un certain nombre de permissions de durée variable au quart du tarif de la S.N.C.F. Les appelés étaient donc invités à réclamer des permissions de cette catégorie, mais la durée prévue — vingt-quatre heures — est apparue à beaucoup *d'entre eux comme* insuffisante selon l'éloignement.

C'est la raison pour laquelle le haut commandement, tout en rappelant que les permissions accordées *pour le scrutin* présidentiel n'entrent pas dans le cadre des permissions dites exceptionnelles, vient de décider le report, au-delà du 10 mai, du séjour en camp de la 4e division blindée et d'indiquer que, sauf nécessité de service, les personnels ont *droit jusqu*'à *trois* jours de permission pour le prochain scrutin. Il peut s'agir de permissions prises sur le contingent annuel des permissions gratuites ou de celles payées par l'intéressé au quart de place.

● *A la liste des ouvrages consacrés à M. Giscard d'Estaing* (*le Monde* du 29 avril), il y a lieu d'ajouter le livre de Pierre Boutang, *Précis de Foutriquet* (Albin Michel), et ceux de Philippe de Saint-Robert, *Discours aux chiens endormis* (Albin Michel) et *Dieu que la crise est folle !* (Ramsay).

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt en date du 29 octobre 1979, la 9e Chambre de la Cour d'Appel de PARIS a condamné LAVANCHY André, né le 28 mai 1933 à Alger (Algérie), agent d'assurances, demeurant à Toulon (83), Les Batisiers, entrée C, rue des Frères-Gay, à trois mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale.

L'attitude de la C.G.T.

En appelant à voter pour le candidat du P.S. la centrale syndicale veut restaurer son unité

En adoptant la déclaration appelant les travailleurs à voter pour M. Mitterrand au second tour, la commission exécutive de la C.G.T. a retrouvé son unanimité (1) C'est la première fois depuis 1979, époque à laquelle ces divergences étaient apparues lorsque la centrale avait pris position contre les fusées Pershing et approuvé implicitement l'intervention soviétique en Afghanistan.

En commentant cet appel, M. Séguy, secrétaire général, a, le 29 avril, tenu à souligner « l'indépendance, l'autonomie de sa centrale, la continuité de sa démarche » vers un objectif fondamental. C'est-à-dire que, « au-delà d'un changement d'homme à l'Elysée, elle vise à un changement de politique sur la base d'un rassemblement populaire majoritaire, se prolongeant dans l'union de la gauche » et la constitution d'un gouvernement où siégeront aussi des communistes « à égalité de droits et de devoirs ».

L'évolution de la C.G.T. ouvre-t-elle des perspectives unitaires avec les autres centrales, et plus particulièrement avec la C.F.D.T. ? Dans l'immédiat, M. Séguy ne prendra pas d'initive. « Il faudrait d'abord, a-t-il dit, que la C.F.D.T. modifie son attitude. » Néanmoins, il n'exclut pas totalement un rapprochement après l'élection du président de la République. Bien qu'il souhaite « un rassemblement populaire majoritaire », le secrétaire général a écarté toute manifestation du 1er mai en commun avec d'autres organisations. « Le 1er mai sera unitaire, dit-il, si de nombreux participants se joignent à la C.G.T. »

L'accord réalisé à la commission exécutive de la C.G.T. est d'autant plus spectaculaire qu'il *succède* à des dissensions dont l'ampleur n'avait *jamais été aussi grande* depuis la scission de 1947. De plus, les *contestataires s'étaient* déclarés prêts à marquer avec éclat leur opposition au maintien de la ligne confédérale suivie jusqu'au premier tour de scrutin.

Le brutal virage *de* cette ligne était certes prévisible depuis qu'un soutien sans condition au candidat socialiste avait été, la veille, décidé par le P.C.F., auquel adhèrent sans doute plus des trois quarts des responsables de *l'appareil cégétiste.*

Mais la décision du P.C.F. n'est *pas la seule raison de* l'engagement de la C.G.T. Dès lundi matin, militants et *sympathisants* de la grande centrale étaient frappés par l'échec communiste, en particulier dans les centres ouvriers. Partout, dit-on, se dessinait un mouvement en faveur de M. Mitterrand au second tour. Sans attendre, un certain nombre de syndicats se prononçaient en ce sens (finances, mineurs de fer, police, radiotélévision, etc.).

D'autre part, si les opposants ne sauraient se flatter d'avoir fait virer de bord MM. Séguy, Krasucki et leurs amis, *ceux-ci* ne pouvaient cependant négliger les ferments semés *par les rebelles ni le regain* d'audience que, en dépit de leur faiblesse *numérique, leur aurait apporté un* conflit ouvert et fortement argumenté avec la *direction confédérale.*

Enfin, cette dernière, au soir du *premier* tour, *a pu mesurer sa perte* d'influence et, l'effritement de sa cohésion. Alors que huit millions de travailleurs avaient fait confiance à la C.G.T. lors des élections prud'homales, il y a un an et demi, le nombre de ceux qui l'ont suivi dans sa campagne en faveur de M. Marchais a fondu de près des deux tiers, puisque le candidat communiste a recueilli 4,45 millions de suffrages.

La volonté de tirer les leçons de ces *revers, celle de restaurer l'unité* de la centrale, se sont rapidement *dégagées chez les dirigeants.* Elles marquaient le projet de texte présenté *par M. Séguy au bureau confédéral*, qui l'adopta sans encombre mardi 28 avril au soir.

A plusieurs millions d'exemplaires

Le lendemain matin, au bout de soixante-dix *minutes, il était* approuvé sans une seule défection par la centaine de membres de la commission exécutive. Le secrétaire général *avait entièrement conduit* les débats, acceptant des amendements de part et d'autre. Ils n'étaient pas fondamentaux, mais, en général, ajoutaient au balancement mesuré du projet initial. Par exemple, Mme Lambert fit améliorer la formulation concernant « *la nécessité de faire grandir parmi les travailleurs la conscience que le changement* » suppose des réformes de nature à briser la *domination du grand capital.* Cette rédaction finale évite de faire la *leçon à certains travailleurs.* Après l'intervention de M. Carassus, le paragraphe *sur « toutes les composantes de la gauche »* qui constitueraient le gouvernement indique que celles-ci se donneraient les moyens *d'une nouvelle politique sur des « bases claires »*. Ce qui écarte la perspective *d'une négociation que* contenait le texte initial, mentionnant un « *accord politique clair* ». De même, M. Séguy a-t-il dissuadé M. Alezard de faire ajouter l'idée de *« s'attaquer aux profits »*, afin de ne pas tomber dans toute une énumération du même ordre.

Approuvée par tous les membres de la commission exécutive, la déclaration confédérale va être diffusée à plusieurs millions d'exemplaires. Sera-t-elle acceptée à tous les *niveaux de la centrale ? Ce sera* très difficile, ont dit des délégués. Des pesanteurs se feront sentir, et des militants, traumatisés, ne prendront *pas aisément un tournant aussi* abrupt. Certains pourront refuser, constate M. Séguy, *tout comme* dans la période qui vient de s'écouler, d'autres avaient combattu l'attitude confédérale dans la campagne électorale.

Satisfaits, les contestataires — *socialistes, communistes et autres « unitaires »* sans étiquette — se déclarent *résolus à veiller à l'application* de la déclaration du 29 avril.

Même *si les « termites trotskistes »* n'ont pas miné dangereusement la *C.G.T., les dissensions de ces derniers* mois laisseront des cicatrices. *Les dizaines de milliers de militants* (individuellement ou derrière leurs *syndicats) qui ont repris l'appel* lancé le 19 février par le collectif marseillais n'ont pas l'intention de s'effacer dans le silence.

La demande de larges débats à la base va reprendre en vue du *prochain comité confédéral national* des 23 et 24 juin, puis il y aura la préparation du *congrès national* au printemps 1982, abondante source de discussions et de démocratie syndicale.

JOANINE ROY.

(1) Elle l'avait été également lorsqu'il s'était agi de répondre aux poursuites engagées par Peugeot contre M. Séguy.

La déclaration

Le premier tour de l'élection présidentielle, déclare la C.G.T., a « *traduit le mécontentement profond des travailleurs* », et confirme « *la nécessité de faire grandir parmi les travailleurs la conscience que le changement suppose des profondes réformes économiques, sociales et politiques, brisant la domination du grand capital* ».

« *La C.G.T. a toujours mis l'accent sur cet impératif pour prévenir toute illusion quant aux possibilités de dégager le pays de la crise* » (...), thème décisif que la C.G.T., dans l'orientation de son quarantième congrès, a placé au centre de son argumentation avant le *premier tour* de l'élection présidentielle.

« *Son objectif fondamental, au-delà d'un changement d'homme à l'Elysée, vise à un changement de politique sur la base d'un rassemblement populaire majoritaire se prolongeant dans l'union de la gauche et la constitution d'un gouvernement au sein duquel toutes les composantes de la gauche, à égalités de droits et de devoirs, se donneraient, sur des bases claires, les moyens d'une nouvelle politique démocratique, de progrès social. (...)*

« *Dans l'esprit d'indépendance d'orientation et d'autonomie d'action qui a déterminé sa position au premier tour, la commission exécutive de la C.G.T. appelle les travailleurs à battre le candidat de droite, Valéry Giscard d'Estaing, en votant, le 10 mai, pour le candidat de gauche restant en lice au deuxième tour : François Mitterrand.*

» *Ne séparant pas l'efficacité de la clarté, elle les appelle à donner à cet acte le sens d'une volonté du monde du travail d'intervenir pour la mise en œuvre effective des mesures indispensables au changement (...) contenues dans le programme de la C.G.T. [Elle] entend poursuivre et amplifier les luttes dont elle a pris l'initiative, condition décisive du changement.* »

Le texte s'achève sur l'appel visant le 1er mai.

POLITIQUE

Les prises de position

BILLET

D'un « effet » à l'autre ?

Mme Bouchardeau et Mlle Laguiller, M. Crépeau et M. Marchais, qui disputaient le 26 avril à M. Mitterrand les suffrages de tous ceux qui aspirent à congédier le citoyen-candidat, se sont tous ralliés, chacun à sa manière, au candidat socialiste.

En revanche, et le contraste est saisissant, aucun des trois candidats de la droite éliminés dimanche dernier n'ose risquer le moindre jeton sur la case du président sortant. M. Chirac votera mais ne fera certainement pas voter pour M. Giscard d'Estaing, le R.P.R. laissant à chacun le soin de se déterminer selon sa conscience. M. Debré ne s'aventure pas à prononcer son nom. Mme Garaud laisse la France dans une douloureuse angoisse jusqu'au 8 mai, jour où elle parlera, enfin, à moins qu'elle ne se taise.

A considérer l'épaisse cohorte qui entoure le député de la Nièvre, et au sein de laquelle on va bientôt ne plus pouvoir distinguer M. Mauroy de M. Poujade (Pierre), M. Rocard de M. Renouvin, M. Jospin du colonel Passy, on se prend de pitié pour le tenant du titre, dont la solitude est immense.

Cet homme est assurément perdu.

A moins que 85 % à 90 % des électeurs chiraquiens, debréistes, garaudiens, poujadistes et renouviniens ne persistent à voter comme ils l'ont toujours fait.

A moins que la droite ne réagisse à l' « effet Mitterrand » de la même manière que la gauche à l' « effet Chirac ».

RAYMOND BARRILLON.

En faveur de M. Mitterrand

LE P.S.U. : une bataille décisive est engagée contre la droite.

La direction politique du P.S.U., réunie à Paris le mercredi 29 avril, estime que *« le faible score d'Huguette Bouchardeau est dû essentiellement aux effets de la campagne d'intoxication tendant à accréditer la menace de l'absence d'un candidat de la gauche au second tour »*. Elle ajoute : *« Largement utilisée par le parti socialiste, cette menace a dissuadé nombre d'électeurs potentiels d'Huguette Bouchardeau, soucieux, avant tout, d'empêcher une éventuelle victoire de la droite. »*

Rappelant sa position pour le second tour du scrutin présidentiel, le P.S.U. souligne *« qu'une bataille décisive est engagée contre la droite, qu'incarne Giscard d'Estaing »*, et il *« appelle tous ceux et toutes celles qui veulent en finir avec le règne de la droite, à voter pour François Mitterrand »*.

La direction du P.S.U. observe que *« la campagne d'Huguette Bouchardeau a rencontré un vaste écho dans tout le pays et suscité un large courant de sympathie en faveur de ses propositions d'alternative autogestionnaire »*. Elle assure que, pour le second tour, *« le P.S.U. continuera à mener campagne sur les thèmes qui ont fait l'objet du « contrat présidentiel » (les trente-cinq heures, la réduction de la hiérarchie des salaires, la suppression des procédures d'expulsion contre les travailleurs immigrés, etc.) »*.

● *L'Union démocratique bretonne* (U.D.B., socialiste et autonomiste) appelle ses militants *« à ne mesurer aucun effort en vue du succès de François Mitterrand désormais candidat de toute la gauche (...), car l'échec de la droite est une condition nécessaire à la progression du combat pour l'autonomie et le socialisme en Bretagne, car la victoire de la droite signifierait une aggravation de la situation des travailleurs, la liquidation à terme de l'économie et de la personnalité bretonnes. »*

POINT DE VUE

Un peuple, une République

par PIERRE EMMANUEL (*)

J'AI toujours regardé comme un devoir l'engagement intellectuel dans les grands choix de l'histoire. Cet engagement est l'expression réfléchie de la solidarité qui me lie à la communauté nationale dont je fais partie, responsable des principes universels qu'elle a forgés et défendus au cours des siècles, principes sur lesquels la République est fondée et sans lesquels elle ne saurait subsister. Cette communauté nationale est pour moi, essentiellement, *un peuple : une multitude d'hommes et de femmes qui n'ont accédé que lentement et difficilement à la liberté politique, le plus grand des biens et le plus continuellement menacé.* Ce peuple est dit souverain, *mais, entre lui-même et ceux auxquels il donne pouvoir sur lui, la tension est permanente. La politique est,* pour le peuple, une incessante vigi*lance afin d'empêcher le pouvoir de* se rendre indépendant de la volonté *populaire qui l'a établi.*

L'élection présidentielle est ainsi l'acte le plus important de la vie nationale. Celle du 10 mai est d'une gravité particulière, car d'elle dépendra le sort de la souveraineté populaire pour longtemps. Ceux qui, à des degrés divers, ont eu leur responsabilité dans l'évolution de la société française, se doivent, puisqu'ils en ont le moyen, de faire connaître les motifs de leur choix. Mes activités publiques depuis quarante ans m'y obligent d'autant plus que l'on connaît mon soutien convaincu à la candidature de Jacques Chirac dont le programme correspond, à mes yeux, à une certaine idée de la France et de son peuple.

Depuis le début du septennat *écoulé*, et particulièrement depuis cinq ans, nous assistons à une dépossession systématique de la souveraineté populaire par la pratique d'un pouvoir personnel présenté comme allant de soi et comme conforme à l'esprit des institutions. Ce pouvoir tient sans doute au tempérament, au caractère, aux talents particuliers de l'homme qui l'exerce. Il tient aussi à l'investissement, par une clientèle entièrement dévouée, de l'ensemble des administrations de l'Etat et des grands moyens de communication de masse. Tout est en place pour perpétuer une usurpation effectuée progressivement aux yeux de chacun, et qui n'a commencé de susciter des réactions qu'au moment où elle était accomplie.

Le refus de cette usurpation et la volonté d'y mettre un terme vont de pair avec le refus de la structure sociale qui en dérive et avec la volonté d'empêcher qu'elle ne s'édifie plus avant. Prétendre enfermer *la moitié des citoyens de ce pays et la majorité de ses classes laborieuses dans une aliénation politique permanente, et se livrer, pour assurer cette ségrégation, à un chantage à la peur qui fait offense au patriotisme et au sens civique de cette moitié de l'électorat, est une entreprise non seulement indigne, mais hasardeuse et grosse de violences.*

Je ne crois pas à la division de la France *en deux moitiés antagonistes,* thème commun, en sens contraires, aux deux candidats entre lesquels il faut choisir. Mais je pense *que la seule manière de s'opposer au face-à-face pétrifié de ces deux blocs est de retrouver un peu* de l'esprit du gaullisme. Aujourd'hui *pas plus qu'hier, le gaullisme ne peut s'identifier à l'esprit conservateur d'une caste soucieuse de sacraliser ses privilèges en les identifiant au bien public. Pour préparer les rassemblements de demain qui ne peuvent se faire que contre cette caste,* je ne vois, pour ma part, d'autre moyen actuel que de rejoindre ceux *qui dénoncent* son égoïsme *et* son arrogance dans l'exercice du pouvoir.

Cela ne signifie pas que je sois d'accord avec toute la politique du candidat dit « de la gauche ». Le soutien que je lui apporte est d'abord un désaveu radical de la politique du septennat écoulé. Il symbolise l'espoir qu'un rassemblement *nouveau emporte les divisions périmées, paralysantes, qui figent le pays dans une fantasmagorie politique compromettant de plus en plus son avenir.* Ce rassemblement d'hommes et d'idées n'exclura pas *de très grandes différences : il n'abolira pas les fidélités ni les appartenances essentielles, mais il devrait créer un nouveau style de la vie publique, une manière d'être ensemble* qui reste à inventer. Pour ma part, c'est en restant au sein de ma famille politique que j'aspire à y travailler. C'est l'espoir de ce rassemblement qui me dicte de ne pas m'abstenir, mais de voter contre Valéry Giscard d'Estaing.

(*) Responsable des problèmes culturels au R.P.R., M. Pierre Emmanuel était membre du comité national de soutien à la candidature de M. Chirac.

En faveur de M. Giscard d'Estaing

Le GAP : le camp de la liberté

Le Groupe d'actions et de propositions, créé en juin 1976 sur l'initiative de M. Jean-Pierre Soisson, et qui rassemble des parlementaires et anciens parlementaires appartenant aux deux courants de la majorité, a siégé mardi 28 avril. Il a rendu publique la déclaration suivante :

« Au premier tour de l'élection présidentielle, les parlementaires du GAP ont soutenu les candidats de leur choix. A travers leur diversité, ils ont tous défendu les options essentielles de la Ve République.

» Pour le second tour, il s'agit de choisir son camp : celui de Valéry Giscard d'Estaing, candidat de la liberté, ou celui de François Mitterrand, dont l'élection dépend des cinq millions de voix communistes. Or il est clair que les désaccords entre François Mitterrand et Georges Marchais sont tels qu'ils entraîneront notre pays à la faillite économique et au désordre politique.

» Le temps est venu de se rassembler derrière Valéry Giscard d'Estaing, qui aura à prendre en compte les aspirations exprimées le 26 avril par des millions de Français.

» Face à la gravité de l'enjeu, le choix est simple : nous voterons et nous appellerons à voter Valéry Giscard d'Estaing. »

Les signataires de cet appel sont messieurs :

Jean-Pierre Abelin (député U.D.F. de la Vienne), *Nicolas About* (dép. U.D.F., Yvelines), *Michel Barnier*, (dép. R.P.R., Savoie), *Jacques Barrot* ministre U.D.F., Haute-Loire), *Marc Becam* (sén. R.P.R., Finistère), *Pierre Bernard-Reymond* (sec. d'Et., U.D.F., Hautes-Alpes), *Jean-Jacques Beucler* (dép. U.D.F., Haute-Saône), *Claude Birraux* (dép. U.D.F., Haute-Savoie), *Jacques Blanc* (dép. U.D.F., Lozère), *Loïc Bouvard* (dép. U.D.F., Morbihan), *Jean Briane* (dép. U.D.F., Aveyron), *Jean-Claude Burckel* (anc. dép. R.P.R., Bas-Rhin), *Jean-Marie Caro* (dép. U.D.F., Bas-Rhin), *Gérard César* (dép. app. R.P.R., Gironde), *Pascal Clément* (dép. U.D.F., Loire), *Jacques Cressard* (dép. R.P.R., Ille-et-Vilaine), *Jean-Marie Daillet* (dép. U.D.F., Manche), *Arthur Dehaine* (dép. R.P.R., Oise), *Jean Delaneau* (dép. U.D.F., Indre-et-Loire), *Jean Desanlis* (dép. U.D.F., Loir-et-Cher), *Jacques Douffiagues* (dép. U.D.F., Loiret), *Maurice Dousset* (dép. app. U.D.F., Eure-et-Loir), *Henri Ferretti* (dép. U.D.F., Moselle), *Emmanuel Hamel* (dép. U.D.F., Rhône), *Guy de La Verpillière* (sén. U.D.F., Ain), *Jacques Legendre* (sec. d'E. R.P.R., Nord), *François Léotard* (dép. U.D.F., Var), *Maurice Ligot* (dép. U.D.F., Maine-et-Loire), *Alain Mayoud* (dép. U.D.F., Rhône), *Georges Mesmin* (dép. U.D.F., Paris), *Charles Millon* (dép. U.D.F., Ain), Mme *Hélène Missoffe* (dép. app. R.P.R., Paris), MM. *Jean Morellon* (dép. U.D.F., Puy-de-Dôme), *Jean-Paul Mourot* (sec. d'Et., R.P.R., Indre), *Roger Partrat* (anc. dép. U.D.F., Loire), *Jean-Pierre Pierre-Bloch* (dép. U.D.F., Paris), *Etienne Pinte* (dép. R.P.R., Yvelines), *Claude Pringalle* (dép. R.P.R., Nord), *Jean-Claude Rohel* (anc. dép. U.D.F., Finistère), *Antoine Rufenacht* (dép. R.P.R., Seine-Maritime), *Jean-Pierre Soisson* (ministre U.D.F., Yonne), *Jacques Sourdille* (dép. R.P.R., Ardennes), *Bernard Stasi* (dép. U.D.F., Marne), *Olivier Stirn* (sec. d'Et., U.D.F., Calvados), *Maurice Tissandier* (dép. U.D.F., Indre), *Georges Tranchant* (dép. R.P.R., Hauts-de-Seine).

M. CHALANDON : le programme socialiste conduirait à l'inverse de ce qu'il promet

M. Albin Chalandon, ancien ministre, président de la société Elf-Aquitaine, nous a adressé, jeudi 30 avril, une déclaration dans laquelle on lit notamment : *« Le 10 mai, le choix ne sera pas seulement entre deux hommes, mais entre deux politiques.*

» Quelle que soit sympathie que m'inspire la générosité socialiste, je ne puis m'associer à un programme économique qui, négligeant les données essentielles de la réalité actuelle, conduirait à l'inverse de ce qu'il promet. Son application provoquerait un choc deux fois plus brutal que les deux chocs pétroliers réunis qui, depuis sept ans, sont à l'origine de nos difficultés (...).

» D'autre part, ayant été le collaborateur de ministres socialistes après la guerre, j'ai été le témoin des dommages irréversibles causés par la présence de ministres communistes au gouvernement, dont les traces se manifestent encore trente-cinq ans après (...). Dans ces conditions, l'électeur de tradition gaulliste que je suis, quelle que soit son aspiration à un changement, doit voter pour Valéry Giscard d'Estaing, dont la candidature est celle qui, le 10 mai, répondra le mieux aux nécessités de l'heure et se rapprochera le plus des orientations gaullistes. »

● *M. Chaban-Delmas*, dans une interview publiée jeudi 30 avril par le journal *Sud-Ouest*, déclare notamment : *« Le risque majeur est que M. Mitterrand joue involontairement le rôle d'un apprenti sorcier, face au parti communiste, en croyant qu'il pourra s'en « débarrasser » après avoir été élu avec ses voix »*...

● *Le bureau politique du Centre indépendant*, proche de M. Chaban-Delmas, qui avait fait campagne pour M. Debré, s'est réuni le mardi 28 avril à Paris et a décidé d'appeler ses adhérents à *« tout mettre en œuvre jusqu'au 10 mai prochain pour assurer la réélection de M. Giscard d'Estaing, désormais seul candidat de la Ve République et de la liberté. L'élection de M. Mitterrand*, dit-il, *ouvrirait une crise de régime qui, s'ajoutant à la situation de guerre économique dans laquelle nous sommes plongés, rabaisserait la France au niveau du désastre et du drame que connaît actuellement l'Italie. »*

M. SOISSON : il ne faut pas oublier le centre gauche.

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a déclaré, jeudi matin 30 avril, au micro d'Europe 1 : *« M. Giscard d'Estaing tiendra compte des préoccupations exprimées lors du premier tour par les candidats issus de la famille gaulliste. »*

Il a ajouté : *« S'il faut une majorité rassemblée pour le second tour, nous ne devons cependant pas oublier le centre gauche. Nous ne devons pas oublier qu'en 1978 nous avons gagné au centre gauche. Sur ce point essentiel, j'ai la conviction que M. Giscard d'Estaing ne changera pas. »*

● *L'intergroupe U.D.F. du Sénat*, qui regroupe cent vingt-cinq sénateurs, s'est réuni mercredi 29 avril au palais du Luxembourg. Il constate *« avec satisfaction que Valéry Giscard d'Estaing a été mis au premier tour en position de maintenir pour la France une société de liberté, de responsabilité et de progrès »*. Les sénateurs de cet intergroupe souhaitent *« que soient prises en considération les propositions faites par les autres candidats de la majorité dans la campagne du premier tour. Face au bloc socialo-communiste et au danger d'un programme aux conséquences catastrophiques pour notre économie, ils invitent instamment les Françaises et les Français à voter au second tour pour Giscard d'Estaing »*.

● *Le bureau politique du Centre des démocrates sociaux* a publié, mardi 28, une déclaration dans laquelle il affirme notamment : *« La situation est désormais claire. Il est essentiel que tous ceux qui, au premier tour, ont fait confiance aux candidats de la liberté, unissent leurs efforts pour assurer la victoire de Valéry Giscard d'Estaing. Valéry Giscard d'Estaing pourra ainsi mettre en œuvre une politique dynamique de redressement économique et de solidarité en tenant compte des préoccupations et des aspirations qui se sont exprimées à l'occasion du premier tour. »*

● *Le Centre national des indépendants et paysans (C.N.I.P.)*, *présidé par M. Philippe Malaud*, député non inscrit de la Saône-et-Loire, — qui avait appelé à voter pour M. Jacques Chirac au premier tour, — appelle à voter pour M. Giscard d'Estaing *« tous ceux qui ont pu légitimement au premier tour manifester leurs réserves ou leurs inquiétudes devant certains aspects de la politique de ces dernières années »*.

● *Les neuf parlementaires du Maine-et-Loire* ont signé un appel commun en faveur de M. Giscard d'Estaing. Deux d'entre eux (MM. Jean Narquin, *député R.P.R., et Lucien Gautier*, sénateur R.P.R.) avaient pris position pour M. Jacques Chirac au premier tour. MM. Jean Foyer et René Lacombe, députés R.P.R., avaient appelé à voter pour M. Michel Debré. Les cinq autres avait soutenu la candidature du président sortant.

● *M. Léon Boutbien*, membre du comité central du R.P.R., président de « Présence socialiste », précise que *« les socialistes démocrates groupés autour de « Présence socialiste » voteront sans restriction mentale pour M. Giscard d'Estaing »*.

● *M. Michel-Georges Micberth*, directeur du bureau politique de la Nouvelle Droite française (N.D.F., élitiste, antirépublicaine), a appelé, mercredi 29 avril, *« tous ceux qui se sont reconnus dans les idées de la Nouvelle Droite à voter le 10 mai pour M. Valéry Giscard d'Estaing »*.

Les deux candidats et les anciens combattants

L'Union française des associations de combattants (UFAC), qui regroupe plus de deux millions d'adhérents, a posé des questions aux deux candidats sur la revalorisation de 14,26 % constatée par une majorité de la commission quadripartite, le rétablissement de la proportionnalité des pensions, la reconnaissance des droits des résistants, etc.

● M. GISCARD D'ESTAING, dans sa réponse, fait valoir les points positifs qui ont été acquis pendant son septennat : la carte du combattant reconnue aux anciens d'Afrique du Nord, la suppression des forclusions, les mesures spécifiques pour les veuves.

En revanche, le président sortant considère — comme l'avait fait M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants — que *« l'évolution du pouvoir d'achat des pensions, depuis 1954, a augmenté non seulement plus vite que le coût de la vie, mais aussi plus rapidement que celui des fonctionnaires »*.

Dans ces conditions, M. Giscard d'Estaing ne reconnaît pas le bien-fondé du rattrapage de 14,26 % proposé par les deux tiers des membres (anciens combattants et parlementaires) de la commission tripartite, chargée d'étudier l'application du rapport constant.

En ce qui concerne la célébration du 8 mai, le président sortant — sans se prononcer pour la formule du « jour férié » — s'engage à prendre, s'il est réélu, *« les initiatives nécessaires pour donner le plus d'éclat possible à ces cérémonies »*.

POUR M. MITTERRAND, les conclusions de la commission tripartite de 14,26 % amènent la réponse suivante : *« Mon intention, si j'accède à la présidence, est de demander au gouvernement l'inscription des budgets nécessaires à ce rattrapage. »* Dès le collectif budgétaire de 1981, le tiers du rattrapage devra être inscrit.

Au sujet du 8 mai, le candidat socialiste proclame sa *« détermination de rétablir, dès après mon élection, le jour férié du 8 mai* (qui) *ne peut, en aucune façon, être traité comme une commémoration de seconde zone »*.

Et M. Mitterrand conclut ainsi sa réponse à l'UFAC :

« Soucieux de ménager à l'avenir une place plus digne, mieux garantie, aux représentants du monde combattant, je souhaite particulièrement entretenir, après mon élection à la présidence, des relations confiantes et franches avec vous-même et les responsables des associations que vous rassemblez.

» Dans cet esprit, votre désir de disposer d'émissions périodiques à la Radiodiffusion et à la Télévision nationales — qui relèveront d'autorités indépendantes — et votre souhait d'entretenir au sein du « comité consultatif » des liens suivis avec les départements ministériels concernés me paraissent tout à fait justifiés. »

PLUSIEURS ORGANISATIONS PATRONALES ET PROFESSIONNELLES RÉAFFIRMENT LEUR APOLITISME

Après l'engagement pris en faveur de M. Giscard d'Estaing par des représentants du monde patronal et de l'artisanat, plusieurs organisations professionnelles ont réaffirmé leur apolitisme en se désolidarisant des prises de position du C.N.P.F. et de la C.G.P.M.E. (Confédération générale des petites et moyennes entreprises).

● Le S.N.P.M.I. (Syndicat national de la petite et moyenne industrie), qui déclare regrouper mille cinq cents adhérents, indique attendre des *« engagements écrits »* de la part de M. Giscard d'Estaing pour s'engager plus avant, n'excluant *« aucun cas de figure »*. Des contacts ont également été pris avec l'entourage du candidat socialiste. Le S.N.P.M.I. avait soutenu M. Chirac au premier tour.

● M. Albert Léon, président de l'Union professionnelle artisanale (U.P.A.), organisation qui contrôle quatre-vingt-dix chambres de métiers sur cent deux, a rappelé son opposition à toute consigne de vote, laissant à M. Combe *« la responsabilité de son engagement »*. Le président de l'UPA a d'ailleurs constaté *« beaucoup d'éléments de convergences et peu de points de divergences entre les deux candidats sur l'artisanat »*.

● Le CID-UNATI, mouvement fondé par M. Gérard Nicoud, s'étonne que des représentants nationaux des chambres de métiers et de commerce, établissements publics, *« aient cru bon d'intervenir publiquement »*.

● Le CID (Comité interprofessionnel de défense), organisation dissidente du CID-UNATI, appelle pour sa part les commerçants et artisans au vote nul.

« Renouveau juif » : le candidat de la gauche bénéficie d'une légitime estime

Le Renouveau juif, après avoir « constaté », dans un communiqué paru au lendemain du premier tour, *« que dans les villes à forte densité de population juive, à Paris notamment, dans dix arrondissements il y a eu un transfert de voix plus accentué qu'ailleurs en faveur de Jacques Chirac et François Mitterrand »*, fait un pas de plus dans le sens de sa décision d'un *« vote-sanction »* à l'encontre du président sortant. En effet, M. Henri Hajdenberg, son président, interrogé par M. Szafran, du *Matin de Paris*, déclare notamment : *« C'est bien entendu au second tour que le vote-sanction contre le président sortant peut et doit véritablement s'exprimer. »*

Sans appeler une communauté qui n'est pas, dit-il, *« monolithique »* à faire *« bloc derrière un candidat »*, M. Hajdenberg précise :

« Il faut reconnaître que François Mitterrand bénéficie d'une légitime estime au sein de la communauté juive. Il n'a pas hésité à prendre des positions courageuses en déclarant notamment la dernière fois qu'il se trouvait à Jérusalem : « Je suis heureux d'être dans cette ville ».

« Nous n'avons voulu avoir de contacts avec aucun des deux candidats. Nous n'attendons pas de promesses de leur part. La communauté juive a suffisamment été déçue par les engagements du candidat Giscard d'Estaing en 1974. Quant à François Mitterrand, les juifs se sentent assez informés sur ses positions en matière de politique étrangère, et plus particulièrement en ce qui concerne le Proche-Orient, pour pouvoir juger. »

Rappelons que le *CRIF* (Conseil représentatif des institutions juives) a une position complètement neutre sur le plan politique et ne donne ni consignes ni conseils de vote.

● *Le mouvement sioniste socialiste Avoda* appelle ses membres et sympathisants *« non seulement à voter pour le candidat de l'espoir : François Mitterrand, mais à œuvrer auprès des indécis pour qu'ils comprennent bien qu'il ne dépend que d'eux qu'on en finisse avec une certaine politique du refus d'écouter les raisons d'Israël, avec une politique à peine voilée du mépris d'une communauté juive actuellement solidaire de l'Etat d'Israël, la revanche vivante d'Auschwitz »*.

● *La Ligue des droits de l'homme* appelle à voter François Mitterrand. Elle indique : *« C'est François Mitterrand qui est désigné sans équivoque par le suffrage universel pour porter les espoirs de la gauche, face au candidat qui représente le mieux le pouvoir giscardien puisqu'il s'agit du président sortant lui-même »*.

● *La Fédération des élus socialistes et républicains* déclare : *« Grâce à la victoire de François Mitterrand, nous élargirons nos espaces de liberté dans les régions, départements et communes, et renforcerons l'Etat national dont notre pays a le plus grand besoin. »*

● *La Fédération des républicains de progrès* (gaulliste de gauche) que préside M. Pierre Dabezies se réjouit de voir qu' *« à travers le résultat obtenu par Jacques Chirac au premier tour des élections présidentielles, les gaullistes ont montré qu'ils étaient de nouveau rassemblés et qu'ils s'affirmaient comme l'une des forces essentielles de la vie nationale. »*

La F.R.P. ajoute : *« A l'approche du second tour, M. Giscard d'Estaing prétend dissimuler les échecs de son septennat derrière l'alibi du choix de société. Sa réélection, en perpétuant l'affaiblissement de la France et le découragement des Français, conduirait le pays au déclin et à la dépendance. A l'inverse, François Mitterrand, en appelant à un large rassemblement pour le redressement national, favorise la perspective d'une nouvelle majorité. »*

● *M. Raymond Dronne*, compagnon de la Libération, ancien député gaulliste de la Sarthe, et le colonel Raymond Sabot, ancien délégué du camp du général de Gaulle, appellent à voter pour M. Mitterrand, indique-t-on au siège du P.S.

POLITIQUE

LA CONTROVERSE SUR LA NOUVELLE DROITE

Le rôle du GRECE : révision stratégique ou réajustement tactique ?

La décision prise par le conseil d'administration du GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne) de ne pas appeler à voter pour M. Giscard d'Estaing et les commentaires faits à ce sujet dans nos colonnes par son secrétaire général, M. Pierre Vial (« le Monde » du 24 mars), suscitent diverses réactions qui se résument en une question : le refus, exprimé par M. Vial, que le GRECE devienne le « laboratoire idéologique d'une majorité politique » prélude-t-il à une révision stratégique du centre doctrinal de la nouvelle droite ou camoufle-t-il un simple réajustement tactique ?

A l'intérieur même de l'association, les propos de M. Vial ont provoqué quelques interrogations, certains membres les ayant interprétés comme une critique des orientations de M. Jean-Claude Valla, prédécesseur de l'actuel secrétaire général. C'est la raison pour laquelle M. Vial nous adressé une lettre complétant les déclarations qu'il nous avait faites.

M. Pierre Vial nous écrit notamment :

S'il est exact que le conseil d'administration du GRECE a estimé qu'il ne devait soutenir aucun candidat, cette décision n'est pas exceptionnelle. Depuis sa création, en 1968, le GRECE n'a jamais adopté de positions politiques, sauf en 1974, lorsqu'il fut décidé, entre les deux tours de l'élection présidentielle, de soutenir le candidat de la majorité contre celui du programme commun. Il s'agissait alors de choisir entre une société dite « libérale », dont nous critiquions les fondements philosophiques, mais qui garantissait *notre* liberté d'expression, et une société dite « collectiviste » dont nous avions de bonnes raisons de craindre le caractère répressif et totalitaire. C'est parce que cette prise de position n'avait pas été très bien comprise, et surtout parce que le choix de 1981 n'a pas les mêmes implications, que le conseil d'administion a décidé, à l'unanimité, de ne pas sortir de sa réserve habituelle.

S'il est exact que nous n'apprécions guère la publicité tapageuse qui nous a été faite, dans la mesure où elle a contribué à déformer nos idées, je ne vois pas comment une école de pensée comme la nôtre, qui met tout en œuvre pour développer son influence intellectuelle, pourrait travailler « en silence ». Nous avons trop souffert, pendant de nombreuses années, de la loi du silence imposée par les idéologies dominantes pour ne pas profiter, aujourd'hui, des moyens d'expression que nous avons forgés ou auxquels nous avons désormais accès. (...)

Je suis certain que la grande majorité des membres du GRECE partagent mes conceptions. S'il est exact que quelques-uns de nos membres ont des engagements politiques, dans la majorité et parfois même dans l'opposition, je tiens à rappeler que, depuis 1968, chacun, au sein du GRECE, est libre d'avoir, ou de ne pas avoir, une activité politique. Celle-ci est soumise à deux conditions : 1) elle doit être personnelle et ne jamais engager l'association ; 2) elle doit être conforme aux prises de position antitotalitaires qui sont les nôtres.

Ces règles demeurent inchangées. L'un de mes rôles est de veiller simplement à leur stricte application.

Une lettre de M. Souchon : M. Vial se moque de nous

M. Georges Souchon, avocat à Paris, membre de la LICRA (Ligue internationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme), nous a adressé un texte indiquant entre autres :

« Les partis de la majorité, et tout particulièrement celui de M. Giscard d'Estaing, n'ont pas dû être mécontents que le GRECE, en prenant publiquement ses distances à leur égard, lève l'hypothèque que pouvait faire peser sur la « sérénité » de l'élection la tutelle idéologique devenue trop voyante du « laboratoire doctrinal » de la « nouvelle droite »...

» Par cette prise de position publique, le GRECE roule donc encore, dans une certaine mesure, pour le candidat Giscard. Mais le GRECE roule aussi et surtout pour lui-même en refusant de compromettre, pour un avenir encore incertain, sa stratégie d'entrisme tous azimuts. Cette prudence est d'ailleurs tout à fait conforme à la « courtoisie majoritaire » imperturbablement affichée par le Club de l'Horloge.

» M. Christian Beullac et Mme Saunier-Seïté, sans doute bien inspirés, auraient « exploité » les thèmes inégalitaristes du GRECE et les auraient « dévoyés » pour « justifier » une politique « injustifiable ». Il en serait de même du Club de l'Horloge et de ses travaux... Et tout cela, bien sûr, à l'insu du GRECE, si ce n'est à son corps défendant ! Le premier argument avancé, faiblement étayé, de l'inévitable critique de la « société marchande », ne résiste pas à l'analyse quand on observe que les études du GRECE n'ont vraiment rien à envier à la politique des ministres de l'éducation et des universités, en matière d'élitisme, de sélection et même de ségrégation « ethnique » dans l'éducation.

» On prendrait davantage au sérieux les réserves à l'égard de l'opportunisme et des manipulations d'idées et d'hommes dans lesquels le Club de l'Horloge a su exceller pour devenir le « laboratoire doctrinal » de la majorité. Mais les responsables du GRECE ne se sont jamais plaints, au contraire, du travail considérable d'homologation et de vulgarisation de leurs thèmes mené à bien par le Club de l'Horloge : avec « les Racines du futur » pour le « retour aux sources indo-européennes » et au « modèle » hiérarchisé des trois fonctions de souveraineté, de défense et de production ; avec « la Politique du vivant » pour la « biopolitique » et le « réalisme biologique » ; avec « le Grand Tabou » enfin, pour la « lutte contre l'égalitarisme »...

» Qu'on sache : les dirigeants du GRECE n'ont pas davantage déploré la reprise de leurs thèmes et de leurs références par le Club de l'Horloge lors de sa contribution remarquée aux ouvrages de pensée politique soudainement publiés par Philippe Malaud, Jacques Médecin et Michel Poniatowski. Bien au contraire ! (...)

***

» Le secrétaire général du GRECE se moque donc tranquillement du monde quand il veut nous faire croire que le GRECE aurait soudain découvert que ses thèmes idéologiques auraient été « exploités », voire « dévoyés », et « récupérés » à son insu par le Club de l'Horloge et certains ministres giscardiens. Et le secrétaire général du GRECE veut encore nous abuser quand il veut nous faire croire à une marche arrière, une retraite au désert, un retour à l'intemporel de son association. La « révision » publiquement et soudainement annoncée par M. Pierre Vial constitue en réalité un réajustement, une confirmation, un approfondissement d'une stratégie qui n'est efficace que dans la mesure où son objectif véritable — le pouvoir politique sans partage — est occulté par des préoccupations « culturelles » désintéressées et « intemporelles ». Or, les précautions tactiques, les truquages et les procédés de dissimulation préconisés en 1969-1970 par le bulletin intérieur confidentiel du GRECE ont vu leur efficacité s'user progressivement depuis qu'ils ont été rendus publics, notamment par « le Droit de vivre », organe de la LICRA.

M. MICBERTH (N.D.F.) : M. Vial ne manque pas d'air.

M. Michel-Georges Micberth, leader de la Nouvelle Droite française (N.D.F., élitiste, anti-républicaine), déclare notamment :

« M. Vial, qui ne manque pas d'air, dit « On se sert aujourd'hui de nos » thèmes... » *Il faut rappeler à ce maître-assistant de l'histoire que depuis Empédocle, mille penseurs ont disserté sur les inégalités, sur l'élitisme, etc. (...) Moi, je connais une nouvelle droite issue des années 60 à qui, impunément, on a fauché l'essentiel de ses thèmes et son sigle, le droit à la différence, les inégalités intellectuelles, l'élitisme, les leaders nés, etc. (...) Et comme M. Vial se couronne avec complaisance, je lui suggère de changer de sigle, d'éliminer GRECE et de choisir, par exemple, MONACO (Mouvement des oligrophrènes nains attentifs aux coups obliques). »*

« POLITIQUE HEBDO » : la stratégie de l'araignée

Dans le premier numéro de sa nouvelle série, *Politique hebdo* a publié un dossier de quatre pages sur la nouvelle droite, intitulé : « La nouvelle droite ou Giscard et la stratégie de l'araignée ». M. Pierre-André Taguieff y écrit :

« La nouvelle droite a tissé sa toile avec d'autant plus de facilité et de rapidité que la gauche, aux prises avec ses divisions, lui a, en quelque sorte, abandonné le terrain, au moins provisoirement. Elle a, d'autre part, bénéficié dans sa progression de l'aide d'une partie de l'intelligentsia — des nouveaux philosophes aux nouveaux croyants en passant par les nouveaux sceptiques, — dont le rôle objectif aura été de tenter d'inscrire dans l'opinion, avec le concours empressé des mass media, *l'equation : marxisme = goulag. Un tel travail de désertification a permis aux penseurs du GRECE et du Club de l'horloge de prendre la place sans coup férir.*

» Après avoir investi la société civile, c'est maintenant à la société politique que s'attaque la Nouvelle Droite. Un second septennat de Giscard d'Estaing consacrerait sa victoire. Tel est l'enjeu de l'élection présidentielle. »

Officiers ministériels et ventes par adjudication

Vte s. conv. Sais. en Vte Vol.re Pal. Just. Nanterre, mercr. 13 mai, à 14 h.
IMMEUBLE MALAKOFF (92) 15, RUE EMILE-ZOLA
Comptant : Mon d'Habit. S/rue comp. de R. de c., d'un Etage, d'un Grenier au-dessus, un Bâtiment annexe dans la cour. Cce 3 a 2 ca.
MISE A PRIX : 250.000 F. - S'adr. Me G. DESCLOZEAUX
Avocat Barreau Hauts-Seine (S.C.P. DESCLOZEAUX-MAZIERE-HEBERT) MOUGEOTTE, Sté d'Avocats, 7, boul. Raspail, Paris-7e Tél. : 548-72-90. Me TINAYRE et DUTHEIL, Avocats assoc., 7, r. Moncey, Paris 878-35-81. A ts avocats pr. Trib. Gde Inst. PARIS, BOBIGNY, CRETEIL, NANTERRE

Vte s. saisie Palais Just. Pontoise (95) Pl. N.-Flamel, jeudi 7 mai, 14 heures
APPART. Type 4 AS à OSNY
(95) 11 LES TERRASSES DE LA RAVINIERE — 2e étage — 77 M2
MISE A PRIX : 80 000 FRANCS
Consig. pour ench. 25 000 F (ch. cert. par Banque). Pour tous renseig. s'adr.
Me BUISSON Avocat à Pontoise (95) Tél. : 032-31-62. 29, rue Pierre-Butin.

Vente sur saisie-immobilière le 20 MAI 1981, à 10 heures
LOCAL usage COMMERCIAL
dép. d'un ensemble imm. sis à
ACHÈRES (78)
40, av. de Stalingrad et 2, av. Paquet nº 205 du régl. de copr. Bât. D, rez-de-chaussée et 305/100 000 es
MISE A PRIX : 30.000 F
S'adr. Me RAVIART, avocat, 13 bis, av. de Saint-Cloud, VERSAILLES. Tél. 950-03-12 et sur les lieux pr vis.

Vente sur saisie-immobilière au Palais de Justice de CRETEIL (94) le Jeudi 14 mai 1981, à 9 heures 30
UNE PROPRIÉTÉ
rue Etienne-Dolet, nº 123, sise à
ALFORTVILLE (Val-de-Marne)
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
S'adr. à Me RIBADEAU-DUMAS, Avocat, 17, av. de Lamballe, PARIS-16e Téléphone : 524-46-40

S.C.P. d'AVOCATS - BILLY, DULCY, GONTIER, BOUCHOUCHA, 6, rue Edouard-Millaud, à TARASCON-SUR-RHONE - VENTE SUR LICITATION, aux enchères publiques, à l'audience des Criées du Trib. Grande Instance de Tarascon, au Palais de Justice de ladite ville
le VENDREDI 15 MAI 1981, à 9 h du MATIN
UN DOMAINE sur Commune de FONTVIEILLE
(Bouches-du-Rhône) dénommé « DOMAINE DE MONTAUBAN » composé d'un **CHATEAU** avec dépend. Bâtiments d'habitation pour les fermiers ou pour le personnel - Bâtiments d'exploit. cour, Aire, jardin, pinède, allées, bassin, pré arrosable et fermes, carrières de pierre abandonnées, d'une
SUPERFICIE de 11 HA 22 A 95 CA
MISE A PRIX : 3.000.000 DE FRANCS
(Frais payables en sus). Pour tous renseignements s'adresser à la S.C.P. d'Avocats sus-nommée, dépositaire d'une copie du cahier des charges.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 14 MAI 1981, à 14 heures
STUDIO
au 1er étage
chambre, cuisine, salle de bains, W.C., dans un immeuble sis à
PARIS (8e)
76, rue de Clignancourt.
MISE A PRIX : 70 000 FRANCS.
S'adresser à Me G. KRIEF, avocat à Paris (16e), 155, avenue Victor-Hugo. Téléphone : 704-36-05. Et tous avocats postulant à Paris, Nanterre, Bobigny et Créteil.
Prêt possible du Crédit Foncier de France et de la Grindlay Bank S.A.

Vente au Palais de Justice d'EVRY MARDI 5 MAI 1981, A 14 HEURES
En un seul lot
UN PAVILLON
de 5 pièces princ. avec garage et jardin sis à
RIS-ORANGIS (91)
rue des Hortensias, numéro 25
MISE A PRIX : 80 000 FRANCS.
Pour renseignements, s'adresser à :
1) Me J.-P. SOULIE, avocat, à Orsay, 3, rue de Chartres. Tél. : 928-46-72.
2) Au Greffe du T.G.I. d'Evry où le cahier des charges est déposé.
3) Sur les lieux pour visiter.

Vente Palais Justice BOBIGNY - Mardi 12 mai 1981, 13 h. 30
Propriété TREMBLAY-LÈS-GONESSE (93) 70, av. Henri-Barbusse
Compt : BOUTIQUE au r.-de-ch., avec dépendances. Cuisine et w.c. APPART. de 5 pièces, cuisine, s. d'eau, w.c. au 1er étage. GRENIER au-dessus - TERRAIN contenance 426 m2
Mise à Prix : 200.000 F. - S'adr. Me BOISSEL
Avocat Paris (1er), 14, rue Sainte-Anne — Tél. : 261-01-09

Vte s/sais. Pal. Just. Bobigny (93) Cité Administr., 26 MAI - 13 h 30
PAVILLON D'HABIT. 4 a 25 ca à **TREMBLAY-LES GONESSE (93)**
5, RUE DE VERDUN
Consign. pour ench. 20.000 F
Pour tous renseignements 29, r. P.-Butin à Pontoise (95)
MISE A PRIX : 100.000 F
Me BUISSON Avocat T. : 032-31-62

POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres a siégé *mercredi* 29 avril au Palais de l'Elysée sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. Le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● LES ÉCONOMIES DE MATIÈRES PREMIÈRES

Le ministre de l'industrie et le ministre de l'environnement et du cadre de vie ont présenté une communication *sur les économies de* matières premières.

La politique *d'économies* de matières premières, mise en œuvre *depuis* 1975, a pour objectif principal la réduction de notre dépendance extérieure sur le plan économique et stratégique. Elle complète ainsi la politique menée en matière de sécurité de l'approvisionnement national en certaines matières premières. Cette politique s'est traduite par :

— La poursuite du programme de mise en valeur des ressources nationales ;

— Le renforcement des entreprises qui font la prospection minière ;

— La mise en place d'un stockage stratégique.

En outre, l'utilisation plus rationnelle des ressources et le recyclage des matériaux récupérables contribuent efficacement à la préservation de l'environnement et à la meilleure compétitivité de l'écono*mie française*.

Les opérations lancées en 1979 *et 1980* avec *l'aide de l'Etat* conduisent à une réduction :

— De 18 % environ (soit 2,6 milliards de francs) de notre déficit en matières premières non énergétiques ;

— De 5 à 20 % de notre dépendance en ce qui concerne les importations, dont la rupture d'approvisionnement poserait le plus de *problèmes à la France*.

L'intensification des efforts de *collecte, notamment par* les collectivités locales, a permis d'accroître notablement la récupération des matières recyclables, comme le verre (380 000 tonnes de calcin) et les vieux papiers (près de 2 millions de tonnes).

Le renforcement de ces actions en 1981 et 1982 comportera notam*ment :*

— Un élargissement des prêts *bonifiés en faveur des* investissements économisant les matières premières grâce aux ressources des emprunts internationaux lancés simultanément à l'initiative des gouvernements français et allemand ;

— *Un effort accru* de recherche et d'innovation, particulièrement dans le domaine de la substitution de certaines matières premières, dont l'approvisionnement pose des problèmes, à d'autres ;

— L'amélioration des circuits de *collecte et de valorisation des prin*cipaux matériaux récupérables ;

— De nouvelles opérations de démonstration et le développement des actions de sensibilisation et d'assistance technique en direction principalement des collectivités *locales* et *de* la petite et moyenne industrie.

● LA PRODUCTION DE PORC

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication sur l'application des mesures *prises* en faveur des producteurs de porc.

1) Conformément aux orientations retenues par le plan de développement de l'élevage arrêté par le conseil des ministres le 30 mai 1980, un ensemble de dispositions ont *été prises pour réduire* les coûts de production :

— Maintien à 5,5 % du taux des prêts spéciaux d'élevage ;

— Prise en charge par l'Etat des intérêts de ces prêts pour 1980 ;

— Relèvements des plafonds des subventions accordées aux bâtiments d'élevage ;

— Elargissement, en franchise de taxe, des possibilités de livraison de *céréales entre exploitants et de celles* de travail à façon des céréales par les fabricants d'aliments du bétail, pour en réduire le coût ;

— Lancement d'un programme de *silos* portuaires à Brest, Lorient et Saint-Nazaire.

2) Pour rétablir l'unité du Marché commun agricole dans ce secteur, le gouvernement a obtenu du conseil des ministres de la C.E.E. la suppression des montants compensatoires monétaires positifs qui subventionnaient les importations en *France de porcs provenant des Pays*-Bas et de la Belgique. Une réforme du mode de calcul des montants compensatoires évitera désormais toute distorsion de concurrence entre *les Etats. La France* a fait inscrire, dans cette perspective, un projet à l'ordre du jour du conseil des ministres de la C.E.E.

3) Afin de garantir strictement le respect de la préférence communautaire, la France a obtenu le renforcement des mesures de protection prises aux frontières de la C.E.E. à *l'égard des porcs importés* à bas prix des pays de l'Est. Elle a demandé que la surveillance des importations de la C.E.E. soit rendue plus efficace par la création de cer*tificats d'importation*.

4) *Pour* limiter les fluctuations *des cours sur les marchés et protéger* les éleveurs, la Communauté accorde des aides au stockage privé de la viande porcine. Le gouvernement a créé un dispositif exceptionnel de soutien du revenu des producteurs, auxquels des aides égales à la différence entre la moyenne des cours nationaux et un prix de garantie de 8,40 F le kilo sont accordés ; ces aides sont majorées de 0,28 F par kilo pour les producteurs qui ont investi depuis moins de cinq ans.

5) Un crédit de 146 millions de francs a été mis à la disposition du FORMA pour aider les groupements de producteurs de porcs à faire face aux difficultés particulières que traversent les caisses de compensation qu'ils ont créées.

● LA RECHERCHE EN ÉCOLOGIE

Lors des troisièmes Assises internationales de l'environnement, en décembre 1980, le président de la République avait indiqué sa volonté de développer la recherche française dans le domaine de l'écologie, conçue comme la science des systèmes complexes des relations *que* les êtres vivants entretiennent entre eux et avec leur milieu.

Le renforcement de la recherche en écologie est indispensable pour :

— La gestion de notre patrimoine naturel ;

— *Le développement de la lutte* contre les pollutions ;

— L'amélioration de notre cadre de vie.

C'est pourquoi le gouvernement a *décidé* de créer plusieurs pôles de recherche écologique de niveau international en regroupant et en réorientant les moyens disponibles pour cette recherche.

Le premier de ces pôles sera situé dans la région parisienne et traitera *deux thèmes essentiels* :

— La conservation du patrimoine naturel national ;

— L'écologie urbaine, c'est-à-dire les recherches *sur* les pollutions urbaines (bruit, pollution de l'air...) ainsi que les relations entre l'homme *et* la ville.

Le deuxième pôle sera à Montpellier. Il traitera essentiellement des problèmes communs aux zones méditerranéennes tels que l'utilisation *des espaces de faible valeur* agricole, la gestion de l'eau, la mise en valeur des lagunes côtières...

Un troisième pôle sera en Bretagne et se consacrera à l'étude du milieu marin atlantique (protection, mise en valeur) et à la transformation de l'espace *rural de l'ouest* français.

D'autres *pôles seront créés* par la suite dans d'autres régions.

Le ministère des universités, le ministère de l'environnement et du cadre de vie et le secrétariat d'Etat à la recherche ont reçu la mission d'organiser ces centres de recherche *de sorte qu'ils* fonctionnent effectivement en 1982.

● L'INSTITUT DE L'ENFANT

Le ministre de la santé et de la sécurité sociale a informé le conseil des ministres de la création de l'Institut de recherches et d'études sur le développement de l'enfant, qui fait *l'objet d'un décret* dont la publication est imminente. Cet institut, qui prendra la forme d'un établissement public, possédera deux sections, dirigées chacune par un directeur scientifique, l'une étant chargée d'entreprendre des recherches *sur* le développement du système nerveux de l'enfant, l'autre sur les interactions entre l'enfant et ses différents milieux de vie. Le organismes de recherche principalement *intéressés lui* apporteront le concours, en particulier le Centre national de la recherche scientifique, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et l'Institut national de la recherche pédagogique.

Dès la fin de 1981, l'Institut entreprendra les premières actions destinées à faciliter les échanges entre chercheurs et à diffuser largement les résultats de la recherche.

● LA COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT

Le ministre du budget a exposé les conditions dans lesquelles sera mise en œuvre la modernisation de l'organisation comptable de l'Etat telle *qu'elle* résulte *du décret et de* la circulaire du 15 avril 1981.

Cette réforme a pour but de mettre, dans les délais les plus rapides, à la disposition des gestionnaires comme des *responsables* du budget de l'Etat des informations comptables de meilleure qualité. Elle évitera également des doubles emplois coûteux.

Elle sera appliquée progressivement, selon un plan de cinq ans que *la direction de* la comptabilité publique, en liaison avec les autres administrations, élaborera avant la fin de 1981. Elle sera précédée de réalisations expérimentales conduites en commun par *les administrations* intéressées. Ces expériences se dérouleront aussi bien dans les administrations centrales que dans les services extérieurs.

Enfin, *les décisions concernant* les projets d'investissements dans le domaine de l'informatique comptable seront prises en *commun* par les ministres concernés et le ministre du budget.

MESURES INDIVIDUELLES

Nominations à la Cour des comptes

Le conseil des ministres a adopté, mercredi 29 avril, les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de l'économie et du ministre du budget, sont nommés conseillers maîtres en service extraordinaire à la *Cour des comptes* MM. Jean Bailly, administrateur civil hors classe, ancien ministre, ancien député ; Jacques Bujard, inspecteur général de l'économie nationale ; Jean *Jacquier, inspecteur* général des affaires d'outre-mer ; Pierre Portier, contrôleur d'Etat ; Robert Ronflet, médecin général inspecteur de la deuxième section du cadre des officiers généraux ; Jean Coll, contrôleur financier.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

(EXTRAIT DU JUGEMENT)
USAGE ILLICITE DES MARQUES

CHANEL

Numéros 5 et 19 DE LA SOCIÉTÉ CHANEL

Par jugement définitif, en date du 14 octobre 1980, le Tribunal de Grande Instance de Nantes à :

— Dit que l'utilisation par Mme GACHE et par M. FALCHERO des marques *CHANEL, No 5 et No 19...* et leur reproduction sur un tableau de concordance entre les produits de parfumerie commercialisés sous la dénomination CHRISTIAN GILLES, et ceux eus cités de la Société *CHANEL* constituent un usage illicite desdites marques.

— En conséquence, interdit à Mme GACHE et à M. FALCHERO de faire usage desdites marques à quelque titre que ce soit et sous quelque forme que ce soit, notamment sous la forme des tableaux *de références incriminés.*

— Condamne solidairement entre Mme GACHE et M. FALCHERO à verser à la Société CHANEL une somme de DIX MILLE FRANCS *(10 000)* et *réparation du préjudice résultant* de l'atteinte portée aux marques,

— Condamne sous la même solidarité Mme GACHE et M. FALCHERO à verser à la Société *CHANEL*, en *réparation* du *manque* à gagner résultant du détournement de clientèle opéré par l'usage illicite de ses marques, une somme de CINQ MILLE FRANCS (5 000) à titre de dommages et intérêts,

— Condamne encore Mme GACHE et M. FALCHERO à verser à la Société CHANEL une somme de QUATRE MILLE FRANCS, au titre de l'article 700 du Code de Procédure Civile,

— Ordonne la publication de l'entier dispositif du présent jugement *dans 3 journaux ou revues au choix* de la Société CHANEL, et aux frais solidaires des deux défendeurs.

— Dit n'y avoir lieu à exécution provisoire de la présente décision,

— *Condamne solidairement entre eux Mme GACHE et M. FALCHERO* aux entiers dépens

(EXTRAIT DU JUGEMENT)
CONTREFAÇON DE LA MARQUE

CHANEL

PAR LA SOCIÉTÉ SCHANELLE DE PARIS

Par jugement définitif, en date du 28 janvier 1981, le Tribunal de Grande Instance de Paris à :

— Dit que l'utilisation par la Société SCHANELLE DE PARIS, devenue *SCHANABELLE DE PARIS, des dénominations* « SCHANELLE DE PARIS », « SCHANELLE 2 », « SCHANELLE PARIS », « POSTICHES SCHANELLE », « PERRUQUES SCHANELLE » et « SCHANELLE » et leur reproduction, soit à titre d'enseigne et de nom commercial, soit sur des documents publicitaires, soit pour la commercialisation de ses produits ou articles, constitue la contrefaçon de la marque dénominative déposée par la *Société* CHANEL.

— Interdit à la Société SCHANELLE DE PARIS de reproduire et d'utiliser à quelque titre que ce soit et sous quelque forme que ce soit, seule ou en combinaison, la dénomination SCHANELLE et ce, sous astreinte définitive de MILLE FRANCS (1 000) par infraction constatée.

— Donne acte à la Société SCHANELLE DE PARIS de son changement de dénomination sociale,

— Condamne la Société SCHANELLE DE PARIS à payer à la Société CHANEL la somme de TRENTE MILLE FRANCS (30 000) à titre de dommages-intérêts,

— *Ordonne* la *publication* du *présent* jugement dans deux *revues* ou journaux français ou étrangers, au choix de la Société CHANEL, et aux frais de la Société SCHANELLE DE PARIS,

— *Condamne la Société SCHANABELLE DE PARIS aux entiers dépens.*

(EXTRAIT DES JUGEMENT ET ARRET)
CONTREFAÇON DE LA MARQUE

CHANEL

DE LA SOCIÉTÉ CHANEL

Par jugement du 26 octobre 1979, le Tribunal de Grande Instance de Paris :

— Met hors de cause les Sociétés KAZA-SPORT, Manteaux WEBE et la Société ALGO ;

— Dit qu'en présentant dans la revue de Mode ELEGANCE No 73 de 1976-1977, sous la rubrique « CHANEL TOUJOURS JEUNE », des modèles de vêtements confectionnés par les Sociétés KAZA-SPORT, ALGO et Manteaux WEBE, la Société ELEGANCE PUBLIKATIONS, éditrice et propriétaire de la revue, a porté atteinte aux droits de la Société CHANEL sur la marque CHANEL ;

— Condamne en conséquence, la Société ELEGANCE PUBLIKATIONS à *payer* à la Société CHANEL une indemnité de 50 000 F (CINQUANTE MILLE FRANCS) et réparation du préjudice par elle subi,

— Autorise la Société CHANEL à faire publier par extraits le présent *jugement aux frais de la Société ELEGANCE PUBLIKATIONS dans* 5 journaux ou revues aux choix de la demanderesse ; le coût global de ces publications ne devant pas excéder la somme de 15 000 F *(QUINZE MILLE FRANCS).*

— Ordonne l'exécution provisoire sollicitée, uniquement en ce qui concerne l'autorisation de publier le jugement ;

— *Condamne la Société ELEGANCE PUBLIKATIONS* aux entiers dépens.

Par arrêt en date du 9 décembre 1980, la Cour d'Appel de Paris,

— Reçoit la Société ELEGANCE PUBLIKATIONS en son appel principal et la *Société CHANEL en son appel incident, les en déboute* respectivement ;

— Reçoit également la Société CHANEL en sa demande additionnelle, *déclare cette demande partiellement fondée*,

— Dans la mesure de la saisine de la Cour, confirme le jugement rendu le 26 octobre 1970 par le Tribunal de Grande Instance *de Paris (3e Chambre)* ;

— Y ajoutant : condamne la Société ELEGANCE PUBLIKATIONS à payer à la Société CHANEL la somme de 4 000 F (QUATRE MILLE FRANCS) *sur le fondement de* l'article 700 du nouveau code de la Procédure Civile ;

— Déboute les parties de toutes demandes autres, plus amples ou contraires ;

— Condamne la Société ELEGANCE PUBLIKATIONS aux dépens d'appel.

هكذا من الاصل

Le Monde des LIVRES

Le Talmud et le Capital

● « *Lazik le Tumultueux* », *le roman interdit d'Ilya Ehrenbourg.*

OÏE ! Oïe ! Oïe ! ! ! Pourquoi donc Lazik, le petit tailleur de Gomel, a-t-il soupiré en public en lisant sur une affiche que Schmuriguin, « *président de la section du...* » (il n'ose même pas prononcer le mot), était mort ?... Décidément, ce roman démarre sur les chapeaux de roue et se poursuit, comme toutes les autres histoires juives, dans le rire et dans les larmes, de station en station, c'est-à-dire de prison en prison, jusqu'à la Terre promise. Où rien, d'ailleurs, ne s'arrange pour notre héros.

Au moment où commence l'histoire, au temps de la N.E.P., au début du pouvoir des soviets, Lazik vit quelque part dans une ville de Volhynie, entre Kiev et Vitebsk. Il est passé, sans vraiment s'en rendre compte, du hassidisme au communisme, même si l'étude de la Torah et du Talmud continue à faire plus profondément partie de sa culture que celle de Marx et de Lénine. « *Artisan indépendant avec une demi-conscience de classe* », amoureux malchanceux de la fille du chantre de la synagogue, le voilà en prison : « *Moi, Lazik Roitschvantz, qui ai survécu à huit régimes différents..., lorsqu'il fallait rendre les machines à coudre, j'ai rendu la mienne. Lorsqu'il a fallu se réjouir du réveil de la Turquie, je me suis réjoui du succès des Turcs. On a collé cette affiche sur la palissade, et j'ai soupiré. Qu'est-ce que vous voulez de moi ?* » Pourchassé comme élément réactionnaire là-bas, arrêté comme dangereux bolchevique ici, il ne peut connaître qu'un tragique destin. Qui aurait pu être aussi celui d'Ilya Ehrenbourg, son auteur.

Ilya l'Hirsute

Intitulé *Lazik le Tumultueux* — parce qu'on a pensé que « la Vie tumultueuse de Lazik Roitschvantz », c'était trop difficile à prononcer pour des palais français, — ce roman a une longue histoire. Ecrit à Paris en 1927, publié sans doute à Berlin en russe l'année suivante, interdit en Union soviétique, il était célèbre dans les « chtetiel » d'Europe centrale, où il a fait se tordre de rire quelques générations de bons juifs de gauche, mais il avait complètement disparu de la liste des œuvres complètes de son auteur, écrivain officiel adulé, extrêmement populaire dans son pays, député au Soviet suprême, plusieurs fois prix Staline, prix Lénine, vice-président du Mouvement de la paix, correspondant des *Izvestia* en France pendant plus de quinze ans, etc.

Curieuse destinée que celle d'Ilya Ehrenbourg — comme celle de Lazik — dans le tumulte de la première moitié du siècle. Né dans une famille juive aisée de Kiev en 1891, emprisonné huit mois à l'âge de seize ans pour ses sympathies avec la fraction bolchevique, exilé à Paris en 1908, une crise religieuse l'éloigne des cercles d'émigrés politiques où il a connu Lénine et, sous l'influence d'écrivains catholiques (Léon Bloy, Paul Claudel), il songe un moment à entrer dans l'ordre des bénédictins. En même temps, il se lie d'amitié avec les peintres de Montparnasse ; quand la guerre éclate, Ehrenbourg, qu'on surnomme « Ilya l'Hirsute », devient le correspondant, à Paris, d'un journal de Petrograd et essaie de s'engager dans l'armée française. En 1917, rentré en Russie grâce à l'aide de Lénine, il se trouve pris dans la guerre civile ; à Moscou, il a des démêlés avec la Tchéka qui le prend pour un agent de Wrangel ; revenu à Paris en 1921, mais suspect de communisme, il est expulsé, séjourne en Belgique, puis à Berlin, publie son premier roman, *les Aventures extraordinaires de Julio Jurenito* (1922), où il attaque et ridiculise le capitalisme, tout en se moquant du régime soviétique, dans le même esprit que *Lazik le Tumultueux*. Puis, correspondant à Paris de la presse soviétique, il change de style et écrit une série de livres-pamphlets plus conformes aux directives du réalisme socialiste et aux nécessités de la lutte antifasciste.



Dessin de Cagnat.

L'époque lui commande de faire taire ses réticences et ses sarcasmes. Il obéit : rallié sur le tard, il tente de faire oublier les incertitudes de sa jeunesse en célébrant sans retenue la politique du dictateur. Il devient, en quelque sorte, l'ambassadeur de la culture soviétique en France, le lien entre l'Est et l'Ouest, le meilleur et le plus spirituel des agents de propagande, qu'on honore de la médaille d'officier de la Légion d'honneur. Pourtant, dès la première faille, en 1954, il n'en sera pas moins l'un des premiers à dénoncer l'ère stalinienne dans *le Dégel*, puis à réhabiliter dans ses *Souvenirs* la mémoire des artistes, des poètes et des écrivains dont il était interdit, jusque là, de prononcer le nom.

Dès la fin de 1962, le « dégel » finissant, il sera violemment critiqué par les dirigeants qui lui reprocheront de « *n'avoir pas combattu les excès du culte de la personnalité du temps de Staline* » et un secrétaire du comité central chargé des questions idéologiques lui rappellera, pour mieux le blâmer, ses écrits à la louange de Staline : « *Si je cite vos paroles, ce n'est pas pour vous les reprocher. Non, tous alors, sans hypocrisie, nous avons écrit et parlé ainsi. Nous croyions et nous écrivions. Mais il apparaît que vous, vous n'y croyiez pas, mais écriviez quand même ! Il s'agit de positions différentes...* » Il lui reste quatre ans à vivre : il s'adonne à la défense de Stendhal et de Kafka.

Le Juif errant se met en marche

Et Lazik Roitschvantz ? A quoi peut-*il* bien croire ?... Infime pion dans une histoire agitée, juif de surcroît, il tente de ne pas être broyé entre la grandeur de l'idéal révolutionnaire et l'esprit mesquin des petits-bourgeois. Gomel, Kiev, Toula, Moscou, Grodno en Pologne, Varsovie, Koenigsberg, Berlin, Stuttgart, Francfort, Paris, Tel-Aviv... Autant de villes, autant de prisons. Le juif errant s'est mis en marche. « *A mon avis*, dit-il, *un juif qui ne bouge pas, c'est quelque chose d'indécent, c'est comme une locomotive cassée.* »

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 21.)

Troisième « Pléiade », lettres, entretiens

Mauriac et « la mer inconnue »

« *IL n'y a pas de purgatoire pour ceux qui ne sont pas oubliés* », écrivait François Mauriac dans son *Dernier Bloc-Notes*. Prévoyait-il que ce serait son cas ? La chance qui a escorté toute sa vie semble l'accompagner au-delà de la mort. Depuis onze ans qu'il a disparu, il est resté présent plus que la plupart de ses contemporains. La chaleureuse biographie de Jean Lacouture n'a pas peu contribué à cette survie, ainsi que l'entrée dans la Pléiade, en 1978. Aujourd'hui, l'actualité Mauriac rebondit avec la parution du tome III de la Pléiade, des correspondances inédites, et des entretiens radiophoniques.

CHAQUE nouvelle livraison de la Pléiade est l'occasion de s'émerveiller, et de s'inquiéter. Le mercantilisme et la vanité futile des mœurs littéraires actuelles permettront-ils longtemps des travaux de bénédiction, comme ceux de Jacques Petit sur l'œuvre mauriacienne, et bientôt ceux de Contat sur Sartre ? Quelle abnégation il y faut, et quels scrupules hors saison !

Le présent volume appelait des recherches particulièrement importantes. Les textes qu'il réunit ont connu de nom-

par Bertrand Poirot-Delpech

breux états dont les variantes éclairent, mieux que tant de gloses, les processus du créateur. Il s'agit de la période s'étendant de 1933 à 1941, c'est-à-dire des lendemains de *Thérèse Desqueyroux* à ceux de *la Pharisienne*. *Thérèse à l'hôtel* et *la Fin de la nuit* (1935) répondent au regret de l'auteur de n'avoir pu convertir ou sauver son empoisonneuse. Si celle-ci n'a pas voulu pleinement son acte, était-ce prédestination ou bien folie ? De la réponse, laissée au lecteur, dépend la nature de notre absolution.

LES ANGES NOIRS (1936) prolongent, dans l'ambiance la plus policière de toute l'œuvre, l'interrogation sur l'inspiration démoniaque de certains de nos actes, et la nature de Satan. Ce dernier investit-il les créatures à la manière d'une personne, comme le Christ, à qui il les dispute ? Sans aller jusqu'au crime, la Couture de la pièce *Asmodée* (1937) commet un détournement spirituel plus subtil que l'escroquerie de Tartuffe en traquant les âmes pour son propre plaisir et non pour leur salut.

Sont-ce ses propres tentations poussées à l'extrême et à l'odieux que l'écrivain prête au personnage ? Sans doute en partie. Il a souvent laissé entendre qu'il se livrait plus dans ses fictions que dans des confidences directes. C'est manifestement sa mauvaise conscience sociale d'ancien du « Sillon » qui transparaît dans les conflits d'intérêts des *Chemins de la mer*, écrits sous le coup du Front populaire (1938). Plus nettement encore, on retrouvera dans *la Pharisienne* (1941) les inquiétudes de l'auteur sur son pharisaïsme personnel et sur sa technique romanesque, telle que Sartre vient de la contester brutalement.

A relire ces textes de l'avant-guerre, on vérifie que la question religieuse reste aussi présente que dans les écrits qui ont accompagné la crise intime des années 30. Les causes matérielles des drames familiaux sont à peine effleurées : « *Il faut recréer un monde où de tels calculs seraient inimaginables* », est-il seulement suggéré dans *les Chemins de la mer*.

En revanche, les rapports entre les êtres sont analysés sans cesse avec les concepts et le vocabulaire de la religion où a baigné l'auteur depuis toujours : en termes d'âme, d'interdit, de péché, de pardon, d'au-delà, de lien personnel avec Dieu. La moindre phrase suppose qu'auteur et lecteurs devinent « *le mot de l'énigme* » et une présence divine « *à portée de cœur* », « *de bouche* » (*les Maisons fugitives*). Cette présence est perçue si charnellement qu'on ne la distingue plus, parfois, de celle que les jaloux croient déceler sur le corps aimé : « *La trace y brûle encore d'un chasseur inconnu* »... (*Les Chemins de la mer*).

CHACUNE des lettres que vient de recueillir Caroline Mauriac confirme la passion presque exclusive de son beau-père pour la dimension spirituelle de toutes choses.

Sans le garantir contre la « *tentation du désespoir* » (à J.-L. Vaudoyer, 1951), cette passion lui permet, il l'a souvent confessé, de rester « *bête* » en philosophie (à J. Paulhan, 1941), et dédaigneux, en matière de style, de ce qui n'est pas la tradition, « *Kafka, le surréalisme de tous les cons* » (à Yves du Parc, 1951). « *Je ramène tout au Christ malgré moi !* » (à J. Blanzat, 1944).

De cette référence fascinée découlent la plupart de ses combats politiques en rupture avec son milieu. Les correspondants qui partagent sa foi sont gratifiés d'un surcroît d'affection (R. Barrat, H. Guillemin, R. Vallery-Radot), et ceux qui doutent d'invitations frémissantes à admettre l'origine mystérieuse de leurs engagements nobles (J. Guéhenno, Ch.-A. Julien) ou de leur soif d'absolu (Y. du Parc, J.-R. Huguenin, R. Nimier, Ph. Sollers, sa petite-fille Anne Wiazemsky). A lire les seules réponses de Mauriac, on se demande si certains de ses jeunes destinataires n'ont pas mis quelque coquetterie à le prendre pour directeur de conscience et à lui faire miroiter leur retour au bercail, comme plus tard avec Maurice Clavel les « déçus » de 68.

AUTRE confirmation de ce que l'écrivain n'est jamais sorti du débat intérieur et du face-à-face avec Dieu tels qu'y invitait la religion de son enfance : les quarante entretiens radiophoniques que Jean Amrouche a menés avec lui en 1952, après avoir interrogé Claudel, Gide et Léautaud.

(Lire la suite page 19.)

Du fantastique quotidien

EN général, la première nouvelle d'un recueil lui donne son titre. Ce n'est évidemment pas par hasard si *le Petit Violon* achève ce recueil-ci. L'inversion est un facteur du fantastique. Il ne manque pas dans ces récits, qu'il s'agisse d'une image qui s'anime ou de don Juan aux prises avec la tête de sa mère. Ce don Juan, soulignons-le, est une exception ; les autres personnages sont bien moins célèbres. Et c'est une des caractéristiques de ce recueil.

Les Marthe Lachenal et les Robert Foucheron n'étonneraient pas au coin d'une rue dessinée par Aymé. Ni au coin de la nôtre, puisqu'ils aiment, détestent, souffrent, soignent des fleurs... Ne les distingue qu'un petit rien — comme un amour excessif des chemins de fer — par où ils abordent au fameux fantastique et semblent sortir de notre monde. Semblent ! Car ce qui est sans doute le plus curieux dans ces histoires curieuses de gens simples, c'est qu'à travers leur extraordinaire on peut apercevoir le nôtre, plus généralement appelé rêves, ou fantasmes.

Pour chaque nouvelle, François Sonkin a trouvé rythme, ironie et style qui conviennent à l'ambiance — ce « noir » répétitif du *Petit Violon*, par exemple. Et il n'a pas oublié le grincement, méchant ou complice, de ces petites mises à nu.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ **LE PETIT VIOLON, de François Sonkin, Gallimard, environ 45 francs.**

Les aveux d'Edmond Jabès

● *A travers ses entretiens avec Marcel Cohen.*

LES livres d'entretien favorisant trop souvent le laisser-aller, on admire d'autant plus la rigueur et la fermeté qui caractérisent les conversations d'Edmond Jabès avec Marcel Cohen. *Ici, tous les mots sont pesés*. Rien n'est concédé aux facilités de l'improvisation. « *Ne pas écrire juste*, dit Jabès, *c'est mettre au jour une pensée morte.* »

Il est passionnant de l'entendre s'expliquer sur sa vie, et sur son œuvre. Lorsqu'il parle de l'Egypte, qu'il appelle son « *paysage intérieur* », l'écrivain austère du *Livre des ressemblances*, et du *Livre des questions* se révèle un conteur étonnant : « *Autant la campagne frappe par sa nudité — elle n'est que sable arraché au désert et fertilisé par le fleuve , — autant la ville est haute en couleur et tout imprégnée de sensualité, avec ses rues grouillantes où l'odeur de sueur rivalise avec celles des épices, du jasmin, de l'encens ; avec ses cafés surpeuplés, étouffants, que les mouches affectionnent, où consommateurs et joueurs de trictrac se partagent les tables branlantes ; où le narghilé réveille chez le fumeur isolé, hébété, d'insatiables rêves érotiques.* »

Jabès est né le 16 avril 1912, au Caire, dans une famille juive, mais pour l'état civil, c'est le 14 qu'il est venu au monde, son père ayant mentionné cette date « par inadvertance ». Les deux jours *blancs* qui lui ont été, ainsi, attribués le troublent encore.

« *Quand naissons-nous vraiment ?*, se demande Jabès. *Quand quittons-nous la mort dont nous procédons ?* » Dans un volume du *Livre des questions*, il écrivait : « *La première manifestation de mon existence fut celle d'une absence qui portait mon nom.* » Durant sa douzième année, il fit une expérience de l'absence autrement douloureuse, lorsqu'il perdit sa sœur. Les derniers mots de la jeune fille — « *on n'échappe pas à sa destinée* », le forcèrent à comprendre qu' « *il y avait un langage pour la mort, comme il y a un langage pour la vie* ». « *On ne parle pas à un mourant de la même manière qu'à un être vivant*, dit Jabès. *Il ne vous répond pas non plus comme il aurait pu le faire quelques instants auparavant. Sa parole est différente. Elle a presque atteint l'oubli d'elle-même.* »

Dans le désert, aussi, Jabès a ressenti « le vertige » de ce néant, qui met en question toutes les certitudes. « *Métaphore du vide* », « *le désert assigne au moindre geste, à la parole la plus insignifiante, son rythme lent d'outre-silence, d'outre-vie. Dans le désert, on devient autre : celui qui sait le poids du ciel et la soif de la terre : celui qui a appris à compter avec sa propre solitude...* » Au Caire, Jabès habitait le quartier européen. C'était pour s'évader d'une société restreinte, marquée par les désavantages du provincialisme, qu'il allait se promener dans le désert tout proche. Il vivait déjà l'exil comme une nécessité intérieure.

En 1957, la politique de Nasser, hostile envers les minorités, contraignit Jabès à quitter l'Egypte. Il vint alors s'établir à Paris, car il avait été formé dans la langue et dans la culture françaises. Mais, lorsqu'il se retrouva en France, il se sentit paradoxalement plus éloigné de ce pays que lorsqu'il résidait au Caire. De nationalité italienne — son grand-père ayant adopté celle-ci en 1882, pour se prémunir contre *la xénophobie qui sévissait* à l'époque en Egypte — de tradition juive, de mœurs orientales, et de culture française, il comprit que l'exil était son « destin profond », les hasards de sa naissance ayant décidé qu'il ne pourrait jamais « appartenir » à une terre. Et, malgré le tourment que sa condition lui apportait, il fit de cet exil une exigence intime. Il découvrit que la vocation du juif était de s'interroger inlassablement sur son identité, et que l'écrivain, de la même façon, devait se poser des questions qu'aucune réponse ne saurait interrompre. Aussi, lorsque Jabès entreprit à nouveau d'écrire, il voulut obscurément faire « *ce livre où les mots mêmes seraient confrontés à l'infini qui les mine* ». Ce fut *le Livre des questions*.

Jabès parle de la littérature avec beaucoup d'intelligence. « *L'écrivain*, dit-il, *est à l'écoute des mots qui tracent son avenir.* » En effet, la vérité de l'écrivain s'annonce dans l'œuvre qu'il poursuit. Il y découvre peu à peu l'inconnu qu'il recélait au fond de sa mémoire. « *Leur voix est plus ancienne que la mienne* », dit encore Jabès à propos de ses livres.

FRANÇOIS BOTT.

★ **DU DESERT AU LIVRE. Entretiens d'Edmond Jabès avec Marcel Cohen. Belfond, 174 pages. Environ 59 francs.**

la vie littéraire

La Grande Encyclopédie Larousse se dote de son premier Supplément

Le problème pour une encyclopédie, c'est de se maintenir à jour. La *Grande Encyclopédie Larousse*, commencée en 1971, achevée en 1975, s'y emploie de deux manières. Elle a d'abord actualisé ses différents tomes au *fur et à mesure de leurs réimpressions* : le premier tome a été réimprimé dix fois. Mais cette mise à jour ne peut être que modeste. D'une tout autre ampleur est le *Supplément 1981* qu'elle publie aujourd'hui.

Avec ses quatre cent vingt articles, les vingt mille entrées de son index, ses illustrations, ses tableaux, ses cartes, ce *Supplément* n'est rien moins qu'un nouveau volume qui vient s'ajouter aux vingt précédents.

Parmi ces articles, les uns, déjà présents dans l'*Encyclopédie* (ceux-ci portant un astérique), ne font que suivre l'évolution des pays, des techniques, des arts, des idées. D'*autres — cent cinquante* environ — apparaissent pour la première fois et enregistrent encore plus nettement les changements, les conquêtes, les émergences qui se sont produits dans la décennie.

Les domaines où se manifestent le plus d'acquisitions sont la communication, la bio*logie, l'informatique*, l'audiovisuel, l'astronautique... D'où les articles inédits consacrés aux planètes, à la bureautique, la télématique, le génie génétique, etc. D'anciennes disciplines reparaissent, rajeunies, comme la cosmologie, l'épistémologie. D'autres se créent comme l'ethnobotanique, l'éthologie...

Autre élément de curiosité, les personnalités qui, seulement citées dans l'*Encyclopédie*, font maintenant l'objet d'articles. On prend ainsi la mesure des hommes qui ont marqué notre passé immédiat. Ainsi Allende, Begin, Sadate parmi les hommes politiques. Roland Barthes et Georges Dumézil sont les *seuls écrivains français à faire leur entrée* dans le *Supplément*.

Tel qu'il se présente, ce volume offre un *bilan de nos connaissances toutes fraîches* et indique les grandes lignes de force selon lesquelles notre monde a bougé. Il est, certes, un complément mais qui, à la limite, peut se suffire à lui-même.

Ce supplément fige *les volumes précédents*. Lui seul sera désormais mis à jour, au cours de ses *réimpressions successives* jusqu'à ce que, dans cinq ans environ (laps de temps nécessaire pour que de nouvelles connaissances s'accumulent), un second supplément, déjà prévu, soit réalisé. Après quoi, sans doute songera-t-on à *faire une nouvelle encyclopédie*.

★ Un volume relié toile ou skivertex, 680 pages, environ 280 francs.

La Bavière vue par Joseph Rovan

La Bavière, où se survit un Etat très ancien d'un particularisme vivace et d'une incroyable variété, a trouvé en Joseph Rovan, né à Munich et chassé de son pays par la peste brune, le grand germaniste érudit et plein d'humour qui seul pouvait écrire une somme enterrant les clichés rituels sous la *forme d'un guide touristique méticuleux et* passionnant.

« Des vigueurs et des mythes », écrit Rovan à propos de son pays natal. Le mythe qui s'est installé en France fait injure à un peuple de paysans, libre, spontané et parfois un peu « dingue » *(spinnert)*. Toute la pacotille d'idées reçues sur le nazisme latent de braillards de brasseries sombre *au fil de ces pages*.

La flânerie omnisciente et perspicace de Joseph Rovan permet de comprendre au passage *« la vitalité, la véhémence et le grain de folie »* d'un Strauss. En quelques lignes magistrales l'auteur dissipe un malentendu à propos de Hitler qui *« se sentait lié à cette ville du sud dont il ne comprenait ni la bonhomie ni l'esprit de tolérance. En faisant appel à la part de violence, au goût du risque et de la bagarre propres aussi au caractère bavarois, le führer a su séduire ce peuple dont les guides catholiques traditionnels reconnurent trop tard et incomplètement le dessein profond d'un régime qui tendait à instituer une sorte de nihilisme néo-païen »*. Voilà pourquoi le nom charmant de Dachau s'est à jamais chargé d'une sinistre résonance. Or la Bavière, c'était autre chose, et même le contraire. Comme elle, le beau livre de Joseph Rovan vaut par un *« je ne sais quoi de joyeux et de généreux »* qui fait le bonheur du voyage. — PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

★ Arthaud, 435 pages. Environ 95 F.

Un inédit de McLuhan

La revue *Luna-Park* publie dans son numéro 7 des inédits de W.S. Burroughs, John Cage, James Joyce et Ezra Pound. Son animateur, Marc Dachy, continue ainsi son travail autour de la littérature anglo-saxonne.

Il présente aussi plusieurs textes qui jettent une lueur sur les débuts, si controversés, de Dada. Tristan Tzara, qui détourna le mouvement à son profit, semble un peu pâle quand on découvre le « manifeste » de Walter Serner, écrit en 1918. Serner, à la suite de Karl Kraus, voulait en finir *avec les joujous* littéraires et préconisait l'aphorisme : *« Les interjections sont ce qu'il y a de plus percutant. »*

Mais *Luna-Park* révèle surtout un article de Marshall McLuhan, *The agenbite of outwit*, paru dans le magazine *Location* et dont Cage résume ainsi le contenu : *« Ce qui advient surgit partout à la fois. On ne vit pas seulement de façon partielle, mais totalement. Il faut se défaire des investissements partiels. L'art, par exemple, est partout : on n'a pas à s'en défaire. »* — R. S.

★ LUNA-PARK, 59, rue de Charonne, 75011 Paris. Abonnement à trois numéros : 110 F.

vient de paraître

Romans

FRANÇOISE DUCOUT : *A petit feu.* — A la fin du siècle dernier, une jeune campagnarde aux prises avec le petit monde cruel des bourgeois et de leurs valets conçoit une terrible vengeance. (Balland, 104 p.)

SUZANNE PROU : *le Voyage aux Seychelles.* — Au seuil d'une retraite solitaire, Pauline accueille une jeune postière abandonnée par son ami et découvre la tendresse et les désillusions. Par l'auteur de *la Terrasse des Bernardini*, prix Renaudot 1973. (Calmann-Lévy, 159 p.)

ANNE TYLER : *A la recherche de Caleb.* — Trois marginaux partent à la recherche de leur parent *parti de la maison familiale* il y a soixante ans pour s'en aller jouer à La Nouvelle-Orléans... Traduit de l'américain par Béatrice Gartemberg. (Stock, 440 p.)

ARISTOTE NIKOLAIDIS : *la Disparition d'Athanase Télékidis.* — Dans la Grèce des années 1945-1950, peuplée de révolutionnaires condamnés à l'impuissance, un chemin vers la folie. Traduit du grec par Pierre Comberousse. (Belfond, 252 p.)

Autobiographies

CAVANNA : *Bête et méchant.* — Après *les Ritals* et *les Russkoffs*, le troisième volume de l'autobiographie de Cavanna, de 1945 à 1967. (Belfond, 305 p.)

PIERRE BOUDOT : *Les vents souffleront sans me causer de peur.* — Une autobiographie imprégnée de mystique et de poésie, et aussi, un plaidoyer en faveur de la création. (J.-E. Hallier/Albin Michel, 176 p.)

Souvenirs

RENEE et ROGER MASSIP : *les Passants du siècle.* — La romancière et le journaliste racontent, à deux voix, leurs souvenirs, du *scandale de la Garçonne* à la contestation de mai 1968, de la Résistance aux premiers pas de l'homme sur la Lune. (Grasset, 332 p.)

Ecrits intimes

MARCELIN PLEYNET : *Spirito Peregrino.* — Etudes, critiques, appréciations subjectives, événements publics et privés constituent le premier volume du journal intime de M. Pleynet. (Hachette/POL, 153 p.)

Essais

ANDRE LWOFF : *Jeux et Combats.* — Un recueil des textes du prix Nobel de médecine sur la recherche et la science, la politique et la liberté, l'art et la littérature. (Fayard, 281 p.)

JEAN CAU : *Réflexions dures sur une époque molle.* — Un recueil d'aphorismes, par l'auteur du *Discours de la décadence.* (La Table ronde, 188 p.)

Théâtre

EUGENE IONESCO : *Voyage chez les morts.* — Septième volume du théâtre de Ionesco. (Gallimard, 134 p.)

PIERRE ALBERT-BIROT : *Théâtre VI.* — Ce sixième volume réunit *le Petit Poucet, Barbe-bleue*, suivis *de Pièces-études.* Avec une notice d'Arlette Albert-Birot. (Rougerie, 265 p.)

Documents

JEAN V. MANEVY : *Ça n'arrive qu'aux autres.* — Un dossier sur les accidents de la route qui ont fait trois cent mille morts et sept millions de blessés en France, durant les vingt dernières années. (Balland, 248 p.)

ROGER FALIGOT : *Nous avons tué Mountbatten : l'IRA parle.* — Le commandement de l'IRA révèle à un journaliste son organisation, ses motivations et ses objectifs. (Ed. Jean Picollec, 229 p.)

ROLAND GAUCHER : *les Finances de l'Eglise de France.* — Après une enquête de trois ans, l'auteur indique d'où vient l'argent de l'Eglise et *l'usage que celle-ci en* fait. Par l'auteur de *Monseigneur Lefebvre, un combat pour l'Eglise.* (Albin Michel, 288 p.)

Philosophie

JEAN ZACKLAD : *Pour une éthique. II. L'Etre au féminin.* — Une manière propre de dire l'« Etre » au féminin, à partir des textes de la Cabale dans la trace de l'enseignement du Gaon de Vilna à la fin du dix-huitième siècle. (Verdier, 145 p.)

FRANÇOIS COUPRY, CATHERINE CLEMENT : *Torero d'or.* — A travers les *rites*, les *codes*, l'histoire, les mythes et les symboles de la tauromachie, une interrogation sur le sens de la vie et un voyage au bout de la peur. (Hachette, 475 p.)

FRANÇOIS LARUELLE : *le Principe de minorité.* — Par un grand philosophe d'aujourd'hui, une méditation dense sur les rapports de l'Un et du Multiple. (Aubier, 200 p.)

Histoire

PIERRE VIDAL-NAQUET : *le Chasseur noir.* — Structures sociales et structures mentales dans l'Antiquité grecque. (Maspero, 487 p.)

CATHERINE DURAND-CHEYNET : *Ivan le terrible.* — Longtemps avant Staline, sadisme et modernisation dans la société russe. Préface d'Hélène Carrère d'Encausse (Perrin, 550 p.)

EDWARD LUCIE-SMITH : *Jeanne d'Arc.* — La femme, au-delà du mythe, vue par un historien anglais. Préface de Gilbert Gadoffre. Traduit de l'anglais par Philippe Erlanger (Perrin, 280 p.)

Littérature étrangère

EVELYN WAUGH : *Grandeur et Décadence.* — Les aventures extravagantes d'un professeur dans une vénérable « public school » britannique, contées avec la verve et l'humour d'un des *maîtres* de la littérature anglaise contemporaine, dans un roman qui date de 1928. Traduit de l'anglais par Henri Evans. (Julliard, 220 p.)

● **LES PRIX DES MAISONS DE LA PRESSE 1981** ont été attribués, dans la catégorie « roman », à Marguerite Gurgand pour son livre « les Demoiselles de Beaumoreau » (Editions Mazarine) et dans la catégorie « Document » à Jacques Chancel, pour son ouvrage « Tant qu'il y aura des îles » (Hachette Littérature).

édition

Un débat sur le prix du livre

A la suite de l'article de Jérome Lindon, « *M. Giscard d'Estaing aime les livres* » (le Monde du 14 avril), nous avons reçu des textes de Bernard de Fallois, directeur général des Presses de la Cité, et de Jacques Bazin, libraire à Dijon, qui contestent les arguments du directeur des Editions de minuit, et relancent le débat sur le prix des livres. Nous avons soumis ces deux textes à Jérôme Lindon, qui nous a fait parvenir sa réponse. Elle clôt, pour nous, le débat. D'autre part, un écrivain, Christian Prigent, donne son sentiment sur les dangers qui menacent la création littéraire.

Élection et littérature

EDITEUR réputé et estimé, Jérôme Lindon vient de jeter le poids du livre dans la bataille électorale. Il estime que M. Giscard d'Estaing est le naufrageur de la bonne littérature, et nous invite à voter sans hésitation pour M. Mitterrand.

L'argumentation qu'il a développée ici même montre assez bien comment l'esprit partisan et la passion politique peuvent conduire à l'aveuglement et à la mauvaise foi.

Jérôme Lindon voit une *contradiction flagrante entre la première déclaration du président de la République — « Le livre n'est pas un produit comme les autres » — et la décision gouvernementale de soumettre le livre au régime commun du « prix net », c'est-à-dire du prix de vente fixé librement par le libraire.

Or il n'y a là aucune contradiction — mais il faudrait avoir l'honnêteté de dire ce qui s'est réellement passé.

***

Le président de la République, informé du trouble et des craintes des libraires et des éditeurs, a commencé par déclarer que le livre était un produit différent : c'était le bon sens même. Puis il a invité les uns et les autres à se réunir, à réfléchir aux problèmes de leur profession, et à proposer une solution.

C'est ce qui fut fait. La solution adoptée a le malheur de ne pas plaire à M. Lindon. Mais qui l'avait préconisée ?

Ce n'est pas la FNAC, ce ne sont pas les grandes surfaces, ce ne sont pas les partisans du discount qui ont demandé l'application du « prix net ». C'est la *Fédération des syndicats* de libraires, c'est-à-dire celle qui regroupe précisément les libraires littéraires dont M. Lindon prend la défense. M. Lindon sait-il mieux qu'eux ce qui leur convient ? Conteste-t-il la représentation syndicale quand elle ne suit pas ses avis ?

Parmi les éditeurs, il s'en est trouvé un pour plaider avec vigueur la cause du « prix net ». Etait-ce un épicier, un spécialiste *de grandes séries populaires*, un éditeur de best-sellers préfabriqués ? Non, c'était M. Gallimard, qui dirige la maison d'édition la plus connue, en France et à l'étranger, pour la qualité littéraire de son catalogue.

M. Lindon sait-il mieux que M. Gallimard ce dont l'édition littéraire a besoin ? Considère-t-il que M. Gallimard est un marchand de savonnettes ?

***

Cela ne prouve pas que M. Gallimard et les syndicats de libraires aient *eu raison*. Après tout, ils peuvent se tromper. Mais cela *prouve que le gouvernement n*'a pas cherché à imposer une solution contraire à l'avis des intéressés.

Il est *vrai que* les autres éditeurs furent moins enthousiastes. Mais ils l'ont dit avec mollesse. Aucun d'entre eux n'a réclamé le retour au prix « imposé » — que le public n'aurait pas accepté. La solution avancée par les *autres éditeurs ne différait* pas tellement de celle du « prix net », sauf en ceci : elle était beaucoup plus complexe et pratiquement inapplicable. En fait, ils ne savaient pas bien ce qu'ils voulaient.

On trompe le public en entretenant l'équivoque sur le prix net. Il n'a rien à voir avec la liberté des prix. La liberté des *prix a été accordée à l'édition* deux ans plus tôt, et justement par M. Giscard d'Estaing : tout le monde la voulait, tout le monde s'en est félicité. Le prix net consiste à aller un peu plus loin et à dire que, si les éditeurs peuvent vendre aux libraires au prix qu'ils veulent, ce n'est pas à eux d'indiquer ou de conseiller le prix de vente au public, c'est aux libraires de le faire librement. Il y a une *logique* de la liberté.

***

Si M. Lindon voulait regarder les choses en *face, il serait* amené à faire plusieurs constatations.

La première est que l'évolution du marché du livre n'est pas récente. Le développement de la vente des livres dans les grandes surfaces, la pratique et l'extension du discount, le phénomène de la FNAC, les conséquences qui en résultent pour les libraires, tout cela ne date pas de M. Giscard d'Estaing.

Ces changements se sont produits du temps du général de *Gaulle* et de Georges Pompidou, qui n'y ont pas fait obstacle, et que M. Lindon est donc mal fondé à invoquer ici.

La seconde est que le prix net a été un alibi commode pour beaucoup. Il n'y a pas de crise du livre, il y a des maisons d'édition en difficulté. Ce n'est *pas la même chose. Ces difficultés* sont liées le plus souvent, et avant toute autre cause, aux excès, aux imprudences, aux abus, de certains éditeurs. Il est plus facile d'accuser le régime des prix que de reconnaître ses erreurs.

***

Il en est ainsi et il en a *toujours été ainsi. L'édition est* un métier difficile, parce qu'il y faut de la passion et du sang-froid, de l'idéalisme et du réalisme, et, comme dans un jeu célèbre, des chiffres et des lettres. Toutes choses qui ne vont pas tellement bien ensemble. D'où les accidents qui sont nombreux. Nous avons vu achetées, par d'autres groupes, parce qu'elles n'avaient pu éviter l'accident, des maisons d'édition aussi prestigieuses que Denoël, Le Mercure de France, Stock, Grasset, Fayard, Plon, Julliard, sans parler de la plus ancienne et de la plus grande de toutes, Hachette. M. Giscard d'Estaing n'est pour rien dans *tout cela*, et le régime des prix pas davantage.

Les jeunes auteurs, sur lesquels *M. Lindon s'apitoie* de façon assez démagogique, ont toujours eu beaucoup de mal à se faire connaître et à se faire publier. Ils avaient encore plus de mal autrefois. Il est curieux de voir M. Lindon invoquer l'exemple de Marcel Proust. Ne sait-il pas que Proust a été *refusé par tout le monde, et a* dû se faire imprimer à compte d'auteur chez un jeune éditeur aussi entreprenant qu'impécunieux qui s'appelait Bernard Grasset. Ceux qui ont l'ambition de créer — écrivains, peintres, *musiciens. — savent* très bien qu'ils se lancent dans une aventure périlleuse. Ils le font avec courage, et ce courage appelle une autre réaction que la sollicitude complaisante de M. Lindon.

***

Le septennat de M. Giscard d'Estaing a-t-il été *défavorable* au livre ? Pas du tout. La liberté des prix était nécessaire, les éditeurs l'ont obtenue. La question technique du prix net, discutée *et discutable*, est une question secondaire. La France reste un des pays qui lisent le plus, et peut-être celui où l'on achète le plus de livres.

L'élection d'une femme à l'Académie française a montré que les institutions les plus *vénérables* savent évoluer dans le bon sens. Les émissions littéraires à la télévision occupent plus de place que dans le passé : elles sont d'un niveau qu'on chercherait en vain ailleurs, et que tous les éditeurs étrangers nous envient. Les hommes politiques y ont participé fréquemment, et cet hommage rendu à la littérature lui confère, dans l'opinion, une place éminente. M. Mitterrand a fait relire Barrès aux Français, et M. Giscard d'Estaing leur a fait relire Maupassant. Certains critiques en ont fait des gorges chaudes. Mais en France il n'y a que les demi-lettrés pour ricaner devant Maupassant. Et les critiques sont, quelquefois, des demi-lettrés.

Nous avons continué à vivre dans une *société de liberté*, sans laquelle il n'y a pas de création possible. Il se peut que de vrais talents nous échappent. Mais, au pays des écrivains fonctionnaires, *il n'y a plus de talents du tout.*

Et ce n'est pas mieux.

BERNARD DE FALLOIS.
Éditeur

Une guerre contre la culture ?

IL y a en France une guerre contre la culture : des mesures *idéologiques (cf. « l'affaire » Derrida) frappent l'enseignement* secondaire et l'Université, des mesures économiques (l'arrêté Monory) visent à liquider les « canards boiteux » de l'édition et de la librairie.

L'erreur serait d'imputer cela à un machiavélisme du pouvoir. Les mesures gouvernementales sont sans doute plus des effets que des causes : le pouvoir et ses relais ne développent une telle stratégie que parce qu'ils la savent gagnée d'avance. Ils savent que les conditions socio-culturelles de la France d'aujourd'*hui sont devenues telles que c'est l'état même de cette* France qui désire de l'Etat cette guerre, ou, à tout le moins, l'accepte, l'entérine, dans une sorte de somnolence à peine interloquée.

***

Il faut se souvenir de ce que disait Pasolini : « En 1971-1972, s'est ouverte l'une des périodes les plus réactionnaires de l'histoire. » C'est sans doute cela qui affleure aujourd'hui. Et l'invention culturelle est la première à être visée parce que le désir de la sous-culture de masse c'est toujours la guerre contre la culture. Les mesures gouvernementales ne sont que la sanction et la relance institutionnelle de ce désir profond.

Prenons le cas de Christian Bourgois. Sa collection « 10/18 » s'est développée sur « l'enthousiasme épistémologique » né avec *mai 68. Il y a publié des inédits de jeunes écrivains, des thèses* « vincennoises », des actes de colloques d'un haut niveau théorique. Aujourd'hui il renonce à cette politique et son diagnostic est brutal : il n'y a plus de public pour les écrits que publiait « 10/18 ». L'arrêté Monory n'y est pour rien : c'est la demande qui s'est éteinte, le public (étudiant) qui s'est désagrégé.

***

Quant aux « intellectuels », la plupart jouent le jeu. Pour beau*coup, le désir d'échapper à la marginalisation* qui guette toute pensée un peu acérée comme toute invention littéraire un peu excentrique, implique une volonté de conquête des grands médias, la télévision surtout. Mais les dés sont pipés : ce que la télévision autorise et reproduit, c'est précisément cette forme de pensée précodée, formellement classique et de contenu aisément mass-médiatisable, dont Pasolini, encore, avait bien vu combien elle était le *principal agent de l'œuvre* de normalisation et d'écrasement des différences qui est la stratégie de base de toute « guerre contre la culture ». Aucune pensée ne sort indemne de ce moule où la « pensée » est toujours ramenée au rituel spectaculaire du sacro-saint « débat d'idées ». Ou bien on s'y casse les dents, ou bien *on en rajoute sur les formes acceptables pour le média* : c'est sur ce fond qu'il faut évaluer la violence des attaques développées *contre les postures « avant-gardistes » par quelques-uns* de ceux qui ont été, dans les années 68-75, les avant-gardistes les plus intransigeants.

***

M. Lecat *s'est activement occupé, cette année, des manifestations* de l'Année du patrimoine. Dans le même temps, on réduisait l'aide gouvernementale au Centre national des lettres, seul organisme officiel à aider les jeunes écrivains. Le choix est clair : on pense la culture comme patrimoine, commune mesure esthé*tiquement aseptisée, et la communauté doit se reconnaître autour* de ses totems. Quant aux intellectuels, ils ne sauraient être que *les gérants de ce stock* : des gardiens de musée.

Parmi eux, ceux qui ne vont pas à la mangeoire ne semblent capables que d'une désespérance nostalgique. La foule qui se pressait à l'enterrement de Sartre témoignait de cette nostalgie, celle d'une possibilité « d'engagement ». Mais cet engagement est *d'un autre temps. Il était porté par le rêve progressiste et s'incar*nait dans la lutte contre les guerres d'Algérie et du Vietnam. Le blocage que l'on éprouve dans la France intellectuelle d'aujourd'hui vient sans doute de ce que cette nostalgie redouble l'emprise sociologique (la sous-culture de masse et sa gestion par les médias) et sa relance étatique (la guerre contre la pensée et l'invention), sans issue apparente, c'est-à-dire sans que se dessinent les formes *d'une intervention intellectuelle de type nouveau, qui ne soit ni* confinée à des ghettos « expérimentaux », ni soumise à la dictature uniformisante du code des grands médias.

CHRISTIAN PRIGENT
Écrivain

Un faux procès

JEROME LINDON se trompe de *cible*, ou *plutôt confond* les problèmes. Quand il est le champion de la littérature difficile, de la littérature pas encore découverte et qui met des années à trouver son public (et donc à rapporter à son éditeur la juste rémunération de son travail), je ne connais personne qui ne soit pas totalement derrière lui. Mais, quand il rend responsable un arrêté ministériel des difficultés qu'il peut rencontrer, et que peuvent avoir tous les professionnels *du livre, éditeurs ou libraires*, il se trompe de procès.

Le livre, comme les libraires, n'est pas malade de l'arrêté Monory. Ceux-ci ont, au contraire, enfin récupéré la liberté qu'a tout commerçant (à commencer par l'édition) de fixer librement ses prix en fonction de sa gestion.

L'arrêté Monory leur aura donné, de surcroît, un avantage fiscal unique en leur permettant de financer leurs investissements *de stock, et ils n'ont pas d'ex*cuses de ne pas donner le service qui doit être le leur dans ce domaine. En revanche, la liberté n'est pas la protection absolue, et la concurrence sauvage, souvent dramatique, continue à jouer contre eux-mêmes *si* les dispositions de l'arrêté les protègent dans une certaine mesure.

Là où Jérôme Lindon a raison, c'est lorsqu'il dénonce une politique systématique de best-sellers. Mais il devrait alors se retourner non pas contre le président de la République et son ministre, mais *contre ses pairs*. Il faut savoir, par exemple, que les libraires ont reçu jusqu'à 20 mètres linéaires de nouveautés par semaine. Il semblerait donc plus judicieux que Jérôme Lindon conseille à un certain nombre de ses confrères *de balayer devant leur porte, car* si les livres de petit public ont tendance à ne pas être suffisamment mis en valeur, c'est que l'éditeur, la plupart du temps, ou son diffuseur, ne s'intéresse essentiellement qu'aux gros tirages. S'il y a *un problème*, il faut le chercher essentiellement dans la course folle aux best-sellers, aux livres fabriqués, et dans la mauvaise volonté de beaucoup d'éditeurs à utiliser avec leurs partenaires libraires *toutes les ressources qu'ils ont* à leur disposition — y compris celle de l'arrêté Monory.

Finalement, cet arrêté Monory n'est ni le texte catastrophique que certains veulent faire croire ni le responsable de toutes les *erreurs d'une industrie très parti*culière. On ne fabrique pas en effet les livres comme des pelotes de laine ou des boîtes de sardines (les libraires et les lecteurs le savent bien). Mais il faut savoir que le commerce de la *librairie a* plus évolué dans les trente dernières années que depuis... peut-être ses origines. Les libraires sérieux l'ont compris et ont le sentiment que l'arrêté Monory fait finalement couler beaucoup plus d'encre, par ses *conséquences psychana*lytiques que par ses conséquences économiques.

L'édition, qui a toujours joué le rôle du père, voit avec difficulté ses fils majeurs (les libraires) prendre leurs responsabilités et ne *plus* devoir lui rendre de comptes.

Restons donc dans le professionnalisme de cet arrêté et ne refaisons pas la fable des *Animaux malades de la peste*. Les libraires ont leurs qualités et *leurs défauts, comme dans toutes* les branches professionnelles, mais ce ne sont pas des ânes.

Utilisons, éditeurs et libraires, ce cadre de travail quelquefois contraignant (même pour les libraires) mais qui fait des deux *parties des partenaires majeurs* et responsables.

Et, surtout, que le public soit véritablement informé, dans le domaine de la distribution des livres, de qui partent véritablement les responsabilités, en par*ticulier en matière de prix*.

Laissons l'Etat où il doit rester. Il a déjà la charge de faire respecter les décisions qu'il a cru bon de prendre.

Que les professionnels essaient (ce n'est pas toujours facile) de bien faire leur métier, qu'ils soient au service des éléments les *plus importants de la chaîne* : je veux parler des auteurs, des lecteurs.

Que cette vocation leur donne beaucoup de modestie et que, de grâce, on cesse de faire porter au président de la République et à M. Monory des responsabilités qui ne sont pas les leurs.

JACQUES BAZIN,
Libraire

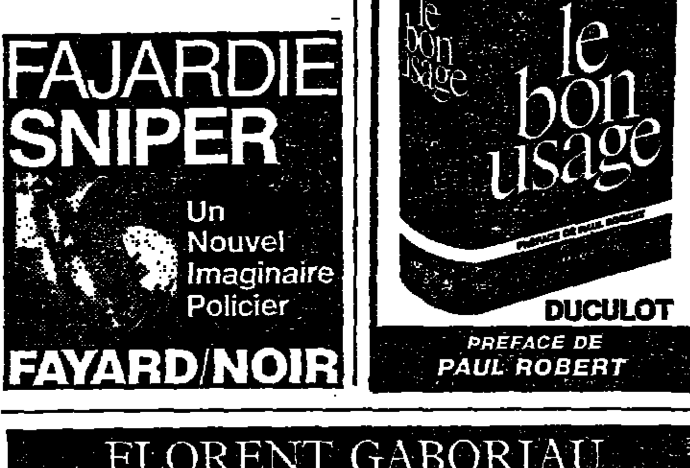
Bien normal

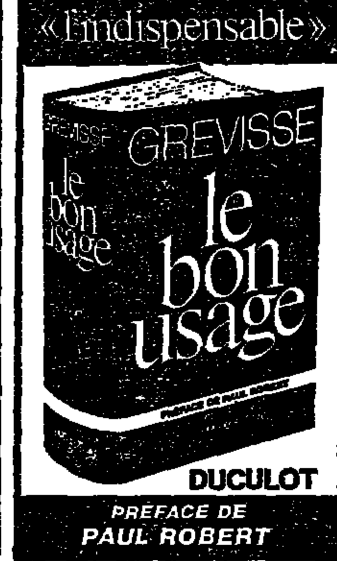
JACQUES BAZIN, membre éminent du bureau de la Fédération des libraires, a été l'un des principaux inspirateurs de l'arrêté Monory. Il est vrai qu'il est aussi l'un des plus gros libraires de France, dans une ville où il a la chance de n'avoir pas à subir (encore) la concurrence d'un libre-service.

Quant à Bernard de Fallois, il dirige les Presses de la Cité. Célèbres par ses best-sellers, aux *premiers rangs desquels la série* des SAS et des San Antonio, ce groupe est, avec Hachette, l'un des deux grands consortiums de l'édition française. M. Giscard d'Estaing déclarait le 7 avril dans *le Journal de la Presse* : « *La France (...) se doit d'avoir, pour la diffusion de sa culture écrite, une ou deux maisons d'édition de taille européenne et mondiale.* »

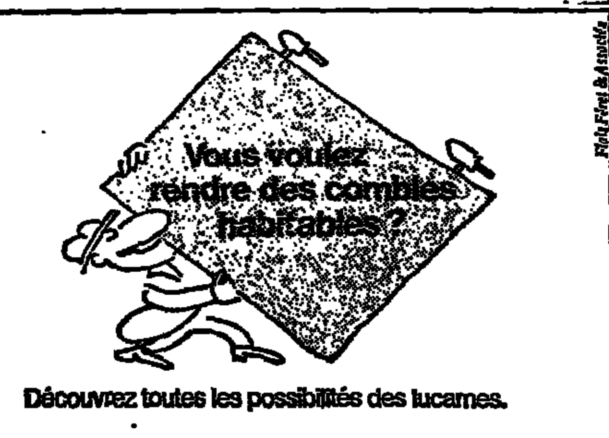
Il me paraît bien normal que MM. Bazin et de Fallois soient contents de la politique de M. Giscard d'Estaing. C'est le contraire qui eût été étonnant.

JÉROME LINDON,
Éditeur











philosophie

Le retour de Merleau-Ponty

Un grand penseur encore mal connu

Il y a vingt ans, le 3 mai 1961, disparaissait Maurice Merleau-Ponty. Si le grand philosophe français n'était pas mort ainsi, frappé en pleine force de l'âge, il aurait aujourd'hui soixante-treize ans, et le panorama intellectuel de ces vingt dernières années aurait sans doute été différent. Son œuvre elle-même nous apparaîtrait sous un éclairage tout autre.

Le lien qu'elle entretient avec la pensée de Husserl, dont l'influence, très forte sur les premiers ouvrages, devait s'estomper rapidement par la suite, nous semblerait moins important. Le désaccord de Sartre et de Merleau-Ponty — qui amena ce dernier à quitter les Temps modernes *en 1952, parce qu'il en jugeait l'orientation trop marxiste, — au lieu de n'être que la conclusion d'un malentendu entre deux hommes, serait peut-être devenu le point de départ d'un nouveau courant de pensée politique. Quant aux dernières œuvres de Merleau-Ponty, en partie inachevées et publiées après sa mort (1), elles formeraient la base d'une nouvelle philosophie de l'être, d'une approche embrassant à la fois l'homme, le monde et l'histoire — approche dont aucun autre penseur, durant ces vingt dernières années, ne nous a donné l'équivalent.*

Mais le sort en a décidé autrement. Merleau-Ponty est mort à cinquante-trois ans, sans avoir pu achever l'œuvre qu'il rêvait de construire. Il est vrai que l'interrogation philosophique est, par définition, vouée à l'inachèvement, et que le propre des grandes œuvres, même non finies, est de se prêter à d'innombrables lectures. Mais lit-on bien Merleau-Ponty ? Pas assez, à vrai dire : ce grand philosophe demeure encore mal connu. A part quelques exceptions, la vogue du structuralisme s'est accompagnée, en France, d'un désintérêt à son égard. Heureusement, certains signes récents (2) donnent à penser que le courant pourrait bien être en train de s'inverser. Il y a déjà quelques années que les philosophes américains, lassés du positivisme ambiant, se sont remis à étudier Merleau-Ponty, et ce mouvement devrait bientôt atteindre la France...

Ce serait d'autant plus souhaitable que Merleau-Ponty est sans doute l'un des philosophes qui nous aident le mieux à comprendre notre modernité. Son refus du totalitarisme — que rappelle ici même François George — est connu. Mais il fut aussi un précurseur dans d'autres domaines. D'abord par son intérêt pour le développement des sciences, et en particulier des sciences humaines, qu'attestent déjà ses tout premiers livres. Ensuite, par son souci de ne pas s'écarter du sensible, de maintenir une articulation subtile entre le visible et la pensée, de permettre à celle-ci de s'enraciner dans celui-là. Merleau-Ponty n'est pas un théoricien abstrait, un doctrinaire sans âme, mais comme le note Claude Lefort, dans l'entretien qu'il nous a accordé, un homme pour qui « faire de la philosophie » était encore une certaine manière d'habiter le monde et le langage.

Et c'est sans doute ce qui explique qu'il nous paraisse maintenant plus proche de nous qu'aucun de ses contemporains...

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.

(1) Les quatre grands textes publiés depuis la mort de Merleau-Ponty sont les suivants : *l'Œil et l'esprit* (1964), *le Visible et l'invisible* (1964), *Résumés de cours au Collège de France* (1968), *la Prose du monde* (1969).

(2) Comme par exemple le petit livre, très « merleau-pontyen », de Philippe Hodard, *le Je et les dessous du je* (Aubier, 1981).



★ Dessin de Bérénice CLEEVE.

« Penser les rapports de l'homme avec l'Etre »

● ***Un entretien avec Claude Lefort ****

« Comment lire aujourd'hui l'œuvre de Merleau-Ponty ? Par quels textes commencer ?

— J'observe que ses ouvrages les plus étudiés et les plus cités, en dehors des textes politiques, sont *la Structure du comportement* et *la Phénoménologie de la perception*. Ce sont deux livres importants, mais qu'il écrivit, pour le premier, alors qu'il avait moins de trente-cinq ans et, pour le second, à peine plus. Si Merleau-Ponty vivait encore, ses livres apparaîtraient aux yeux de tous comme des œuvres de jeunesse. A mon avis, il y eut une maturation très sensible de sa pensée depuis leur rédaction et, si l'on veut mesurer ce qu'ils comportaient de neuf, il faut partir des derniers textes : certains essais et la préface de *Signes*, *l'Œil et l'Esprit*, *le Visible et l'Invisible*. En dépit de son originalité, *la Phénoménologie de la perception* est encore un ouvrage construit suivant les lignes de l'enseignement universitaire dominant. Plus tard, Merleau-Ponty s'en évade ; il s'émancipe de la phénoménologie elle-même et s'emploie à déployer une interrogation ontologique. Il entreprend une critique radicale du point de vue de la conscience : cela n'apparaissait qu'en filigrane dans ses premiers ouvrages. En outre, il découvre que sa *propre réflexion* — la *réflexion* philosophique en général — s'est toujours effectuée à l'intérieur du langage et que toute tentative d'élucidation du sens est prise dans la vie des mots.

— Dans cette évolution interne de l'œuvre, à quel endroit situeriez-vous le tournant important ?

— Dans les années 1952-1953, je crois, au moment où Merleau-Ponty commence la *Prose du monde*, puis décide d'abandonner ou d'interrompre cet ouvrage, n'en laissant paraître qu'une partie dans *les Temps modernes* sous le titre : *le Langage indirect et les Voix du silence*. Interruption qui s'explique par l'exigence nouvelle de rapporter toutes ses questions à l'ontologie. J'observe que c'est à la même époque que se situe la rupture avec Sartre ; et qu'il se détache définitivement du marxisme. De Marx, il notera dans la suite qu'il faut toujours y revenir, mais comme à un classique, comme à un auteur-source, en renonçant à trouver en lui une interprétation globale du monde ou les motifs d'un engagement politique.

— En quoi consiste précisément cette « interrogation ontologique » dont vous disiez à l'instant qu'elle n'a cessé de s'approfondir tout au long de l'œuvre merleau-pontyenne ?

— Il s'agit de penser les rapports de l'homme avec l'Etre, en explorant les données nouvelles des sciences humaines (n'oublions pas le rôle qu'a joué Merleau-Ponty dans la diffusion, auprès d'un large public de non-spécialistes, des découvertes de la linguistique, de la psychanalyse, de l'anthropologie d'inspiration structuraliste, de la psychologie de l'enfant, etc.) ; mais aussi en réexaminant les progrès des sciences dites exactes, notamment de la biologie, en reformulant les problèmes de l'histoire et de la politique, ou bien encore en scrutant les changements qui affectent le statut de la littérature et de l'art. Cheminant ainsi, Merleau-Ponty cherche à penser une expérience qui ne se laisse pas déterminer dans la relation sujet-objet, activité-passivité, homme-nature. La notion d'*expérience* me semble pour lui fondamentale, mais en un sens qui n'est plus hégélien. L'homme, le corps, la vision, le langage, la pensée, montre-t-il, sont toujours pris dans ce sur *quoi ils ont prise. Il me paraît* utile de signaler au passage que le structuralisme, qui devait gagner dans divers champs une si grande importance après la mort de Merleau-Ponty, lui révélait déjà le danger d'une conversion à un nouvel objectivisme. La notion de structure lui semblait étayer justement une critique de celle du Sujet, mais aussi conduire à de nouvelles formes de positivisme. A mes yeux, les événements lui ont donné raison.

Les rapports avec Sartre

— Que penser de l'intérêt de Merleau-Ponty pour la peinture et la littérature ?

— Son intérêt pour la peinture fut constant. L'un de ses tout premiers essais a porté sur Cézanne. Le tout dernier s'intitulait *l'Œil et l'Esprit*. De l'expression littéraire, il a fait comme un modèle de l'expression en général. Au Collège de France, il a consacré des cours à Stendhal, à Proust, à Valéry, à Claude Simon. Enfin, il n'y a qu'à comparer son dernier livre (interrompu par la mort), *le Visible et l'Invisible* avec *la Phénoménologie de la perception* pour mesurer le chemin parcouru à la recherche d'un nouveau langage philosophique. Non seulement sa *réflexion* sur l'expression littéraire l'a détourné toujours davantage de la fiction d'un « discours de survol » qui prétendrait s'emparer des principes de la pensée et de l'expérience mais dans la recherche d'une nouvelle ontologie, il s'est distingué d'Heidegger en affirmant qu'il n'y avait d'ontologie qu'indirecte, c'est-à-dire dans un déchiffrement des *étants* qui rende sensible la position du Sujet parlant. Il aurait souhaité à la limite, je crois, formuler une ontologie dans laquelle le mot *Etre* n'aurait pas à être prononcé.

— Que pensez-vous des rapports entre Merleau-Ponty et Sartre ?

— Les deux hommes ont été étroitement liés, mais, me semble-t-il, sur la base d'un malentendu philosophique. Celui-ci a commencé à se dissiper pour Merleau-Ponty lorsqu'il écrivait *les Aventures de la dialectique*.

— Pourtant, Merleau-Ponty apparaît quelquefois comme l'un des derniers philosophes, avec Sartre, à avoir produit un « système » philosophique au sens classique du terme.

— C'est une erreur. Il n'y a pas de système de Merleau-Ponty. Il y a une œuvre dans laquelle l'interrogation philosophique est conduite selon une volonté délibérée d'écarter toute idée de clôture et d'achèvement.

« Les succès équivoques du structuralisme »

— En quoi consiste, selon vous, l'actualité de Merleau-Ponty ?

— Il y a eu un étrange refoulement de sa pensée. Je crois que nombre de ceux qui sont venus ensuite sur le devant de la scène lui doivent beaucoup. Mais ils se sont dérobés devant la rigueur de son interrogation. J'ai déjà fait allusion aux succès équivoques du structuralisme. Mais, *d'une façon générale, on a vu* s'épanouir un discours triomphalement destructeur de la tradition philosophique qui n'aurait pas eu le même écho si Merleau-Ponty était demeuré présent. De même, on n'aurait peut-être pas accordé autant d'importance à une critique destructrice de Marx, depuis peu fort en vogue. Je l'ai dit, celle qu'avait su mener Merleau-Ponty n'était pas faite pour annuler la pensée de Marx, ni celle de l'histoire et de la politique.

— Cette ignorance d'un philosophe qui fut, en son temps, un précurseur, ne va-t-on pas la voir cesser bientôt ?

— J'en ai l'espoir. Il y a en effet des signes d'un retour à l'inspiration de Merleau-Ponty, en même temps que ceux d'une lassitude pour des théories qui, sous le signe de l'anti-théorie, *ont multiplié les nouvelles versions du dogmatisme*, et qu'on peut condenser sans peine dans quelques énoncés. La pensée de Merleau-Ponty ne se résume pas. *La critique qu'il a faite des thèmes-clés de la métaphysique* ne conduit à aucune simplification. Elle libère les questions des réponses qui les avaient étouffées : elle libère, par exemple, la question du Sujet, celle de l'homme, celle de la nature, celle de l'histoire, des définitions qu'avaient tenté de produire les grands systèmes métaphysiques. L'attrait pour Merleau-Ponty revient avec l'attrait pour la question — ce qui a fait le premier ressort de la philosophie. »

Propos recueillis par C. D.

* Philosophe et écrivain, Claude Lefort a été l'élève et l'ami de Maurice Merleau-Ponty. Il a assuré l'édition de *la Prose du monde* et du *Visible et l'Invisible*.

Mauriac et « la mer inconnue »

(Suite de la page 17.)

En lisant ces *Souvenirs retrouvés*, on croit réentendre le râle qui ajoutait au ton « confessionnal » des propos. Plus directement que dans ses nombreux textes sur le sujet, Mauriac rappelle comment s'est nouée son intimité avec le Christ, celui de Pascal et de Bernanos plus que celui de Claudel, c'est-à-dire souffrant.

Familier de la souffrance par naissance et éducation, l'orphelin de père élevé par les femmes dans les cantiques et l'examen de conscience permanent a pris la douleur pour mesure suprême de l'amour, le divin comme l'humain. De là sa prédilection de romancier pour les conflits entre la nature et la grâce.

CETTE prédominance du spirituel ne doit pourtant pas faire perdre de vue un mouvement essentiel chez Mauriac : l'instinct de poète. Même et surtout lorsqu'il veut suggérer des états d'âme et sa conception religieuse *du monde, l'auteur du Sang d'Atys se laisse volontiers guider* par les séductions d'une métaphore ou d'une sonorité.

Prenez le fameux paragraphe dont se souviennent tous les fervents des *Chemins de la mer* et dont, pressentant lui-même qu'il était particulièrement bien venu, l'auteur a tiré l'exergue de l'édition définitive : *« La vie de la plupart des hommes est un chemin mort et ne mène à rien. Mais d'autres savent dès l'enfance qu'ils vont vers une mer inconnue. Déjà l'amertume du vent les étonne, déjà le goût du sel est sur leur lèvres — jusqu'à ce que, la dernière dune franchie, cette passion infinie les soufflette de sable et d'écume. Il leur reste de s'y abîmer ou de revenir sur leurs pas. »*

Jacques Petit a raison, dans une de ses passionnantes notes, de signaler que l'écrivain a pu s'inspirer du texte suivant de Nietzsche, cité dans *Ce qui était perdu* : *« Où voulons-nous aller ? Voulons-nous franchir la mer ? Où nous entraîne cette passion puissante ? »* Mais on ne fera jamais assez la part chez Mauriac du bonheur de plume. A ce qui fut sa méditation constante sur *« la mer inconnue »* du mystère divin, le styliste associe lyriquement les souvenirs sensuels de quelque marche dans les Landes, de l'Océan découvert entre deux dunes, deux odeurs de pin ou les deux rimes intérieures des mots *amertume* et *écume*...

A trop vouloir cerner leurs « idées », on sous-estime chez les plus grands écrivains, c'est-à-dire les plus artistes, la part du petit délire contrôlé, du délectable caprice. Ce que Malraux, pourtant peu suspect de bondieuserie, appelait parfois *« la part des anges »*...

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ ŒUVRES ROMANESQUES ET THÉATRALES COMPLÈTES, de François Mauriac, édition établie, présentée et annotée par Jacques Petit. Bibliothèque de la Pléiade, tome III, Gallimard, 1 458 pages, environ 195 F.

★ FRANÇOIS MAURIAC, LETTRES D'UNE VIE, correspondance recueillie et présentée par Caroline Mauriac, Grasset, 456 pages, environ 79 F.

★ FRANÇOIS MAURIAC, SOUVENIRS RETROUVÉS, entretiens avec Jean Amrouche, Fayard, I.N.A., collection Vives voix, 314 pages, environ 65 F.

Le visible et les ruines de l'esprit

AU début des années 30, *un jeune professeur de philosophie*, militant assidu des Jeunesses socialistes, apparaissait à certains comme le successeur de Léon Blum. Il s'appelait Claude Lévi-Strauss. Il avait un ami, Maurice Merleau-Ponty qui, lui, ne s'intéressait guère à la politique, pas plus qu'un de leurs camarades d'études, Jean-Paul Sartre.

De Sartre, Merleau-Ponty écrira en 1947 : *« Il y a quinze ans, il disait que la politique est impensable ; il a découvert depuis qu'il faut bien la penser, puisque nous y avons fait l'expérience d'un mal absolu. »*

De Merleau-Ponty, Sartre dira : *« Il avait appris l'histoire sans goût, par nécessité et avec opiniâtreté. »*

Pourquoi faire ces rappels ? *Parce qu'il faut se souvenir que* Sartre et Merleau-Ponty vinrent à la politique sur le tard, sous la contrainte d'événements formidables. Dans ce domaine de bruit et de fureur auquel ils n'avaient point vocation, l'un *comme l'autre devaient appliquer* par scrupule et par générosité cette règle périlleuse : penser contre soi-même. C'est ainsi que dans l'immédiat après-guerre *Merleau-Ponty affronte* ce qu'il reconnaît comme *« le problème communiste »* et rédige *Humanisme et Terreur*. On lui reprocha d'avoir voulu justifier les procès de Moscou, qu'il compare à ceux de la *Révolution française*. En fait, le philosophe formé par l'Université libérale s'est efforcé de comprendre l'autre, le phénomène révolutionnaire, et sans *doute lui a-t-il trop prêté* : philosophe encore, il voit du sens là où *il n'y a que violence*.

Mais précisément le philosophe qui reste philosophe ne s'oublie pas dans une adhésion sans réserves. Il conserve la notion de sens qu'il a élaborée dans l'étude du comportement et de la perception. Pour lui le sens ne sera jamais la direction unique d'une Histoire qui irait vers la perfection, et qui par là justifierait tous les sacrifices. *Il regarde d'abord le socialisme* existant comme une de ces figures ambiguës que la théorie de la Gestalt s'est attachée à décrire. Mais bientôt (en janvier 1950) il observe dans un éditorial retentissant des *Temps modernes*, que Sartre, d'ailleurs, signe avec lui : s'il y a en U.R.S.S. un saboteur ou un espion pour vingt habitants, si les déportés sont dix millions, si *l'appareil répressif jouit* d'une autonomie incontrôlée, alors, *« c'est tout le système qui vire et change de sens »*.

C'est encore cette idée d'un sens immanent aux choses mêmes qui l'amènera, en 1955, à *rejeter ce qu'il appelle « l'ultra-bolchevisme »* de Sartre. Pour Sartre le sens ne peut venir que d'un sujet. Historiquement, le Parti est ce sujet : il donne un sens à un cours des choses sinon voué au chaos, de même qu'il constitue en collectivité organique une classe ouvrière qui sans lui ne serait que désordre moléculaire. Mais pour Merleau-Ponty c'est ici Sartre qui *donne sens au Parti*, substituant le Parti tel que lui, le philosophe, le pense, au Parti tel qu'il existe, comme Hegel voyait en l'Etat prussien la *réalisation de la rationalité*.

La « pensée sauvage » du peintre

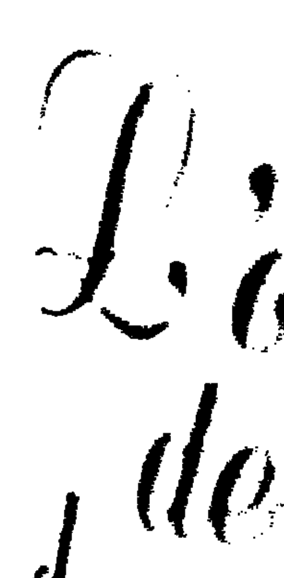
Il est agréable, de nos jours, de se replonger dans cette confrontation entre deux grands esprits. *Les arguments que Sartre* développe dans *les Communistes et la paix* ne sont nullement aussi dérisoires que voudraient nous le faire croire aujourd'hui certains gazetiers qui parlent un peu trop fort. Et la réponse de Merleau-Ponty, qui, est-il besoin de l'écrire, ne laisse aucune place au ragot ou à l'attaque personnelle, fait apparaître comment la divergence politique traduit une opposition philosophique fondamentale.

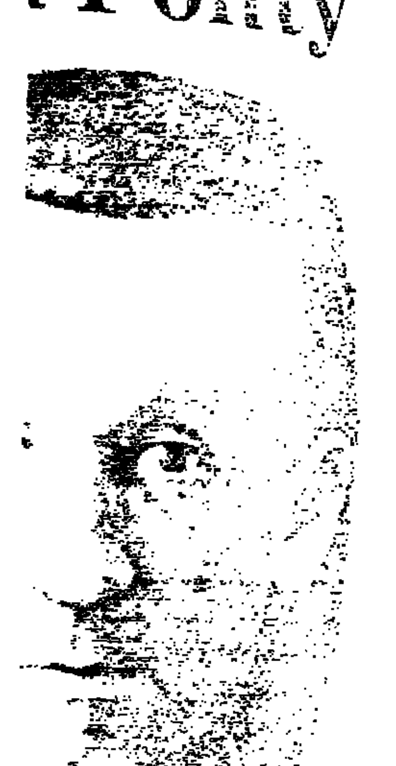
A l'héroïque face-à-face sartrien d'un être qui est tout et d'un sujet qui n'est rien, d'un donné massif et opaque et de la conscience qui lui donne sens, car elle n'est que cela, capacité de donner sens, Merleau-Ponty, cherchant à relever le défi, substitue l'idée d'un visible qui se met à distance de lui-même, qui se fait voyant pour se *révéler, pour advenir à soi*. Prenant modèle sur la « pensée sauvage » du peintre, il s'efforce de retrouver le monde tel qu'il apparaît à la perception naïve, avant que la *représentation* l'organise et le fige au prix de difficultés insolubles. Car la vie, écrit-il, résout les problèmes tout autrement que ne le ferait la réflexion, et franchit les ponts de neige sans avoir à se soucier de leur fragilité.

Le sensible, que la philosophie dédaigne d'ordinaire, possède une universalité qui ne doit rien au concept : il est cette « chair » *qui réunit initialement le regard* et les choses, le « corps propre » et les « corps associés » — car à ce niveau autrui n'est pas un inconcevable intrus, mais plutôt un partenaire. Le sensible manifeste la profusion du réel. Le réel est inépuisable et dépasse les capacités des institutions — la perspective classique en est une, la théorie marxiste de *l'histoire* en est une autre — qui s'essaient à le régir. Il y a toujours autre chose à en voir, à en dire, à en faire, et il contient par avance tout ce qui pourra jamais être vu, dit ou fait, nous laissant pourtant le soin de l'instituer. Il est doué d'une « historicité primordiale ».

Par ce retour aux choses mêmes, au paysage où nous avons appris *avant les leçons* de la géographie ce qu'est une montagne ou une rivière, Merleau-Ponty avait entrepris d'échapper aux antinomies du sujet et de l'objet, du moi et de l'autre, de la structure et de l'histoire. La mort devait interrompre la construction de cette nouvelle doctrine de l'être, donnant un surcroît de sens à une note qu'on trouva dans les papiers du philosophe : *« Il n'y a dans le visible que des ruines de l'esprit »*.

FRANÇOIS GEORGE.





lettres étrangères

Le Talmud et le Capital

(Suite de la page 17.)

Ayant abandonné sa ville natale et son métier de tailleur pour hommes, il va « *entreprendre l'ascension vers le clair idéal qu'il s'est fixé* », et il pose sa candidature au *Parti* : devenu permanent d'un club pour employés, il doit veiller à ce que les *couples ne dansent pas* le fox-trot, qui est une « *extravagance érotique* » ; responsable de la bibliothèque, il applique la « *circulaire sur le retrait des livres nuisibles* » (« *Comment retirer de la bibliothèque des livres qui n'y sont pas ?* » s'inquiète le scrupuleux Lazik en mâchonnant sa saucisse) ; embauché au ministère de l'élevage comme responsable de la production des lapins de race dans la province de Toula, il obtient, sur le papier, des résultats remarquables en multipliant zéro lapin par le taux de natalité idéal pour arriver à des centaines de milliers : ayant renoncé au Parti, il va se faire connaître en deux semaines du Tout-Moscou littéraire comme critique d'une orthodoxie marxiste sans défaillance.

Ne pouvant faire son chemin dans un appareil officiel, grugé par les *trafiquants privés*, il fait ses adieux à la Russie, mais à la frontière polonaise on le prend pour un « *espion rouge* » qui aurait intérêt à rendre Gomel à la Pologne (« *Tu es un sale youpin, mais tu es aussi citoyen polonais de confession israélite.* »). Expulsé de Pologne après treize interrogatoires, il est tout content, à son arrivée en Allemagne, parce qu'il a l'impression que tout le monde parle yiddish ; mais méprisé comme « *Ost-Jude, porteur de choléra, de typhus et de bolchevisme* », il va se faire passer pour le tsadik de Gomel, un rabbin vénéré copropriétaire d'un restaurant cacher. A Paris, des groupes d'émigrés russes rivaux se disputent ses déclarations de « *tchékiste repenti* », il se fait appeler Schwantz parce que le rouge (Roit) a passé de mode, puis se fait des cartes au nom de « Lazare Chevance ». Mais les perversions de l'Occident l'écœurent et, à Tel-Aviv, après une visite aux prisons de la police juive, il veut encore former une « *Union pour le retour dans la patrie* », c'est-à-dire à Gomel, à Fastov ou à Odessa.

Ce livre est vraiment un cas unique, une rare réussite dans le burlesque, truffée de Marx et de Talmud, de paraboles et de dialectique, qui fait éclater de rire à chaque page. C'est une curiosité que d'écrire son autobiographie avant de l'avoir vécue... Ilya Ehrenbourg l'a fait, à une période charnière de son existence, entreprenant tout à la fois le procès du monde bourgeois et celui du monde socialiste. Mais *Lazik* sera son dernier acte d'antisoviétisme public. Pilniak, qui avait publié à Berlin ce merveilleux roman qu'est *Acajou* (1), à la même époque que *Lazik*, sera sévèrement critiqué, puis exécuté en 1937. Zamiatine, qui publie *Nous autres* (2) à Prague en 1927, obtiendra l'autorisation de quitter la Russie. Ehrenbourg, lui, se désolidarisera de ces brebis galeuses accusées d'avoir transmis à l'étranger des œuvres interdites en U.R.S.S. « Parce que c'est absurde », il va tenter de *croire*, *faire* un *pari sur* le monde nouveau.

Qui peut se permettre de juger le choix de quelqu'un qui veut survivre, mais qui, comme Lazik, se dit parfois que « *la meilleure chose à faire est encore de retourner à la Rotonde* » ?

NICOLE ZAND.

★ LAZIK LE TUMULTUEUX, d'Ilya Ehrenbourg. Traduit du russe par *Claude Kahn*. Coll. *Judaïques*. J.-C. Lattès, 24 pages. Env. 75 F.

(1) Boris Pilniak : *Acajou*. Traduit du russe par J. Cattau. L'âge d'Homme, 1980.

(2) Evguéni Zamiatine : *Nous autres*. Gallimard 1970 et l'Imaginaire 1979.

Centenaire

Stefan Zweig un grand Européen

NÉ à Vienne le 28 novembre 1881, suicidé à Pétropolis (Brésil) le 23 février 1942 : Stefan Zweig. Traducteur de *Lili Marlen* en yiddish. Auteur de *la Pitié dangereuse, adaptée* sans pitié par E. Molinaro l'an dernier. D'une *Confusion des sentiments récemment réédité*e chez Stock. D'un *Nietzsche* et d'un *Freud*. Librettiste de *la Femme silencieuse* de Richard Strauss. Biographe de *Marie-Antoinette* et de *Fouché*. Mais Stefan Zweig fut surtout l'écrivain le plus traduit et le plus lu des années 30.

Un *symposium* : dans l'Etat de New-York, près des chutes du Niagara, l'université de Fredonia a inauguré, deux heures après la tentative d'assassinat du président Reagan, une « Stefan Zweig Room ». Y sont réunies toutes les éditions des œuvres de l'écrivain, des tableaux lui ayant appartenu, des copies de plus de trois mille lettres.

Quatre jours durant, les orateurs se sont succédé, venus surtout de l'Amérique entière. Zweig remontant dans sa généalogie jusqu'aux Petrovitch de Moravie, Zweig l'Européen retrouvant Rolland « au-dessus de la mêlée », le juif Zweig se défiant du sionisme, l'historien Zweig réinventant l'histoire, Zweig dramaturge accablé par la mort de ses acteurs, Zweig collectionneur, Zweig écrivant à Mussolini pour sauver un savant emprisonné, Zweig l'humaniste écrivant un *Erasme* en 1933, Zweig et Strauss, Zweig fuyant l'Europe, Zweig rencontrant Bernanos au Brésil, Zweig devant la mort volontaire.

Célébration ou funérailles, tous ces heureux efforts pour la survie d'une œuvre et l'écho d'une vie ont quelque chose de dérisoire dans notre époque indifférente (pour Zweig, la France était presque tout : pour la France, Zweig n'est presque plus rien). Ce symposium n'aura eu de sens que si l'on réédite les livres de Zweig : son édifiante autobiographie, *le Monde d'hier*, ses trilogies d'essais (*le Combat avec le démon* en particulier), et le remarquable *Erasme*.

M. Harry Zohn, le plus connu des spécialistes nord-américains, *a conclu l'aventure en affirmant* : si les espoirs pacifistes et humanistes de Stefan Zweig se sont effondrés avec sa vie, rien ne doit pourtant nous détourner de ces espoirs... Mais cette vie à cheval sur plusieurs mémoires aboutit à une tragédie. Zweig s'est battu pour une création plus libre, et il a été dépassé ; il s'est battu pour une Europe qui ne soit pas que commerçante, et il a dû la fuir. Et si lui aussi s'est battu pour la paix, il ne l'a jamais trouvée en lui-même.

JEAN-JACQUES LAFAYE.

هكذا من الاهل

Le Monde

société

Manifestation à Bagneux après les profanations de sépultures juives

«Comme si on les tuait une seconde fois»

Leurs morts sont ici. Les originaires de Lublin, de Zarembly, ceux de Mazowiecki, Litichevski... Zlotocora, Lederman, Civitza, morts pour la France, et Jacob Insel, vingt-cinq ans. *« Honneur et gloire aux combattants juifs. »* Ce nom d'Insel gravé sur un livre de marbre que la foule manque de renverser : *« C'est mon mari, ne touchez pas avec vos pieds »* La veuve assiste à la manifestation. Ils étaient cinq mille pour se recueillir, *mercredi 29 avril*, au cimetière parisien de Bagneux (Hauts-de-Seine) sur les tombes des juifs profanées, dans la nuit du vendredi 24 au samedi 25 avril par des pro-nazis.

Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) avait organisé ce rassemblement qui devait réunir les quarante-trois associations juives affiliées au CRIF, la Fédération des déportés et internés résistants de France, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), et le Mouvement contre le racisme et *pour l'amitié entre les peuples* (MRAP).

L'allée de la 115e division, troisième section du cimetière, *n'était pas assez large pour le* défilé : « Les fils et filles des juifs de France », « Le rassemblement des juifs du 11e arrondissement contre le racisme et l'antisémitisme », « Le comité de coordination du Sentier », et le carré des déportés sous leurs drapeaux tricolores, l'un en veste rayée, d'autres toujours blessés.

A l'arrière, ceux qui n'ont pas encore vu les sépultures profanées bavardent, ils retrouvent des amis : *« Les élections ? Mitterrand, cette fois, c'est gagné », « J'en profite pour aller sur la tombe de ma grand-mère »* Il faut faire halte pour écouter M. Alain de Rothschild, président du CRIF : *« Ces profanations s'inscrivent dans une longue chaîne d'agressions qui prirent pour cibles le mémorial de Struthof, celui du Martyr juif inconnu, la synagogue de Drancy... Quand ils le peuvent, les vandales deviennent des assassins. Ils ont frappé au foyer d'étudiants de la rue Médicis, ils ont frappé rue Copernic, disons-le nettement, qu'ils soient français ou qu'ils viennent du Proche-Orient, nous les dénonçons avec la même vigueur. Il faut réagir avec résolution alors qu'il est encore temps, alors que les agresseurs racistes et antisémites ne sont que des groupuscules marginaux »*

Puis c'est au tour du grand rabbin de France, René Samuel Sirat, qui entonne la prière des morts. *Mme Monique Pelletier* (pour M. Giscard d'Estaing) et M. Pierre Bérégovoy (pour M. Mitterrand), assistent, recueillis, à la cérémonie. Enfin, on visite les tombes profanées, en couples d'âge mûr, en bandes de jeunes, mais tous sont émus. Ici, sur la tombe de la famille Jassé, on peut lire : *« O.J.D., vitriolée »* La foule passe; quelques-uns *essaient d'effacer avec le doigt, honteux pour ceux qui ont osé* Plus loin, à la bombe à peinture. Ils ont tracé : *« Notre candidat »* et une croix gammée. Sous les graffiti, on peut lire en lettres dorées : *« Elle était notre bonheur, elle souriait à la vie »* Et la tombe d'après, sous un *« Nuremberg, bientôt la revanche »* : *« Ah ! que ma tête se change en fontaine, mes yeux en source de larmes »* Les traces de peinture n'ont pas fait disparaître sur une stèle ces mots : *« 5 500 martyrs, hommes, femmes et enfants, victimes innocentes de la barbarie nazie »* Sur les tombes noires, en lettres blanches, *« Ecrasons la chienlit juive »* fait injure aux disparus. Sur la sépulture d'un déporté, on lit cet imbécile *« Mort à tous les juifs »*.

Là-haut, sur le mur du cimetière, des jeunes sont montés. Ils surveillent l'endroit d'où les nazillons sont venus avec leurs *échelles et leurs pots de peinture* En bas, la foule silencieuse *circule entre les tombes « Voilà, ça recommence »* Une femme s'évanouit presque sur le caveau de sa mère couvert d'insultes : *« Quelle horreur ! », « Atroce », « Les salauds », « C'est comme si on les tuait une seconde fois », « Ici, c'était même pas des déportés, des gens morts bien avant la guerre, mais vraiment, ils ne sont pas regardants.. »* Les croix gammées sur les étoiles de David ... un symbole insupportable. *Au milieu de la* foule, un homme brandit une pancarte : *« Salut, salam, shalom »* Il illustre la marche vers l'harmonie, vers la réconciliation des Occidentaux, des Arabes et des juifs. *« C'est le même Dieu,* prêche-t-il, *le même programme tu ne tueras point »* Mais ils sont trop bouleversés pour l'écouter

CHRISTIAN COLOMBANI.

En Grande-Bretagne

«L'éventreur du Yorkshire» plaide l'irresponsabilité

De notre correspondant

Londres. — Le procès de Peter *Sutcliffe*, accusé d'avoir tué treize femmes entre juillet 1975 et novembre 1980, ouvert le mercredi 29 avril devant la cour criminelle de l'Old Bailey, a été ajourné au mardi 5 mai. En effet, l'accusé a déclaré qu'il plaidait non coupable des chefs d'accusation (meurtres avec préméditation) et invoqué des circonstances atténuantes. *Douze* jurés devront se prononcer sur la modification des chefs d'accusation.

En fait, même si le jury accepte ces changements, Peter Sutcliffe risque l'emprisonnement à perpétuité.

Quels que soient son état mental et l'issue de la discussion sur son degré de responsabilité, Peter Sutcliffe s'est pratiquement identifié au monstre psychopate appelé communément *« l'éventreur du Yorkshire »*. Jamais en tout cas, le contraste n'était apparu aussi grand entre l'énormité des crimes et l'insignifiance physique du personnage. S'il ne portait pas une barbe trop *noire* et des cheveux trop longs lui tombant dans le cou, Peter Sutcliffe pourrait très bien être le garçon d'honneur en sucre placé *au sommet* d'un *gâteau de mariage* Petit de taille, le jeune camionneur de Bradford se grandit à l'aide de talons rehaussés, mais invité à s'asseoir il disparaît *presque complètement sur* la fameuse chaise de bois des accusés Il trébuche, avec un accent du Nord, sur l'expression répétée treize fois *« coupable d'homicide en état de responsabilité diminuée.. »*

Dans le décor *impressionnant* de l'Old Bailey, parmi les magistrats et les avocats en perruque, le monstre du Yorkshire faisait figure de comparse, jouait les utilités. Mais les marteaux, pinces et couteaux étalés sur la table des pièces à conviction, la présence dans la salle de deux ou trois femmes ayant échappé de justesse aux attaques de Sutcliffe, étaient là pour rappeler aux trente-quatre membres du public et aux quatre-vingts journalistes admis à l'audience, *que cet être falot était bien un* des grands personnages du crime.

Dans la rue, une foule importante *se pressait* pour tenter *d'apercevoir* celui qui, pendant plus de cinq ans, imposa une sorte d'état de siège dans le Yorkshire, obligeant des familles à changer de domicile, contraignant des milliers d'habitants à changer leurs heures de travail *et leurs distractions*

HENRI PIERRE.

MORT D'UN BÉBÉ

Saint-Etienne. — Guican est morte, mardi 26 avril, à la maternité du C.H.R.U. de Saint-Etienne. La veille, quatre heures après sa *naissance, elle avait été* brûlée par l'eau d'une bouillotte *qui fuyait* : *« Personne ne s'est aperçu de rien,* déplore la direction de l'établissement, *même pas la mère, qui était toute proche, et pourtant les visites ont été nombreuses. Mais l'enfant n'a jamais pleuré ni crié. La bouillotte était apparemment en parfait état et son modèle est du type que nous employons couramment sans avoir eu jusque-là le moindre ennui. Il a suffi d'un petit trou. »*

Une enquête a été ouverte et une autopsie ordonnée.

Guican était la fille d'un jeune couple de Turcs installés depuis plusieurs années à Andrézieux (Loire). M. Assan Sarikaya, âgé de vingt-trois ans, et son épouse, âgée de dix-neuf ans. *Cette dernière en était à sa cinquième grossesse. — (Corresp.)*

JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

La presse féminine contre le « Figaro Madame »

La société *le Figaro* se rend-elle coupable de « concurrence *déloyale* » *lorsqu'elle ajoute* à son édition, un samedi par mois, un « supplément », en l'occurrence *le Figaro Madame*, sans augmentation de son prix de vente ? C'est à cette question que répondra, fin mai, la première chambre du tribunal civil de Paris, présidée par M. Marcel Caratini, qui a entendu mercredi 29 avril Mes Eric Bernard et Yves Cournot, conseils de l'Association professionnelle des éditeurs de presse féminine et familiale, dénoncer les méthodes du groupe Hersant, pour obtenir que ses responsables se plient aux règles de la profession.

L'apparition dans les kiosques, au mois de mai 1980, de ce luxueux magazine tiré à quatre cent mille exemplaires, ne pouvait pas ne pas inquiéter les autres éditeurs de journaux féminins. A telle enseigne que l'association — *« créée tout exprès dans les derniers jours de ce même mois pour engager cette action »*, diront les avocats du *Figaro* — compte dans ses rangs la quasi-totalité des grands titres de la presse féminine spécialisée, comme *Biba, Cosmopolitan, Jacinte, Marie-Claire, Elle, Parents, 20 Ans*, et bien d'autres encore : dix-neuf titres représentant ensemble un tirage annuel de cent dix millions d'exemplaires et totalisant quelque 500 millions de recettes en publicité.

« Ce procès, vont expliquer les conseils de l'A.P.E.P.F., *n'a pas pour but d'interdire à M. Hersant de publier un magazine féminin, mais d'obtenir qu'il le vende à son juste prix, selon les lois du marché de la presse et en conformité avec les usages établis. »* Et d'invoquer tour à tour l'infraction à la législation sur les ventes avec prime et les ventes jumelées.

Pour Mes Albert Benatar et François Greffe, conseils du groupe Hersant, ce procès n'est, en fait, qu'« *un prolongement d'une série d'actions concertées contre le Figaro, celui-ci prenant une place de plus en plus importante dans la vie nationale* ». Pour eux, pas de concurrence déloyale : la liberté de la presse ne *s'arrête pas à la liberté* de s'exprimer. Elle laisse à chaque groupe d'édition le droit de concevoir à sa guise un, deux ou dix « supplément » — et, d'ailleurs, *France-Soir, le Matin, le Monde* et *Libération*, tant qu'il a paru, agissent de la même manière en fin de semaine — et de les vendre en majorant plus ou moins le prix de l'ensemble lorsque « supplément » il y a...

J.-M. D.-S.

[Les tribunaux diront si *le Figaro* est coupable ou non de concurrence déloyale envers ses confrères de la presse féminine.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que le conseil supérieur des Messageries a, pour sa part, estimé que les quotidiens restaient libres de fixer leur prix de vente, à condition que le ou les suppléments soient présentés au public en même temps que le journal lui-même.

Le respect de ces dispositions implique que les cahiers distincts soient encartés dans le quotidien soit par l'éditeur, soit par les marchands, qui reçoivent à cet effet une prime d'encartage distincte de la remise sur le prix de vente.

Cet encartage obligatoire n'est que trop *rarement pratiqué*, ce qui avantage, à l'évidence, certains titres au détriment des autres — J. S.]

A Toulon

Un ancien dirigeant agricole est condamné pour avoir vendu des faux «produits de la ferme»

De notre correspondant régional

Toulon. — Le tribunal correctionnel de Toulon, présidé par M. Eugène Ayache, a condamné, le mercredi 29 avril, à quatre mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende pour publicité mensongère et tromperie sur l'origine et les qualités substantielles de la marchandise vendue un agriculteur d'Hyères, M. Guy Boissonnet, ancien président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) du Var.

En trois étés, de 1977 à 1979, M. Boissonnet avait écoulé, sous la dénomination de « produits de la ferme », 38 tonnes de fruits et légumes provenant en réalité d'une société de vente en gros. Le responsable de cette société, M. Pierre Cipriani, et l'un de ses collaborateurs, M. Simon Colombani, ont également été condamnés pour complicité de fraude à une peine d'un mois d'emprisonnement avec sursis et à des amendes respectivement de 20 000 F et de 2 000 F.

Avec plusieurs autres agriculteurs de la région hyéroise, M. Boissonnet avait créé une société en participation Les Vergers du Plan du-Pont, ayant pour objet la commercialisation des productions de chacun des adhérents, selon le système de la vente directe au consommateur. Ce « marché paysan » fort prisé des touristes comportait sept *stands installés* pendant la saison estivale le long des routes du littoral. Les affaires marchaient d'autant mieux que le groupement avait souscrit, en juillet 1977, auprès de la *chambre d'agriculture* du Var, un engagement lui permettant d'utiliser le label « produits de la ferme ». Mais un matin du mois d'août 1979, des fonctionnaires de la *brigade de* contrôle et de recherches des contributions indirectes interceptaient un camion de la Société anonyme d'approvisionnement varoise (SAAV) venant livrer chez M. Boissonnet. A l'intérieur, des fruits et légumes arrivant en *droite ligne du marché de gros* de Toulon.

Une enquête des services fiscaux du Var devait, par la suite, établir que le gérant des Vergers du Plan-du-Pont avait acheté, *en* trois ans, plus de 38 tonnes de marchandises à la SAAV, dont *600* kilos de produits d'importation (pastèques, aubergines, citrons d'Espagne, de Californie et d'Italie). Les facturations mentionnaient soit des noms d'emprunt correspondant à d'anciens clients de la SAAV, soit le nom d'une société fictive (Au petit Lavandou), domiciliée à Nancy.

Après avoir d'abord contesté les faits qui lui étaient reprochés, M. Boissonnet a reconnu à l'au*dience avoir fraudé « pour éviter les ruptures de stock »*, tout en niant avoir vendu des produits d'importation. Quelques mois avant que l'affaire n'éclate, M. Boissonnet, alors président de la F.D.S.E.A. du Var, avait pris la tête d'un commando venu vider les congélateurs du marché de gros de Toulon pour protester contre les importations de fruits et légumes..

L'association Var-Consommateurs, qui s'était constituée partie civile, a obtenu le versement d'une somme de 5 000 francs de dommages-intérêts.

GUY PORTE.

UN GÉNÉRAL ARRÊTÉ A TÉHÉRAN A LA SUITE DE L'AFFAIRE DES VENTES D'ARMES NON LIVRÉES

M. Pierre Draï, premier vice-président du tribunal de Paris, a partiellement fait droit, mercredi 29 avril, à la demande en référé formée lundi 27 avril par le ministre de la défense nationale de la République islamique d'Iran, le colonel Javad Fakuri, à propos d'un marché d'armement de 55 millions de dollars. L'Etat iranien affirme avoir payé cette somme (environ 290 millions de francs) à un homme d'affaires libanais pour du matériel qui ne lui a jamais été livré (*le Monde* du 29 avril). L'ordonnance de M. Draï déclare que pendant une durée de trois mois les comptes *ouverts à la Banque de la Méditerranée* à Paris au nom de la société Universal Oil et de M. Ahmad Sarakbi, l'intermédiaire libanais, seront bloqués.

Mais M. Draï a rejeté la requête iranienne tendant à la désignation d'un mandataire de justice dont la mission aurait été d'analyser les mouvements de débit et *de crédit sur* ce compte depuis le 19 février, date du virement des 55 millions de dollars. Car selon un représentant de la Banque de la Méditerranée, les comptes *ouverts* par la société Universal sont devenus présentement débiteurs.

Cette affaire de vente d'armes non livrées a eu des prolongements à *Téhéran* où un général iranien, dont l'identité n'a pas été révélée, a été arrêté. Mercredi 29 avril, rapporte l'A.F.P., le président de la Cour suprême, l'ayatollah Mohammed Behechti, a indiqué, au cours d'une conférence de presse, que cet officier supérieur était *chargé* de superviser l'exécution du contrat passé entre l'armée et le ministère de la défense d'une part et une société étrangère d'autre part. Ce même général, a ajouté en substance l'ayatollah Behechti, avait été maintenu dans ses fonctions (avant que la vente fictive ne soit connue) malgré un avis défavorable de l'appareil judiciaire, sur l'insistance des responsables de l'armée.

Les conclusions du premier «Annuaire statistique de la justice»

Une idée fausse : l'«explosion» judiciaire

L'explosion judiciaire est une idée fausse. Cela ressort du premier « Annuaire statistique de la justice » que vient de publier la Documentation française. Ce thème de l'explosion judiciaire domine pourtant *les discours officiels depuis plusieurs années.* Il a, parmi d'autres, servi d'argument à M. Peyrefitte pour justifier la réforme du recrutement des magistrats et pour réclamer des moyens supplémentaires pour le ministère de la justice. Les députés et sénateurs, toutes tendances confondues, ont avalisé cette thèse, fermant les yeux sur des interprétations statistiques qui, avec le recul, paraissent erronées.

Magistrats débordés, rôles embouteillés, greffes saturés, les descriptions et prévisions alarmistes ont accrédité l'image d'une justice au bord de la paralysie. Le nombre des affaires soumises aux tribunaux et jugées par eux a certes augmenté, mais pas dans des proportions qui justifient une telle inquiétude, même si, dans sa préface à cet *Annuaire statistique*, M. Peyrefitte continue, l'habitude aidant, à accréditer *cette thèse. Là où le rapport de* la commission des lois de l'Assemblée nationale avançait le chiffre de 357 700 affaires civiles jugées par les tribunaux de grande instance, l'*Annuaire statistique* n'en recense que 247 353, de moins en 1958.

Ce rapport de l'Assemblée, issu d'une étude menée sous la houlette de M. Jean Foyer, président (R.P.R.), de la commission des lois, faisait, jusqu'à présent foi (*le Monde* du 14 août 1980) parce que basé sur des statistiques apparemment sûres de la direction des services judiciaires de la chancellerie. Les calculs auxquels s'est livrée depuis, de manière plus rigoureuse, une autre direction du ministère, celle dont dépend la division de la statistique, montrent que M. Peyrefitte s'est rendu compte des inconvé*nients qu'il y avait à continuer de* mener une politique sur des bases fausses.

Les écarts entre les deux séries de calculs sont très importants. En 1973, année à laquelle le rapport Foyer se référait pour affirmer que le nombre des affaires jugées avait augmenté de deux fois et demie en cinq ans, on trouve, pour les condamnations pénales prononcées par les tribunaux correctionnels, une différence de près de 13 %.

Il est indéniable que les affaires *soumises* à la justice sont en augmentation. On peut même qualifier à juste titre d'« explosion judiciaire » l'augmentation des pourvois en cassation et des *jugements civils dont sont saisies* les cours d'appel. Mais, pour le reste, il ne s'agit que d'une évolution lente.

Le thème de l'« explosion judiciaire » n'est pas tout à fait neutre. Il sert à accréditer l'idée que la *délinquance augmente* et qu'il faut une répression accrue. On comprend pourquoi cette thèse risque de continuer à être la position officielle, même si elle est *désormais réfutable* grâce aux tableaux statistiques d'une publication nécessairement condamnée à une faible diffusion.

Ce premier annuaire recense, outre les affaires jugées, les crimes et délits par catégorie, *et notamment des chiffres sur* le divorce. On y trouve des indications sur l'évolution du travail législatif. Mais il ne porte que sur l'année 1978 et les années *antérieures. Un effort va être fait* pour rattraper le retard et présenter chaque année les statistiques de l'année précédente. A terme, l'*Annuaire* remplacera le *Compte de la justice* dont la dernière édition, qui porte sur l'année 1976, vient de paraître (*le Monde* du 28 avril). Le souci de vérité, qu'on remarque dans la première édition, sera ainsi complété par un effort de rapidité.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Ministère de la justice, *Annuaire statistique de la justice 1978*, la Documentation française. 189 pages. Environ 150 F.

Faits et jugements

« Tant que lo govèrnament francès... »

Toulouse. — Refusant de garder son livret militaire chez lui, M. Serges Viaules, trente et un ans, a *comparu* devant la cour d'appel de Haute-Garonne. Tant qu'un statut d'autonomisme ne sera pas délivré pour l'Occitanie, M. Serge Viaules ne voudra pas *appartenir à l'armée française.*

C'est le procès d'un autonomiste occitan plus que celui d'un insoumis qui a eu lieu jeudi 28 avril à Toulouse, devant la cour d'appel de Haute-Garonne. M. Viaules a bien fait son service militaire en 1971 à Albi (Tarn), mais a renvoyé son livret militaire pour la *première fois* en 1977. Devant la chambre correctionnelle de Castres, il a été condamné pour cela à 400 francs d'amende. N'ayant pas versé cette *somme*, il a *passé l'été dernier* quinze jours à la maison d'arrêt d'Albi. *Les* gendarmes sont venus lui rapporter son livret : il a de nouveau refusé et, en novembre 1980, le tribunal *d'Albi* le *condamnait* à nouveau à 600 francs d'amende.

A l'audience, M. Viaules a, une nouvelle fois, exposé les raisons de son obstination... en occitan. L'avocat général, Me Raymond Couronne, n'a pas *apprécié cette « bizarrerie d'audience »* : il a fallu un interprète pour traduire les propos du prévenu. Me Marie-Christine Etelin, l'avocate de M. Viaules, a plaidé le droit de parler dans sa langue lorsqu'on appartient à une minorité culturelle : ce droit est prévu par la Convention internationale signée à l'ONU en 1966 et reconnue par la France le 29 janvier 1981. Me Etelin a conclu en langue d'oc : *« Tant que lo govèrnament francès comtunharà de negar nostres dreches, n'avem pas à collaborar a nostra propria alienacion. »* (Tant que le gouvernement français *continue* de *nier nos* droits, nous n'avons pas à collaborer à notre propre aliénation.) Le jugement sera rendu le 27 mai. — *(Corresp.)*

Grève de la faim contre « tracasseries ».

Orléans. — *Depuis le 21 avril, M. Marcel Robin, quarante-deux* ans, fait la grève de la faim à Orléans, dans sa camionnette installée près de la gare. M. Robin veut ainsi protester contre la *décision du tribunal qui lui fait* obligation de payer à l'administration des postes et télécommunications 117 112,78 F en remboursement d'actes de vandalisme commis par un de ses enfants, mineur. Ce dernier, qui a en effet endommagé des cabines téléphoniques, a été condamné à quatorze mois d'emprisonnement. M. Robin a été reconnu civilement responsable. Dans l'impossibilité de payer, M. Robin, qui est au chômage, a entrepris une grève de la faim et demande l'annulation de cette dette.

De 1971 à 1974, M. Robin avait fait parler de lui à plusieurs reprises dans la région. Boulanger à La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret), en butte à la concurrence d'une grande surface, endetté et menacé *d'expulsion*, il s'était barricadé avec *ses* deux enfants dans sa boulangerie pour échapper aux huissiers. Sa réclusion s'était achevée d'une façon mouvementée. Armé d'un fusil de *chasse*, il avait tiré un coup de feu et les plombs avaient atteint, sans gravité toutefois, le substitut du procureur de la République et le commissaire divisionnaire *venus* procéder à son expulsion.

Condamné à huit mois d'emprisonnement, dont quatre avec sursis — *« On m'a mis les chaînes au pied comme à un vulgaire criminel et je n'ai pas osé revenir chez moi pendant des mois et regarder mes enfants en face »*, — M. Robin s'est ensuite retrouvé au chômage. Puis il a tenté de devenir artisan-transporteur. Mais l'administration n'a pas cessé, *selon lui, de le poursuivre* de ses « tracasseries », l'obligeant à produire un C.A.P. de transporteur qu'il ne possédait pas. *« On a tout fait pour m'arracher à mes enfants,* répète M. Robin. *Il faut en plus maintenant que je paie... »*. — *(Corresp.)*.

● *Deux militants du F.L.N.C. inculpés et écroués.* — M. Michel Legrand, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat, a inculpé, mardi 28 avril, d'« *atteinte à l'intégrité du territoire national, association de malfaiteurs, vol qualifié et recel* ». MM. Pierre *Poggi*, âgé de quarante-cinq ans, vacataire à la préfecture du Var, à Toulon, et Francis Susini, âgé de trente-trois ans, exploitant agricole à Luri (Haute-Corse).

Ces deux personnes, qui ont été écrouées, sont accusées d'avoir agi pour le compte du Front de libération national de la Corse (F.L.N.C.). Le 22 avril dernier, des armes de guerre avaient été découvertes au domicile toulonnais de M. Poggi, dont certaines provenaient d'un vol commis le 27 février 1978 à l'établissement militaire *régional* de Toulon. (*Le Monde* du 25 avril.)

● *Un débat sur la peine de mort* est organisé, lundi 4 mai, à 20 heures, par l'Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République à Paris (11e). Ce débat opposera M. François Romerio, ancien premier président de la Cour de sûreté de l'Etat, président fondateur de Légitime défense, à M. Jean-Paul Lévy, avocat.

Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

AU CŒUR DES AUTRES

De la fête de Séville à la fête à Séville

UNE fois de plus, nous y étions partis, à la rencontre des taureaux. Le dimanche de Pâques nous attirait, une affiche de rêve : le jeune Pepe Luis Vasquez, fils du matador préféré de mon *aficionado préféré, le cher* José Bergamin, celui qui mieux qu'aucun autre torero faisait s'arrêter le temps et se mouiller de larmes les yeux *puis les moustaches du* plus féroce adjudant de la Guardia civil, pour peu qu'il fût de Séville, de Camas ou de Sanlucar. Pepe Luiz Vazquez donc, frêle jeune homme aux allures de señorito et aux boucles rousses, recevait ce jour-là, pour clore dignement la semaine sainte, l'« alternative ». Ce doctorat en tauromachie, cet adoubement, il le recevrait des mains de son oncle, le grand Manolo Vazquez, qui n'avait pas foulé le sable depuis douze ans, en présence d'un témoin peu banal, le fantasque, le fol, le très imprévisible et savoureux Curro Romero, idolâtré des Sévillans, qui ne le couvrent de crachats, vingt fois l'an, que pour mieux se reconnaître en lui la vingt et unième. Le tout, face aux taureaux des héritiers de Juan-Pedro Domecq... De quoi faire perdre le sommeil à tous les aficionados de cette planète.

Les arènes de la Real Maestranza sévillanes, combles jusqu'aux faîtes, bouillonnaient d'une attente enchantée. Sur ce sable doré où fleurirent, jadis, les arts antinomiques et jumeaux de Joselito et de Belmonte, allait s'épanouir une fois encore cette plante mystérieuse : la tauromachie sévillane faite d'invention baroque et de contrainte raffinée. Les deux noms légendaires de Vasquez et de Romero, les liens subtils de la famille, de l'amitié, de l'art et de l'histoire, tout concourait à promettre une fête digne de l'occurrence.

Deux heures plus tard, nous quittions les arènes la tête basse, au milieu des têtes inclinées, avec *à la bouche* un goût de décadence, de reflux, d'abandon. Que dirait-on d'une religion dont les premiers communiants préféreraient la lecture du *Canard* à celle de l'Evangile ? Ainsi ce damoiseau porteur d'un nom illustre avait-il passé son après-midi à se garer soigneusement des accidents — plus courants en ce métier qu'*en aucun autre* — avec le souci évident de ne tacher ni déchirer son beau costume couleur pistache. Bon jeune homme à coup sûr, ce Pepe *Luis brillera dans le monde et* devrait faire un bon mari. Mais, de grâce, qu'il se tienne désormais plus loin encore des taureaux que cet après-*midi-là. Qu'il ne tente pas* d'imiter, puisqu'il n'en a pas le goût, cet oncle Manolo qui, en quelques gestes de seigneur, trois véroniques, une trinchera et, surtout, une éblouissante « mise en suerte » devant le cavalier, lui donna, à cinquante ans, une leçon péremptoire de talent, de classe, et d'amour de son métier. Une vaine leçon.



Photo Yan (Rapho).

La cigarière de Mérimée

Mais si ce jour de Pâques devint ainsi, pour les aficionados, une soirée d'automne, de quel printemps de fêtes sortions-nous ! Venus pour l'ordination d'un diacre dans l'arène, nous avons découvert l'enchantement d'une fête sacrée en l'honneur de ces héros que sont, pour le peuple de Séville, la Vierge et le Crucifié. De ce qui, dans l'ensemble de la chrétienté, est un long cri de souffrance, les Sévillans ont fait un hymne d'enthousiasme et de fraternité, une ample tapisserie populaire tissée d'or et de chants, une célébration rutilante et profonde où le crime ancien et les sacrifices présents sont, par la joie, sublimés.

Cette ville-opéra, où vous croisez Don Giovanni dans les ruelles qui serpentent autour *de la grande maison de Don* Miguel Mañara, où vous interpellez Figaro dans la calle de Sierpès, où Carmen vous aborde près de l'université installée dans la vieille fabrique des tabacs, dont la cigarière de Mérimée faisait une si belle poudrière, cette ville-musique, cette ville-théâtre semble bâtie pour inventer des fêtes ou les remodeler à son image. Ainsi la semaine sainte y est-elle devenue une manière d'opéra médiéval, un « mystère » où le parvis de la cathédrale serait élargi aux dimensions de la ville immense et de ses faubourgs les plus populeux.

Les héros en sont une cinquantaine de « pasos », de groupes sculptés représentant telle ou telle scène de la passion du Christ, ou le personnage de la Vierge aux douleurs : œuvres d'une grande beauté, dues à quelques-uns des grands artistes andalous du seizième ou du dix-septième siècle, de Juan de Mesa à Martinez Montanès et à *Pedro Roldan. Les plus* fameux sont deux Christ, l'un portant la croix, dit du « Gran Poder », et l'autre crucifié, dit « de la expiracion » (mais ce dernier, chacun l'appelle « el Cachorro », du nom du gitan qui servit, dit-on, de modèle au sculpteur) ; et deux vierges, la célèbre *Macarena*, du nom du faubourg qui la garde passionnément, et celle *de la Esperanza de Triana, plus gitane,* plus dramatique encore, avec quelque chose de sombre et d'humilié qui lui attache plus de dévotion qu'à aucune autre.

Chacun des « pasos » est l'offrande et l'expression d'une confrérie, ou « hermandad », ou « cofradia » (encore que ces deux termes ne soient pas tout à fait synonymes) qui tiennent, pour certaines du moins, de la corporation : les tonneliers ont leur Christ, et les ferblantiers leur Vierge. D'implacables rivalités les opposent. On raconte qu'un soir, Juan Belmonte ayant obtenu un grand triomphe aux arènes, ses fanatiques vinrent trouver le curé de la paroisse de la Macarena *pour* lui emprunter le dais de la Vierge sous lequel ils voulaient faire défiler plus glorieusement le matador. « *Sacrilège,* hurla le prêtre ? *Hors d'ici ! Le dais de la Vierge pour un torero !* » Puis se retournant vers ses ouailles : « *Ah, s'ils me l'avaient demandé pour Joselito...* » (lequel, à la différence de son rival Belmonte, originaire de Triana, et adepte de la Vierge du lieu, était un fervent de la Macarena...)

Terrifiants, comme le Christ du « Gran Poder » dont la face taillée au burin par Juan de Mesa, cisaillée, tuméfiée, torturée, « *n'a plus rien d'humain, et c'est pourquoi nous l'adorons* », écrit un poète sévillan, ou délicieuse de douceur navrée comme la Macarena, ou de bouderie étonnée, comme la Soledad, les personnages des « pasos » défilent, six, sept ou huit heures durant à travers les rues de la cité andalouse, de leur paroisse d'origine à la Giralda et à la plaza de San Francisco, portés par trente à quarante « costaleros », *enfouis sous cette* masse recouverte d'un dais, et dont on n'aperçoit que les pieds, dirigés par la voix un « capataz » entre deux haies *de « nazarenos », ou « encapuchados »* porteurs de l'« antifaz », cagoule noire, blanche, verte ou bleue qui évoque aussi bien les médecins de *Molière* que l'Inquisition.

La dure épreuve que s'infligent ces pénitents, porteurs de « pasos » et, pour les « nazarenos », d'énormes cierges, ou de simples piques d'argent, pourrait assombrir ou pourrir, dans la conscience des voyeurs que nous sommes, cette fête somptueuse. S'ils veulent à tout prix s'acheter une conscience légère, ils pourront se dire d'abord que les flagellations qui marquaient jadis d'horreur ces journées dévotieuses sont désormais interdites ; et que si parmi les « costaleros », humbles porteurs de christs et de vierges, on ne comptait naguère qu'un bénévole pour trois professionnels — dockers du port surtout — vrais *prolétaires de la fête,* aujourd'hui, la proportion est inversée : les trois quarts des porteurs sont volontaires et bénévoles, très jeunes d'ordinaire, de quinze à vingt-deux ans.

Une saeta pour la Vierge

Observation qui va assez loin, et impose qu'on s'arrête *un instant sur* la *signification,* et plus encore sur l'évolution de cette fête surprenante. Il faut avoir sillonné Séville dans la nuit du vendredi *au samedi saint,* avoir vu flotter sur la masse populaire « el Cachorro » pathétique ou la Vierge de Montserrat, il faut avoir suivi, noyé dans ce fleuve de passion familière, la sortie puis la rentrée à San Lorenzo de la *Vierge de* la Soledad dans une rafale d'acclamations, il faut alors avoir entendu jaillir de la foule, ou d'un balcon voisin l'une de *ces « saetas », de ces flèches* que les chanteurs flamencos, amateurs ou professionnels, décochent tendrement aux images promenées, secouées, *exaltée,* pour savoir ce qu'est vraiment une célébration populaire.

Ce samedi saint, vers 22 heures, nous étions entassés dans une ruelle proche de San-Lorenzo. Tanguant sur la houle et la foule, le « paso » de la Soledad apparut, balancé par les « costaleros » avec cette espèce de frénésie où s'exprime toute la *tendresse complice,* la familiarité fervente qui est la marque de cette fête indicible. Les vivats, les bravos s'élevèrent, comme pour l'appa*rition du champion* au sommet du Galibier, comme pour un but de Quini ou une estocade de Camino. Autour de nous, des gens pleuraient. D'autres, plus nombreux, riaient gravement. Alors, d'un balcon surplombant l'entrée de l'église par laquelle le « capataz » s'apprêtait à faire manœuvrer *ses* porteurs, accroupis jusqu'à l'épuisement, pour faire pénétrer dans la chapelle l'énorme « paso », un chant s'éleva : une saeta. L'homme, vêtu d'une *chemise blanche comme* une sorte de diacre, tendait à la fois ses mains et sa voix grelottante d'amour vers l'image de la Soledad et ceux *qui peinaient tendrement* sous la charge :

Bercez-là,
Bercez-là,
Elle a tant souffert,
Moi je chante
Pour l'endormir.

Faut-il être intoxiqué de mysticisme populaire pour trouver cela beau ? Faut-il rêver d'intoxiquer les masses de quelque opium pour souhaiter longue vie à ces noces entre un peuple et ses images débordantes de signes ? Souhait d'ailleurs futile, dont se passe très bien cette célébra*tion unanime,* plus *populaire* qu'elle n'a jamais été. On a noté la croissance rapide de la proportion des bénévoles dans les équipes de « costaleros », *et la jeunesse des porteurs,* comme celle des « nazarenos ». On observe que les partis de gauche, naguère hostiles, délèguent officiellement — pour *ce qui est des socialistes* — et discrètement — pour ce qui est des communistes — leurs élus sur le passage de la Macarena ou du « Cachorro ». On pourrait multiplier les indications.

Cette fête-là n'est pas près de s'éteindre. Sa vie est-elle d'autant plus intense que s'accentue la décadence de la « fiesta nacional » comme une sorte de revanche, de compensation ? La feria de taureaux est une fête à Séville. La « semaina santa » est bien la fête de Séville...

JEAN LACOUTURE.

Guides

LES HOMMES D'ABORD

LE livre de voyages se porte comme un charme. Ce compagnon de papier aide si efficacement l'étranger à découvrir — et peut-être à rencontrer — les pays et les régions visités qu'on le demande, qu'on l'achète et qu'on l'emporte dans sa valise. Il en existe une kyrielle : des longs, des « de poche », des épais, des culturels, des photographiques, des pratiques, des sommes. Dans ce registre, voici que la maison d'édition belge Complexe sort le treizième ouvrage de sa collection « Pays et populations ». Il est consacré à la France et, comme ses devanciers, il se fonde sur la finalité du voyage décrite par Roland Barthes dans Mythologies : « Ce sont les mœurs dans leur forme quotidienne qui sont aujourd'hui objet capital du voyage, et ce sont la géométrie humaine, l'urbanisme, la sociologie, l'économie, qui tracent les cadres des véritables interrogations d'aujourd'hui, même les plus profanes. »

Projet pas banal, comme n'était pas banale la passion pour le livre qu'entretenaient les deux fondateurs de Complexe, André Versaille et Danielle Vincken. Réussir à lancer, à l'âge étudiant, une revue est une chose. Faire vivre une maison d'édition en est une autre. Aussi Complexe débuta-t-il, en 1971, dans la distribution littéraire sur le territoire belge. Petitement dans un premier temps : ce fut le temps des ouvrages marginaux, des éditeurs érotiques dont les sièges perchaient aux cinquièmes étages sans ascenseur. Vinrent ensuite — plus respectables — Maspéro, les Presses universitaires de France, Payot. « Le Seuil peut publier Lacan parce qu'il vit d'Hervé Bazin, *explique André Versaille.* Pour nous, la vache à lait, le support du mécénat indispensable, ce fut la distribution. »

Va pour l'édition ! Mais une édition « à dominante sciences humaines *ou* recherches, et assez à gauche ». *On traduira donc le* De la cocaïne *de Freud (collection « Textes »), on passera à la loupe le marxisme « Dialectiques » ; la science « De la science », la sémiologie « Creuset » ; le complexe du vingtième siècle « La mémoire du siècle ». Depuis 1975, Complexe a édité une centaine d'ouvrages tirés à deux mille cinq cents exemplaires pour les plus ardus, et à douze mille pour les plus « grand public ». L'édition pure représente environ 15 % du chiffre d'affaires de la maison.*

La collection « Pays et populations » participe de ce désir avoué de passer dans les coulisses des mots, des dogmes, des analyses et des nations afin d'en saisir la ou les réalités celées. Bas les masques donc !

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 24.)

LES HOMMES D'ABORD

(Suite de la page 23)

« Les ouvrages existants sur les pays sont des guides touristiques, c'est-à-dire des guides présentant des itinéraires « musées » ou « gastronomie ». Il en existe d'autres qui donnent l'image plus ou moins officielle d'une nation confondant celle-ci avec son Etat, occultant les forces centrifuges, les minorités, les problèmes économiques, toutes les anomalies. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer cette collection qui parlerait de ce que nous considérons comme la véritable richesse d'un pays et ce qui en fait sa personnalité réelle : ses populations. »

Une initiation à la vie des gens qui donne au voyageur l'envie et les moyens d'échanger avec les Espagnols sur le problème basque, avec les Guatemaltèques sur la violence faite aux Indiens, avec les Belges sur le contentieux communautaire. Et de suivre, une fois retourné chez soi, les heurs et les malheurs de ces communautés.

Treize livres sont venus concrétiser ce projet : l'Afghanistan, l'Espagne, l'Ethiopie, l'île Maurice, Israël, le Népal, le Sri-Lanka, la Thaïlande, les Yémens, le Guatemala, les Etats-Unis, la Belgique *et* la France. *A venir :* le Nigéria, la Chine, *et* la Suède.

Ces ouvrages se ressemblent par leur côté didactique et leur désir de faire exhaustif. Petit éditeur, Complexe ne peut se lancer dans le guide périssable qu'il conviendrait de refondre tous les deux ou trois ans. Histoire, culture, sociétés, structures politico-économiques en constituent, comme dans la collection « Planète », les principaux axes. De solides annexes (statistiques, tableaux, cartes), confèrent au livre un aspect universitaire.

Le style varie en fonction de la personnalité des auteurs et de celle des pays abordés. Plus descriptifs dans le cas du Népal ou des Yémen, il se fait analytique, voire critique, pour le Guatemala et les Etats-Unis.

Le ton devient affectueusement démythificateur pour la France. L'auteur suisse Jean-Pierre Moulin (1) témoigne d'une saine impertinence : « Au commencement, il y avait les Gaulois. Il est de bon ton de dire *qu'ils ont été vaincus moins par* Jules César que par leurs querelles tribales », *ou encore :* « Les politiciens français sont devenus aujourd'hui les interprètes infatigables d'un show servi à domicile. Plus besoin de chansonniers pour railler leur exploits. »

Il assassine même : « Je me souviens d'une émission de télévision sur la France à laquelle j'avais été convié. Je devais donner le point de vue suisse. Très vite, je dus me contenter, avec les représentants russe, britannique, allemand et belge qui m'accompagnaient, d'évoquer une France réduite à sa gastronomie, à ses beaux paysages, aux aimables et inoffensifs travers de ses habitants. Toute allusion à des aspects plus approfondis du caractère national eût paru incongrue. Le meneur de jeu veillait courtoisement à ce qu'on n'allât pas au-delà du modèle français à l'usage du plus ingénu visiteur du Middle-West. »

On ne pourrait mieux dire ! Déconseillons donc la lecture des livres de voyages des éditions Complexe aux visiteurs originaires de tous les Middle-West du monde, car il y trouveraient plus de doutes que de certitudes et beaucoup plus de questions que de réponses.

ALAIN FAUJAS.

★ Les éditions Complexe sont diffusées en France par les Presses universitaires de France (PUF).

(1) Jean-Pierre Moulin a, notamment écrit un essai : *Comment peut-on ne pas être Français ? (Lattès).*

● *Précision.* — Nous donnions, dans *le Monde* du 25 avril, la liste des membres de l'Union nationale des organisations de séjours linguistiques (UNOSEL). Ont été omises les organisations suivantes : *SECA-séjours éducatifs et culturels en Angleterre ; SILC-séjours internationaux linguistiques et culturels ;* UNI-SCO ; Vacances jeunes ; W.T.A. - World Travel Association.

★ UNOSEL, 69, avenue du Maine, 75014 Paris.

Randonnée

La Brière en godillant à vélo

PLAT pays que la Brière ! Très plat. Rien — excepté quelques clochers — n'empêche les brumes laiteuses de l'aurore de danser leur saga matinale ou de flirter tranquillement avec les eaux calmes et luisantes du marais.

Situé entre Loire et Vilaine, au nord de Saint-Nazaire, le parc naturel régional de Brière (40 000 hectares) tire son originalité du vaste marais (7 000 hectares) qui en occupe le centre et sur lequel surnagent une vingtaine d'îles et bien des oiseaux. Une cinquantaine de kilomètres, à peine, pour faire le tour de ces eaux stagnantes, propriété indivise de vingt et une communes. Bien petit royaume que celui du farouche Briéron, et, pourtant, durant des années et des années, il l'a fait vivre : tourbe pour se chauffer, chaume pour couvrir son toit, anguilles et canards pour se nourrir, noir pour fumer son potager. Economie en vase clos dont l'équilibre ne sera rompu que par la création des chantiers navals de Saint-Nazaire, en manque de main-d'œuvre.

Pour s'aventurer dans ce royaume lilliputien du canard qui s'envole ou du nénuphar qui éclot, pas d'autre solution que de jeter son automobile aux orties et de sauter dans un train en partance pour La Baule. Là, par une belle journée de mai ou de juin — la Brière est plus touchante sans les hordes d'« aoûtiens » débarqués de la Côte d'Amour, — il suffit d'enfourcher une bicyclette louée sur place et de se diriger vers le parc.

Ne pas s'attendre que la S.N.C.F. fournisse de merveilleux pur-sang du cyclotourisme. Mais la Brière est infiniment plate, donnant ainsi leur chance aux « petites reines » de gare.

Dans cette balade, le gagnant n'est pas *forcément le cyclotouriste averti*, mais celui qui sait avoir la pédale buissonnière et musarder dans les chemins creux aux senteurs bretonnes des ajoncs et de l'herbe mouillée. Emprunter des chemins qui ne mènent nulle part, s'arrêter, écouter... Le marais se hume, se sent, se respire.

L'inconditionnel de la chaumière ou de la cuisse de grenouille, l'amateur de jardinets fleuris ou de potagers méticuleux, le fou mélancolique de couchers de soleil qu'un chaland silencieux filant sur des eaux d'argent ravit, peuvent *faire* leur baluchon et se diriger les yeux fermés sur Saint-André-des-Eaux.

Là, ils se trouvent déjà dans le parc et gagneront par les petites routes le Pont-de-Paille à l'orée du canal de Trignac, premier aperçu sur les mille et une voies d'eau, les curées, qui sillonnent le marais à hue et à dia. La pêche au carrelet où par nuit noire, sans lune, les anguilles se font prendre avant que d'effectuer leur grand voyage vers la mer des Sargasses. Dans la vase de l'été, c'est à la fouine, sorte de trident à manche, qu'elles se font piéger.

Lignes, bosselles ou filets pour le brochet, la perche ou la Sandre. Ils finissent tous épinglés à la une des cartes des aubergistes comme spécialités briéronnes au beurre nantais.



D'un coup de pédale, on tombe sur *Saint-Malo-de-Guersac*, la plus grande des îles. A Rozé, très *exactement*, une ancienne maison d'éclusier, à cheval sur un canal, livre, en trois ou quatre salles, la Brière historique et économique de l'homme de Cro-magnon jusqu'à la dragueuse *la Judelle*, récente acquisition de la commission syndicale de Grande-Brière, pour éviter au marais une mort lente par obstruction des curées. Appuyez sur un bouton, et se déclenchent les cataclysmes géologiques qui, au cours des âges, ont agité ce bassin ; sur un autre, et c'est la complexité de la circulation et des mouvements des eaux qui clignotent. Superbe ! Orgueil d'ailleurs du responsable administratif du parc, qui pense que « *le parc doit vivre en fonction de l'intérêt général* ». Certes, le problème étant de concilier les intérêts divergents des éleveurs et des chasseurs-pêcheurs.

Un musée est toujours un musée, et seul l'air frais qui souffle sur la sente cheminant vers le parc animalier rappelle qu'une Brière de chair et de sang existe toujours. Le but de ce parc est de faire découvrir, sur près de 40 hectares, la richesse de l'avifaune de ce deuxième marécage français après la Camargue : hérons cendrés, canards de surface (colvert, pilet siffleur...), canards plongeurs (fuligule milouin...), mouette rieuse et tant d'autres aux noms aussi colorés.

La famille Vince est à la tourbe

A chaque tour de roue, la vie des îliens d'hier resurgit en force. Fédrun, île avancée dans le marais, avec sa multitude de petites chaumières blanches et proprettes, serrées les unes contre les autres, montre que de l'organisation de l'espace dépendait la vie du groupe. Le modèle d'occupation du sol se ressemble d'île en île : au marais fait suite la curée de ceinture, la levée, une zone réservée aux mottes de tourbe et aux mulons de roseaux ; ensuite se dressent les habitations cernant la gagnerie.

Comme les habitants des autres îles, les Fédronnais vivaient jusqu'à la fin du siècle dernier presque exclusivement du marais, d'où un niveau de vie très bas se traduisant dans une architecture simple et un intérieur rustique, quasi monacal. Pour s'en convaincre, visiter la chaumière briéronne restaurée à cet effet : une énorme cheminée flanquée de deux bancs-coffres, une grande armoire à linge, deux lits, un pétrin ; *originalité* : la porte d'entrée est divisée en deux, la partie supérieure restant toujours ouverte pour aider la tourbe à se consumer.

Le soleil décline. La tête désormais bien pleine et le mollet un brin fatigué, le moment est favorable à une promenade dans le marais. Facile de trouver un chaland à Fédrun. Allongé, l'œil mi-clos à cause de la réverbération du soleil, on glisse sur l'onde au bruit du clapotis de la perche qui propulse l'embarcation. L'atmosphère se gonfle comme une montgolfière tandis que l'horizon perd ses limites. Dans cette jungle de roseaux, l'esprit oscille entre rêves et réalités.

Tout près, dans une piarde, toute la famille Vince et les petits cousins Moyon sont venus tourber. Depuis le matin à l'aube ils sont à l'ouvrage en cette journée d'août. *C'est qu'ils n'ont* qu'une quinzaine de jours pour accumuler les réserves de l'hiver. Le père d'un salais bien aiguisé entaille la terre sur près de 1 mètre. Les briquettes ou mottes ainsi formées sont enlevées et mises à sécher par les enfants et la mère. Pieds nus, elle a relevé sa lourde jupe de drap noir.

Le sifflement d'un canard monte dans l'air strident. Le marais est encore à lui jusqu'à la mi-juillet, date de l'ouverture de la chasse. La veille, à tire-d'aile, la plupart se sauvent. Ils ont compris et volent de plus en plus haut. « *Mais depuis que les Briérons ne sont plus chiches en cartouches, ils sont pires que les Parisiens* », nous dira un Briéron de souche. Alors la chasse...

Le soir est là, sans que l'on sache trop comment. Si l'Auberge du Parc a réouvert ses chambres, le choix est fait. Il faut y rester. On doit y dorloter de beaux rêves après avoir savouré les plats fins (pâté d'anguille, petit baluchon d'huîtres...) de cette halte gastronomique. Ne pas se précipiter à l'Auberge du Haut-Marland pour avoir lu dans quelque brochure que c'était le relais pédestre et équestre de la Brière. Vous feriez fausse route. Impossible d'y abriter son cheval métallique dans une remise. Impossible de s'y loger quel qu'en soit le prix. Echec et mat à la politique du Parc qui voudrait promouvoir un tourisme « sportif » abordable. A ce sujet les projets ne manquent pas : création d'une dizaine de nouveaux gîtes ruraux, ouvertures de tables d'hôtes, création d'un sentier pédestre. *Il suffit d'attendre un peu...*

La deuxième journée permet de distiller en selle cette brusque incursion chez les Briérons. Mettre le cap sur le calvaire de Pontchâteau où, dans une pinède, légende et histoire se sont jointes pour enfanter un chemin de croix aux blancs personnages grandeur nature. Insolite !

A la *Chapelle-des-Marais*, gros bourg du nord que les bœufs enrubanés de la *Saint-Corneille* ont délaissé, méditer la règle d'or de la balade : *éviter autant que faire se peut*, les deux grandes départementales qui enserrent le marais. Elles ne croisent jamais le cœur des Briérons et sont là pour les touristes voyeurs en quête de rentabilité, ceux qui « font » indifféremment la Turquie ou le Pérou...

... De là, les amoureux de plans peuvent aller jeter un œil dans Camerun, à l'Atelier d'aide technique architecturale où s'élaborent presque tous les projets de restauration des maisonnettes du coin. Ceux qui préfèrent la réalisation pratique n'ont qu'à se laisser rouler jusqu'à Mayun. C'est bien le diable s'ils ne voient pas perché sur un toit un des cinq chaumiers de la région en train de repiquer (1). Un métier qui se perd, un an et demi de travail d'avance. « *Les jeunes maintenant trouvent cela trop dur. Moi, c'est mon père qui me l'a appris.* » Philippe Gouret est jeune lui aussi et adore son métier, alors ne lui demandez pas un faîtage en ciment pour votre chaumière, il ne connaît que le gazon !

Qui n'aura pas la chance de le rencontrer, tombera certainement sur Fernand Lelièvre, un des derniers vanniers du village. Il *promène ses plus de quatre*-vingts ans, sabots aux pieds, nageant dans un bleu de travail. Ancien employé aux Chantiers de Saint-Nazaire, il tisse sa retraite et la bourdaine pour le plaisir et conte avec simplicité comme « *il était bien chagrin* » quand on lui a volé cinquante paniers. Son métier ? Il ne l'apprendra jamais à ses fils et petits-fils, il a trop vu son « *père tirer le diable par la queue pour nourrir toute la maisonnée* ».

Un détour par le château de Ranrouet avant de regagner les bords du marais aux *Fossés-Blancs* peut octroyer un agréable repos.

Saint-Lyphard n'a d'autre intérêt que de permettre de grimper au clocher pour découvrir une vue imprenable sur le marais, mais celui qui obtiendra la clef, nécessaire à cette escapade, réussira une grande première !

Dans un bruissement d'eau

Plus au sud, le marais reprend ses droits et de l'ampleur à Bréca, où une chaloupe, la *Théotiste*, atteste du passé voyageur du Briéron, qui allait vendre sa tourbe jusqu'à Nantes, Vannes et même à l'île de Ré. Tourber, couper le roseau, chasser, pêcher, tous ici vous en parleront avec enthousiasme, même si pour eux ces activités ne sont plus vitales. La noire réputation du Briéron, assise par Alphonse de Châteaubriant et bien d'autres, est en train de tourner court... même si, ici comme partout ailleurs, on est souvent fâché avec sa cousine ou même son fils.

Encore un tour de pédale et l'on atteint Kerhinet, village superbement restauré par le Parc. Cet ensemble se veut livre ouvert sur les traditions briéronnes avec des expositions sur l'histoire locale mais aussi les *activités* artisanales, la création d'un centre d'initiation à l'écologie et une auberge typique. Pour l'instant, il semble que ce *soit elle qui prête* vie à ce hameau : accueil agréable, spécialités à *ne pas bouder* (anguille au roquefort 31 F, canard aux pêches 30 F, *cuisses de grenouille* à la provençale 36 F, menus *copieux 48 F, 62 F, 92 F*). Encore une halte douillette pour ce soir (chambre 63, 81 F) à l'odeur de chaume, de poutres et de feu de bois.

Le lendemain, quartier libre. Chacun tissera un itinéraire à sa guise, selon sa fantaisie et son humeur : bords de l'étang de Sandun pour les âmes bucoliques, Kerbourg pour les rencontres aux antipodes, la mère Coco et ses lointains souvenirs ou le jeune restaurateur de meubles enthousiastes à rattraper les points d'une vie traditionnelle qui se détricote.

En fin de journée se dressent les gris remparts de Guérande à un jet de pierre de La Baule. Le marais se referme, déjà les senteurs marines. Pour les chanceux qui disposent d'une journée de plus, il serait dommage de ne pas fendre la bise jusqu'à la côte au nom de sauvage, non loin du Croisic. Les jours se sont empilés imperceptiblement, et au moment où l'on croyait saisir la Brière, elle file comme un chaland dans un bruissement d'eau. « *Mystérieuse Brière* », lit-on souvent. « *Discrète Brière* » plutôt, au charme éphémère d'un plat pays où le ciel et la terre s'amusent à des jeux de miroir.

CHRISTINE DE COLOMBEL.

(1) Remplacer les bottes de chaume trop abîmées.

Hippisme

Tempête dans l'éprouvette

TEMPETE dans l'éprouvette ! Mardi, les commissaires de la Société d'encouragement ont pris la décision de distancer le cheval *Explorer King* des premières places qu'il avait prises dans les prix de Ferrières et Noailles et *No Lute* de sa victoire dans le prix Greffulhe. Motif : après les trois courses, ont été trouvées, dans les urines des deux poulains, des substances indiquant qu'ils avaient couru sous l'influence d'un anabolisant du genre Nandrolone.

L'affaire prend une tout autre dimension que de précédentes du même type : celle qui, l'été passé, avait concerné le trotteur *Kervéros* (1), premier « gagnant aux hormones » ; celle qui, voilà quelques semaines, avait été révélée à Auteuil. Il ne s'agit plus, cette fois, d'obscurs coursiers ajoutant la seringue à l'avoine pour assayer d'accrocher une victoire se dérobant de semaine en semaine. Les prix Noailles et Greffulhe sont des courses classiques, dotées chacune d'un quart de million de prix. Ils confèrent à leurs vainqueurs une valeur d'étalons ; ils les font entrer dans la ronde des millions de dollars du marché américain.

Sauf erreur, c'est la première fois, en France, qu'une affaire de dopants atteint des gagnants d'un tel niveau. Il y avait eu des cas en Angleterre, y compris à l'égard de lauréats du Derby, la course des courses ; jamais chez nous.

La place occupée, dans le turf mondial, par une des écuries en cause ajoute au retentissement : *No Lute* appartient, en association, à Robert Sangster, « roi » du « football pool » britannique, propriétaire d'une écurie sur laquelle le soleil hippique ne se couche jamais puisqu'elle vient, par exemple, de gagner la plus grande épreuve de Nouvelle-Zélande, et à Mahmoud Fustok, apparenté à la famille royale d'Arabie Saoudite, lui aussi grand propriétaire international, éleveur au Kentucky.

L'entraîneur venu du froid

C'est la seconde fois que l'écurie Fustok a maille à partir avec les spectrographes des sociétés de course : l'été passé, un de ses représentants, *Ya Zaman*, avait déjà été distancé, cette fois pour cause de caféine dans le picotin. Le propriétaire avait manifesté sa mauvaise humeur en s'abstenant ostensiblement de paraître aux ventes de yearlings de Deauville, dont il avait fait flamber les cours les années précédentes. Des différences notables, cependant, entre les deux affaires : celle de l'an passé, moins importante par la stature sportive du cheval en cause, avait concerné plus directement l'écurie dans la mesure où *Ya Zaman* était alors confié à l'entraîneur particulier de celle-ci, le Libanais Mitri Saliba ; celle de cette année se situe un peu en marge de l'écurie et de ses responsabilités puisque *No Lute* est sous la coupe d'un entraîneur public : Aage Paus.

C'est, en effet, cet entraîneur venu du froid (il est Suédois), arrivé en France voilà six ans, tout auréolé d'un début de carrière prometteur en Angleterre et d'une réputation de dandy raffiné — réputation qu'entretenaient une Rolls et la présence assidue d'une épouse ravissante, — qui se trouve au centre des deux affaires du jour : il est l'entraîneur à la fois d'*Explorer King* et de *No Lute*.

Il assure ne pas s'expliquer qu'on ait pu trouver, dans l'organisme de ses deux pensionnaires, des substances interdites. Ses amis évoquent la possibilité de sombres manœuvres dirigées contre lui, la seringue n'ayant aidé les deux chevaux à gagner que pour mieux perdre l'entraîneur.

Extirper le mal

L'attitude n'est pas nouvelle. Elle a été celle de tous les entraîneurs précédemment impliqués dans des affaires analogues. Jusqu'ici, elle n'a jamais empêché les commissaires des sociétés de course d'infliger des sanctions professionnelles. Le code des courses, dont les cheminements, d'article en article, savent être aussi subtils que ceux d'un anabolisant de muscle en muscle, permet, en effet, de punir sans preuve d'intention coupable : chaque entraîneur est responsable de la police de ses écuries, pratiquement, de l'intégrité biologique de ses pensionnaires ; dès lors que celle-ci est en défaut, il se voit automatiquement condamné pour manque de surveillance.

Tel sera encore le cas, dans un premier temps, cette fois. On s'attendait, mercredi, à un communiqué de la Société d'encouragement annonçant semblable issue.

Issue définitive ? La double affaire *Explorer King-No Lute* souligne l'invasion, que nous avions déjà dénoncée, des anabolisants. Ceux-ci, apparus pour la première fois sur la scène sportive dans les épaules et les cuisses des nageuses de l'Est (souvenez-vous de ces Jeux olympiques où se succédaient, sur le podium, des adolescentes aux silhouettes d'haltérophiles), passés de là dans les mollets de coureurs cyclistes et dans les bras de lanceurs de poids, sont devenus la calamité des pistes. Il n'est plus suffisant qu'on leur oppose la panoplie — dérisoire quand leur effet est d'élever la valeur d'un cheval à 10 ou 20 millions de dollars — d'honorables sanctions professionnelles. On n'extirpera pas le mal tant que les sociétés de course n'auront pas actionné l'appareil judiciaire et tant que, une fois au moins, un tribunal n'aura pas marqué le coup d'arrêt d'une condamnation pénale.

Côté arrivées, le fait marquant de la semaine a été la victoire, dans notre poule d'essai, de l'anglo-américain *Recitation*, et, par conséquent, la défaite de *Cresta Rider*. Ce *Recitation*, avec sa tête en forme de boîte à violon, comme en ont souvent les descendants de *Deirl* (qu'on ne trouve pourtant pas dans son pedigree), n'est pas très séduisant ; mais il galope.

Les handicapeurs européens l'avaient, l'an passé, classé 1 kilo au-dessus de *Cresta Rider*, promu premier français, ce qu'il n'est plus tout à fait après sa défaite de dimanche. L'écart était largement justifié. Les mêmes handicapeurs avaient installé neuf poulains entraînés en Angleterre ou en Irlande, en tête de leur classement. Les premières péripéties de la saison confirment leur impression : si on frise le veau aux hormones, on n'est sûrement pas dans l'année des veaux gras.

Chantilly a d'ailleurs aussitôt tiré la conclusion des déceptions de Longchamp : pour la première fois aucun poulain et aucune pouliche français n'est annoncé, ce week-end, au départ des Guinées, à Newmarket. L'aventure eût été sans espoir.

LOUIS DÉNIEL.

(1) *Le Monde*, 27 septembre 1980.

Plaisirs de la table

La voie des chaînes

A tout seigneur, voici les *Relais et Châteaux*, la chaîne la plus prestigieuse. Son guide (gratuit, le demander au « Centre », à l'hôtel Crillon, ou par téléphone : 742-00-20) vous fera découvrir les nouveaux promus (dont j'ai déjà donné les noms), et les « disparus » : Le Cep, à Beaune, le château d'Audrieu, dans le Calvados, le manoir de Lan-Kerellec à Trébeurden, le Baou à Ramatuelle, le *Mas des Herbes-Blanches* dans le Vaucluse et enfin le Moulin de Mougins...

Mais le Moulin de Roger Vergé fait partie de « Tradition et Qualité », dont le guide 1981 vient lui aussi de sortir (gratuit, le demander 15, rue Lammenais, tél. : 562-39-94). Vous y trouverez, en moins, l'Hôtel de la Poste à Sens, qui a *changé de propriétaire* (en mieux !) et le Coq Hardy de Bougival, le Mirabelle de Londres (un peu trop mûr ?), l'Hôtel Euler, de Bâle. Des nouveaux (Lameloise à Chagny, le Lion d'Or à Liffré). A Paris, le seul Prunier qui y figure est l'autre (je veux dire le Prunier-Madeleine) et quelques adresses ici et là semblent donner raison à ceux qui disent que la « tradition » domine ici la « qualité ». Ils sont méchants, car, dans l'ensemble, il s'agit de grandes maisons et de grande cuisine.

J'ai indiqué en son temps que la chaîne M.A.P. avait signé accord avec la Best Western. Cela se concrétise par un guide Mapotel 81 (gratuit, au Central Mapotel, 3, rue de la Ville-l'Evêque, tél. 266-41-74), où vous trouverez les cent trente et un Mapotel de France, de A (Le Dauphin à L'Aigle) à V (le Parc à Villeneuve-sur-Lot), avec aussi un Mapotel à la Guadeloupe et un à Luxembourg. Dans l'ensemble, il s'agit de maisons honnêtes, même si la cuisine n'est pas partout, à la hauteur du service et de l'accueil (M.A.P. signifie « *Meilleur accueil possible* » !). A Paris, ils sont une quinzaine, dont sept sans restaurant. C'est plus sûr, me souffle un méchant, encore que l'on ne mange pas mal au California de la rue de Berri, non plus qu'au Royal Saint-Honoré (221, rue Saint-Honoré), par exemple.

Les grandes dames

Faut-il considérer l'ARC comme une chaîne ? L'Association des restauratrices cuisinières, partie le vent en poupe, semble avoir terminé sa crise de croissance.

La vérité est qu'on avait accepté trop de membres douteux quant à la qualité, ce qui avait chassé les « grandes dames » du métier. On ne mélange pas serviettes et torchons, en cuisine. Leurs Majestés Surgelé et Margarine ne sont pas reçues à l'ARC. Non plus la jalousie, les cancans, la publicité. La nouvelle présidente, Simone Lemaire (le Haut Tournebride de Busset), a pris les choses en (bonne) main. Christiane Massia est revenue, d'autres suivront, d'autres découvriront ici l'amitié.

Et les gourmets sauront que le passage, le temps d'un repas, chez une dame d'ARC est toujours certitude de joie gourmande.

LA REYNIERE.

La bouteille du mois

UN BRUT ESPÉCIAL

Ils y viennent ! Ils y viendront tous parce que l'escalade de la douceur est devenue celle du poison (voir derniers Entretiens de Bichat).

Aussi bien, en 1895, ne trouvait-on pas déjà une cuvée sans sucre de Laurent-Perrier ?

Le champagne est le vin de toutes les occasions, certes. Mais de l'apéritif au fromage il démontre que, non dosé, il est l'occasion de tous les plaisirs. On vient de le constater chez *Lasserre*, sur un étonnant menu « en situation » : œuf coque aux asperges — rougets au four, huile d'olive, — selle d'agneau farcie aux cèpes et aux navets nouveaux, — fromages frais de chèvre, — fraises et sorbet au champagne.

Ainsi, cette cuvée « ultra-brut » que sort Laurent-Perrier, mosaïque de crus (avec 35 % de noirs), libère-t-elle un vin vif, un vin sans liqueur d'expédition, un vin « qui vient au-devant de vous », puis sait s'effacer, un vin qui a le goût de vin, enfin, et non de pommade au sucre.

Miracle, même, et dont il faudrait reparler (ce n'est pas Jacques Puisais qui me contredira), ce vin-là tient sur un grand cigare, comme le havane « especial ».

Fruit d'une patiente mise au point, ce champagne est aussi un soulagement, me semble-t-il. En ces temps d'imposture, il est la vérité. Il est authentiquement vineux. Il est la grande bouteille, non pas du mois mais de la sage réaction, de la renaissance.

L. R.

Philatélie

N° 1687

LES NATIONS UNIES COMPTENT BEAUCOUP SUR LES PHILATÉLISTES POUR RÉSOUDRE LEUR CRISE FINANCIÈRE

A l'assemblée générale du 10 décembre dernier, une résolution (35/113) a été adoptée — sur 81 votants — par 64 voix, 8 contre et 9 abstentions (1).

Cette résolution permettra dans un proche avenir de mettre — de plus en plus — à contribution les philatélistes, afin de résoudre provisoirement et partiellement la crise financière propre à l'ONU.

Cet organisme international, après avoir « battu pavillon » de ses États membres, sur ses timbres, d'une manière peu élégante, pour forcer la vente (voir « le Monde » du 13 septembre 1980), d'où recette de 16 millions de dollars, ouvre encore d'autres possibilités de revenu par les timbres.

Pourtant la série des « drapeaux » est loin d'être épuisée, à raison de seize pays par an, il en reste pour quelques années encore.

Voici le texte officiel — en huit points — voté par l'assemblée générale :

1. — Invite le secrétaire général, après consultation avec les groupes qui s'occupent de la conservation et de la protection de la nature, à émettre des timbres-poste consacrés à ce thème, y compris, s'il y a lieu, aux espèces menacées d'extinction.

2. — *Décide que les dispositions* des articles 5.2 et 7.1 du règlement financier de l'Organisation des Nations unies ne s'appliqueront pas au produit de la vente de ces timbres, *de façon qu'une partie des recettes* provenant de ces ventes, après déduction des frais qu'entraînera la production des timbres, soit utilisée pour promouvoir, sous les auspices de l'Organisation des Nations unies, la noble cause de la conservation et de la protection de la nature et des espèces menacées d'extinction ;

3. — Décide en outre que le reste desdites recettes sera déposé à un compte spécial ;

4. — Prie le secrétaire général de prendre les dispositions nécessaires pour faire largement connaître lesdits timbres-poste en vue de mobiliser l'appui de tous les philatélistes et des organisations qui s'occupent de la conservation et de la protection de la nature ;

5. — Invite les États membres à n'épargner aucun effort pour parvenir à un accord d'ensemble et assainir les finances de l'Organisation, et à prendre dûment en considération les suggestions utiles qui ont été faites au cours du débat sur la question lors de sa trente-cinquième session ;

6. — Prie le comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des nations unies de suivre la situation financière de l'organisation et de faire rapport, selon qu'il conviendra, à l'Assemblée générale à sa trente-sixième session.

7. — Prie en outre le secrétaire général de lui présenter à sa trente-sixième session :

a) Un rapport intérimaire sur l'état du projet relatif à l'émission des timbres-poste spéciaux ;

b) Des renseignements détaillés sur l'ampleur, le taux d'augmentation et la composition du déficit de l'Organisation, ainsi que sur les contributions volontaires reçues d'États membres et d'autres sources ;

8. — Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa trente-sixième session la question intitulée « Crise financière de l'Organisation des Nations unies : rapport du comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des Nations unies ».

∴

Si pendant des décennies l'ONU a su conserver une réputation « digne » et « sage » pour ses émissions, nous ne pouvons plus en dire autant depuis ces dernières années.

Les Nations unies enfoncent dangereusement dans le camp des pays dont les émissions sont qualifiées d'« abusives ».

Et, en plus, elles cherchent à entraîner d'autres pays à émettre des timbres en faveur de ses multiples organismes.

Est-il absolument indispensable de passer par les petits oiseaux sur les branches, les papillons sur les fleurs, insectes, animaux sauvages, hommes politiques, tableaux et, en pêle-mêle, toute la panoplie « thématiques » pour tenter de combler les déficits de l'ONU...

Comme les philatélistes n'ont rien à voir dans la gestion des Nations unies, pourquoi diable est-ce à eux que l'on s'adresse pour l'améliorer ?

(1) Contre : Biélorussie, Tchécoslovaquie, R.D.A, Hongrie, Mongolie, Pologne, Ukraine et U.R.S.S. ; abstentions : Australie, Belgique, France, R.F.A., Israël, Italie, Luxembourg, Mozambique et Royaume-Uni.

ANDORRE : Série « Europa 1981 ».

Comme fut désigné par la C.E.P.T., le folklore est le thème des émissions « Europa 81 » et c'est ainsi qu'Andorre a choisi le « Ball de l'Ossa » et « El Contrapas ». Vente générale le 18 mai (2e et 3e/81).

1,40 F mult. brun ...

2,00 F mult., rouge et brun.

Formats 36 × 22 mm. Dessins et gravures de Jean Delpech, d'après Sergi Mas. Tirages : 1 000 000 et 800 000 exemplaires. Taille-douce de Périgueux.

Mise en vente anticipée :
— Le 16 mai, au bureau de poste d'Andorre-la-Vieille. — Oblitération « Premier Jour ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75015 Paris (Parc des Expositions, porte de Versailles), du 30 avril au 10 mai. — Foire de Paris (bâtiments 1, 2/3 et 7). Petit cachet.

⊙ 67350 Pfaffenhoffen (Ecole maternelle, rue du Haguenau), le 10 mai. — 3e Foire alsacienne de la Carte postale.

⊙ 77000 Rouen (Palais des Congrès), le 16 mai. — 31e Congrès international France-Canada.

⊙ 13700 Marignane (Usine de l'Aérospatiale), le 17 mai. — « Journée porte ouverte ».

⊙ 16000 Angoulême (Grands salons de l'Hôtel de Ville), les 23 et 24 mai. — 50e anniversaire de la flamme philatélique d'Angoulême et de Charente.

EN BREF...

● ALGERIE. — « La Journée de la science », 0,60 DA, dont le sujet est consacré à l'« Ecole fondamentale ».

● GRANDE-BRETAGNE. — Année internationale des personnes handicapées physiques, 14, 18, 22 et 25 p.

● HONGRIE. — Série « Vols célèbres de Zeppelin » émise à l'occasion de « Lurabe 1981 » qui est organisée à Luzerne : 1re exposition internationale de l'aéro et astrophilatélie. Les sept valeurs totalisent 28,00 forint.

● SUÈDE. — Série « Europa 81 », 1,50 et 2,00 kr., émission en rouleaux. Taille-douce.

Au Musée de la Poste.

● Jusqu'au 17 mai, vous pouvez encore voir l'exposition sur le métier d'art qu'est la reliure. Deux cent deux œuvres anciennes exceptionnelles et des reliures contemporaines, prêtées par huit grandes bibliothèques et trois musées, sont regroupées au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Ouvert tous les jours, de 10 heures à 17 heures. Entrée gratuite.

● A partir du 22 mai et jusqu'au 7 juin, à la même adresse, c'est la Société des amis du musée de la poste qui organise une exposition présentant des collections appartenant à certains de ses membres. Le musée, de son côté, exposera les dons et acquisitions de ces dernières années. Entrée gratuite, tous les jours, de 10 heures à 17 heures ; fermé le jeudi.

ADALBERT VITALYOS.









Jeux

échecs N° 915

UN ROI CRUCIFIÉ

(Tournoi d'Alma-Ata, octobre 1980)
Blancs : *VEKCHENKOV*
Noirs : YOUDASIN
Partie anglaise

1. ç4	Cf6	19. 0-0-0	Cé-f7
2. Cç3	é6	20. Fd3	g6
3. é4 (a)	ç5 (b)	21. Th-é1! (r)	Rd7 (s)
4. é5 (c)	Cg8 (d)	22. Ca4!	Rç6
5. Cf3 (é)	Cç6	23. Fb6	Té8
6. d4	ç×d4	24. Té2! (t)	Rd7
7. C×d4! (f)	C×é5 (g)	25. Fd4!	Ré7 (u)
8. Cd-b5 (h)	f6 (i)	26. Cb6	Fd7 (v)
9. Fé3 (j)	a6 (k)	27. Cd5+	Rf8
10. Cd6+	F×d6	28. C×f6	Té-ç8+
11. D×d6	Cé7 (l)	29. Rb1	Fb5 (w)
12. Fb6! (m)	Cf5	30. T×é6	F×d3
13. F×d8	C×d6	31. T×d3	Cf5
14. Fç7	Ré7 (n)	32. C×h7+ (x)	Rg8
15. ç5	Cé8	33. Cf6+	Rg7 (y)
16. Fb6	d5	34. Fç3	Cg5
17. ç×d6+	C×d6 (o)	35. Td7+	Rh6
18. Fç5 (p)	Td8 (q)	36. Fd2! (z)	abandon.

NOTES

a) Le « système Mikenas », dont le premier objectif est la conquête de la case d5 et le second, le gain d'espace par l'avance é4-é5.

b) Cette idée de Nimzovitch tend à exploiter la faiblesse de la case *d4*, au prix du développement du camp des Noirs. Sur la contre-action naturelle 3..., d5, les Blancs ont le *choix entre la suite 4. é5, d4*; 5. é × f6, d × ç3 ; 6. b × ç3, D × f6 ; 7. d4, ç5 ; 8. Cf3 et l'échange actif 4. ç×d5, é×d5 ; 5. é5.

ç) Meilleur que 4. g3, d5 ou 4. Cf3, Cç6 ; 5. é5, Cg4 ; 6. Dé2, d6 ou 4. f4, Cç6 ; 5. Cf3, d5 ; 6. é5, Cg4 ; 7. ç×d5, é×d5.

d) La stratégie des Noirs n'est pas aussi curieuse qu'elle paraît. Certes, le retrait du C-R coûte du temps et retarde le développement, mais les Noirs exercent une forte pression sur la case d4 et ont déjà comme cible le pion avancé é5.

é) Ou 5. d4, ç×d4 ; 6. D×d4, Cç6 ; 7. Dé4, f5 ou 7..., d6. *Le coup du* texte introduit un gambit dangereux qui exige des Noirs une défense *précise*.

f) Et non 7. Cb5, a6 ; 8. Da4 (si 8. Cb×d4 ?, C×é5 ; 9. C×é5, Da5+), *d6* ; 9. Cb×d4, Fd7 avec avantage aux Noirs.

g) Le refus du sacrifice ne vaut pas mieux : 7..., C × d4 ; 8. D × d4, Cé7 ; 9. Ff4, Cç6 ; 10. Dé3 ou 10. Dé4. De même, si 7..., Dç7 ; 8. f4, a6 ; 9. Fé3, d6 ; 10. C × ç6, D×ç6 ; 11. é×d6, F×d6 ; 12. Dd4, Cf6 ; 13. 0-0-0.

h) Une autre idée est 8. Ff4, d6 ; 9. Dd2, Cg6 ; 10. Fg3, a6 ; 11. 0-0-0, Cf6 ; 12. Cb3, é5 ; 13. ç5, d5 ; 14. Fç4, Fé7 ; 15. C×d5 et les Blancs sont mieux (Kortchnoï-Tal, Moscou 1956) ou 8. Ff4, Cg6 ; 9. Fg3, é5 ; 10. Cd-b5, a6 ; 11. Da4 !, Cf6 ; 12. 0-0-0, Fç5 ; 13. Cd6+, F×d6 ; 14. T×d6, 0-0 ; 15. Fé2, Dç7 ; 16. Th-d1, Cé8 ; 17. Td6-d2, d6 ; 18. h4.

i) 8..., a6 ; 9. *Cd6 +, F × d6* ; 10. D×d6, f6 ; 11. Fé3 ne représente qu'une interversion de coups par rapport à la partie. Sont également jouables 8..., Cg6 ; 9. h4 ou 8..., d6 ; 9. ç5, d × ç5 ; 10. Ff4 ou encore 8..., d6 ; 9. ç5, a6 ; 10. C × d6 +, F×d6 ; 11. ç×d6, Cf6 ; 12. Ff4, Cg6 ; 13. Fg3, Fd7 ; 14. h4, h5 ; 15. Fd3, Fç6 ; 16. F × g6+, f × g6 ; 17. Dd2, Rf7 ; 18. 0-0, Da5 ; 19. Tf-é1 (Timman-Najdorf, Haïfa, 1976).

j) A envisager est l'idée de Hort : 9. *f4*, Cf7 ; 10. f5.

k) La partie Miles-Flesch, Biel 1977, continua ainsi : 9..., b6 ; 10. f4, *Cç6* ; 11. f5, g6 ; 12. *f×é6, d×é6* ; 13. D × d8 +, R × d8 ; 14. 0-0-0 +, Ré7 ; 15. g4, Tb8 ; 16. Fg2, Fb7 ; *17. Ff4, Fh6 ; 18. g5, F×g5 ; 19. F×g5*, f×g5 ; 20. Th-é1 !

l) Ou 11..., Cf7 ; 12. Dg3, Cé7 ; *13.* D × g7, Cf5 ; 14. Dg4, C × é3 ; 15. f × é3, Db6 ; 16. Dd4, D × d4 ; 17. é×d4, h5 ; 18. Ca4 !

m) Mieux que 12. Da3, 0-0 ; 13. Fç5, Té8 ; 14. Ca4, d5 ; 15. Cb6, Tb8 ; 16. Fd6, D×b6 ! (Pytel-Pokojowczyk, 1977).

n) Et non 14..., Cé×ç4 ; 15. b3 ni *14..., Cd×ç4* ; *15.* b3.

o) Si 17..., R×d6 ; 18. Fé2, Ré7 ; 19. 0-0-0, f5 ; 20. Fd4, Cç6 ; 21. Fç5+, Rf7 ; 22. Ca4, b5 ; 23. Ff3 ! (Kavalek-Huss, Biel 1977).

p) Ou 18. 0-0-0, Fd7 ; 19. Fç5, Cf7 ; 20. Cé4, Ta-ç8 ; 21. Rb1, Tç6 ; 22. Fé2, é5 ; 23. Fa3, Ff5 ; 24. Fd3, Td8 ; 25. F×d3 ; 26. T×d3, C×d6 ; 27. Th-d1, Ré6 ; 28. f3, g5 avec C×d6 égalité (Miles-Karpov, Londres 1977).

q) 18..., Cd7 est peut-être plus défensif, bien que sur 19. Fa3, b6 ; 20. 0-0-0, Cç5 ; 21. Ca4, *C × a4* ; 22. T×d6, Rf7 ; 23. b3, Cç3 ; 24. Tb6, a5 ; 25. Fç4, C×a2+ ; 26. Rb2, Cb4 ; 27. F×b4, a×b4 ; 28. Td1 ! les Blancs obtiennent une meilleure fin de partie (Miles-Bronstein, Sao-Paulo, 1977). Ou encore 18..., b6 ?!

r) Les Blancs sont admirablement développés, contrôlent les cases noires, clouent de tous côtés et menacent le pauvre R exposé.

s) Lequel ne sait plus où s'abriter devant la menace immédiate 22. Cd5+. Si 21..., Rf8 ; 22. Fç4 !, é5 ; 23. F×f7.

t) Nouvelle menace : 25. Tç2+, Rd7 ; 26. Tç7+, etc.

u) Si 25..., Tb8 ; 26. Fa7.

v) Offrant la qualité mais 26..., Tb8 ne changeait rien à la suite.

w) Les Noirs se dégagent mais il est trop tard. Si 29..., Ré7 ; 30. Cd5+ et 31. Cb6 deuxième.

x) Glanant un pion.

y) Si 33..., Rf8 ; 34. Cd7+, Rg8 ; 35. T×g6+, Rh7 ; 36. Tg4.

z) Le dixième coup du F-D, dont l'activité est remarquable, met fin au calvaire des Noirs en raison de la menace 31. Th7 mat (si 30..., Th8 ; 31. *Cé4, etc.*).

SOLUTION DE L'ETUDE N° 914
V. KALANDADZE, 1979

(Blancs : Rh4, Ta7 et ç7, Fb6 et h7. Noirs : Rb2, Tb4 et h1, Pg7 et h2.)

A noter la position du R blanc en échec par la Tb4.

Après 1. Rg3 ?, Tg4+ ! ; 2. Rh3, Th-g1 ! ou 2. R×g4, Tg1+ suivi de 3..., h1 = D le gain des Blancs s'envole.

1. Rh3 !, Th4+ ! (et non 1..., Tg1 ; 2. R×h2, Th-g4 ; 3. Tç2+ !, R×ç2 ; 4. Ta2 +, Rb1 ; 5. h8 = D, R × a2 ; 6. Da8+, Rb2 ; 7. Df3 ! les Blancs gagnent) ; 2. R×h4, Tb1! ; 3. Ta2+!, R×a2 ; 4. Tç2+, Tb2 ; 5. Tç1, Tb1 ! ; 6. Th1 !, T × h1 ; 7. h8 = D, Tg1 ! ; 8. Da8 +, Rb2 ; 9. Dh1 !!, T × h1 ; 10. b7, T ad libitum ; 11. b8 = D + et 12. D×h2 et les Blancs gagnent ! après avoir sacrifié deux T et une D.

ETUDE
Ph. Bondarenko et An. Kuznetzov (1979)



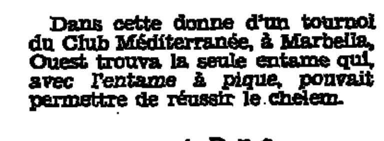
BLANCS (5) : Ra5, Fa4, Pç2, f2, f3.
NOIRS (6) : Rh6, Pb7, f5, f4, h5, h4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

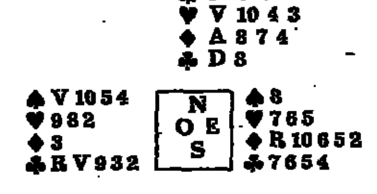
bridge N° 912

L'ATTAQUE CONDAMNÉE

Dans cette donne d'un tournoi du Club Méditerranée, à Marbella, Ouest trouva la seule entame qui, avec l'entame à pique, pouvait permettre de réussir le chelem.



♠ D 7 6
♥ V 10 4 3
♦ A 8 7 4
♣ D 8



Ouest : ♠ V 10 5 4 ♥ 9 8 2 ♦ 3 ♣ R V 9 3 2
Est : ♠ 8 ♥ 7 6 5 ♦ R 10 6 5 2 ♣ 7 6 5 4

Sud : ♠ A R 9 3 2 ♥ A R D ♦ D V 9 ♣ A 10

Ouest ayant cru bon d'entamer le 3 de trèfle, *comment Lebel en Sud aurait-il pu gagner* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Si le déclarant peut imaginer qu'Ouest a pu entamer sous un *roi, il* va *fournir* la dame de trèfle et gagner son contrat en jouant tout de suite *le 4 de carreau* du mort :

Premier cas. — *Est met le roi de carreau et continue trèfle.* Sud prend avec l'as sec, puis il tire la dame et le valet de carreau, la tierce majeure à cœur, l'as et le roi de pique, la dame de pique et l'as de carreau maître. Il réalise au total deux trèfles, *trois* carreaux, *quatre* cœurs et trois piques...

Deuxième cas. — *Est fournit un petit carreau.* Sud fait le valet de carreau, puis il réalise la tierce majeure à cœur, l'as de carreau, la dame de pique, le valet de *cœur (pour* la défausse du dernier carreau) et il donne à Ouest un pique !

En réalité le déclarant a chuté parce qu'il ne pouvait pas imaginer qu'Ouest pouvait entamer sous un roi contre un chelem à Sans Atout. Il a donc fourni le 8 du mort, et il a fait la levée avec le 10, mais il n'a pu jouer carreau *du mort* et, avec le mauvais partage à pique, il n'a plus été en mesure de faire douze levées...

A une autre table, Stoppa et Schneider, en Nord-Sud, s'arrêtèrent à 4 SA après les enchères suivantes :

Sud	Nord
2 ♣	3 ♦
3 SA	4 SA...

Ce 4 SA n'était pas un Blackwood (après l'ouverture de 2 trèfles), mais l'indication de 7 à 8 pts avec une distribution régulière. Avec seulement 24 pts (dont 1 point de distribution), Sud a évidemment passé et il a marqué une excellente note, car le chelem ne fut réussi à aucune table.

LA BATAILLE DE CANNES

C'est le match qui a lieu chaque année entre Français et Italiens au cours du Festival de Cannes. Il comporte cent donnes, dure cinq jours, et la lutte est souvent indécise jusqu'à *la fin.* On y assiste à des coups très instructifs comme celui réussi par le jeune Italien Rosati.

Nord : ♠ R 6 4 ♥ 9 6 5 ♦ R 6 ♣ A R 6 3 2
Ouest : ♠ D 5 3 ♥ A V 8 ♦ D 10 9 7 4 ♣ 9 7
Est : ♠ 10 9 ♥ R D 7 4 3 ♦ A 8 5 3 2 ♣ V
Sud : ♠ A V 8 7 2 ♥ 10 2 ♦ V ♣ D 10 8 5 4

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud Rosati	Ouest Mari	Nord Sbarigia	Est Perron
passe	passe	1 ♣	1 ♥
1 ♠	contre	passe	2 ♦
passe	2 ♥	2 ♠	3 ♦
3 ♠	4 ♥	4 ♠	passe...

Ouest a entamé l'as de cœur et a contre-attaqué carreau. Est a pris le roi de carreau du mort avec l'as, puis il a tiré le roi de cœur et a rejoué carreau. *Comment Rosati, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES et quel a été *son raisonnement ?*

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 1 ♣ » de Nord promettait, dans le système romain, un jeu de 12 à 16 points avec une distribution régulière. Le contre d'Ouest à « 1 ♠ » montrait une dizaine de points, et les enchères ensuite étaient naturelles.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 110

LA PALOTTE MIT SON PALETOT

Le dictionnaire en vigueur est le PLI (Petit Larousse illustré) de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Plus encore que les associations d'idées, les associations d'anagrammes permettent de vérifier l'orthographe de certains mots dont on ne sait s'ils doublent une certaine consonne. Voici trois exemples pour le doublement du T : « la PALOTTE mit son PALETOT » (bien qu'on la PELOTAT ?) — « c'était la seule GARGOTE où l'on se GORGEAT » — « la PALOTE est une femme FOETAL(E) ». Doublement du N : « la BONNICHE SE BICHONNE » — « il se COLTINA le CALOTIN ». D'autres anagrammes « fictives » permettent d'accoupler un mot plausible, mais inexistant (ou disparu) avec un mot garanti grand teint : « robotes » = BOOSTER — « décapeur » = DRUPACE, E — « canneur » = NUANCER ou RANCUNE — « cervier » = RECRIVE — « cuimes » = CESIUM — « agioter » = AGRIOTE ou ERGOTAI — « amoureur » = MACOURE — « Renault » = NATUREL — « Citroën » = CROIENT — « Stendhal » = SHETLAND.

	TIRAGE	SOLUTION	Réf.	Points
1	R H U E E D L			
2	— P M I E E O O	HELE	H 5	14
3	O + N Q S S E V	IPOMEE	9 D	20
4	N Q S + A C L I	OVES	8 A	27
5	I L N Q + U T A	CAS	10 F	33
6	L + N R R E U D	ANTIQUE (a)	6 B	32
7	N + N G G A O T	HURDLER (b)	5 H	22
8	U S S A A T T	GROGNANT (c)	N 4	64
9	W E A B M E E	STATUAS	J 9	71
10	A M W + ? O R N	EBENE	8 K	30
11	N R + I I L E F	WOM(B)AT (d)	D 1	80
12	S A I L E B O	INFILTRE (e)	12 E	74
13	E I U R T K ?	BOSSELAI	15 H	149
14	E U + D I R E X	TROIK(A)	2 B	68
15	E R + I A D M A	DIEUX	11 A	52
16	E F C O Y T V	DEMARIA (f)	1 G	82
17	C E F V + U N Z	TORY	J 3	33
18	C F U + L U R N	VINEZ	B 10	50
19	F N R U + J P E	CLOU	A 6	23
20	F J N P R + E S	EUH	C 11	24
21		JE	1 A	29
			TOTAL	947

Scrabble-Etoile, Paris, 7 avril 1981. Tournois : mardi, 20 h. 30 ; mercredi, 14 h. 30 ; vendredi et samedi, 21 h. 8, avenue Foch.

NOTES

(a) QUINTAL est implacable. (b) coureur de haies, franglais discutablement repêché par l'additif. DUEL, 5 B, perd un point. (c) coup plus difficile qu'il n'y paraît : avec 5 consonnes en main, il faut s'appuyer sur une 6e. (d) WURM(S), *dernière grande glaciation du quaternaire*, 13 I, 48 ; pas de mot permettant d'accrocher le rouge nord-est en faisant MANTIQUE. (e) RENFILAI ou RENIFLAI, 14 D, 63. (f) ou DAMERAI.

Résultats. — 1. Hannuna, 934 ; 2. Adad, 918 ; 3. Bellenger, 905.

PENTASCRABLE N° 110
de M. MOISAND, ST-GRATIEN

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs *de sept lettres*, le *premier mot* passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

EEMNOST - EEGNORS - EORRUVY - EILPQTU - AEEJERS.

Solution proposée : 757 points.

SOLUTION DU PROBLEME N° 108

CHAMSIN (ou KHAMSIN ; pron. « rhamsin »), sirocco, H 8, 78 - RANGERS, 15 B, 119 - ENTOURER, B 8, 70 - SOLARIUMS, 11 A, 70 - MAESTOSO, A 8, 187 - Total : 526.

● Championnats de France par paires (23 et 24 mai, en Ile-de-France). Droits : 60 F ; jun. et vét. : 50 F). — Festival de Vichy (6, 7 et 8 juin, homologable). Droits : 65 F ; jun. et vét. : 50 F ; non licenciés : 120 F. Envoyer droits et engagements pour ces deux épreuves avant le 15 mai à la F.F.Sc., 137, rue des *Pyrénées, 75020 Paris.*

● Scrabble au soleil avec l'animateur Raymond : Canaries (2-30 mai) ; Grèce (31 mai-28 juin) ; Tanger (1er-29 juillet) ; Tunisie (3-31 août) ; Baléares (4-25 septembre). Prix : voyage + une semaine de pension : de 1 475 F à 2 690 F. Festival international à *Tanger, du 22 au 29 juillet.* Montmartre-Voyages - Tél. : 240-20-20.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à *M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue* des Pyrénées, 75020 Paris.

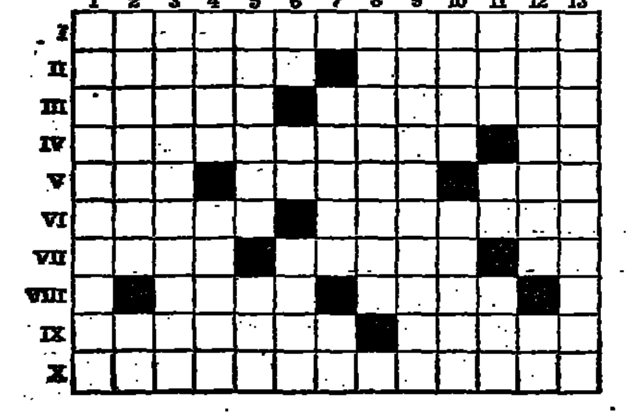
les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 143

Horizontalement

I. Elle recherche les étoiles. — II. C'est souvent un don et parfois seulement un prêt ; Mieux vaut l'arracher, c'est plus sûr. — III. Pousse ; Ne permet pas la pousse. — IV. Pour ceux qui ont le culte des nombres ronds ; En chaleur. — V. Pas dans le coup ; A force d'être dans le coup ; C'est le premier. — VI. Une cure « fructueuse » ; Peut s'estimer envahie. — VII. Pré-romantique ; A du jugement ; En relation. — VIII. Une grande moitié d'île ; En vie. — IX. Résistance, en un sens ; Plein de désirs. — X. Favorisées par celle du I.



Verticalement

1. Rapprochent de la ligne droite. — 2. Reproduction ; Sans fioritures. — 3. Ce ne sont pas les élans qui leur font défaut. — 4. Bon pour le cœur ; De bas en haut, c'est du côté de Saint-Germain. — 5. Importante voie de passage ; En route. — 6. Note ; Adverbe ; On en parle vu du dehors ou du dedans. — 7. Plus ; Conjonction. — 8. Mu. — 9. Promet l'égalité. — 10. On peut en mourir, dit-on ; Homme de main. — 11. On ne peut plus proche ; En rade ; Voyelles. — 12. Va pour la barbe ; A force d'être frustré. — 13. Interminables.

SOLUTION DU N° 142

Horizontalement

I. Chambardement. — II. — Autels ; Emacié. — III. Lit ; Esope ; Har. — IV. Esaü ; Abattoir. — V. Blaser ; Etsé. — VI. Dolce ; Italien. — VII. Ruée ; Bras ; Ese. — VIII. Inerte ; Gier. — IX. Ec ; Egarées ; E.V. — X. Retentissante.

Verticalement

1. Calendrier. — 2. Huis ; Ounce. — 3. Attablée. — 4. Me ; Ulcérée. — 5. Blé ; Ae ; Tgn. — 6. Assas ; Béat. — 7. Obéir ; Ri. — 8. Départagés. — 9. Emet ; Asies. — 10. Ma ; Tel ; Esa. — 11. Echotier. — 12. Niaises ; Et. — 13. Terre-Neuve.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 143

Horizontalement

1. DEGILOR. — 2. ADEILPR (+ 1). — 3. AEILNRUY. — 4. AEGILOT (+ 5). — 5. GILNORSTT. — 6. EEIINNSST. — 7. CEEIRS. — 8. ADEENTT (+ 2). — 9. DEEIPSV. — 10. AEGHISS. — 11. BEINNOS. — 12. ACEEINRT (+ 6). — 13. AAEFFGOU. — 14. AACEERS. — 15. AAELMNS. — 16. ACDEMNOR (+ 1). — 17. AEILMOU.

Verticalement

18. CDDEEIL. — 19. AACDEERV. — 20. CEEHRST (+ 1). — 21. CEENORRSU. — 22. ACIMNPU. — 23. ADEGIRV (+ 1). — 24. DEEINTU. — 25. EELSTTU. — 26. AEIKLST. — 27. ADEFHIS. — 28. EEGNOPY. — 29. AILNSSU. — 30. ADEOPTT. — 31. AAAEGNP. — 32. IORSSTU (+ 2).

SOLUTION DU N° 142

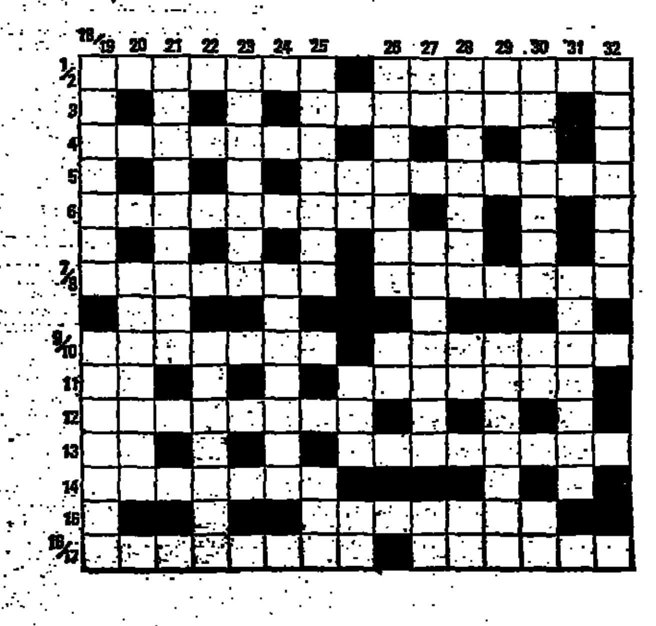
Horizontalement

1. MIDRASH, genre littéraire judaïque (DIRHAMS). — 2. FIEROTE. — 3. ALUETTE. — 4. ERUPTIF. — 5. TOLERER. — 6. ITERATIF. — 7. EMMENES. — 8. STERLET (LETTRES). — 9. METEQUE. — 10. ONDOYES. — 11. BISCUITE. — 12. COMEDIE. — 13. IMAMATS. — 14. ESPERES (PRESSEE). — 15. SYSTOLE.

Verticalement

16. MASTITE (ESTIMAT, MATITES, METTAIS, MITATES). — 17. POECILE (POLICEE). — 18. INNOMES (MENIONS, MINOENS). — 19. DUALISME. — 20. TOXEMIE. — 21. ATERIEN, anthropologie (ENTERAI, EREINTA, RATINEE, REAIENT, TANIERE, TRAINEE). — 22. STRETTE. — 23. BELITRE (LIBERTE). — 24. HEUREUSE. — 25. ASSUMAIS. — 26. EFFRITE. — 27. TECKELS. — 28. FARFELU (AFFLUER). — 29. PLAQUIS. — 30. TUMEFIE. — 31. ETIRANT (ENTRAIT, NATTIER, NITRATE, TARTINE, TINTERA, TRAIENT). — 32. EBERLUE (BURELEE).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



(★) Jeux déposés.

Le Monde

culture

MUSIQUE

Le « Te Deum » de Berlioz à Notre-Dame

Loin des bruits du monde

Maintenu dans l'ombre par le succès plus vif du Requiem, *le* Te Deum *de Berlioz, postérieur de quinze ans, est une œuvre beaucoup moins imposante. Même dans ses passages les plus intimes, le* Requiem *est traité à la façon d'une fresque dont les détails restent secondaires en regard de la puissance irrésistible du trait. Rien de tel dans ce* Te Deum *pour double chœur, orchestre et orgue, dont on pourrait dire, sans que cela ôte quoi que ce soit à son aîné, qu'il est beaucoup plus « écrit », ce qui signifie que l'oreille y est séduite par l'agencement des voix, par l'originalité des lignes mélodiques, par des curiosités harmoniques telles que Berlioz n'en a osé nulle part ailleurs, et un contrepoint aussi peu académique que possible, davantage que par des effets de masse. L'auteur en a bien ménagé quelques-uns, mais seulement pour créer des contrastes, car rien n'est plus surprenant que de constater le dédain avec lequel il les balaie à peine éclos, pour revenir à un style plus polyphonique, plus méditatif, loin des bruits du monde, dans le royaume de la seule musique.*

On n'en finirait pas de s'interroger sur l'ambiguïté d'un compositeur dont les œuvres semblent faites pour impressionner d'immenses auditoires, mais ne s'adressent délibérément qu'à la seule fraction vraiment attentive. Sa foi dans l'avenir lui laissait-elle entrevoir que le public ferait de notables progrès ? Ou estimait-il, avec un cynisme digne de Mazarin, que, le plaisir des véritables amateurs étant sans rapport avec l'état de leur bourse, il convenait de mettre à contribution la foule des indifférents, habilement incités à participer à des fêtes dont l'essentiel leur échappe (qu'ils dorment, pourvu qu'ils paient) ?

Ce n'était nullement le cas à Notre-Dame, où les Chantiers du cardinal — dont les bénéfices contribuent à l'édification de nouvelles églises — avaient invité le chœur et l'Orchestre de Paris à exécuter le Te Deum *devant une assemblée considérable. On se demande néanmoins quelle portion de l'œuvre était perceptible de la plupart des places : l'orchestre était placé sous l'orgue, ce qui est en principe la meilleure position, mais, outre que le dialogue voulu par le compositeur entre l'orgue et l'orchestre d'un bout à l'autre de la nef disparaît, le bruit continu de soufflerie couvre presque les p a s s a g e s* planissimo, *ceux-là mêmes qui résistent le mieux à l'acoustique réverbérée de la cathédrale.*

C'est d'autant plus regrettable que, en comparaison de son interprétation d'il y a trois ans et reportée sur disque un peu plus tard (1), Daniel Barenboïm semble avoir approfondi son approche de la partition. Si le dernier morceau reste encore un peu trop vif, l'ensemble a gagné en intériorité ; le chœur, familiarisé avec la partition, a pu acquérir la précision qui lui manquait. Malheureusement, il est fort difficile d'émettre une opinion bien motivée : c'est dans une bonne salle de concert et là seulement que ce Te Deum *peut offrir son véritable visage.*

La soirée s'ouvrait avec Spem in Alium *de Thomas Tallis, pour quarante parties vocales a cappella. Le chœur de l'Orchestre de Paris était divisé en huit sections regroupant chacune cinq voix différentes. Pour un chœur non professionnel comme celui-ci, cela constitue indéniablement une performance ; il n'en reste pas moins qu'une polyphonie aussi diversifiée exige une sûreté d'intonation que seuls possèdent des choristes chevronnés.*

GÉRARD CONDÉ.

(1) C.B.S. 76578.

Le nouveau « Monde de la musique »

« En avril, *dit le proverbe,* ne te découvre pas d'un fil : en mai, fais ce qu'il te plaît. » *Ainsi le* Monde de la musique *(1) a-t-il tenu à se mettre en accord avec la sagesse populaire pour changer de format et de présentation, tout comme les animaux qui, au printemps, quittent leur vieille peau pour une autre déjà prête en dessous.*

Ainsi l'équipe reste-t-elle la même, à cela près que Louis Dandrel devient directeur de la rédaction et qu'Anne Rey, assistée de Jean-Pierre Lentin, lui succède au poste de rédacteur en chef. Sous leur férule, ils tiennent toujours une des meilleures équipes de journalistes musicaux qu'isolent, entre autres Jacques Drillon, Patrick Szersnovicz, Jean-Marie Piel, Jean-François Labie, pour ne citer que les plus fidèles et se limiter au domaine de la musique dite classique. On avait pu constater depuis quelques mois que le Monde de la musique, *après avoir cherché sa route, retrouvait l'élan de ses débuts et, avec de véritables articles de fond sur Debussy, sur Sibelius, sur Bartok, osait prendre le risque de paraître austère.*

A l'occasion d'une nouvelle formule, l'usage voudrait qu'on s'attendrisse sur des mérites en germe ; tant pis pour l'usage, car il y a dans ce numéro de mai quatre ou cinq grands textes qui valent toutes les promesses du monde et qui seraient capables de faire se réabonner un sourd. Ce serait seulement dommage pour le 45 tours 17 centimètres inclus dans ce numéro, mais l'article qu'il est destiné à illustrer et dans lequel les « plagiats » plus ou moins célèbres de l'histoire de la musique se trouvent expliqués — et non sottement dénoncés — en dit plus long que bien des histoires de la musique telles qu'il en fleurit aujourd'hui.

L'interview du pianiste autrichien Friedrich Gulda, corrosive à souhait, irritante parfois dans son arrogance un brin ostentatoire, fait grincer des dents parce qu'elle déborde de ces choses vraies que personne ne dit et qu'on n'ose pas s'avouer. L'article sur « Le matin des musiciens », cinglant comme il n'est pas permis, fera grincer d'autres dents, mais on ne saurait dire que ce soit tout à fait à tort. Il y a aussi les « Bank-notes », une étude sans complaisance de Philippe Simonnot sur le prix de la musique en France, un grand texte sur Varèse, d'autres sur Thelonious Monk, sur Elizabeth Schwartzkopf, qui va faire de la mise en scène, sur la machine à composer de Xenakis... Enfin, Emmanuel Krivine prend fait et cause pour Tchaïkovsky : « C'est vulgaire ? Moi, j'aime » *et, sans parler exactement comme un livre, il confond son adversaire supposé.*

Signalons pour finir un précieux agenda de trente pages, détachable, où l'on trouvera les programmes des concerts et des comptes rendus de livres et de disques.

La qualité se paie, le nombre de pages également, et, avec ses cent vingt-six pages bien remplies, le Monde de la musique *vaut 15 francs désormais.*

G. C.

(1) *Le Monde de la musique* était édité jusqu'à présent par Téléramonde, société constituée à parts égales par *le Monde* et *Télérama*. C'est cette société commune qui vient de confier à M. Jean-Claude Lattès le soin d'assurer la poursuite de l'exploitation et un nouveau développement du *Monde de la musique*.

Cette concession est donnée pour une durée de trois ans, après laquelle la société d'exploitation pourra se porter acquéreur du titre, à moins que *le Monde* et *Télérama*, ensemble ou séparément, ne désirent acquérir des parts de la nouvelle société.

Le comité éditorial comportera un représentant de *Télérama* et un représentant du *Monde*.

FESTIVALS

CERVANTES A GUANAJUATO

Des « intermèdes » délectables

Vingt ans avant la fondation du *Festival de Guanajuato* (*le Monde* du 29 avril), un universitaire, Enrique Ruelas Espinosa, avait eu l'idée de faire jouer en plein air à ses étudiants de l'Ecole d'art dramatique, des *entremeses* de Cervantes. Le succès fut foudroyant, et depuis 1952 la tradition s'est maintenue année après année. Elle devint l'affaire de tous et chacun mit son point d'honneur à y participer : médecins, commerçants, employés, habitants du quartier. Et même les chevaux, les chiens et les ânes furent saisis de la frénésie théâtrale.

Les *entremeses* (intermèdes), publiés en 1615, sont des pièces en un acte écrites par Cervantes à la fin de sa vie, qui raillent gentiment les travers de la nature humaine et dessinent en quelques traits des silhouettes pleines de vie, où l'on reconnaît l'incomparable auteur du *Don Quichotte*.

Le lieu est enchanteur, un peu à la manière de la place Saint-Michel où se déroule le Festival de Menton. La place San-Roque, en pente comme il se doit à Guanajuato, entourée de charmantes maisons espagnoles pleines de fleurs, est dominée par une église très haute, toute simple, une église de campagne à la façade blanche teintée de rose. Dans une niche, la cloche qui scandera la représentation. Un escalier à double pente monte sur le parvis. Des étudiants viennent allumer des lanternes de Cordoue qui entourent une croix blanche, tandis que dans l'ombre entrent les personnages du « monde imaginaire » de Cervantes que célèbre un long discours poétique : une noble dame descend de sa chaise à porteurs, deux cavaliers passent au galop pour faire la cour à une belle, des soldats poursuivent des joueurs de dés, une femme danse la séguedille, dans la rue proche deux gentilshommes se battent en duel, etc.

Puis la place entière s'embrase et commencent les *entremeses*, savoureusement mélangés par le metteur en scène. Dans *le Gardien vigilant*, un soldat fanfaron et pauvre, amoureux d'une fille de cuisine, joue les cerbères devant sa porte pour éloigner les prétendants, et engage un combat terrible contre le jeune et séduisant sacristain, lequel finira par conquérir la belle. Cervantes caricature ainsi la lutte de l'armée (le soldat) et de l'Eglise (le sacristain), se disputant l'Espagne (la fille de cuisine) — l'Eglise l'emportant, naturellement.

Dans *les Bavards*, un cavalier, importuné par les discours-fleuves d'un soldat, a soudain l'idée de le présenter à sa femme, elle aussi fieffée bavarde, pour les neutraliser réciproquement, et peut-être aussi les corriger de leur vilain défaut.

Le Rétable des merveilles, enfin, raconte l'astucieux stratagème d'un baladin qui prétend montrer des « merveilles » (sur une scène nue), visibles seulement par les spectateurs « *de naissance légitime et n'ayant pas d'ascendants juifs* » (Cervantes s'attaque ici, dit-on, aux inquisiteurs). Tout le monde s'ébaudit, naturellement, ou s'affole, devant les tableaux fantastiques ou effrayants de l'habile illusionniste, jusqu'à ce qu'un soldat non prévenu, affirmant qu'il ne voit rien, soit traité de bâtard et de converti, et provoque une bataille générale.

Tout cela convient parfaitement à ces étudiants endiablés, aux gaucheries pleines de fraîcheur, qui se délectent visiblement dans cette langue raffinée et somptueuse, aux longues tirades railleuses, pleines de jeux de mots, étincelantes d'humour. Les costumes pimpants, une mise en scène primesautière, le charme du décor sous les étoiles, les rires des spectateurs complices, achèvent de nous ravir, avant que dans la nuit retombée passent silencieusement Don Quichotte sur Rossinante, avec Sancho et son âne.

JACQUES LONCHAMPT.

ROCK

Les Stray Cats à l'Olympia

La mode est aux « fifties »

Ainsi les Stray Cats sont devenus le groupe du moment. En l'espace de six mois. Trois New-Yorkais à peine sortis de l'adolescence et fraîchement débarqués à Londres pour y chercher la gloire. Ils l'ont trouvée vite. Tellement vite que, depuis la sortie de leur premier 33 tours, on voit surgir de toute part des groupes qui ont fait du rockabilly leur profession de foi, *look* des années 50 sur le dos, guitare Gretch demi-caisse en bandoulière, jambes écartées et riffs en goguette.

Même dans la rue, la mode est descendue : chaussures de teddy boys, costumes amples et cols de chemises relevés, tandis que les coiffeurs qui ont su se recycler dans la banane sont en train de faire fortune. Tout va très vite, les compagnies discographiques rééditent à tour de bras les classiques de l'époque, connus ou inconnus, tant qu'il en est encore temps. Comment savoir si dans six mois il ne sera pas déjà trop tard ?

Il faut se faire une raison, la mode est aux « fifties », trémolos dans la voix, contrebasse qui claque et claquements de doigts. Gare aux retardataires. Elvis Presley, Chuck Berry, Eddie Cochran et Gene Vincent, ressuscités comme un seul homme pour le meilleur et pour le pire, voilà les nouveaux héros à peine oubliés. La nostalgie du passé, l'instantané du présent et l'éphémère du futur, plus la peine de faire un choix, tout est là.

Quant aux Stray Cats, ils ont fait le forcing, happé au vol ce vieux rêve du rock'n roll à vitesse grand V. Partir de rien pour arriver à tout : les voitures, les filles, l'argent et le frisson adolescent. Advienne que pourra. Ils sont jeunes, plutôt beaux, ils ont des gueules, et du talent à revendre. Suffisamment en tout cas pour être les seuls à survivre une fois l'effervescence passée. Une guitare tonitruante et sentie, une basse syncopée, une batterie dépouillée, réduite à sa plus simple expression (caisse claire, cymbale, grosse caisse), un jeu de scène dévastateur, si pour l'instant les Stray Cats sont coincés dans une mode, leurs compositions montrent suffisamment d'inspiration pour trouver une évolution opportune le moment voulu. Dans le cas contraire, ils auront au moins vécu ce rêve, et le business leur trouvera des remplaçants tout aussi jeunes, tout aussi talentueux et tout aussi vulnérables.

ALAIN WAIS.

★ Le 1er mai, à 17 h. 30 et 21 h., à l'Olympia.

★ Discographie chez Arista.





CINÉMA

« Plein Sud » de Luc Béraud

Luc Béraud, auteur d'un premier film très personnel, « la Tortue sur le dos » (1978), reconnaîtrait probablement qu'il n'a pu mener à terme ce second film assez fou, « Plein Sud ». On a l'impression que quelque chose de neuf va peut-être arriver dans le cinéma français, comme passer de l'autre côté du miroir. Puis ce bel élan un moment entrevu se perd, se gaspille.

Serge, professeur de littérature et de philosophie, part donner une conférence à Barcelone au moment où les événements d'un autre mai 1968 se précipitent à Paris. Carole, par défi envers un riche amant devenu insupportable, le cueille dans la rue, l'accompagne à Barcelone au lieu de l'épouse, et va littéralement lui faire perdre la tête. Luc Béraud excelle à rendre ce choc brutal d'une autre vie possible, d'un amour fou qui déboussole le gentil intellectuel à lunettes : Patrick Dewaere confère à Serge une présence inquiétante.

Les choses se gâtent quand il faut raconter une histoire, le ton se brise. On ne sait plus pourquoi on va à droite plutôt qu'à gauche. Aucune nécessité ne semble désormais guider l'action, sans pour autant que les personnages aient été assez fortement établis. Un dialogue assez plat n'arrange pas les choses. Mais Luc Béraud ne laisse pas indifférent.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

« L'Esprit du vent »

(Suite de la première page.)

Va-t-il succomber à la tentation de la ville, renouer avec un exil qui *ne peut* lui apporter qu'humiliation et déchéance ? On peut le craindre, mais George réagit à temps et pour prouver aux autres qu'il est capable de surmonter son handicap. Il prend la décision — apparemment extravagante — de s'engager dans des courses de traîneaux à chiens.

Ce qu'exalte évidemment ce film, *c'est l'effort* individuel, la victoire du courage et de l'obstination sur l'adversité. « Moralisme » tonifiant dont s'est longtemps nourri le cinéma américain et qu'après tant de films désespérés on retrouve avec plaisir. Sans complexe, sans chercher à gommer le simplisme, *parfois même la naïveté de l'his*toire, Ralph Liddle conduit son récit jusqu'au « happy-end » souhaité. Après une épreuve infernale, lourde d'incertitudes, George, l'estropié, le pauvre bougre, devient un héros national.

L'extraordinaire beauté des paysages, le jeu sans apprêt, instinctif, de Pius Savage, un Indien élevé *dans* la *plus pure* tradition des gens de sa race, la présence de Chief Dan George que l'on a déjà vu dans *Little Big Man* d'Arthur Penn, celle de George Clutesi, peintre, graveur et écrivain spécialisé dans l'histoire des Indiens de la côte ouest, enfin et surtout l'intérêt documentaire du récit font oublier les faiblesses occasionnelles de la mise en scène. *L'Esprit du vent* ne *rappelle que de loin l'Appel de la forêt* ou *Dersu Uzala*. C'est un film modeste, mais l'air qu'on y respire — moralement, physiquement — est si riche en oxygène qu'on en sort regaillardi.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

Culture juive à Vincennes

Le cheminement de Teddy Lasry

Il y a eu beaucoup de monde, le 26 avril, pour la Meimouna, cette fête qui, dans la coutume sépharade, couronne la fête de Pessah pour former avec elle « la bouche d'une spirale » qui nous emmène de l'hiver au printemps. Le lendemain, ce sont plutôt des habitués, les amis d'amis, qui sont venus à la Cartoucherie de Vincennes pour ce tout début d'un festival monumental, le premier du genre, le Festival international de la culture juive, qui propose jusqu'au 25 mai, chaque jour et le samedi toute la nuit, par le cinéma (une vingtaine de films, de 1927 à aujourd'hui), par le théâtre (neuf pièces et drames), le mime, la danse, la musique, le chant, la peinture, et par des séminaires aussi, de confronter l'héritage, la tradition, avec la créativité juive contemporaine. Projet ambitieux, passionnant et un peu fou, comme seuls peuvent le mener (parfois) des gens qui n'ont pas d'argent, mais la passion des questions.

Emil Weiss, directeur de l'Atelier du chaudron, Snaï Interlegator, Alexis Nouss, dramaturge, n'ont reçu aucune aide financière de l'Etat ni d'aucune institution. Ils ont voulu montrer, sans trop de système, ce qui leur paraît intéressant, indispensable, concernant la culture juive, « *un concept sur lequel on réfléchit* ». Il s'agit de poser une question, double question bien sûr : « *Nous, gens d'une culture occidentale, quel est notre rapport au judaïsme ? Nous, juifs, quel est notre rapport à la culture occidentale ?* » Et celle-ci encore : « *Qu'est-ce que la culture juive a d'universel ? Qu'est-ce qu'elle apporte à la culture actuelle ?* »

Le 27 avril, on a vu deux vieux fils en yiddish qui appartiennent à la collection privée d'Elisabeth Lenchner, *Tevier le laitier* (1935) qui n'était hélas pas sous-titré, et *Yddle mit liddle* (1936) sous-titré en anglais. *Tevier le laitier*, d'après la pièce de Shalon Aleichem, raconte l'histoire d'une jeune fille juive qui quitte le milieu familial pour découvrir le monde et qui finit par y revenir : théâtralité des images en gros plan, lyrisme puissant, dramatique. *Yddle mit liddle*, qui met en scène les aventures de misérables violonistes parcourant les chemins, est d'un tout autre ton, avec une fantaisie, un humour qui annoncent Chaplin.

On a entendu plus tard Teddy Lasry. Ce clarinettiste qui a découvert très tard son « identité juive » a eu un parcours mouvementé. C'est lui qui a fondé le groupe Magma avec Christian Vander (il l'a quitté deux ans après quand celui-ci a commencé d'afficher un nazisme rétro), il a fait partie de Structure sonore, du Théâtre du Soleil. Il est devenu « *religieux* » dit-il à vingt-six ans. Teddy Lasry, qui écrit pour l'instant des musiques de films publicitaires pour la télévision, a quitté la scène et cherche une voie qui serait porteuse de son cheminement intérieur.

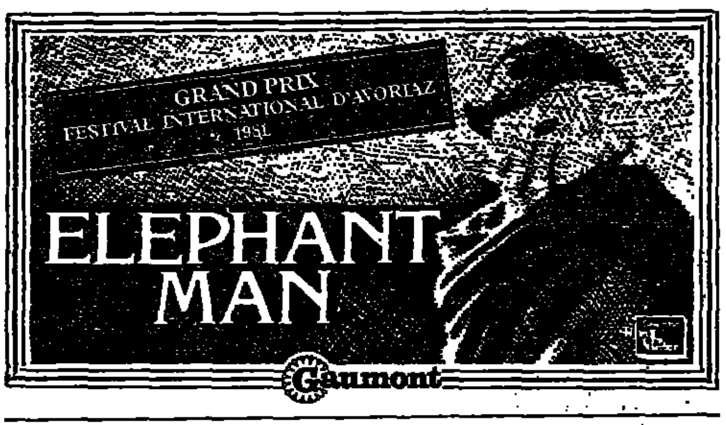
« *On va tenter une expérience ensemble* », a-t-il expliqué en arrivant devant le public d'une voix à peine audible. Il y a un *peu de Sherlock Holmes et du* religieux traditionnel dans le personnage. Un humour caché. *Teddy Lasry promène* sa clarinette comme un banquier son attaché-case. « *On va jouer une musique tout à fait informelle... essayer de partir... pas forcément sur un thème, pas forcément sur une forme...* » Teddy Lasry a joué un solo, très doux, très jazz, puis il s'est arrêté. Il a commencé de se balancer en silence, longtemps, puis il a joué encore. On percevait cette fois différentes mélodies du folklore yiddish, et c'était émouvant, le retour de cet homme seul sur la scène.

CATHERINE HUMBLOT.

★ *Signalons parmi les concerts* : Szpiegilman (11 et 14 mai) ; Daniel Galay (17 mai) ; Tallia (18 mai) ; Giora Feldman (19, 20, 21 et 24 mai) ; Arcane V (20 et 23 mai) ; Ben Zimet (20 et 24 mai) ; Shlomo Carlebach (23 mai). Et parmi les séminaires : « Qu'est-ce que la culture juive ? », avec S. Trigano ; « L'humour juif », avec V. Malka (ce jeudi 30 avril, à 18 h. 30 et 20 h. 30) ; « Tradition et Modernité », avec L. Ashkenazi (le 3 mai) ; « Problèmes actuels de l'identité juive », avec J. Eisenberg et A. Finkielkraut (le 4 mai) ; « Le Hassidisme » (le 5 mai) ; « La condition de la femme juive » (le 12 mai) ; « Racisme et Antisémitisme » (le 13 mai). Renseignements : 805-41-20.









SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Culture d'amour en douce campagne : Espace Marais (271-10-19), 22 h.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Don Juan.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Folle de Chaillot.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : Broers.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse.
Petit-Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Tu as bien fait de venir, Paul.
TEP (797-96-06), 20 h. 30 : Têtes rondes et têtes pointues.
Centre Pompidou (277-12-33). Débat, 18 h. 30 : Anatomie de la vie domestique. — Musique, 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M, dir. P. Mefano. — Cinéma, 19 h. : Cinéma expérimental fin des années 60.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30, Kalou Pile, ballet ; 22 h. 15 : Cendrars.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Zoltan Kocsis ; 20 h. 30 : Ballet Culberg.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Ballet Roland Petit : Casse-Noisette.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I. 20 h 30 : Elle lui dirait dans l'île ; II. 22 h 15 : la Voiture.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (238-35-53), 20 h. 30 : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Alarmes.
Centre culturel du dix-septième (227-68-81), 20 h. 45 : l'Amour médecin.
Cinq Diamants (588-01-06), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre ; 20 h. 30 : Une conversation chez les Stein... Galerie, 20 h. 30 : Lotte à Weimar.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : Les malheurs de Pantalon.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. : Boris Supervian ; 21 h 30 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séance de bronzage.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Ça.
Fondation Deutsch de la Meurthe (859-78-48), 21 h. : les Frères Karamazov.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h. 30 : le Chant du bouc.

Jeudi 30 avril

Galerie A. Oudin (271-83-65), 20 h. 30 : Crapaudin et Nora Bourek.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (586-55-83), 20 h. 30 : Œdipe roi ; 18 h. 30 : Désormais.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Ecrits de Laure. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et Vieilles Dentelles.
Maison des Amandiers (807-02-25), 20 h. 30 : la Musica.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon Saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h. : J. Benguigui.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Présent (203-02-55), 21 h. : Sur le front.
Studio-théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : le Brouillard.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 18 h. 30 : Une saison en enfer ; 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou.
Théâtre Adyar (204-20-97), 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : les Aventures de l'archer Yi.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 19 h. 30 : le Testament du père Leleu ; 21 h. : Ode maritime.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : F. Valmore ; 21 h. 30 : J. Huet ; 22 h. 30 : les Nichols.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va t'en je t'aime.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Diabloguement vôtre.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I. 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Pied Bleu (285-32-16), 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15 : Ah ! si j'avais su...
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h 30 : les Demoiselles de Rochechouart.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : les Neuf Péchés capitaux.
Soupap (278-27-54), 21 h. 30 : Amours noires, humours tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Chris et Laure.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h 30 : l'Amour en visites.
Tremplin de Paris (281-55-79), 20 h 15 : Vous avez dit ringard ?
Vieille Grille (707-60-93), 18 h. 30 : New jazz of ; 20 h. 30 : G. Blanchard.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h 45 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : A. Valardy ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II, 20 h. 15 : Refrains ; 21 h 30 : Poules frites ; 22 h. 30 : R. Mattera.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.
Deux Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les Anes voteront.

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (806-63-30), 20 h. 45 : Barnum.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

Le music-hall

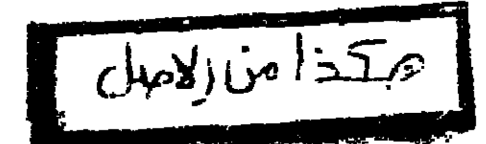
Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Stone et Charlotte Julian ; 22 h. : Génération Hollywood.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : G. Delahaye.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : N. Ferrer.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Gwendal.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 15 : Sylvie Joly.
Moderne (874-10-75), 20 h. 45 : le Chant du peuple juif assassiné.
Palais des Congrès (758-22-55), 20 h. 30 : Michel Sardou.
Palais des Sports (828-40-48), 21 h. : Holiday on ice.
Potinière (261-44-16), 21 h. : G. Bonnet, R. Romanelli.
Roquette (805-78-51), 20 h. : France Léa ; 20 h. 30 : Marianne Sergent.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 35 : Popeck.

Les concerts

Radio France, studio 106, 18 h. 45 : Ensemble Madrigal de Budapest ; studio 105, 20 h. 30 : Compositeurs et interprètes du Conservatoire.
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, dir. M. Tilson-Thomas (Beethoven, Stravinsky).
Musée d'Art Moderne, 20 h. 30 : Musique et théâtre (Aperghis).

Dans la région parisienne

Asnières, Théâtre 16 (790-63-12), 20 h. 45 : Baudelaire ou le mal de vivre.
Bures-sur-Yvette, M.J.C. (907-74-70), 21 h. : la Bonne Ame du Se-Tchouan.
Chelles, CC (421-20-36), 20 h. 45 : les Nonnes.
Choisy-le-Roi, kiosque (852-27-54), 21 h. 30 : Daniel Vachee.
Gennevilliers, théâtre (793-26-30), 20 h. 45 : Demain, demain.
Issy-les-Moulineaux, Maison pour tous (554-67-28), 20 h. 30 : Hootenanny.
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), 21 h. : Un chapeau de paille d'Italie.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : le Journal d'un fou.



MAI, JUIN, AU NOUVEAU DROUOT
PAR LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES-PRISEURS DE PARIS

MARDI 28, MERCREDI 29, JEUDI 30 AVRIL A 14 H
BIBLIOTHEQUE DU PROFESSEUR *Th. ALAJOUANINE*
Editions originales ; Livres illustrés *en reliures d'époque ; Autographes*
par
Balzac, Banville, Barbey d'Aurevilly, Baudelaire, Chateaubriant, Desbordes-Valmore, Dickens, Dumas Flaubert, Gautier, Gobineau, M. et E. de Guérin, V. Hugo, J. Laforgue, Lamartine, Mallarmé, Mérimée, Musset, Nerval, Rimbaud, Sand, Stendhal, Verlaine, Vigny, etc.
Envois, lettres ou manuscrits autographes de Baudelaire, Banville, Barbey d'Aurevilly, Flaubert, Gautier, Hugo, Mallarmé, Nerval, Renan, Sainte-Beuve, Vigny, Villiers de L'Isle-Adam
Vigny : «La Maréchale d'Ancre». Exemplaire de Marie Dorval
Flaubert : «L'Education Sentimentale». Exemplaire de Maxime Ducamp
Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur
12, rue Drouot, 75009 Paris - Tél. 246.61.16
Experts : Mme Vidal-Mégret, MM. Guérin et Courvoisier

MARDI 5 MAI A 14 H
BIJOUX - OBJETS DE VITRINE
ORFEVRERIE ANCIENNE ET MODERNE
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Expert : M. Fromanger

SUCCESSION LEGUELTEL
LIVRES - DOCUMENTATIONS AYANT TRAIT A L'ART
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Experts : MM. Guérin et Courvoisier

TABLEAUX - BIBELOTS - OBJETS D'ART
BEL AMEUBLEMENT DES XVIIIe et XIXe SIÈCLES
Mes J.M. Millon et V. Jutheau
14, rue Drouot, 75009 Paris
Tél. 770.00.45 et 246.46.44

MERCREDI 6 MAI A 14 H
TABLEAUX ANCIENS
MEUBLES ET OBJETS D'ART
PRINCIPALEMENT DU XVIIIe SIECLE
Me Christian Delorme
3, rue de Penthièvre, 75008 Paris - Tél. 265.57.63
Experts : M. A. Ananoff et MM. Jean et Jacques Lacoste

TABLEAUX DU XIXe SIÈCLE
TABLEAUX MODERNES
par Alexandre Altmann, Engalière, Victor Gilbert, Roland Oudot, Aimé Perret, Gaston Roullet, Daniel Sabater
Mes Boisgirard et de Heeckeren
2, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. 770.81.36 et 824.47.02

JEUDI 7 MAI A 14 H
BIJOUX - ORFEVRERIE - DENTELLES
Me Catherine Charbonneaux
134, rue du Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris
Tél. 359.66.56
Experts : Mme Cailles, Mme de Heeckeren

JEUDI 7 ET VENDREDI 8 MAI A 14 H
IMPORTANTS AUTOGRAPHES LITTERAIRES, MUSICAUX, HISTORIQUES THEATRE
Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur
12, rue Drouot, 75009 Paris - Tél. 246.61.16
Expert : M. Thierry Bodin
Exposition : chez l'Expert, de 14 h à 18 h, du 27 Avril au 5 Mai, 45, rue de l'Abbé Grégoire, 75006 Paris

VENDREDI 8 MAI A 14 H
OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT
PRINCIPALEMENT DU XVIIIe SIECLE
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Experts : MM. Lacoste, Révillon d'Apreval

LUNDI 11 MAI A 14 H
INSTRUMENTS A CORDES
BEL AMEUBLEMENT
Violons, Alto, Violoncelles italiens et français du XVIIIe siècle
Archets de Grands Maîtres français du XIXe siècle
Bel ensemble de mobilier du XVIIIe siècle
Sièges et meubles des époques Louis XV et Louis XVI
Tapis - Tapisseries
Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur
12, rue Drouot, 75009 Paris - Tél. 246.61.16
Experts : MM. Millant et Lepic

GRANDS VINS ET ALCOOLS
Me Chayette
10, rue Rossini, 75009 Paris - Tél. 770.38.89
Experts : MM. A et C. Maratier

MARDI 12 MAI A 14 H
ART D'ASIE
Estampes japonaises
Céramiques de Chine et du Japon
Laques du Japon : Inro, Kobako
Paravent japonais début XVIIIe siècle
Tapis d'Orient
Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur
12, rue Drouot, 75009 Paris - Tél. 246.61.16
Experts : Mme Leroy, M. Beurdeley

C+A CLAUDE AUBRÉE ASSOCIÉS

nouveau drouot
compagnie des commissaires-priseurs de paris
9, rue Drouot - 75009 Paris
Tél. : 246.17.11 - Télex : Drouot 642260


Importante jarre mésopotamienne (Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur Mardi 5 Mai à 14 h)

MARDI 5 MAI A 14 H
ARCHEOLOGIE ORIENTALE
COLLECTION D'ARMES
provenant principalement du Château d'Ancy-le-Franc
CERAMIQUES
dont une importante jarre mésopotamienne du XIIIe siècle et quatre carreaux provenant de la Mosquée du Rustem Pacha
COLLECTION DE METAUX
turcs, iraniens, dont une grande coupe safevide datée 1082 de l'Egire
RELIURES, MINIATURES, MANUSCRITS
dont un important coran turc au nom du Grand Vizir Rustem Pacha et un intéressant manuscrit à peinture de la fin du XVe siècle
MOBILIER - TEXTILES - TAPIS
Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur
12, rue Drouot, 75009 Paris - Tél. 246.61.16
Experts : Mlle M.C. David, M. Soustiel


Henri Matisse «Intérieur, la lecture» 1925 Très belle lithographie sur chine volant, signée au crayon par l'artiste et annotée «Bon à tirer». Tirage définitif à 50 exemplaires. (Mes Ader, Picard, Tajan Mercredi 6 Mai à 14 h)

MERCREDI 6 MAI A 14 H
DESSINS - AQUARELLES
TRES BELLES ESTAMPES MODERNES
Rares eaux-fortes et lithographies par Henri Matisse
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Expert : M. Romand

A - Louis XIV Ecu aux 8L de Béarn Pau, 1704 - Réformation
B - Louis XVI Période Constitutionnelle Louis de 24 livres, Paris, 1793, an 5 de la Liberté
C - Philippe VI de Valois, Chaise d'or 17 Juillet 1346
(Mes Ader, Picard, Tajan Jeudi 7 Mai)

JEUDI 7 MAI A 14 H
MONNAIES EN OR ET EN ARGENT
Françaises, Féodales, Etrangères de la Collection de M. Van Larhoven
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Expert : M. Bourgey

MERCREDI 13 MAI A 14 H
TABLEAUX MODERNES ET ANCIENS
MONNAIES
BEL AMEUBLEMENT D'EPOQUE ET DE STYLE
Mes Delaporte et Rieunier
25, rue Le Peletier, 75009 Paris - Tél. 523.44.40
Experts : MM. Page et Lepic

BIJOUX
ARGENTERIE ANCIENNE ET MODERNE
Mes Boisgirard et de Heeckeren
2, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. 770.81.36 et 824.47.02
Experts : MM. de Fommervault, Serret, Monnaie

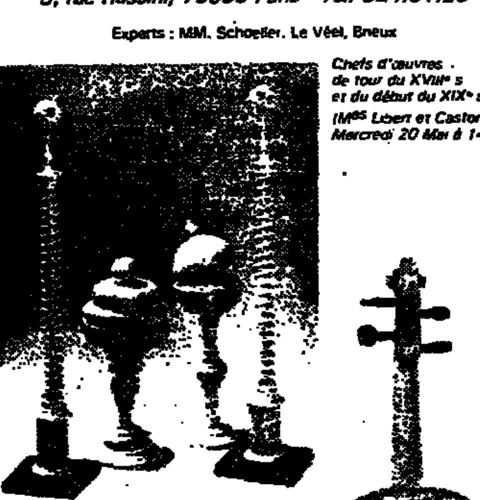
ANTIQUITE - HAUTE CURIOSITE
ART PRIMITIF
Collection de vases peints de la Grèce et de l'Italie du VIe au IIIe siècle av. J.C.
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Experts : MM. Ratton et Joubert

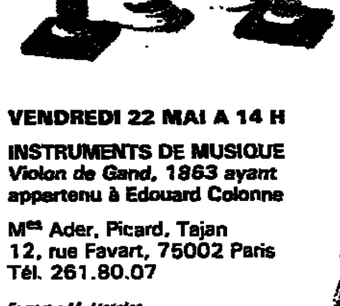
MERCREDI 13 MAI A 21 H
ART D'ORIENT
Bronzes du Louristan
Art Islamique : Céramiques de fouilles
Art Ottoman
Mes Boisgirard et de Heeckeren
2, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. 770.81.36 et 824.47.02
Expert : Madame A. M. Kevorkian
Exposition : Mercredi 13 Mai de 11 à 18 heures

VENDREDI 15 MAI A 14 H
TABLEAUX CONTEMPORAINS ET MODERNES
par Appel, Ambrogiani, Estève, Feraud, Jacquet, Kijno, Gilioli, Lapicque, Lambert-Rucki, Lobo, Lurçat, Lindstrom, Poli
Me Catherine Charbonneaux
134, rue du Fbg Saint-Honoré, 75008 Paris
Tél. 359.66.56
Expert : M. Maréchaux


Lindstrom : «Composition» Huile sur toile (162 x 130) (Me Charbonneaux Vendredi 15 Mai à 14 h)

MERCREDI 20 MAI A 14 H
CURIOSITES
ART PRIMITIF
14 H : Collection d'art primitif africain
15 H 30 : *Archéologie* - Antiquités égyptiennes
16 H : Instruments scientifiques anciens, objets de curiosité, chefs d'œuvres de tour, horloge sur plan incliné
Mes Libert et Castor
3, rue Rossini, 75009 Paris - Tél. 824.51.20
Experts : MM. Schoeller, Le Véel, Bneux


Chefs d'œuvres de tour du XVIIIe s et du début du XIXe s (Mes Libert et Castor Mercredi 20 Mai à 14 h)



VENDREDI 22 MAI A 14 H
INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Violon de Gand, 1863 ayant appartenu à Edouard Colonne
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris
Tél. 261.80.07
Expert : M. Vatelot

Violon de Gand, 1863, ayant appartenu à Edouard Colonne (Mes Ader, Picard, Tajan Vendredi 22 Mai à 14 h)

MARDI 26 MAI A 14 H
BEL ENSEMBLE DE DESSINS ANCIENS
dont deux dessins par J.B. Huet provenant de la Collection de la Baronne Cassel Van Doorn
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Experts : MM. Antonini, Herdhebaut, de Bayser


HUET (Jean-Baptiste) «Le Printemps», dessin à la plume aquarellé signé et daté 1785, avec son pendant «L'Hiver» daté 1784 (Ancienne collection de la Baronne Cassel Van Doorn) (Mes Ader, Picard, Tajan - Mardi 26 Mai à 14 h)

JEUDI 14 MAI A 14 H
BEL ENSEMBLE DE LIVRES
Mes J.M. Millon et V. Jutheau
14, rue Drouot, 75009 Paris
Tél. 770.00.45 et 246.46.44

VENDREDI 15 MAI A 14 H
ART D'EXTREME-ORIENT
Porcelaines de la Chine des dynasties Ming et Tsing - Terres cuites de la dynastie des Tang
Peintures chinoises et japonaises des XVIIIe, XIXe et contemporaines - Bronzes de la Chine
Miroirs et vases des dynasties Han et Tang
Sculptures sur pierres de Java, de l'Inde et du Gandhara - Paravents de la Chine et du Japon
Mes Boisgirard et de Heeckeren
2, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. 770.81.36 et 824.47.02
Experts : MM. Moreau-Gobard et Deydier

VENDREDI 15 MAI A 14 H
OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT
principalement du XVIIIe siècle
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Experts : MM. Dillée, Lévy-Lacaze

LUNDI 18 MAI A 14 H
LINGE - DENTELLES - EVENTAILS - JOUETS
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Expert : Mme Daniel

BEL ENSEMBLE DE BRONZES ANIMALIERS
CLOISONNES CHINOIS
MEUBLES ET OBJETS D'ART
Me Chayette
10, rue Rossini, 75009 Paris - Tél. 770.38.89

Collection de Monsieur X
MONNAIES ROMAINES
République, Empire
Mes Audap, Godeau, Solanet
32, rue Drouot, 75009 Paris - Tél. 523.17.33
Expert : M. Kampmann
Exposition : du 5 au 15 Mai :
49, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. 296.50.48

MERCREDI 20 MAI A 14 H
BIJOUX - OBJETS DE VITRINE
ORFEVRERIE ANCIENNE ET MODERNE
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Experts : MM. Souterny et Déchaut

ESTAMPES ANCIENNES ET *MODERNES*
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Expert : Melle Rousseau

VENDREDI 22 MAI A 14 H
TABLEAUX ANCIENS DES XVIIe ET XVIIIe S
OBJETS D'AMEUBLEMENT ET MOBILIER DU XVIIe AU XIXe SIECLE
Mes Boisgirard et de Heeckeren
2, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. 770.81.36 et 824.47.02
Experts : MM. Lemonnier et Fabre

DESSINS ET TABLEAUX MODERNES
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Experts : MM. Pacitti et Jeannelle

SAMEDI 23 MAI A 15 H 30
TAPIS D'ORIENT
Mes Boisgirard et de Heeckeren
2, rue de Provence, 75009 Paris
Tél. 770.81.36 et 824.47.02
Expert : M. Achdjian

LUNDI 25 ET MARDI 26 MAI A 14 H
OBJETS D'ART D'EXTREME-ORIENT
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - *Tél. 261.80.07*
Expert : M. Portier

MERCREDI 3 JUIN A 14 H
ARMES - SOUVENIRS HISTORIQUES
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07

FAIENCES ET PORCELAINES ANCIENNES
Mes Ader, Picard, Tajan
12, rue Favart, 75002 Paris - Tél. 261.80.07
Expert : M. Lefebvre

MERCREDI 10 JUIN A 14 H
TABLEAUX ANCIENS
BEL ENSEMBLE D'AMEUBLEMENT
DES XVIIe, XVIIIe ET XIXe SIECLE
TAPIS - TAPISSERIES
Mes J.M. Millon et V. Jutheau
14, rue Drouot, 75009 Paris
Tél. 770.00.45 et 246.46.44
Exposition : Mardi 9 Juin de 11 h à 18 h et de 21 h à 23 h

MERCREDI 10 JUIN A 21 H
TABLEAUX MODERNES - ART DECO - ART 1900
Mes J.M. Millon et V. Jutheau
14, rue Drouot, 75009 Paris
Tél. 770.00.45 et 246.46.44
Exposition : Mardi 9 Juin de 11 h à 18 h et de 21 h à 23 h

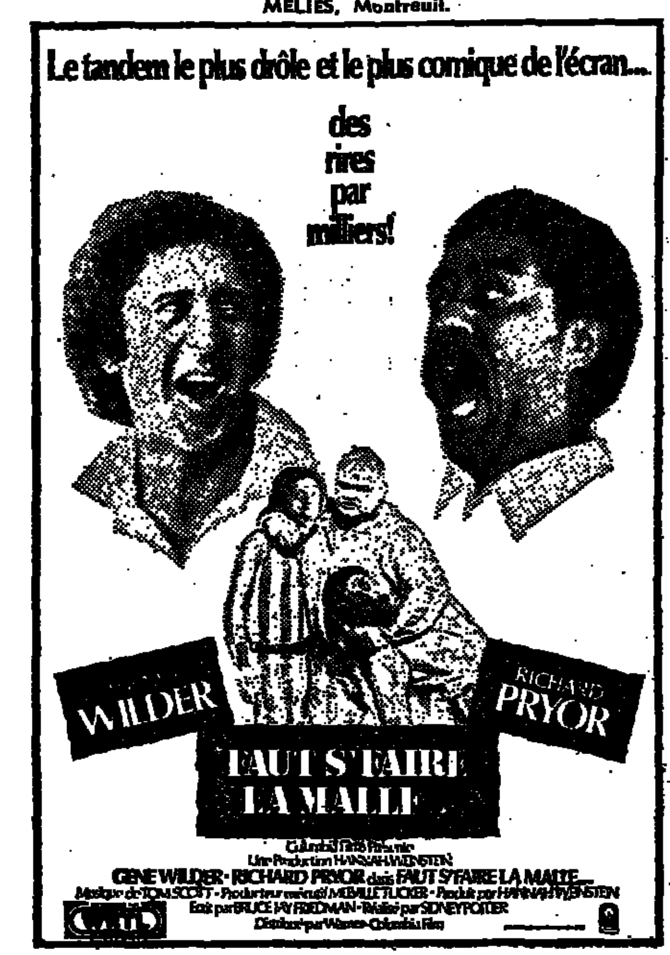
JEUDI 25 JUIN A 21 H
TRES BEL ENSEMBLE D'AMEUBLEMENT
PAR «LELEU»
Mes J.M. Millon et V. Jutheau
14, rue Drouot, 75009 Paris
Tél. 770.00.45 et 246.46.44
Expositions : Mercredi 24 Juin de 11 h à 18 h et de 21 h à 23 h
Jeudi 25 Juin de 11 h à 18 h

Pour plus d'informations sur les ventes, sur leurs résultats et sur les tendances du marché, consultez «La Gazette de l'Hôtel Drouot», le seul hebdomadaire consacré aux ventes publiques.

En vente chez les principaux marchands de journaux ainsi qu'à la Librairie du Nouveau Drouot (Rez-de-chaussée, hall d'entrée).

BON POUR UN SPECIMEN GRATUIT
à retourner
à la Gazette de l'Hôtel Drouot
99, rue de Richelieu, 75002 Paris

Nom : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
....
....
MO 1004





SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h., Liberté, de J. Kemm ; 19 h., Les Cahiers du cinéma 1951-1981 : la Pointe courte, de A. Varda ; 21 h., Hommage à J. Ivory : Savages.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h., le Mystère du camp 27, de T. Fisher ; 17 h., Cinéma du réel 1981 : Guber, les Tailleurs de pavés, de H.V. Schlumpf, The life and times of Rosie the riveter, de C. Field ; 19 h., Neuf jours d'une année, de M. Romm.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
L'AMOUR HANDICAPE (Suisse-All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'AMOUR TROP FORT (Fr.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : 3-Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
BRUBAKER (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CANNIBAL HOLOCAUST (It., v.o.) (**) Studio Médicis, 5e (633-25-97). — V.f. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Bonaparte, 6e (326-12-12).
LE CONTRAT DE MARIAGE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) (*) (v.f.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). (V.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE DOS AU MUR (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91)
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). (V.f.) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Victor-Hugo, 16e (727-59-75).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
EUGENIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
FAME (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.). Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.) (*). Quintette, 5e (354-35-40).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HOMME FRAGILE (Fr.). Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE LION SORT SES GRIFFES (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), mat. ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65), mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86), mat. ; Gaumont-Convention, 15e, mat.
LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES MERCENAIRES DE L'ESPACE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).
Mr. PATMAN (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07).
NASHVILLE LADY (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
OUT OF THE BLUE (Ang.) (**) v.o. : Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
PULSIONS (A.) (**) v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV (Sov.) v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
RAGING BULL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
RENDS-MOI LA CLEF (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), J., S., Mar.
SCANNERS (A. v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SI C'EST ÇA LE DESTIN (All., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-42-27) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Tourelles, 20e (364-51-98), mar., 21 h.
LA TERREUR DES ZOMBIES (It.) (**), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TOUTES LES HISTOIRES DE DRAGON ONT UN FOND DE VERITE (Fr.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74), 18 h. (vidéo)
LE TROUPEAU (Turc, v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Merc., V., D., L.
UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Normandie, 8e (359-41-18).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. ; Athéna, 12e (343-00-65).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BRUNE ET MOI, film musical français de Philippe Pulcouyoul. Movies, 1er (260-43-99) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. Sp.
L'ESPRIT DU VENT, film américain de Ralph Liddle. — V.o. ; St-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
FANTOME D'AMOUR, film italien de Dino Risi. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) , Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75).
FAUT SE FAIRE LA MALLE, film américain de Sidney Poitier — V.o. ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
GRAINE D'AMOUR, film américain de Boaz Davidson. — V.o. : St-Germain Villages, 5e (634-13-26) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MAC VICAR, film britannique de Tom Clegg. — V.o. : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount - City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ON M'APPELLE MALABAR, film américain de Michèle Lupo. — V.o. : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331 - 60 - 74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
PLEIN SUD, film français de Luc Béraud. — Forum 1er (297 - 53 - 74) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354 - 35 - 40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
PRESENT ANGOLAIS, TEMPS MUMUILA, film angolais de Ruy Duarte. — V.o. : Action République, 11e (805-51-33).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), Mer., V., D., Mar.
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), J., S., L.
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04). H. sp.
BUDDY HOLLY STORY (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). V., S., 22 h.
DANS LA CHALEUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE DECAMERON (It., v.f.) : Images, 18e (522-47-94).
LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. sp.
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
JE VOUS AIME (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
1941 (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Murat, 16e (651-99-75). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Montparnos, 14e (327-52-37), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
MORT A VENISE (It., vo) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)
LES NOCES (Pol. vo) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
SOUS LES TOITS DE PARIS (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SPARTACUS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA TERRE TREMBLE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Rio - Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C. - Rotonde, 6e (633-08-22).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Espace - Gaîté, 14e (327-95-94).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet - Bastille, 11e ; Action La Fayette, 9e (878-80-50), Olympic, 14e (542-67-42).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10)

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.)
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 16 h., 20 h.
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
DERSOU OUZALA (Sov., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J., 21 h.
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. - 24 h.
GOSSES DE TOKYO (Jap., muet) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
JAM DOWN (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-83), mar. 22 h.
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. 15.
LA RUE SANS JOIE (All., muet) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) T.l.j. 12 h.













RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 30 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Salut champion.
De D. Lalanne. Réal. S. Friedman, avec J. Charrier, Ch. Nobel, M. Serror, C. Chorafas.
21 h 30 Document : Des hommes sans nom.
La légion étrangère. De J.-F. Chauvel et A. de Boismilon.
23 h Journal.
23 h 10 Cinéma : « Les Salauds vont en enfer ».
Film français de R. Hossein (1955). Avec M. Vlady, H. Vidal, S. Reggiani, R. Hossein, J. Duby, M. Mercadier. (N.)
Deux bandits (dont l'un, — mais lequel ? — a été un mouchard) s'évadent de prison. Ils se réfugient dans une maison isolée au bord de la mer, et se trouvent aux prises avec une fille sauvage, dont ils ont tué le compagnon. D'après une pièce de Frédéric Dard, jouée au Grand-Guignol.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 45 Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel. Les mondes du commandant Cousteau.
« La fin du monde, je ne l'annonce pas, j'y crois », *dit-il. Le commandant Cousteau, homme de la mer et homme de combat, sera l'invité de Jacques Chancel avec le professeur Jean Bernard, le professeur Nahas, les joueurs de l'équipe de France de rugby, les chanteuses Milva et Fabienne Thibault, Patarie Lily, le maître de chais N. Kressman, l'orchestre de chambre Nuovi Virtuosi di Roma.*
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Fernandel) : « le Caïd ».
Film français de B. Borderie (1960). Avec Fernandel, G. Wilson, C. Piéplu, A. Michel, H. Duc, F. Darbon. (N.)
Un professeur de philosophie, venant d'Arles à Paris pour un congrès, est obligé de transporter une grosse somme d'argent volé, et passe pour un truand. Un vaudeville fabriqué pour Fernandel selon les recettes des années 30. Sinistre.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Feuilleton : « Amy Robsart », de Victor Hugo (première partie).
22 h 30, Nuits magnétiques : Trois fois le réel, par Venaille.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Concours de guitare : Œuvres de Mudarra, Smith Bridle, Rodrigo.
20 h 30, Concert : En direct de salle Pleyel à Paris, Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Tilson-Thomas, J.-F. Heisser (piano), œuvre de Beethoven (« Leonore III, ouverture en ut majeur »), Stravinski, (« l'Oiseau de feu »).
22 h 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien, Schwanengesang, D 957 ; 23 h, Les compositeurs composent et proposent, œuvres de Grisey, Ockeghem, Berlioz.

Vendredi 1er mai

En raison de la fête du travail, les programmes des trois chaînes de télévision commencent avec les émissions de 20 heures.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « Une sacrée famille », de L. Verneuil et G. Beer, mise en scène R. Manuel, réal. P. Sabbagh, avec Ch. Alers, F. Fleury, A. Le Youdec...
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.
20 h 35 Série : Médecins de nuit.
L'Entrepôt, de B. Gridaine, réal. J. Trefouel.
Pas de chance pour Michel ; un pneu de sa voiture est crevé, et une urgence l'attend...
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Toujours bien vivante la poésie. Avec *Mme M.-C. Banquart* (Partition), *MM. A. Breton* (les Nouveaux Poètes maudits ; la Vraie Jeune Poésie), *T. Cabral* (Et sois cet océan), *G. Miron* (l'Homme rapaillé), *M. Pleynet* (Rime ; Spirito peregrino), *R. Sabatier* (l'Oiseau de demain), *L. Ray* (le Corps obscur).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Marx Brothers) : « la Soupe au canard ».
Film américain de L. Mac Carey (1933). Avec les Marx Brothers, M. Dumont, L. Calhern, R. Torres, E. Kennedy (v.o. sous-titrée, N. - Rediffusion).
La Freedonia (pays imaginaire) est sauvée de la banqueroute par une veuve richissime. Celle-ci impose comme dictateur un individu mégalomane et farfelu qui provoque une guerre avec la nation voisine. Les Marx Brothers en plein délire. Un tourbillon burlesque où l'humour corrosif pousse jusqu'à l'absurde la satire de la politique, de la diplomatie, de la guerre. Un film génial !

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les meurtres d'Atlanta.
Une émission d'A. Sabas. Enquête : A. Cancès, de P. Fehr.
21 h 30 Variétés : Charleston et Cie.
Des airs de charleston et de ragtime, des musiques de Satie, Gershwin et Stravinski, les danseurs du Ballet-Théâtre de Nancy... Une rêverie légère et dansante, alourdie par des commentaires « philosophiques ».
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.

FRANCE-CULTURE

7 h, Programme unique, avec France-Inter, France-Musique et FIP.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'acoustique des salles de concert.
20 h, Relecture : Villiers de l'Isle-Adam.
21 h 30, Black and blue : le be-bop.
22 h 30, Nuits magnétiques : trois fois le réel.

FRANCE-MUSIQUE

De 7 h à 19 h : Programme unique, avec France-Inter, France-Culture et FIP.
19 h, Quotidien concert : Récital de chant, R. Streich (soprano), M. Forrester (mezzo-soprano), œuvres de Mendelssohn, Schumann, Brahms.
20 h 5, Musiques traditionnelles.
20 h 30, Concert : Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. : R. Kubelik, œuvres de Mozart (symphonie n° 36 en ut majeur), Bruckner (symphonie n° 3 en ré mineur « Wagner »).
22 h 15, Ouvert la nuit : Schumann (Papillons, opus 2 ; Carnaval, opus 9) : A. Gorog (piano) ; 23 h 5, Vieilles cires « Arthur et Karl Ulrich Schnabel », œuvres de Schubert ; 0 h 5, Jazz forum.

Samedi 2 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 La traque aux gaspis.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère : Babas au rhum.
12 h 45 Avenir : Des métiers de l'informatique.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 45 Au plaisir du samedi.
Les Espagnols de Paris ; la famille Cigale ; Plume d'Elan ; l'Espagne à Paris ; Archibald le magicien ; le magazine de l'aventure ; Maya l'abeille ; Temps : Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 15 Trente millions d'amis.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre (de l'I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Charles Aznavour.
21 h 35 Série : Dallas.
22 h 30 Téléfoot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
Grenouilles, crapauds, tritons et autres batraciens.
14 h 25 Les jeux du stade.
Volley-ball ; motonautisme ; cyclisme.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
Avec Georges Thorogood et les Destroyers.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Disney - samedi.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « le Boulanger de Suresnes ».
de J.-J. Goron. Avec J.-M. Thibault, C. Rouvel, Z. Chauveau...
Chronique intimiste d'un monde en train de disparaître, celui des petits commerçants qui aiment encore leur métier.
22 h 20 Variétés : Bravo.
de P. Douglas et J.-M. Brosseau.
Avec P. Douglas, G. Holtz, L. Malidor, J.-E. Hallier...
23 h 10 Les carnets de l'aventure : Montagnes de la lune.
de Y. Crespeigne.
C'est en Afrique que les alpinistes s'attaquent au Ruwenzori, appelé « Montagne de la lune ». Cette ascension aboutit à un lac glaciaire situé à 4 200 mètres d'altitude.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter ; Lolek et Bolek ; Balthasar le mille-pattes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le chansonnier de papier.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : « Un étrange mariage ».
D'après une nouvelle de D. Yates. Réal. : C. Donner. Une production de la B.B.C.
Vanity Fair, retiré dans un château du sud-ouest de la France, est sans doute coupable de forfaits. Richard Chandos, qui rencontre Jonathan Mansel, découvre, au cours d'une randonnée, le cadavre d'un Anglais... Une comédie policière typiquement anglaise.
21 h 50 Journal.
22 h 10 Ciné-regards.
« Les Ailes de la colombe », de B. Jacquot.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : petits matins.
14 h 5, La littérature française du Moyen Age et nous.
16 h 20, Livre d'or : Symposium Musicum de Prague : Ensemble populaire de Chypre.
17 h 30, Pour mémoire : la matinée des autres (Ganga, le ciel sur la terre).
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : IXe Rencontre québécoise internationale des écrivains (le sacré, le littéraire et le profane).
20 h, Amy Robsart, de V. Hugo (deuxième partie).
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

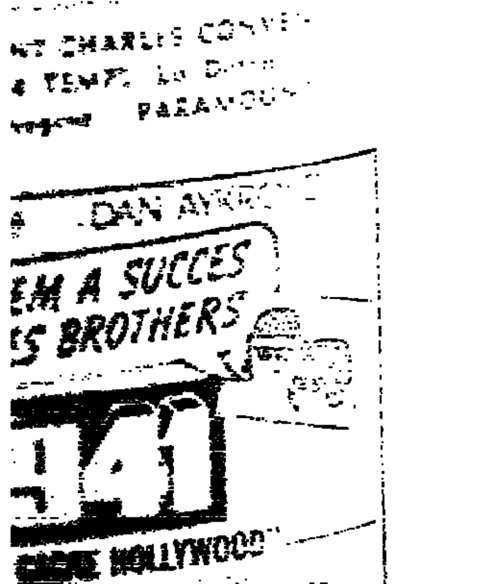
16 h 30, (Festival de Lille 1980) : Extraits de « l'Art de la fugue », de Bach, « Six fugues sur Bach », de Schumann, « Prélude et fugue sur le nom de Bach », de Liszt, « Improvisations sur Bach », de Lefebvre.
17 h 55, Comment l'entendez-vous ? Harry Mathews, poète et écrivain américain, traduit en français par Georges Perec.
20 h 5, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.
20 h 30, Soirée lyrique : « Luisa Miller », tragédie lyrique en trois actes, de Verdi, livret de Cammarano, par l'Orchestre national de France, dir. : A. Erede, et la Chorale Jean-Baptiste Corot, dir. : G. Boulanger, avec W. Fernandez, B. Pecchioli, M. Acerra, L. Miller, F. Bonanome...
23 h 15, Ouvert la nuit : Le temps suspendu... Venise, Padoue, Ferrare, Rome (Vivaldi, Tartini, Frescobaldi, Marcello, Galuppi).

LE COMITÉ DE SOUTIEN A RADIO-ANDORRE REÇOIT DE NOMBREUX APPUIS

Le comité de soutien créé, il y a une semaine, pour la reprise des émissions de Radio-Andorre, interrompues depuis le 2 avril, a reçu l'appui de hautes personnalités politiques de la région, dont celui des présidents des trois conseils généraux du Midi, MM. Edgard Tailhade, sénateur socialiste pour le Languedoc-Roussillon, Alain Savary, député socialiste pour le Midi-Pyrénées, et André Labarrère, député socialiste pour l'Aquitaine. MM. Gérard Bapt et Alex Raymond, députés socialistes de Haute-Garonne, M. Jacques Fabre, président de la chambre de commerce et d'industrie, M. Alain Géraud, président de l'union régionale des groupements patronaux, les chanteurs Francis Cabrel et Pierre Perret, Mme E.-J. Baylet, président-directeur général de *la Dépêche du Midi*, M. H. Beramont, président d'honneur de la Fédération française des agences de presse, ont apporté également leur soutien. Des milliers d'auditeurs ont signé la pétition adressée au président Valéry Giscard d'Estaing, coprince d'Andorre. M. François Mitterrand, lors de son meeting du 24 avril à Toulouse, a condamné le « *silence de Radio-Andorre* », et les communistes régionaux ont adressé un télégramme le 22 avril à M. Valéry Giscard d'Estaing dans lequel ils réclament « *la reprise immédiate de Radio-Andorre* ». Ce télégramme est notamment signé de M. René Piquet, membre du bureau politique et député à l'Assemblée européenne.

Du côté de la majorité, M. Pierre Baudis (U.D.F.), maire de Toulouse, député à l'Assemblée européenne, le docteur Jean-Paul Seguela, président du comité de soutien à Valéry Giscard d'Estaing en Haute-Garonne, le docteur Jean Bonhomme, député R.P.R. de Tarn-et-Garonne, M. André Lacaze, président du comité de soutien à M. Chirac en Haute-Garonne, ont apporté leur soutien à la station. Enfin, M. Brice Lalonde a adressé, mercredi 29 avril, un télégramme au comité : « *L'intervention de l'Etat français qui vise à réduire au silence Radio-Andorre est l'occasion pour les écologistes de réaffirmer leur opposition au monopole de la radio et de la télévision.* »

● Radio-Ladrecht, radio libre de la C.G.T. dans les Cévennes, a diffusé le vendredi 24 avril une émission réalisée par les mineurs du bassin houiller de Ladrecht, en grève depuis près d'un an. Cette émission a été entendue sur deux fréquences (87,7 MHz et 90 MHz en FM) pendant trois quarts d'heure avant d'être brouillée.





CARNET

Naissances

— Mme Roger LE TOURNEAU fait part de la naissance de ses petits-enfants,
Elodie LE TOURNEAU,
à Marseille, le 25 décembre 1980,
Clément Guigou LE TOURNEAU,
à Aix-en-Provence, le 21 avril 1981.

— Le professeur Baruj BENACERRAF et Mme, née Annette Dreyfus,
Les docteurs Peter et Beryl LIBBY,
ont la joie de faire part de la naissance de
Olivier,
leur petit-fils et fils.
Boston (U.S.A.), le 24 avril 1981.

Décès

— François et Michèle Boulanger-Hanoteau,
Claude Boulanger,
Les familles Blangy, Duflo, Hanoteau,
ont la grande peine d'annoncer le décès de
Mme Odette BOULANGER,
née Ragaz,
veuve du professeur Jean Boulanger.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, à Offranville (Seine-Maritime).
9, rue Adolphe-Yvon,
75016 Paris.
199, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

— M. Robert Chanet,
Mlle Christine Chanet,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de
Mme Marcelle CHANET,
née Monteil,
survenu le 29 avril 1981, à Villefranche-de-Rouergue.
Les obsèques ont eu lieu le 30 avril, à 12350 Lanuejouls (Aveyron).

— L'équipe du Centre national de la recherche scientifique « Madréporaires actuels et fossiles »,
L'Institut de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle,
L'antenne du Muséum et de l'Ecole pratique des hautes études en Polynésie française,
Le service mixte de contrôle biologique,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean-Pierre CHEVALIER,
docteur ès sciences,
directeur de recherches au C.N.R.S.,
survenu le 26 avril 1981, dans sa cinquante-cinquième année, alors qu'il accomplissait une mission dans le Pacifique.
Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Etienne d'Issy (5, place de l'Eglise, à Issy-les-Moulineaux), le lundi 4 mai, à 16 heures.
Ni fleurs ni couronnes.

[Né à Paris le 14 novembre 1926, Jean-Pierre Chevalier a fait toutes ses études à la faculté des sciences de cette même ville. Il était docteur ès sciences. Entré au Centre national de la recherche scientifique en 1952, il y est devenu directeur de recherches en 1977. Jean-Pierre Chevalier était un spécialiste très connu des coraux actuels et fossiles et des faunes associées. A ce titre, il travaillait au service mixte de contrôle biologique dans le Pacifique, et il a participé, avec l'université de Montpellier et l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches, aux travaux qui permettent d'utiliser pour les greffes osseuses du calcaire de corail traité biologiquement. Jean-Pierre Chevalier a été lauréat de l'Académie des sciences en 1971, et il a reçu, en 1978, une médaille d'argent du C.N.R.S.]

— M. Jean Consolo, avocat aux conseils, et Mme Jean Consolo,
ses enfants,
M. et Mme Vincent Courtillot,
M. et Mme Georges Consolo,
ses petits-enfants,
Carine et Raphaël Courtillot,
David et Jonathan Consolo,
ses arrière-petits-enfants,
Mme veuve Mair Naar, née Madeleine David-Moyse,
M. Maurice David-Moyse,
Mme Bernard Mélamède, née Lucienne David-Moyse,
ses frère et sœurs,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 26 avril 1981, à près de quatre-vingt-neuf ans, de
Mme veuve Edouard CONSOLO,
née Suzanne David-Moyse.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Ville-d'Avray.

— Le secrétaire général du Finistère et Mme Jean-René Garnier ont la douleur de faire part du décès de leur beau-frère et frère,
Georges CRAYE.

— Le commandant Pierre Garoche, capitaine au long cours, chevalier de la Légion d'honneur,
Pierre et Simone Garoche,
Claude Garoche,
Françoise Garoche et Emmanuel Reynaud,
René et Michèle Aubry, Christell et Erwann, Pierre et Sylvie Garoche,
son époux, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la tristesse d'annoncer que
Mme Pierre GAROCHE,
née Marie-Magdeleine Chevalier,
le 6 mars 1901 au Havre,
administrateur
du bureau d'aide sociale
de La Frette-sur-Seine (Val-d'Oise),
s'est endormie dans la paix du Seigneur, à Paris, le 28 avril 1981.
Une messe sera célébrée en la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours (66, rue des Plantes, Paris-14e), le mardi 5 mai 1981, à 14 heures, suivie de l'incinération au Père-Lachaise, à 15 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes, des dons aux œuvres.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, sente de la Barluche,
95530 La Frette-sur-Seine.
25, avenue Beauséjour,
92140 Clamart.
66, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève,
75005 Paris.
4, rue François-II,
Neufchâteau,
54000 Nancy.

— **Ariel GINSBOURG,**
notre ami,
nous a soudain quittés samedi dernier, 25 avril 1981.
Vous tous qui l'aimiez, pensez parfois à lui, qui vous aimait aussi.

— Les enfants et les petits-enfants de
Simon L. MÉGIROFF,
nous prient d'annoncer son décès, survenu le 6 avril dernier, en son domicile.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès du
professeur
Pierre MOULONGUET,
survenu le 26 avril 1981, dans sa quatre-vingt-onzième année.
De la part de :
Mme Pierre Moulonguet,
M. et Mme Claude Moulonguet-Doleris, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gilles Moulonguet,
M. Francis Moulonguet,
Parents et alliés.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le lundi 27 avril, en l'église de Moncaup (Pyrénées-Atlantiques).
Cet avis tient lieu de faire-part.
Une messe sera dite le mardi 19 mai, à 17 h. 30, en l'église Saint-Médard (39, rue Daubenton, Paris-5e).
Monpezat,
64350 Lembeye.
47, quai de la Tournelle,
75005 Paris.

[Né le 9 décembre 1890 à Amiens, Pierre Moulonguet avait été nommé chirurgien des hôpitaux en 1925. Il était devenu professeur de technologie chirurgicale en 1945 et professeur de clinique chirurgicale en 1956. Elu membre de l'Académie de chirurgie en 1931, il la présida en 1956. Il était aussi membre de l'Académie nationale de médecine depuis 1953. Il avait cessé d'exercer ses activités en 1961.]

— Mme Jean Reynaud,
son épouse,
Denis et Odile Reynaud,
Françoise et François Trollet,
Geneviève et Fernand Heck,
ses enfants,
Emmanuelle, Fabrice, Camille, Marie et Laurent, ses petits-enfants,
Mlle Jeannette Reynaud,
sa sœur,
Mme Roger Guérithault,
sa belle-mère,
M. et Mme Gilles Guérithault,
M. et Mme Daniel Guérithault,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Les familles Chaix, Guérithault, Boyron, Collas,
Et tous ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean REYNAUD,
proviseur honoraire
du lycée Alain au Vésinet,
endormi dans la paix de Dieu, le 28 avril 1981, dans sa soixante-quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Nicolas de Villennes-sur-Seine, le lundi 4 mai 1981, à 10 h. 45.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité, à Gatteville-le-Phare (Manche).
Pas de fleurs, mais des prières et des dons au profit de la lutte contre le cancer.
158, rue Gallieni,
78670 Villennes-sur-Seine.

— M. et Mme Jacques Valier et leurs enfants,
M. et Mme Claude Lévy,
Mlle Marie Mahé,
Sa famille et ses amis,
font part du décès de
M. Bernard VALIER,
survenu le 29 avril 1981.
Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, le lundi 4 mai 1981, à 16 h. 15.
Réunion entrée 5, rue Emile-Richard.
10, villa d'Alésia,
75014 Paris.

Remerciements

— Colette Prax
remercie ses amis et connaissances qui lui ont témoigné leur sympathie lors des obsèques de sa cousine,
Valentine PRAX,
artiste peintre,
le 23 avril 1981, en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e.

Anniversaires

— Le 1er mai 1980, nous quittait
Ginette SIGNAC,
à l'âge de soixante-six ans.
Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont aimée, pour le premier anniversaire de sa mort.

Communications diverses

— M. Jean Mialet, président-fondateur des groupes Rencontres, signera son livre, « le Déporté », le mardi 5 mai, de 18 heures à 19 h. 30, à la librairie Notre-Siècle (3, rue de Solferino, Paris-7e).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-II. La soutenance de thèse de M. André Tientcheu-Njiako : « L'organisation bancaire et la direction du crédit dans les Etats de l'Afrique centrale (Cameroun, Congo, Gabon, R.C.A., Tchad) », qui devait avoir lieu le lundi 4 mai, est reportée à une date ultérieure.



Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

RELIGION

AVANT LE SYNODE NATIONAL DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

Jalons sur le chemin de l'unité protestante

A la veille du soixante-quatorzième synode national de l'Eglise réformée de France, qui aura lieu du 1er au 3 mai à Viviers (Ardèche), avec pour thème « *Pour qui, pour quoi travaillons-nous ?* », voici la situation œcuménique des quatre principales Eglises protestantes en France (deux luthériennes et deux réformées).

En 1969, une esquisse en vue de l'unité des Eglises luthériennes et réformées de France (elles sont quatre : l'Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine, E.C.A.A.L. ; l'Eglise évangélique luthérienne de France, E.E.L.F. ; l'Eglise réformée de France, E.R.F. ; l'Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine, E.R.A.L., toutes membres du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E.) était soumise à la discussion des Eglises, mais était finalement rejetée. Son inconvénient majeur était de superposer de nouvelles structures aux structures déjà lourdes qui existent. Pourtant, ces Eglises avaient pu vérifier en 1968, après l'approbation des thèses dites de Lyon, leur accord de foi sur des sujets aussi centraux que la parole de Dieu, le baptême et la Sainte Cène. Elles avaient conscience qu'elles ne pouvaient *en rester à cet échec et c'est pourquoi* elles décidèrent la création d'un Conseil permanent réunissant les organes directeurs des quatre Eglises.

Faute d'avoir pu réaliser l'unité, elles entendaient du moins accroître leur concertation. De fait, cet organisme a rendu d'inestimables services. Il a pris sous son autorité la charge des relations œcuméniques tant en France qu'en ce qui concerne la coopération avec le C.Œ.E. Il gère les sessions de reformation pastorale, il assure une réflexion commune sur les questions d'actualité. Il réunit, tous les trois ans, une assemblée commune qui, certes, n'a pas les pouvoirs d'un synode, mais qui a su cependant prendre des initiatives heureuses.

Cependant, la recherche de l'unité entre luthériens et réformés se poursuit. En 1973, après des années de labeur patient, les Eglises issues directement de la Réforme en Europe parvenaient à un accord fondamental, en particulier sur l'eucharistie, et concluaient que rien ne s'opposait désormais à une pleine communion entre luthériens et réformés. Ce fut la Concorde de Leuenberg (Suisse), ratifiée par la plupart des Eglises européennes. Cette concorde ne représentait rien de très nouveau pour la France, où l'intercommunion et l'intercélébration étaient pratiquées depuis longtemps. Du moins donnait-elle aux Eglises de France l'assurance qu'elles n'étaient pas isolées dans leur quête de l'unité.

Au cours de l'année 1980, se sont produits divers événements qui sont autant de jalons sur le *chemin de l'unité. Ce fut d'abord* l'assemblée générale des aumôniers aux armées qui rappela qu'avec l'agrément des Eglises s'exerçait aux armées un « *ministère pastoral vraiment interdénominationnel* » et demanda aux Eglises d'en tirer les conséquences en reprenant rapidement une réflexion sur l'unité des Eglises. Si cette unité est bonne pour les militaires, pourquoi ne le serait-elle pas pour les civils ? Ce furent ensuite l'E.C.A.A.L. et l'E.R.A.L. qui publièrent un document commun *(Eléments d'une mission commune pour l'E.C.A.A.L. et pour l'E.R.A.L.)* faisant état — et la liste est impressionnante — de toutes les tâches proprement ecclésiales accomplies ensemble par ces deux Eglises. Se fondant *sur ce document, le synode de* l'E.R.A.L. de novembre 1980 demanda « *que l'unité entre les deux Eglises, dans le respect des diversités, soit dorénavant considérée comme un objectif prioritaire* » et formula le souhait qu'ainsi soit donnée « *une impulsion nouvelle à la marche vers l'unité des Eglises luthériennes et réformées de France* ».

C'est dans ce contexte que s'est tenue, dans ce haut lieu du *protestantisme alsacien qu'est le* Liebfrauenberg (Bas-Rhin), la troisième assemblée commune des Eglises luthériennes et réformées. Le Conseil permanent lui avait *assigné pour tâche* de rédiger une sorte de proclamation, théologiquement bien argumentée, sur les convictions communes des luthériens et des réformés concernant la Cène du Seigneur. Il faut le souligner fortement : l'intention première du Conseil permanent n'était pas de poser un nouveau jalon sur le chemin de l'unité protestante. Mais, dans le cadre du dialogue avec le catholicisme, des entretiens qui ont eu lieu ces dernières années entre le secrétariat romain pour l'unité et la Fédération luthérienne mondiale sur l'Eucharistie, des questions que *Mgr Le Bourgeois* — d'ailleurs présent au Liebfrauenberg — avait posées aux Eglises de la Réforme en 1975, lors de l'assemblée générale du protestantisme français, le Conseil permanent voulait susciter une déclaration commune et explicite sur la foi eucharistique de ces Eglises. *C'est ce qui a été réalisé*. Il était cependant inévitable, et c'est heureux, que le document du Liebfrauenberg fût à la fois une réponse aux partenaires catholiques et une manifestation de l'unité protestante.

Il n'est pas possible de donner ici une analyse des thèses rédigées et des recommandations aux Eglises de la Réforme qui les accompagnent. On peut cependant souligner la vigueur des formules concernant la présence réelle, le rôle du Saint-Esprit dans l'actualisation de cette présence, l'attente eschatologique, la double dimen*sion de la communion avec Dieu* et avec les frères, le refus de la sacralisation des espèces. Certes, des divergences se sont manifestées à propos de la manière de traiter ces espèces après la célébration. Mais l'assemblée a tenu à déclarer que ces divergences étaient des divergences de sensibilité, qui n'entament en rien la foi commune et ne fondent aucune division dans l'Eglise.

La discussion du rapport du président du Conseil permanent, le pasteur E. Mathis, a d'ailleurs fait nettement apparaître que les Eglises de la Réforme ne sont pas *attachées à l'idée d'une unité* uniformisante par nivellement. Elles entendent retenir tout l'apport des traditions diverses. Plusieurs formules de ce type d'unité ont fait l'objet de discussions : diversité réconciliée, unité plurielle, unité conciliaire. Toutes ces formules ont leurs avantages et leurs inconvénients. La tâche qui s'imposerait maintenant serait de passer de la formule d'unité au *modèle d'unité. Ce modèle est à* inventer. Car si de nombreuses unions d'Eglises se sont réalisées de par le monde depuis la naissance du mouvement œcuménique et si à l'heure actuelle de nombreuses négociations se poursuivent pour la conclusion de nouvelles unions, peu d'entre elles ont suffisamment eu égard à l'obligation de préserver des diversités qui font la richesse *de l'unique Eglise du Christ*, comme il se voit déjà au niveau du Nouveau Testament.

A la fin du dix-neuvième siècle, on créditait volontiers les Eglises protestantes de France d'avoir mis au point une organisation démocratique représentative qui avait su inspirer certains des créateurs de la République. En cette fin du vingtième siècle, dans un pays qui reste fortement attaché à une centralisation excessive, ces mêmes églises sauront-elles donner l'exemple d'une véritable unité dans le respect des diversités ? Les Eglises luthériennes et réformées de France pourront difficilement ne pas entendre cette question et ne pas la résoudre dans un esprit aussi paisible et joyeux que celui qui a présidé aux discussions du Liebfrauenberg.

ROGER MEHL.

SCIENCES

Des chercheurs français ont identifié un gène « H.L.A. » humain

Une équipe française du Centre d'immunologie INSERM-C.N.R.S. de Marseille-Luminy vient, en collaboration avec l'unité « Biologie du gène » de l'Institut Pasteur de Paris, d'identifier une partie du matériel génétique impliqué chez l'homme dans le système H.L.A.

On sait depuis longtemps, grâce notamment aux travaux menés par le professeur Jean Dausset, prix Nobel de médecine et physiologie 1980, que certaines protéines synthétisées par les cellules sont un des maillons de ce système complexe qui joue un rôle fondamental dans la défense de l'organisme contre ce qui lui est étranger et dans la reconnaissance de ce qui lui appartient.

Depuis quelques années, on soupçonne le système H.L.A. (baptisé système H-2 chez la souris) d'être impliqué dans de nombreux mécanismes biologiques. Passionnant à maints égards, ce système fait aujourd'hui l'objet de très nombreux travaux, *tant sur le plan fondamental* qu'au niveau de l'application médicale. L'apparition, il y a quelque temps, des techniques de manipu*lation génétique, offrant* un nouvel outil de compréhension des *mécanismes biologiques permit d'en*gager de nouvelles recherches dans ce domaine, dont on commence à enregistrer les premiers résultats.

Le travail mené par l'équipe marseillaise a débuté en novembre dernier, grâce à une collaboration établie avec l'équipe du professeur Philippe Kourilsky (Institut Pasteur de Paris). L'un des objectifs était de faire produire en laboratoire, et à partir de techniques de manipulation génétique, certains des composants protéiques qui jouent un rôle dans le système H.L.A. S'il est *impossible, à partir d'une protéine* donnée, de remonter jusqu'au gène — *zone précise du matériel géné*tique qui, dans le noyau cellulaire, commande et dirige sa synthèse, — à l'inverse, lorsqu'on possède le gène, on peut, en l'intégrant dans un système vivant donné (bactérie ou culture de cellules, par exemple), disposer d'un outil de laboratoire capable de reproduire dans sa totalité la succession des événements cellulaires qui conduisent à la pro*duction d'une structure biologique*. A partir d'un intermédiaire (A.R.N. mes*sager) isolé chez la souris, et situé* entre l'acide désoxyribonucléique (A.D.N.) de la cellule et la protéine de sa surface, l'équipe marseillaise s'est ingéniée à remonter le cours des événements. Les chercheurs ont ainsi obtenu une partie de l'A.D.N. qui, chez la souris, commande la production protéique du système H.L.A.

La deuxième partie du travail a consisté à « *accoler* » cet A.D.N. au préalable « marqué » par une substance radioactive à des gènes humains introduits dans des structures virales, véritable banque de matériel génétique réalisée — et prêtée — par une équipe américaine.

Les chercheurs ont acquis la certitude qu'ils avaient bien reconnu et identifié un antigène *H.L.A. humain*. Le point suivant consistera à faire « *exprimer* » *le gène par une cellule* dans laquelle on l'aura intégré. Ce travail est actuellement en cours. « *S'ils constituent à notre sens une première mondiale*, précise M. Bertrand Jordan (Marseille). *Il convient de souligner que ces résultats sont avant tout le fruit d'une collaboration entre plusieurs équipes françaises et que de nombreux travaux sont en cours sur ce sujet, notamment en France et aux Etats-Unis.* »

A l'inverse de nombre de travaux scientifiques qui utilisent les techniques des manipulations génétiques, cette étude n'a pas pour objectif la *production industrielle d'une sub*stance donnée.

Les premiers pas qu'elle permet de réaliser dans la connaissance intime du mode de fonctionnement du système H.L.A. laisse en effet entrevoir une nouvelle approche de certains *mécanismes pathologiques* au premier rang desquels le comportement des organismes vivants vis-à-vis des cellules cancéreuses.

J.-Y. N.

ÉDUCATION

La fin de la grève au centre Assas

DROLE DE JEU

Alors que les cours avaient repris normalement, mercredi 29 avril dans la matinée, la grève a été de nouveau imposée à la mi-journée au centre universitaire Assas (Paris-II), par les mouvements d'extrême droite. Un scénario semblable à celui de la veille s'est répété (*le Monde du 30 avril*), *mais à une moindre* échelle, de nombreux étudiants *ayant préféré ne pas aller à* l'université.

Sous le regard passif des vigiles rectoraux, les militants du Groupe union et défense (GUD) et du Front des étudiants nationalistes (FEN) bloquèrent à l'aide de bancs et de tables l'accès aux escaliers menant aux salles de travaux dirigés. Les membres de ces piquets dissuasifs faisaient, *selon un enseignant*, « *leur propre police* » en *interdisant aux étudiants qui le désiraient* d'aller travailler. Quant aux cours en amphithéâtre, l'un d'eux — celui de M. Le Sideau, en première année de sciences économiques — fut brutalement interrompu par une grenade fumigène, les étudiants n'ayant pas voulu se rendre aux injonctions verbales des activistes d'extrême droite.

La situation, déjà tendue, a failli basculer vers 14 heures, quand le *président* de l'université, M. Jacques Robert, demanda aux militants d'enlever les piquets. Après leur refus, une nouvelle intervention des forces de police, nombreuses dans les rues avoisinantes, semblait à craindre, les militants d'extrême droite paraissant déterminés à y riposter : *on* remarquait la circulation de quelques « cocktails Molotov ». En fin de compte, M. Robert préféra *laisser faire, dans la mesure où* l'entrée de l'université n'était pas condamnée.

Ce jeu plutôt curieux s'épuisa *donc de lui-même*. Sa raison d'être (la suppression d'une session d'examen) *s'effaçait au pro*fit de la démonstration de force, dont — de leur propre aveu — le GUD et le FEN n'étaient pas *mécontents qu'elle ait lieu entre* les deux tours de l'élection présidentielle. Aucun mouvement n'appelait à la poursuite de la grève. — E. P.

LE CONCOURS GÉNÉRAL : sujets de philosophie et de français

Les épreuves de français et de philosophie du concours général des lycées ont eu lieu les 23 et 27 avril. Les sujets suivants ont été proposés aux candidats :

● *Composition française* (classes terminales A, B, C, D et E).

Flaubert, avec la fougue qui le caractérisait si souvent, proclamait : « *Jamais, moi vivant, on ne m'illustrera, parce que la plus belle description est dévorée par le plus piètre dessin. Du moment qu'un type est fixé par le crayon, il perd son caractère de généralité, cette concordance avec mille objets connus qui font dire au lecteur : j'ai vu cela ou cela doit être. Une femme dessinée ressemble à une femme, voilà tout. L'idée est dès lors fermée, complète et toutes les phrases sont inutiles. Tandis qu'une femme écrite fait rêver à mille femmes. Donc, ceci étant une question d'esthétique, je refuse formellement toute espèce d'illustration.* » Quelles réflexions vous suggère ce point de vue sur la fonction de l'écriture ?

● *Composition française* (classes de première A, B, C, D et E) :

« *Toute œuvre littéraire peut être considérée comme formée de deux textes associés. Le corps (essai, roman, drame, sonnet) et son titre, pôles entre lesquels circule une électricité de sens, l'un bref, l'autre long.* » Michel Butor (*les Mots dans la peinture*).

Vous vous interrogerez sur la nature du rapport proposé par Michel Butor entre titre et corps dans l'œuvre littéraire.

● *Dissertation philosophique* (classe de terminale A) :

Tout ce qu'on peut nommer idéal est-il nécessairement chimérique ?

SPORTS

FOOTBALL

La victoire de la France sur la Belgique (3-2)

Il faudra attendre l'automne pour connaître les deux qualifiés *du groupe 2 européen pour la Coupe du monde* 1982 en Espagne. Les succès obtenus, mercredi 29 avril, par les Pays-Bas à Chypre (1 à 0) et par la France, à Paris, devant la Belgique (3 à 2), permettent aux deux équipes victorieuses de conserver toutes leurs chances de qualification, au même titre que la Belgique et la République d'Irlande.

Après quatorze des vingt rencontres du groupe, la Belgique possède un léger avantage puisqu'elle est la seule à avoir obtenu un résultat nul sur le terrain de l'un de ses trois adversaires les plus dangereux. Dans le cas, de plus en plus envisageable, d'une égalité au classement pour les deux places qualificatives, la France conserve un atout non négligeable : celui de la meilleure différence de buts, grâce à sa victoire par 7 à 0 à Chypre.

Le langage du cœur et celui de la raison

Michel Hidalgo, le directeur des équipes de France de football, ne saura jamais cacher ses émotions *et ses sentiments*. On l'avait déjà vu ému aux larmes un soir de novembre 1977, après une victoire contre la Bulgarie, qui qualifiait la France pour la Coupe du *monde*. Il avait *été écœuré* et à deux doigts de renoncer à ses fonctions, un an plus tard, pour une histoire de chaussures, qui avait empoisonné le climat autour *de sa sélection en Argentine*. Cette fois, il ne trouvait pas de mots assez forts pour louer les mérites de cette équipe de France qui l'avait « vidé » nerveusement.

Sur son banc de touche, il avait connu quelques frayeurs quand Erwin Van den Bergh avait profité d'une hésitation de Christian Lopez pour ouvrir le score dès la cinquième minute. Puis, quand, à la cinquante et unième minute, Jan Ceulemans, probablement en position de hors-jeu, ramena la marque à 3 à 2, laissant planer jusqu'au bout la menace d'une égalisation. C'est pourtant dans la semaine qui avait précédé le match que Michel Hidalgo avait *le plus souffert*.

Ce soixante et unième France-Belgique *n'avait certes rien à voir* avec les précédents. Le temps des rencontres amicales annuelles entre voisins, interrompues seulement par les deux guerres mon*diales, est révolu depuis 1966*. La qualification pour la Coupe du monde 1982 était, cette fois, en jeu, avec l'impératif pour la France de vaincre sur son terrain pour préserver ses chances.

Alors qu'il escomptait l'union sacrée pour cette mission, il n'a pas compris les attaques dont il était l'objet. Une partie de la presse lui reprochait les trois défaites consécutives en Allemagne fédérale, en Espagne et aux Pays-Bas, et surtout le manque d'agressivité et d'efficacité des joueurs lors des deux derniers matches. Son libéralisme, son souci du dialogue et du partage des responsabilités, devenaient de *la faiblesse*, sa *sensibilité* de la sensiblerie. Mais les coups les plus durement ressentis furent peut-être ceux portés par deux joueurs : Dominique Bathenay, qui contestait ses critères de sélection et Bernard Lacombe, qui, lui, *suggérait* de se faire remplacer avant de renoncer lui-même à sa sélection.

Les indisponibilités pour blessure de Michel Platini, victime d'une fêlure à une côte, et de Jean-François Larios, souffrant d'une pubalgie, les craintes pour Maxime Bossis et Dominique Rocheteau, atteints de tendinite, rappelaient, d'autre part, que les mois d'avril et de mai ont toujours été les plus noirs pour les joueurs français, épuisés par une saison trop longue et un calendrier déséquilibré. Depuis vingt ans, la France n'avait gagné que sept des trente et un matches disputés à cette période.

Dans ce contexte, Michel Hidalgo pouvait être surpris par la *réaction de ses joueurs*, répondant en tous points à ses trois mots d'ordre : « *créativité, imagination et finition* », pour inscrire trois buts par Gérard Soler (*12e et 30e*) et par *Didier Six* (25e). Il allait être comblé par l'abnégation, le sens de la collectivité et du dépassement manifestés ensuite par l'ensemble de l'équipe pour empêcher les Belges de reprendre confiance et de *s'organiser*.

Au coup au cœur de Michel *Hidalgo, ne correspondaient* pas le drame et la désolation dans les vestiaires belges. Depuis sa prise de fonction en 1976, Guy Thys n'avait certes jamais vu son équipe encaisser trois buts. D'ailleurs, elle restait sur une seule défaite, en finale du *championnat* d'Europe 1980 pour ses dix-sept derniers matches. Mais le sélectionneur belge faisait remarquer que les trois buts français corres*pondaient en fait à la sortie* sur blessure de son arrière central, Luc Millecamps. De toute façon, il ne trouvait pas déshonorant d'avoir été battu par une équipe invaincue au Parc des Princes depuis près de sept ans. Et puis, la Belgique ne restait-elle pas la mieux placée dans la course aux deux places qualificatives ?

Au langage du cœur de Michel Hidalgo, Guy Thys répliquait par celui de la raison. Malgré toutes les déviations engendrées par la *haute compétition*, les deux auront peut-être encore leur place en Espagne pour la Coupe du monde 1982.

GÉRARD ALBOUY.

LE CLASSEMENT ET LE CALENDRIER DU GROUPE II

Après les matches de mercredi, le classement du groupe II de la Coupe du monde s'établit ainsi :

1. Belgique	9 pts
2. Eire	7 pts
3. France	6 pts
4. Pays-Bas	6 pts
5. Chypre	0 pts

Il reste six matches à jouer : le 9 septembre, Pays-Bas-Eire et Belgique-France ; le 14 octobre, Pays-Bas-Belgique et Eire-France ; le 18 novembre, France-Pays-Bas et le 5 décembre, France-Chypre.

RUGBY

RUGBY. — Les sélectionneurs de la Fédération française de rugby ont établi, mercredi 29 avril, la liste des vingt-sept joueurs qui participeront, en juin, à une tournée en Australie. Voici les noms de ces joueurs :

Piliers : Cremaschi (Lourdes), Paparemborde (Pau), Wolff (Béziers).

Talonneurs : Dintrans (Tarbes), Dupont (Agen).

Deuxième ligne : Lorieux (Grenoble), Revailler (Graulhet), Salas (Narbonne).

Troisième ligne aile : Derghali (Bagnères), Lacans (Béziers), Elves (Toulouse), Rodriguez (Mont-de-Marsan).

Troisième ligne centre : Carpentier (Lourdes), Erbani (Agen).

Demi de mêlée : Berbizier (Lourdes), Elissalde (La Rochelle).

Demi d'ouverture : Laporte (Graulhet), Viviès (Agen).

Ailiers : Averous (La Voulte), Brued (Pau), Fabre (Béziers), Pardo (Bayonne).

Centre : Chadebech (Brive), Codorniou (Narbonne), Mesny (Grenoble).

Arrières : Blanco (Biarritz), Gabernet (Toulouse).

Les sélectionneurs ont, d'autre part, établi une liste de seize suppléants.

هكذا من الاصل

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30.04.81. A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 1.5.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 1er MAI A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 avril à 0 heure et le vendredi 1er mai à 24 heures :

Les hautes pressions du proche Atlantique continueront de diriger sur l'Europe des masses d'air humide et doux. Vendredi 1er mai, le temps sera le plus souvent nuageux, avec quelques pluies au nord de la Seine. Sur les autres régions, après dissipation des brumes matinales, passages nuageux et éclaircies alterneront, mais les périodes ensoleillées seront plus importantes sur le pourtour méditerranéen.

Les vents seront modérés de secteur nord-ouest ; ils faibliront sur le Centre et le Midi.

Les températures seront sans grand changement.

Le jeudi 30 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,2 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 avril ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 14 et 7 ; Bordeaux, 16 et 6 ; Bourges, 12 et 10 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 13 et 10 ; Cherbourg, 11 et 9 ; Clermont-Ferrand, 14 et 8 ; Dijon, 10 et 7 ; Grenoble, 17 et 3 ; Lille, 13 et 10 ; Lyon, 12 et 7 ; Marseille, 19 et 6 ; Nancy, 9 et 8 ; Nantes, 14 et 10 ; Nice, 17 et 9 ; Paris-Le Bourget, 13 et 10 ; Pau, 16 et 7 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 13 et 10 ; Stasbourg, 9 et 7 ; Tours, 12 et 10 ; Toulouse, 16 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 14 degrés ; Amsterdam, 13 et 9 degrés ; Athènes, 20 et 12 ; Berlin, 9 et 6 ; Bonn, 11 et 9 ; Bruxelles, 11 et 9 ; Le Caire, 31 et 17 ; Iles Canaries, 32 et 14 ; Copenhague, 9 et 5 ; Genève, 11 et 2 ; Jérusalem, 19 et 11 ; Lisbonne, 19 et 11 ; Londres, 15 et 11 ; Madrid, 19 et 4 ; Moscou, 12 et 5 ; Nairobi, 25 et 13 ; New-York, 30 et 14 ; 18 et 6 ; Stockholm, 8 et 2 ; Téhéran, 8 et 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

Les mots croisés se trouvent en page 26, dans « le Monde des loisirs et du tourisme ».

CIRCULATION

LES CONSEILS POUR LE 1er MAI

A la veille du 1er mai, la direction des routes estime que plus de 950 000 Parisiens partiront en voiture jeudi et vendredi vers des destinations situées en moyenne à 300 kilomètres, distance caractéristique des week-ends de printemps.

Les difficultés de circulation apparaîtront donc principalement en région parisienne le jeudi 30 avril après-midi pour les départs et, plus encore, le dimanche 3 mai après-midi pour les retours.

Les conseils de Bison futé sont les suivants :

— jeudi 30 avril : éviter de partir entre 15 heures et 21 heures ;

— vendredi 1er mai : éviter, entre 9 heures et 14 heures les autoroutes A-1, A-6, A-13, au départ de Paris ;

— dimanche 3 mai : éviter à tout prix d'être de retour entre 15 heures et 22 heures.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 avril 1981.

DES DECRETS

● Fixant entre le 4 mars et le 2 avril 1982 dans la métropole et entre le 9 mars et le 2 avril 1982 dans les départements d'outre-mer le recensement général de la population française par le soin des maires.

● Relatif aux complexes d'enseignement agricole.

● Relatif aux suspensions de perception des taxes sur les produits forestiers définis aux articles 1613 et 1618 bis du code général des impôts.

PARIS EN VISITE

SAMEDI 2 MAI

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée du château, Mme Hulot.

« Paris et ses romans », 15 h., métro Saint-Sébastien-Froissard, Mme Lemarchand.

« Donation Wildenstein au musée Marmottan », 15 h., métro La Muette, Mme Oswald.

« Le Muséum d'histoire naturelle et le Jardin des plantes », 15 h., entrée principale, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Modigliani », 14 h. 30, 11, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Le roi René », 15 h., palais de Chaillot (avec conférencière) (l'Art pour tous).

« De la rue Aubriot à la rue des Ecouffes », 15 h. 15, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Mme Barbier.

« L'Opéra », 12 h. 30, devant l'entrée, Mme Ragueneau.

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., métro Cité, Mme Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Cimetière de Picpus », 15 h., 35, rue de Picpus, D. Fleuriot.

« Château de Vincennes », 14 h. 45, porte face métro Château-de-Vincennes, Mme Hauller.

« Les grands Jésuites », 15 h., église Saint-Paul, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Les impressionnistes », 15 h. 30, Musée du Jeu de paume, M. Jaslet.

« Le Marais », 15 h., métro Pont-Marie, M. de La Roche.

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., parvis de l'église.

« Hôtels et jardins du Marais », 17 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Hôtels de Lamoignon et des Ambassadeurs de Hollande », 15 h., 24, rue Pavée.

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Paris et son Histoire).

« Le Vieux Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Résurrection du passé).

« Château et parc de Malmaison », 15 h., près de la caisse (Tourisme culturel).

« De la rue de la Parcheminerie à la Comédie-Française », 14 h. 30, 1, rue des Carmes, M. Teurnier (le Vieux Paris).

« De Constantin à Childéric », 11 h., 19, rue de Vaugirard (Visages de Paris).

DIMANCHE 3 MAI

« Le Sénat », 10 h. 30, statue de Danton, Mme Oswald.

« *Château de Maisons-Laffitte* », 14 h. 30 et 15 h. 45, entrée du château, Mme Hulot.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier.

« Paris et ses romans », 15 h., devant Saint-Médard, Mme Lemarchand.

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée principale, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le potager du Roy et le jardin de la comtesse de Balbi », 10 h. 30, 10, rue du Maréchal-Joffre à Versailles, A. Caillies.

« Crypte archéologique », 10 h., parvis de Notre-Dame.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h. 30, métro Pont-Marie (Approche de l'art).

« La Gaule de Constantin à Childéric », 11 h., musée du Luxembourg, avec conférencière (L'art pour tous).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon, Mme Barbier.

« Palais Bourbon », 15 h., 8, place du Palais-Bourbon, Mme Camus.

« Jardins et vestiges à Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon, Mme Ragueneau.

« Cités d'artistes et jardins à Montmartre », 15 h., métro Abbesses, Mme Ragueneau.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Reynaud (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le château de la Muette », 15 h., 2, rue André-Pascal, A. Ferrand.

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois, Mme Haulier.

« Jeanne d'Arc en son temps », 15 h., Musée des monuments français, M. Boulo (Histoire et Archéologie).

« Musée Rodin », 10 h. 30, 77, rue de Varenne, M. Jaslet.

« Le Père-Lachaise », 15 h., entrée principale, M. Jaslet.

« L'Académie française », 15 h., 23, quai Conti, M. de La Roche.

« Crimes célèbres du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« L'île Saint-Louis », 15 h., 45, quai Bourbon, Mlle Courtalon (Paris et son histoire).

« Château de Bagatelle », 15 h., terminus autobus 43, à Neuilly, Mme Artigue (Paris et son histoire).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le Père-Lachaise », 15 h., métro Père-Lachaise.

« Alexandre Dumas au château de Monte Cristo », 15 h., arrêt « Ermitage », autobus 158 A-Défense (Tourisme culturel).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher, M. Teurnier (le Vieux-Paris).

« Le Palais-Royal », 15 h., entrée du Conseil d'Etat (Visages de Paris).

CONFÉRENCE

SAMEDI 2 MAI

14 h. 45, 64, rue du Rocher, docteur Mainguy et C. Pasteur : « La médecine à la Belle Epoque » ; R. Lobrer : « Qu'est-ce que la jeunesse ? » ; M. Leconte : « Réflexions sur le premier tour de l'élection présidentielle » (Club du Faubourg).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel, Méditation transcendantale : « La science et la joie » (entrée libre).

15 h. et 20 h., 108, rue Saint-Lazare : « Accueillir les extra-terrestres ».

16 h., 7, rue Danton, G. Pégand : « Energie cosmique d'organisation. Entropie » (Psycho-Intégration).

16 h. 30, Musée national des techniques, salle 35 : « La décoration des montres et pendules. l'horlogerie mécanique (dix-septième - dix-neuvième siècle) ».

20 h. 45, 32, rue Olivier-Noyer, F. Deleury, M. Arkoun, Yoshut-Khemacart : « Les grandes religions et la non-violence » (Mouvement international de la réconciliation).

DIMANCHE 3 MAI

15 h., 13, rue Etienne-Marcel, *Méditation transcendantale* : « Comment atteindre l'énergie intérieure » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, A. Leroy : « Vie dramatique de M.P. Moussorgski » (Les Artisans de l'esprit).

17 h. 30, 11 bis, rue Keppler, Loge unie des théosophes : « Raja yoga et occultisme » (entrée libre).

P.T.T.

Les défaillances de l'automatique

Nous avons publié, dans nos éditions du 22 avril, une lettre d'un lecteur nous expliquant que, appelant à cinq reprises, d'une cabine téléphonique de Carpentras, le service des renseignements de la S.N.C.F. d'Avignon, il avait été autant de fois dirigé sur un répondeur se contentant de lui signaler l'occupation du numéro, mais retenant chaque fois ses pièces de monnaie. M. Nicolas de Tavernost, chef du service de l'information et des relations publiques du secrétariat d'Etat aux P.T.T., nous écrit à ce propos.

Dans le souci d'assurer une bonne qualité de service, en facilitant l'écoulement du trafic et en limitant le nombre d'appels inefficaces, l'administration des P.T.T. incite les abonnés, par des conditions tarifaires avantageuses à équiper leurs installations téléphoniques d'un nombre de lignes adapté à l'importance et aux caractéristiques de leur trafic d'arrivée.

Lorsqu'un abonné s'y refuse, elle met en œuvre, en application des dispositions des articles D 322 et D 323 du code des P.T.T. (*décret n° 79 440 du 7 juin 1979*), les mesures appropriées parmi lesquelles l'installation dans ses centraux, aux frais de cet abonné, d'un dispositif de réponse automatique destiné à informer ses correspondants des raisons pour lesquelles leurs appels n'ont pu aboutir. Raisons n'incombant en aucun cas aux télécommunications puisque l'appel a été correctement acheminé, mais n'a pu être mené à son terme par suite de la saturation du standard d'arrivée. Il ne serait pas normal que le correspondant ait le sentiment, à cette occasion, d'une carence du service des télécommunications.

Cependant, des instructions ont été données aux services pour que les communications aboutissant sur ces dispositifs ne soient pas taxées.

S'agissant du cas évoqué par votre lecteur, la S.N.C.F., à Avignon, a été informée de la saturation du standard de son centre de renseignements (indicatif 82-50-50) et les services des télécommunications ont alors appliqué la procédure habituelle en la matière. Toutefois, la modification technique permettant de ne pas taxer les appels n'était pas terminée à la date du 11 avril. Elle devrait intervenir très prochainement pour l'ensemble des appareils de l'espèce installés dans la région Provence-Côte d'Azur.

BREF

ASSURANCES

LES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE. — Deux Français sur trois sont couverts par de telles garanties. Une loi du 7 janvier 1981 (« Journal officiel » du 8) a renforcé la protection des souscripteurs de contrats d'assurance-vie. Désormais, toute personne qui souscrit une assurance-vie sur démarchage peut y renoncer dans le délai d'un mois. En cours de contrat, elle recevra une information régulière sur les valeurs acquises. Une note d'information du ministère de l'économie fait le point sur la nouvelle législation.

★ 151, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. 297-19-99.

EXPOSITIONS

L'EXPOSITION DE TAPIS DE KILIMS, inaugurée à Paris par l'ambassadeur de Turquie, M. Adnan Bulak (« le Monde » du 2 avril), sera présentée du 2 au 10 mai, à Poitiers, en l'église Sainte-Croix.

FORMATION PERMANENTE

BATIMENT. — Le Centre régional d'éducation permanente en architecture, urbanisme et construction organise deux stages de soixante jours, « perfectionnement de cadres du bâtiment » et « conducteurs de travaux ».

★ CREPAUC, Moulin Carron, chemin du Jubin, B.P. 33, 69570 Dardilly, tél. (7) 835-77-44.

TRANSPORTS

TARIFS AÉRIENS RÉDUITS ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE. — Sous réserve d'approbation de leurs gouvernements respectifs, Air France et Lufthansa proposeront, à partir du 1er juin, des « tarifs visite » inférieurs d'environ 50 % au tarif économique normal, sur leurs vols directs entre la France et la R.F.A. Pour en bénéficier, les passagers devront accepter certaines contraintes : réservation, émission et règlement du billet simultanés, retour au plus tôt le dimanche suivant le départ, annulation et modification de réservation payantes, impossibilité de remboursement d'un billet de retour non utilisé.

MODERNISATION A MARSEILLE-MARIGNANE. — L'aéroport de Marseille-Marignane escompte, en 1981, une croissance de l'ordre de 6 % de son trafic passagers. Divers travaux de modernisation vont être engagés. Dans le courant de l'année 1981, débutera une opération de réaménagement du satellite 5, destinée à améliorer l'accueil des passagers métropolitains et les accès aux avions : les voyageurs pourront ainsi y enregistrer et retirer leurs bagages, accéder directement aux parcs à voitures.

LES SERVICES OUVERTS OU FERMÉS

● PRECISION. — La Bibliothèque nationale et les expositions seront fermées vendredi 1er mai. Toutes les salles de travail seront fermées du 27 avril au 9 mai (fermeture annuelle).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	366 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES TULIPES

TIRAGE N° 29 DU 29 AVRIL 1981

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER F.
1	171 7 301 9 251	500 1 000 1 000	5	33 005	50 000
			6	056 646 7 496	500 – 500 5 000,
2	72 02 572	150 100 150	7	1 157 7 257	5 000 10 000
3	3 263 0 823 0 953 6 523 5 693 243 263 355 453	70 570 1 070 1 070 5 070 10 070 500 570 3 000 070	8	48 0 218 5 738	150 1 000 5 000
			9	9 59 089 4 099 5 619 9 489	70 220 570 1 070 1 070 1 070
4	394 7 734 0 504	500 1 000 5 000			
5	75	150	0	2 150 1 250	1 000 5 000

PROCHAIN TIRAGE LE 6 MAI 1981
TRANCHE DU MUGUET A MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

LOTO — TIRAGE N° 17					
1	13	29	40	41	42

NUMERO COMPLEMENTAIRE 49

PROCHAIN TIRAGE LE 6 MAI 1981 VALIDATION JUSQU'AU 5 MAI APRES-MIDI

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 29 AVRIL 1981 - N° 29

ARLEQUIN — RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 30 DU 29 AVRIL 1981

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
8	Tous les billets terminés par 8 gagnent 50 F dans toutes les séries
41	Tous les billets terminés par 14 gagnent 100 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 41 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales et numéros	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
852	0258	1258	2258	3258	4258	5258	6258	7258	8258	9258	350
	0285	1285	2285	3285	4285	5285	6285	7285	8285	9285	300
	0528	1528	2528	3528	4528	5528	6528	7528	8528	9528	350
	0582	1582	2582	3582	4582	5582	6582	7582	8582	9582	300
	0825	1825	2825	3825	4825	5825	6825	7825	8825	9825	300
	0852	1852	2852	3852	4852	5852	6852	7852	8852	9852	3 000
192	0129	1129	2129	3129	4129	5129	6129	7129	8129	9129	300
	0192	1192	2192	3192	4192	5192	6192	7192	8192	9192	3 000
	0219	1219	2219	3219	4219	5219	6219	7219	8219	9219	300
	0291	1291	2291	3291	4291	5291	6291	7291	8291	9291	300
	0912	1912	2912	3912	4912	5912	6912	7912	8912	9912	300
	0921	1921	2921	3921	4921	5921	6921	7921	8921	9921	300

Finales et numéros	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 39 F.	Sommes à payer Autres séries F.	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 39 F.	Sommes à payer Autres séries F.
8305	0 358	5 050	1 050	5 038	5 050	1 050
	0 385	5 000	1 000	5 083	5 000	1 000
	0 538	5 050	1 050	5 308	5 050	1 050
	0 583	5 000	1 000	5 380	5 000	1 000
	0 835	5 000	1 000	5 803	5 000	1 000
	0 853	5 000	1 000	5 830	5 000	1 000
	3 058	5 050	1 050	8 035	5 000	1 000
	3 085	5 000	1 000	8 053	5 000	1 000
	3 508	5 050	1 050	8 305	2 000 000	20 000
	3 580	5 000	1 000	8 350	5 000	1 000
	3 805	5 000	1 000	8 503	5 000	1 000
	3 850	5 000	1 000	8 530	5 000	1 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 12 MAI 1981 A LYON (Rhône) TIRAGE TELEVISE A 19 H 50

LOTERIE NATIONALE - TIRAGE DU 29 AVRIL 1981 - N° 30

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- DIRECTEUR DE TRAVAUX MOYEN-ORIENT — Réf. VM 5479 A
- RESPONSABLE DU PERSONNEL — Réf. VM 1152 P
- ASSISTANT MEDIA HF — Réf. VM 11220 J

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, à

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
PROCHE BANLIEUE SAINT-LAZARE
recherche
AGENT DE MAITRISE SERVICE ACHATS
GRANDE EXPÉRIENCE ACHATS PIÈCES SUR PLANS ET CATALOGUES.
Envoyer curriculum vitae et prétentions à
D.B. MARKETING
9, rue Danton, 94270 Le Kremlin-Bicêtre qui transmettra.

ECOLES PRIVEES (11e) recherchent
1) Pour révision du BAC en cours du soir (MAI-JUIN) PROF. SCIENCES-ECO. et HISTOIRE-GEO.
2) Pour rentrée septembre PROF. FRANÇAIS SCIENCES-ECO. HISTOIRE GEO.
Grande expérience, autorité et dynamisme indispensables. Adresser C.V. détaillé + photo INSTITUT BONAPARTE 96, avenue de la République 75011 PARIS.

A.T. MAINTENANCE MAT. INFORMATIQUE
B.T.S. électron. + 5 ans expér. pour PROF. Centre F.P.A. MEUDON-LA-FORET (92) Rém. ann. brute 125.000 F. Ecrire avec C.V. détaillé
FEDERATION GENERALE METALLURGIE C.F.D.T.
5, rue Mayran 75009.

Département immobilier d'une
GRANDE BANQUE
8e Arrondissement
recherche
UN RESPONSABLE DU SERVICE DE FACTURATION
Homme, 35 ans minimum. Connaissances Comptables et Informatiques indispensables.
Ecr. s/nº T026776M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CHERCHE
PROFESSEURS
Toutes matières, banlieue Est. Téléphone : 263-43-62.

GESTION 2000 ETT
Déplacement pour Moyen-Orient
INGÉNIEURS
Ossature charpente STRUCTURE METALLIQUE Pour PLATE-FORME OFFSHORE. Expérience souhaitée. ANGLAIS indispensable.
Tél. 246-42-01.

offres d'emplois internationaux

ENTREPRISE INTERNATIONALE demande
UN CHEF DE CHANTIER
routes pour terrassement en couche de base pour travailler au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Tél. : 233-377 Tunis ou écrire av. C.V. B.P. 1500-1055 TUNIS.

ENTREPR. INTERNATIONALE demande
1 INGÉNIEUR PÉDOLOGUE
spécialisé aussi dans les photos interprétation pour travailler au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Tél. 233-377 TUNIS ou écrire avec C.V. à BP 1500-1055 Tunis RP Tunis.

ENTREPR. INTERNATIONALE DEMANDE SPÉCIALISTE DE LABORATOIRE D'ANALYSE DE SOL pour route pour travailler au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Téléphoner au 233 377 TUNIS, ou écrire avec C.V. à BP 1500-1055 TUNIS RPM.

offres d'emplois régionaux

Association Loi 1901 Activités sociales et médico-sociales LANGUEDOC-ROUSSILLON recherche
CHEF DE PROJET
pour mettre en place informatique répartie dans 20 établissements. Niveau : MIAGE + DEA ou Diplôme Ingénieur. Adresser candidatures. Ecr. s/nº 8343 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

information divers

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

secrétaires secrétaires

Société Commerciale Gennevilliers recherche toute urgence pour Direction Financière
SECRÉTAIRE FRANÇAISE HAUT NIVEAU
PARFAITE BILINGUE Français/Allemand
Ecrire sous référence nº 885.077 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

ENTREPRISE DE PRESSE Centre de PARIS recherche
SECRÉTAIRE de DIR.
excellente sténo, ordonnée et méthodique, connaissant travail de documentation, de classement et de mise à jour de fichiers. Horaires : 9 à 19 heures. ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rap. travx peinture, menuiserie, décor., coord. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 & 893-30-02.

automobiles automobiles

UNE PEUGEOT HORS TAXES S'ACHETE CHEZ PEUGEOT!
Diplomates. Touristes. Coopérants. Migrants. Sociétés exportatrices.
SODEXA.
Filiale d'automobiles Peugeot vous garantit des véhicules adaptés aux conditions d'utilisation les plus rudes. Le tarif officiel Peugeot. Des prix hors taxes. Les meilleurs délais de livraison.
استقبال حار للعمال الأجانب
SODEXA Ventes TT et Diplomates 26 rue Cambacérès PARIS 75008 - Tél. 742.77.39
PEUGEOT

ventes

(de 8 à 11 C.V.)

ALFA ROMEO GULIETA 1,8 Oct. 78 - 72.000 km, jantes alu. Bon état. Prix Argus. Tél. le soir, à partir de 20 h. : 687-32-11.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI Livraison rapide Leasing particulier 48 mois 11 rue Mirbel Paris 5è 336.38.35+

achats

REGLEMENT IMMEDIAT TOUS VEHICULES SAINS BAYARD AUTO - 341-44-44 21, r. de Toul, Paris-12e.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'immobilier

appartements ventes

ENTREPRISE SUISSE TRAVAILLANT SUR DIFFÉRENTS PAYS VEND RÉGION AGDE A 4 KM MÉDITERRANÉE
MAGNIFIQUES APPARTEMENTS 3 PIÈCES
cuis. équip., bain, loggia, jardin privatif, 300-400 m².
APPARTEMENTS 2 PIÈCES
cuis. équipée, bain, loggia, jardin privatif, 300-400 m², dans immeubles à 2 logements.
Compris terrain, clôture et toutes taxes comprises. Ventes à prix ferme et définitif pour commande, jusqu'au 31 mai 1981. Location assurée.
Pour tout renseignement, écrire sous nº 5.956 à l'agence Havas, 4, rue du Sauvage, 68100 MULHOUSE.

(7e arrdt)

38, RUE VANEAU reste à vendre 2 p. et 3 p. S/place 14 à 18 h. 550-48-83.

(8e arrdt)

PÉNICHE
Pour habit. Charter ou R.P. 30×5 - 120 m² à décorer comportant : 3 ch. + 1 à faire, 2 s. de bns, 2 w.-c. Toutes les fenêtres dans le rouf. Moteur 180 CV, 140 h. d'utilisation. Groupe électro 20 kVA à brancher. Chauffage central fuel - Eau : 4.000 L - Fuel : 3.000 L
Vendue avec jouissance : E.D.F.-Tél. - Eau + terrain 2.500 m² - Prix : 880.000 F.
Ecr. s/nº 869 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

(9e arrdt)

Propriétaire vend, 2e ét. Rue de Rochechouart, t. b. imm., 4 P., entrée cuis. w-c, salle de bains, gd débarras + chbre 8e + cave. Chf. ind. gaz. Px 700.000 F. Tél. : (88) 30-11-51 et sur place semaine du 11-5-1981. Téléphone 878-76-90.

PLACE CLICHY. Immeuble de standing, studio tout cft. Bas prix vu urgence. Téléph. : 526-00-35.

(78 - Yvelines)

VERSAILLES, charme, standing 3/4 pièces « VILLA DU ROI », 7, rue Exelmans, 14 à 19 heures. 953-18-92.

LE CHESNAY - Parly II Part. vend appart. 3/4 p. 84 m² + loggia accolée, cave, parking. Etage élevé Est-Ouest. Vue sur piscine. Très agréable. Téléphone : 954-49-90.

(92 Hauts-de-Seine)

NEUILLY porte Maillot dans immeuble rénové propriétaire vend studio 32 m², cuisine, s. de bains, w-c. Téléphone 757-64-60.

(Province)

PERROS-GUIREC (22)
A VENDRE
9 APPARTEMENTS 2 à 4 PIÈCES
Vue superbe sur la mer
Profitez du week-end pour venir admirer le panorama
APPARTEMENT MODÈLE ouvert dimanche de 14 h. à 18 h.
RÉSIDENCE RIVA BELLA
Boulevard Clemenceau
Plage de Trestrignel tél. (96) 23-08-06
Nom ....
Adresse ....
Je désire plus d'informations sur le RIVA BELLA. A renvoyer à M. MARTIN, responsable des ventes, 1, avenue de Crimée, 35100 Rennes, tél. (99) 79-61-08, 50-89-09.

(Etranger)

A vendre en VALAIS/SUISSE APPARTEMENTS CHALETS Innocent Fontannaz Wiesigen 62, CH-1950 Sion. Téléph. : 1941 27 22 15 69 et 88 27 86.

immobilier information

BRETAGNE SUD :
5 Programmes de Résidences secondaires en Loire Atlantique...
☐ Batz/Mer — Résidences du Golf, 3 et 4 pièces avec parking
☐ Préfailles — A 150 m de la mer, 9 maisons de 3 et 4 pièces avec garage.
☐ La Turballe — A quelques pas de la plage des Bretons terrains à bâtir de 484 à 581 m2 (V.E.F.A.)
☐ Piriac — Lotissement du Cohat, 12 terrains à bâtir de 403 à 518 m2 (V.E.F.A.)
☐ Carheil — 320 terrains boisés à bâtir dans un cadre exceptionnel de verdure avec tennis, piscines, club house, club hippique et allées cavalières
Pour plus de renseignements, cochez le(s) programme(s) qui vous intéresse(nt) et retournez cette annonce à :
(PA) les Pavillons de l'Atlantique
1er CONSTRUCTEUR DEPARTEMENTAL route de Vannes Le Lavreau 44260 MALVILLE Tél. (40) 89.92.44
Nom ______
Adresse ______
______ Tél. ______
Imbob

appartements achats

ACHÈTE comptant sans crédit 3 à 4 pièces. Paris. Urgent. Mme Faure. 261-68-81. Le soir, 900-84-25.

ACHÈTE directement. Urgent. Paris, 2 à 4 pièces paiem. comptant chez notaire. bon quartier. Tél : 873-23-55.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75 recherche Paris-15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

Recherche appartement exceptionnel pour client privilégié. Vente de préférence. 526-92-13 – 723-68-61.

Recherche 2 à 4 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux Paiement compt. chez notaire. Tél. : 873-23-55, même le soir

Recherche 1 à 3 pces, Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux Paiement compt. chez notaire Tél. : 873-23-55, même le soir

hôtels particuliers

Vends hôtel privé, vieux Dinan, 4 niveaux, jardin, dépendances, déb. 18e. T. (96) 39-24-45, h.r.

viagers

Société spécialiste viagers **CRUZ** 8, rue La Boétie, 266-19-00 Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (2e). Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

locations non meublées offres

(Paris)

VENDOME 190 m² caractère dble récept. + 3 chbres serv. 8.800 net – Tél. 742-14-43.

locations non meublées demandes

(Paris)

Jeune ménage journaliste, un enfant, sérieuses références cherche appartement à louer 100 m² Paris ou région Paris. Tél. heures bureau 562-51-51, poste 562 ou le soir 806-75-22.

(Région parisienne)

Étude cherche pour CADRES Villas, pav. toutes banl. Loyer garanti 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées offres

(Paris)

Coquet studio rénové, cuis., w.-c., s. bns, 1er ét. 1.500 F+ch. 28, r. J.-Moinon, de 16 à 19 h.

locations meublées demandes

(Paris)

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades – 285-11-08.

H. INTERNATIONAL recherche pour BANQUES ETRANGERES et DIPLOMATES appart. et maisons Paris et Ouest résidentiel. VIDE ou MEUBLÉ - LOCATION ou ACHAT - Tél. : 555-84-23.

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, Paris (8e) recherche pour sa clientèle étrang. et diplomates. APPTS, HOTELS PARTICUL. et VILLAS Paris ou Ouest Résid. **562-78-99**

bureaux

PARIS-11e Propriétaire loue 1.600 m² en 1 ou 2 lots. Téléphone : 563-83-33.

8e ISO BUREAU loue directement 1 bureau ou ± dans imm. standing. 563-17-27.

SIÈGES DE SOCIÉTÉS avec secrétariat, tél. telex TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES **ACTE S.A. 261-80-88 +**

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE STÉS G.E.I.C.A. - 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services **BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e** **ASPAC** PARIS-8e 293-60-50 + votre SIÈGE SOCIAL délais rapides – prix compétitifs

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE à 77400 LAGNY (MARNE-LA-VALLÉE) très bien placée, centre ville, 1 boutique 40 m², 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
TÉL. : 430-19-00. Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

EXCELLENT PLACEMENT HOTEL à CHAMPEX (Valais) Suisse. 44 chambres, 5.806 m² de terrain. Construction début du siècle sans confort. A transformer. Conviend. également pour apparts. Estimation cadastrale 1979 : 512.000 F S. VENDU AU PLUS OFFRANT Dès 300.000 F S - Offres à : J.-C. BERGER Arzillier, 7 CH-1020 RENENS.

BLOIS 41000 BRASSERIE, BAR, TABAC. Très-bon emplacem. Gros C.A. Ecrire HAVAS BLOIS nº 2.489.

Droit au bail commercial quartier Odéon. 3 bureaux installés plus logement fonction jouxtant. Fonctionnement immédiat. Tél. pour renseign. : 325-40-07.

Droit au bail + fonds clientèle à céder. Double activité : enseign. secondaire et formation permanente en fonctionnement, quartier Monceau-Friedland, 110 m². État neuf. Écr. s/nº 8.318 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propriétés

LOIRET Luxueuse fermette aménagée sur 25 ha; possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha. Etang, possib. loc. de chasse, 160 ha attenant. Ecr. HAVAS MONTARGIS, nº 200.888.

En Roussillon, 15 km de Perpignan, vends vignoble de 8 ha. classé VDN et VDQS avec cave équipée. Tél. : (16-68) 55-28-59.

65 KM AUTOROUTE OUEST très joli site, FERME ANCIENNE EN PIERRE séjour 50 m², salle à manger, 4 ch. + dépendances. 4.400 m², vue imprenable. 630.000 F. CHANTACO: rendez-vous 478-32-83 et 33-24 (matin + 16 h. 30 à 20 h.).

PRÈS PACY-SUR-EURE (27) belle maison ancienne 250 m², ent. amén., tt cft, bains, s. d'eau, 2 W.-C., garage, dépend., s terr. clos 3.500 m² avec beaux arbres. 780.000 F. MANO, 337-60-30 bureau, domicile 320-71-20 et 16 (32) 36-87-45.

PÉRIGORD MAISON de MAITRE 18e avec TOUR + DE 5 HA DE TERRE Très belle vue, dépendances. 550.000 F. Doc. sur demande. PROPINTER S.A., B.P. 33, Bergerac, tél. (53) 57-63-75.

VEXIN 45 min. PARIS, situé dans beau village calme, vallonné, très belle propriété ancienne avec confort et dépendances, entièrement clos, grand jardin, herbage et petit bois, VALEUR 1.400.000 F. VENDUE 950.000 F. URGENT. Tél. (16-4) 403-32-30 ou (16-35) 55-15-03.

PARC MAISONS-LAFFITTE somptueuse propr. 500 m² sur jardin 2.700 m², piscine. **BOURDAIS. 562-51-32**

Pr. Milly-la-Forêt, belle propr. : living, salon, 5 chbres. Habitable 250 m², impeccab. Parc 6.000, tout confort. 280-67-82.

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements : 45 - 41 - 18 - 89 - 58. Ecr. Havas-Neuilly, nº 200865 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

châteaux

EURE 140 km de Paris à 3 km, gare TRÈS BEAU CHATEAU LOUIS XIII (1650), 5 réceptions, 6 chbres principales, sanitaires, tout confort. Dépendances. Parc boisé de 30 ha. CALME Jolies perspectives **D. FEAU** S.A. - 261-80-40 132, Bd Haussmann

maisons individuelles

MONTFORT GARDENS
LA GRANDE VIE AU VERT
Dans un site exceptionnel, à l'orée de la forêt domaniale de Montfort-l'Amaury, de superbes maisons de 180 m² et 700 m², pour vivre et recevoir, disposant chacune de 6 000 m² de terrain. 5 maisons livrables à l'automne 1981.
Venez visiter notre maison décorée, route de Bluche, tous les jours sauf mardi et mercredi.
Ou rendez-vous par téléphone : 486-64-74 ou 788-02-11
COMEPRIM

pavillons

JOUY-EN-JOSAS sur 360 m² terrain, pav. indiv. 5/6 P., 120 m² habit., garage, buand., grenier aménageable. 840.000 F. Sofie 460-31-22.

VANVES, très beau pavillon sur 450 m², cft, 3 pièces, cuisine, entrée, chf. cent., grand ss-sol, surface habitable 140 m², garage, cour, buanderie, cave. Prix 1.350.000 F. Tél. : 638-08-77.

villas

Dans village de Seine-et-Marne 10 km N.-E MELUN. Part. vd MAISON 7 P. de pl.-pied, 1873, sur 1.125 m² terrain. R.-de-ch. : salle à manger, salon sur terrasse 40 m² sans vis-à-vis, chambre, cuisine, s. de bs, four à pain + garage, possibilité piscine. 1er étage : sur chiens assis, 3 chbres, salle d'eau, s. de jeux. PRIX : 600.000 F. TEL. : 452-38-18, le soir.

maisons de campagne

SOMMERVIEUX A vendre côte normande, 3 km Bagneux, 5 km mer, pav. F5. S. séj. 30 m² av. chem., terrain 900 m². (16) 31-93-55-58 H.B.

100 km Paris sud, dans domaine avec piscine, tennis, part. vend maison avec jardin de 900 m². 200.000 F. Tél. (80) 51-65-47.

fermettes

YONNE FERMETTE vue dégagée. Proche village. Fermette en parf. ét., séj., cuis., 2 chambres, w.-c., s/bns, grange. Chf. élect. Terrain 4.500 m². 250.000 F. Cabinet BOUVRET, 27, avenue Gambetta, 89 JOIGNY Tél. : 16 (86) 62-19-44.

l'agenda du Monde

Antiquités

Partic. vend superbe gravure par **MARTIN SCHONGAUER** XVe siècle. Tél. (80) 71-51-49 (France).

Arts

ARTISTE PEINTRE réalise peintures murales (sur tous matériaux) grandes très grandes dimensions, dans lieux publics ou privés étudie et envoie photo si propositions sérieuses. Ecrire nº 657 M Régie-Presse 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

Bateaux

A vend. h.-bord CORMORANT FURY 4,25, 50 CV électr. MERCURY rem. NAUTILUS 750 kg mise à l'eau, taud, 2 réserv., cpte-tours, compt. d'h. (210 h.). Le tt en exc. état. Prix 16.000 F. Tél. 304-42-41.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

ANGLAIS aide examens ou conversation à bâtons rompus. Murphy Téléphone : 651-24-54.

Personne de langue maternelle américaine ayant l'expér. de l'enseignement donn. cours d'anglais tous niveaux + traduct. français-anglais. Téléphone : 520-41-69.

Enseignement

APPRENEZ L'ALLEMAND EN ALLEMAGNE Fremdsprachen-Inst. MAWRIZKI. Cours intensifs pend. les vacances aussi. Prière de demander les prospectus. Wilhem Blum Strasse 12/14, D-6900 HEIDELBERG.

Tennis

APPRENEZ le Tennis le week-end près de Paris. Stages de 3 h. 150 F. Tél. 420-42-01.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSE 75 F. T.T.C. m2. – 658-81-12.

MOQUETTES PURE LAINE 50 % DE SA VALEUR Tél. : 842-42-62 et 250-41-85.

Restaurants

LES URSINS DANS LE CAVIAR Ouv. jusqu'à 1 h. du matin DINERS-SOUPERS Ses spécialités de poissons 19, rue des Ursins, 3, rue de la Colombe, Ile de la Cité, Paris-4e. Rés. 329-54-80 - 329-54-20. Fermé le dimanche.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Logement avec petit déjeuner en famille. Six nuits : 414 FF. Ecrire à : 110 Gleneagle Road, Londres SW16. Angleterre.

L'ANGLETERRE BIEN MOINS CHER Des familles anglaises proposent un échange de logement avec vous cet été. On se prête la maison les uns aux autres et il n'y a pas de loyer à payer ! Simba Holidays, 30 Lawn Road, Exmouth EX8 1QJ, Angleterre.

PARTIC. rech. pour juillet, août location arrière-pays **(84, 83, 06, 13)** PPTE gd standing, réception + 6/7 chambres av. salle de bns chambre de personnel, piscine Faire offre Mme BERNIER, 189, rue de la Pompe, PARIS-16e.

Au pied du mont Blanc, vallée de Chamonix, centre de vacances « Les Chavants ». Idéal ski de printemps et d'été, randonnées, promenades, séjour. Prix spéciaux groupes et familles. Téléphone : (50) 54-41-07. Les Houches.

Le Monde

économie

AFFAIRES

La restructuration de l'industrie « off shore »

ELF-AQUITAINE S'ASSOCIE AU GROUPE BOUYGUES

La restructuration du secteur parapétrolier français entre dans les faits. Elf-Aquitaine a, en effet, annoncé le 29 avril une prise de participation de 34 % — soit la minorité de blocage — dans le capital de Bouyghes offshore. Liée en 1974, cette filiale du groupe Bouyghes a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 525 millions de francs, dont 445 à l'étranger, soit une progression de 38 % sur 1979. Ses bénéfices ont été de 16,6 millions de francs.

Dans un communiqué commun, les sociétés Elf-Aquitaine et Bouyghes — *qui seront représentées chacune par quatre administrateurs au conseil d'administration de Bouygues offshore* — soulignent que « *cet accord traduit une volonté commune de promotion de nouvelles techniques de travaux en mer et de développement de la maîtrise des chantiers* ».

Il y a moins d'un mois, le conseil d'administration de la société Doris, l'une des toutes premières firmes européennes de construction de plate-formes pétrolières, s'était opposé à la cession au groupe Bouyghes des participations détenues dans son capital par la S.F.M.P. (33 %) et par Saint-Gobain-Pont-à-Mousson.

Quelques jours plus tard, deux autres actionnaires de Doris, Total et la Compagnie Générale d'Electricité (C.G.E.) annonçaient le rachat de la participation de 17 % de l'Institut français du pétrole, ce qui portait leurs parts respectives dans le capital de Doris à 21,5 % et 23,5 %, laissant peu d'espoir à Bouyghes de devenir majoritaire. Le refus du conseil d'administration de Doris sera-t-il levé (une décision doit être prise avant la fin du mois de juin) comme le laisse supposer le rapprochement de Bouyghes avec Elf-Aquitaine, les statuts de Doris ne prévoyant pas l'accord des anciens actionnaires lorsque le nouvel actionnaire est un pétrolier ? Sinon, tout laisse à penser que Bouyghes — désormais épaulé par Elf-Aquitaine — cherchera une solution de rechange par des accords outre-Atlantique.

Un marché prometteur

La marché de l'offshore, très prometteur avec la forte relance des efforts d'exploration, nécessite *à la fois des recherches de* dépenses et d'études très élevées pour rester à la pointe de la technologie, et des structures financières solides pour résister au *caractère cyclique de cette activité*. Selon M. Bouyghes, la taille critique d'une entreprise d'équipement pétrolier doit être de l'ordre de 5 milliards de francs de chiffre d'affaires par an, d'où sa volonté de prendre le contrôle de Doris.

Les pouvoirs publics avaient d'ailleurs mis comme condition à l'octroi d'aides importantes du Comité d'orientation des industries stratégiques (CODIS) la coordination des efforts. Désormais, l'industrie française de l'offshore semble devoir se regrouper autour de deux pôles : Bouyghes associé à Elf-Aquitaine d'une part, l'AMREP appuye par la Compagnie française des pétroles (qui tente actuellement de racheter une partie des actions du fondateur de l'AMREP, M. Miller) d'autre part.

Les bénéfices de Volkswagen ont diminué de moitié en 1980

L'activité de l'industrie automobile a connu en Allemagne fédérale des évolutions contrastées, en 1980 et au cours du premier trimestre 1981. Volkswagen, le numéro un, enregistre une baisse de ses bénéfices, alors que Daimler-Benz, le numéro deux, a connu *un exercice exceptionnel*. En outre, alors que le marché semble avoir repris en mars, les ventes de Volkswagen pour le premier trimestre sont en régression.

M. Schmuecker a présenté, le 29 avril, le bilan définitif de Volkswagen pour 1980 : le groupe a vendu 2 443 701 véhicules, soit un peu moins qu'en 1979, réalisé un chiffre d'affaires de 76,59 milliards de francs (en hausse de 5,2 %) et un bénéfice de 738,3 millions de francs (en baisse *de 52 %*).

Les résultats des filiales étrangères sont irréguliers : au Mexique, un gain de 128,8 millions de francs, en *Afrique du Sud, de 124,2 millions* : aux Etats-Unis, en revanche, perte de 204,7 millions de francs.

La situation de la filiale brésilienne est préoccupante. Au *premier* trimestre 1981, elle aurait perdu 92 millions de francs environ. Elle a déjà licencié cinq mille ouvriers et s'apprête à en licencier deux mille autres. La direction de VW-Brésil a demandé au gouvernement d'adopter des mesures d'encouragement à l'exportation et de limitation des coûts de production. M. Figueirodo, *le président brésilien*, a critiqué, mercredi 29 avril, l'attitude de Volkswagen. Cette entreprise « *a déjà gagné beaucoup d'argent au Brésil, et maintenant c'est à elle de résoudre seule son problème* », a-t-il déclaré à la presse.

Les Japonais en régression

En R.F.A. même, les ventes de Volkswagen ont diminué au cours du premier trimestre, sa part de marché étant passée de 32 % à 28 %. Toutefois, la reprise a été brillante en mars pour les marques allemandes et françaises, alors que la part des constructeurs japonais a régressé.

Quant à la direction de Daimler-Benz, elle a annoncé que, ayant bénéficié en 1980 de « *circonstances extrêmement favorables* », elle entendait tirer profit de cette situation pour gonfler ses fonds propres.

Le constructeur procédera à une augmentation de capital de 391 millions de francs en juillet prochain et de 805 autres millions de francs ultérieurement. Le groupe a réalisé *un chiffre d'affaires mondial de* 72 milliards de francs en 1980, en hausse de 14,8 %. Le bénéfice qui avait atteint 1,4 milliard de francs en 1979, est « *nettement supérieur* » en 1980, a déclaré le porte-parole du groupe, refusant d'en préciser le montant.

● *Bénéfice en hausse pour le constructeur néerlandais Daf Trucks.* — Ce bénéfice s'est élevé à 50,6 millions de francs en 1980, *soit une progression de 9,6 % sur* 1979, en dépit d'une baisse du chiffre d'affaires de 3 % (3,1 milliards de francs). Pour le premier trimestre 1981, l'entreprise s'attend à des pertes dues aux répercussions des mesures prises en 1980 pour adapter la production à la régression des ventes.

LES ACHETEURS D'AUTOMOBILES RECEVRONT UN « CARNET DE VIE » DU VÉHICULE

Un « Carnet de garantie contractuelle » sera remis sur demande à tout acheteur d'une voiture d'occasion pendant le Salon de l'occasion, à la Foire de Paris, du 30 avril au 10 mai, porte de Versailles. Ce « carnet », assorti d'une garantie de trois mois (pièces et main-d'œuvre) contient une description complète du véhicule et signale les révisions ou réparations effectuées. De plus, un « bon de commande » précise qu'en cas d'incapacité du vendeur de livrer un véhicule il devra rembourser l'acompte et verser une indemnité compensatrice égale au montant de cet acompte.

Enfin, les quarante mille adhérents de la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.) vont, à l'initiative des pouvoirs publics, remettre à tous les acquéreurs de voiture neuve un « carnet de vie » signalant toutes les interventions effectuées *sur le véhicule*. Il y a maintenant deux ans que des négociations sont en cours entre les professionnels, d'une part, et l'Union fédérale des consommateurs (éditrice de la revue « Que choisir ? ») et l'Institut national de la consommation (qui publie le mensuel « 50 Millions de consommateurs »), d'autre part, sur les caractéristiques de ce « carnet de vie ».

Les défenseurs des consommateurs souhaitaient un « carnet de vie » à souche portant obligatoirement mention des réparations effectuées et cachet du garagiste. L'accord n'a pu se faire avec les professionnels, qui voulaient que la tenue de ce « carnet de vie » soit sous l'entière responsabilité de l'automobiliste. C'est ce qui s'est en fin de compte concrétisé. A l'U.F.C. et à l'I.N.C., on se déclare très déçu de l'initiative de la C.S.N.C.R.A. et on juge très insuffisant le « carnet de vie » tel qu'il se présente.

● *La direction de l'usine Ford d'Amsterdam a décidé de retirer son projet de fermeture*, affirment les syndicats, qui ont mis un terme à l'occupation de l'entreprise. La direction se serait engagée à payer les salaires des *jours de grève. Le comité* d'entreprise et les syndicats vont étudier avec les experts de Ford les moyens visant à garantir la poursuite du fonctionnement de l'usine, qui emploie 1 750 employés. Le projet de fermeture s'accompagnait de 1 325 licenciements.

L'USINE D'ARLES DES CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE VA ÊTRE REPRISE

L'usine d'Arles des Constructions métalliques de Provence (C.M.P.) va être reprise par la société Méditerranée Industrie (MEDIN), dont le P.-D.G., M. Faugères, a reçu une aide de 8 millions de francs du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles *(CIASI)*.

Cette usine, dite du Trébon, spécialisée dans la grosse chaudronnerie, n'avait pas été comprise dans le rachat des activités des C.M.P., en décembre, par la société américaine Chicago Bridge Iron Industries, effectué afin d'éviter un dépôt de bilan (« le Monde » daté 23-24 décembre 1980) et limité à 49 % du capital des C.M.P.

M. Jacques Perrot, maire communiste d'Arles, a précisé que, sur les 463 personnes employées dans cette *usine, 150 seraient reprises* la première année et 100 les deux suivantes, soit 250 au total. La C.G.T. n'entend pas s'opposer à ce plan.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

CONCURRENCE SUR L'ATLANTIQUE NORD

Les compagnies aériennes peuvent gagner autant d'argent avec les marchandises qu'avec les voyageurs

De notre envoyé spécial

New-York. — Pour la première fois de son histoire, Air France a, au cours des deux premiers mois de l'année, gagné davantage d'argent dans le transport du fret que dans celui des personnes, au-dessus de l'Atlantique nord. Performance d'autant plus méritoire — sur l'ensemble du réseau, le fret représente 20 % des recettes totales — qu'elle se situe sur un marché extrêmement concurrentiel, faiblement rémunérateur (deux fois moins que celui des voyageurs) et qui a plutôt tendance à se resserrer.

Si le trafic passagers des quarante-neuf compagnies desservant l'Atlantique nord a stagné pendant toute *l'année* 1980 (+ 1 %) avant de chuter en janvier (— 3,3 %), le trafic global de marchandises est à peine brillant : n'ayant crû que de 1,5 % l'an passé, il a diminué de près de 2 % en janvier avec de grandes variations suivant les destinations.

D'une manière générale, le trafic *reflète le déséquilibre global* des échanges entre les deux continents : Air France, pour sa part, a transporté l'an dernier 60 000 tonnes de marchandises (produits manufacturés de haute valeur, pièces détachées, denrées périssables...) d'ouest en est, et seulement la moitié (confection, articles de luxe, peu de produits industriels) en sens inverse. Sur ce plan, les compagnies américaines sont un peu plus avantagées puisqu'elles peuvent réaliser des « groupages » de cargaisons à destination de plusieurs pays européens et assurer ainsi un meilleur remplissage de leurs avions.

Enfin, la guerre tarifaire est aussi âpre pour les marchandises que pour les voyageurs.

Dans un tel contexte, la réussite tient à deux règles : une stratégie de développement raisonnable et une recherche de la qualité du service. « *Le marché américain n'est pas facile à pénétrer du fait de son étendue,* explique M. Bernard Dubroca, directeur du service cargo d'Air France pour les Etats-Unis. *Il n'existe d'ailleurs pas, à proprement parler, de marché unique, mais autant de marchés que de grandes zones géographiques. Pour chacun d'eux, il faut définir une stratégie particulière. Ensuite, si l'on veut bien s'y implanter, il faut le faire solidement dès le départ, d'où d'importants investissements* ».

Aussi, Air France a-t-elle sagement décidé de concentrer ses efforts sur six points-clés — New-York, Chicago, Boston, Los Angeles, Houston et Miami (ce dernier « gateway » étant voué au *trafic* avec les Caraïbes) — desservis par des vols nombreux : les 747 cargo assurent sept fréquences par semaine sur New-York, deux sur Chicago, trois sur Boston et une sur Houston : les 747 « combi » (passagers et fret) en réalisent trois sur Chicago, quatre sur Los Angeles et trois sur Houston, tandis que les 747 tout passagers remplissent leurs soutes à New-York comme à Houston. Sur chacune de ces plates-formes, Air France dispose d'installations propres et d'équipes techniques bien rodées.

Quant à la qualité du service et à la rapidité d'acheminement, « *les Américains y accordent une importance très grande* », indique M. Dubroca. Selon lui, « *Air France a pu se distinguer en se forgeant une bonne réputation de régularité et de sérieux* ».

Reste à conforter cette position en remédiant avant tout au déséquilibre du trafic entre les deux rives de l'Atlantique. Un effort a donc été entrepris pour sensibiliser aux avantages du transport aérien les entreprises françaises, et pas seulement celles de la région parisienne. Ainsi, un important trafic de pièces mécaniques transite désormais par avion entre Lyon et Houston.

JAMES SARAZIN.

● *Moins d'accidents aériens en 1980.* Le nombre des accidents mortels dans l'aviation civile a été en 1980 le plus bas qui ait été enregistré depuis ces dernières années, indique l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (O.A.C.I.). : 747 personnes sont mortes dans 20 accidents aériens l'an dernier ; 879 passagers sont décédés dans 31 accidents en 1979. Le taux des accidents par rapport au trafic calculé en passagers- kilomètres transportés est passé de 0,10 % en 1979 à 0,08 % en 1980. — *(A.F.P.)*

AU CONSEIL DE PARIS

Querelle de loyer entre la Ville et M. Dominati

Le Conseil de Paris a, au cours de sa séance du 29 avril, autorisé le maire de la capitale à saisir le tribunal d'instance du sixième arrondissement « en vue de faire classer en catégorie supérieure l'appartement loué à M. Dominati dans un immeuble communal du sixième arrondissement », ce qui « permettra d'en fixer librement le loyer ». Cette autorisation a été accordée à l'unanimité des conseillers moins une abstention.

Une querelle oppose depuis de nombreux mois la Ville à M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre. La Ville est propriétaire de l'immeuble, 6, rue de Seine, dans le sixième arrondissement. Dans le courant de l'année 1976, elle a repris judiciairement un appartement situé au troisième étage de l'immeuble qui a été loué à M. Dominati à compter du 1er février 1977 (1).

L'état de cette appartement nécessitait d'importants travaux d'aménagement que, selon elle, la Ville a effectués. Le loyer, avant *la reprise judiciaire*, était calculé sur la base d'une surface corrigée de 270 mètres carrés en catégorie 2 B de la loi du 1er septembre 1948. Après les travaux, une nouvelle catégorie était retenue par l'administration, et le loyer, perçu le 1er avril 1977, a été calculé sur la base d'une surface corrigée de 374 mètres carrés, soit 2 454,42 F.

A la suite d'observations de la Cour des comptes, les services de la Ville ont indiqué à M. Dominati que le classement de son appartement avait été sous-estimé lors de l'engagement de location de 1978 du fait des aménagements réalisés et de l'augmentation des loyers des autres appartements de l'immeuble. « *En conséquence*, précisent les services de la Ville, *proposition a été faite au locataire d'accepter le principe de la fixation de son loyer à la valeur locative sous réserve d'une mise en vigueur par étapes.* » Mais, toujours selon la Ville, « *Aucun accord n'est intervenu* ».

Au cours de la séance du 29 avril, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste à l'Hôtel de Ville, est intervenu pour dénoncer « *l'indignité* » de l'attitude de M. Dominati. Il a soulevé la question plus générale de la situation du patrimoine privé de la Ville et demandé que la liste des immeubles qui le composent soit communiquée aux élus, « *de même que leurs conditions d'occupation et les caractéristiques des baux consentis* ».

(1) A cette date, M. Dominati était conseiller (P.R.) de Paris.

LA BUTTE MONTMARTRE SERA CONSOLIDÉE

Outre les mesures proposées pour améliorer la sécurité des automobilistes et des piétons dans la capitale (le Monde du *29 avril*), *le Conseil de Paris, au cours de sa séance de mercredi, a examiné plusieurs dossiers en suspens.*

● *Protocole d'accord R.A.T.P.-Ville de Paris* : cet accord, résultat d'une longue négociation entre la Régie et la mairie, prévoit que la R.A.T.P. libère un immeuble communal, 58, avenue Mozart, dans le seizième arrondissement. Il permet à la Ville de recouvrer des terrains pour la construction de logements et à la R.A.T.P. de reconstruire une école technique plus moderne moyennant le versement par la Ville de 20 millions de francs.

● *Marché Saint-Germain* : la mairie de Paris attaquera devant le Conseil d'Etat le récent classement par le ministre de l'environnement et du cadre de vie du marché Saint-Germain et des *rues avoisinantes comme site pittoresque*.

● *Butte Montmartre* : les travaux de consolidation de la butte Montmartre vont continuer. Toujours dans ce quartier de la capitale, le maire a proposé d'abandonner le projet de construction d'un parc de stationnement sous le square Willette, qui avait été refusée par la commission d'arrondissement.

● *Terrains Citroën* : sur une partie des terrains qui étaient occupés par la firme automobile le long de la Seine dans le quinzième arrondissement, la Ville a prévu depuis des années de bâtir des logements et un parc de 15 hectares. Les édiles de la capitale ont donné leur accord pour régler les dernières questions foncières nécessaires au lancement de cette opération.

● *Bois de Vincennes et bois de Boulogne* : la réfection de la Cascade située près du lac des Minimes dans le bois de Vincennes sera commencée prochainement. Trois pavillons du bois de Boulogne, situés à la grille de Saint-Cloud, à la grille de Bagatelle et à la grille de l'hippodrome, seront restaurés. Des maîtres-chiens auront pour mission d'assurer la sécurité des promeneurs et des occupants.

● *Attentats en Alsace contre des cabines téléphoniques.* — *Trois engins de fabrication* artisanale et de faible puissance ont fait explosion, dans la *matinée* du mercredi 29 avril, à Mulhouse, pour deux d'entre elles, et Pulversheim (Haut-Rhin). Une cabine téléphonique de Mulhouse et une de Pulversheim ont été détruites. Ces attentats n'ont pas été revendiqués.

CORRESPONDANCE

L'affaire de la bibliothèque Méjanes à Aix-en-Provence

Après l'article intitulé « A Aix-en-Provence, l'affaire de la bibliothèque Méjanes devient politico-judiciaire » (le Monde *daté 19-20 avril*), *Me Alain Joissans, maire U.D.F. d'Aix-en-Provence, invoquant le droit de réponse, nous écrit, sous le titre : « Une interprétation dangereusement erronée », la lettre suivante :*

« Je tiens tout d'abord à vous faire savoir qu'il n'y a aucune *querelle entre le maire* d'Aix et Mme Estève, ex-conservateur de la bibliothèque Méjanes.

» Par contre, il y a bel et bien conflit, et depuis des années, entre l'administration communale et Mme Estève.

» Par ailleurs, il n'est pas inopportun de signaler que si l'affaire *s'est envenimée dans les deux* dernières années, c'est à la suite de la mise en application d'un arrêté municipal qui avait été pris par M. Ciccolini, ex-maire socialiste d'Aix.

» Intéressant de savoir que Mme Estève avait eu très largement maille à partir avec ce dernier durant l'accomplissement de son mandat et qu'elle avait largement milité pour la défaite de celui-ci.

» Vous serez certainement *également intéressé par le fait* que des syndicats C.G.T. d'employés communaux, le syndicat F.O. des employés municipaux, les secrétaires, généraux soutenus par leur syndicat national enfin, m'ont, les uns et les autres, avec unanimité, ce qui ne peut que vous inviter à une véritable réflexion, rendu destinataire de courriers extrêmement fermes contre Mme Estève, ses méthodes de travail et son éventuelle réinsertion dans la bibliothèque Méjanes.

» *Le point de vue du monde* syndicaliste dans un journal tel que le vôtre ne saurait, je pense, vous indifférer.

» Dès lors, je suis extrêmement surpris, voire étonné, de votre *article extrêmement tendancieux*, c'est le moins que l'on puisse dire, qui est le vôtre.

» Dire, en effet, que je compte *sur une position politique de force* (ma présidence du comité de soutien de Valéry Giscard d'Estaing, relève de la plus distinguée des affabulations), prétendre que je *veux faire accepter, pour succéder* à Mme Estève, la nomination d'un agent sans titre suffisant, démontre votre absence de connaissance des règles administratives et de la vérité du dossier.

» La vérité c'est que depuis de longues années, ainsi que mes prédécesseurs, j'ai à me plaindre *en tant que maire et sur la* demande de l'administration communale, des comportements professionnels de Mme Estève.

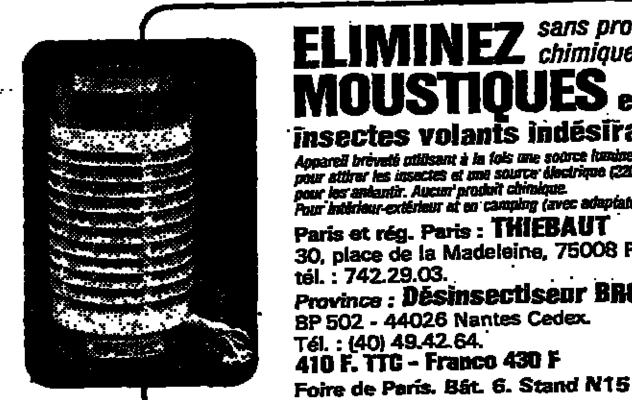
» A cet égard, vous comprendrez que je suis tenu à une obligation *naturelle de réserve*, que je suis prêt à violer avec l'autorisation de Mme Estève ; vous seriez, *alors messieurs, les premiers ennuyés* : mais je suis bien certain de son silence, sur ce point si captivant.

» Pour ce qui est des intéressantes personnalités qui la soutiennent, permettez-moi de vous dire qu'elles sont composées de deux catégories de personnes :

» — celles qui ne sont pas informées de la réalité du dossier ;

» — et les autres, que la politique empêche de raison garder. »

هكذا من الأصل







ÉTRANGER

En Turquie

Les fruits amers de la lutte contre l'inflation

De notre correspondant

Ankara. — La politique anti-inflationniste mise en œuvre en janvier 1980, alors que M. Demirel, du Parti de la justice (droite) est au pouvoir, et poursuivie par le nouveau régime militaire, aussi attentif aux recettes du F.M.I., commence à porter ses fruits. Selon toute vraisemblance, le taux d'inflation, qui avait atteint 107 % l'an dernier, reviendrait aux environs de 40 % à la fin de cette année, et les experts du plan prévoient un taux de croissance de 3 % pour 1981, contre zéro durant l'exercice précédent.

Cette politique sévère, dont l'O.C.D.E. estime qu'elle doit être poursuivie (voir d'autre part), provoque certaines inquiétudes dans les milieux d'affaires, et surtout chez les travailleurs, qui craignent d'en faire les frais.

La satisfaction des artisans de la nouvelle politique économique, caractérisée par un net virage vers le libéralisme, fait place à l'inquiétude des milieux d'affaires, qui, tout en soutenant à fond l'« option libérale », n'en sont pas moins alarmés par la chute des ventes et le ralentissement de la production industrielle.

De leur côté, les ouvriers, dont la combativité a été sérieusement réduite par la suspension des activités de la centrale ouvrière progressiste, le DISK, et celle — jusqu'à nouvel ordre — du droit de grève, se demandent s'ils ne seront pas les premiers à faire les frais de cette politique d'assainissement, axée entre autres sur un contrôle plus poussé de la progression des salaires. Même les dirigeants de la TURK-IS (centrale modérée, qui est la seule autorisée), poussés par la base, commencent à exprimer ouvertement leur insatisfaction.

Et M. Side, ministre de la sécurité sociale, qui n'est rien moins que le secrétaire général de la Turk-IS, est de plus en plus vivement critiqué par ses amis de la confédération, lesquels lui demandent désormais de « choisir » entre son activité gouvernementale et ses responsabilités syndicales.

Le gouvernement, notamment en tant que patron des entreprises économiques d'État, et les employeurs du secteur privé devront en tout cas prouver aux ouvriers, auxquels ils promettent de préserver leur pouvoir d'achat réel, qu'ils ne seront pas les seuls sacrifiés au nom de la stabilité économique. A défaut, le mécontentement social risque d'être porté au passif du pouvoir militaire, déjà accusé par les milieux de gauche de suspendre les libertés syndicales.

A condition de payer...

Certes, la pénurie des produits de première nécessité est révolue. A condition de payer, on trouve tout. Du côté des devises, l'amélioration est très nette : les mandats des ouvriers turcs de l'étranger (quelque 2,1 milliards de dollars en 1980) auront dépassé les 2,5 milliards de dollars à la fin de cette année. En outre, les Turcs espèrent obtenir environ 2 milliards de dollars de crédits étrangers — dont le principe serait déjà acquis à hauteur de 1,5 milliard — afin de financer une partie de leurs importations (9 milliards de dollars prévus pour 1981). Enfin, la réforme fiscale, votée en décembre, est susceptible d'apporter des revenus substantiels à l'État, — quelques centaines de milliards de livres turques supplémentaires au minimum, selon M. Erdem, ministre des finances.

Reste que la plupart des usines produisant des articles ménagers ne tournent qu'à environ 25 % de leur capacité : la mévente continue, qui fait accumuler les stocks, notamment de réfrigérateurs, de machines à laver, d'appareils de télévision, malgré des conditions de vente très avantageuses, « à crédit pour le prix du comptant ». Les Renault turques, qui se vendaient comme des petits pains pendant la surchauffe de l'économie il y a plus d'un an, trouvent désormais moins d'acquéreurs, bien que les dirigeants de l'usine de Bursa aient consenti une baisse de prix d'environ 10 %.

Les prix des produits finis sont, il est vrai, très élevés : une Renault 1981, modèle TL-12, coûte 895 000 livres (45 000 francs), alors que le salaire mensuel net d'un haut fonctionnaire dépasse rarement 30 000 livres. En outre, la propension à la dépense se trouve affaiblie par les conditions actuelles très avantageuses proposées aux dépôts à terme : 50 % de taux d'intérêt par an offerts par les banques et 8 % par mois par les bailleurs de fonds privés.

Le propriétaire d'un appartement de 100 mètres carrés a dans ces conditions intérêt à le vendre 2 millions de livres et toucher un revenu bien supérieur à un loyer mensuel d'environ 20 000 livres. Ainsi voit-on de plus en plus de panneaux « à vendre » sur bien des immeubles, tandis que nombreux sont ceux qui n'arrivent pas à se loger. Parce que les locations sont très rares et qu'un achat est impossible pour les catégories modestes, alors que le SMIC est toujours fixé à 5 400 livres par mois.

Privilégier l'exportation

Les milieux d'affaires se plaignent du manque de liquidités et du loyer élevé de l'argent. Aussi le gouvernement a-t-il adopté une nouvelle loi, aux termes de laquelle les détenteurs d'avoirs et de stocks jamais déclarés au fisc seront amnistiés, à condition de payer en deux ans 20 % de l'augmentation de leur capital par rapport à leurs précédentes déclarations. Le ministre des finances, optimiste, s'attend à quelque 300 milliards de livres turques de revenu supplémentaire pour le fisc. Il estime que ces richesses (nées de gains illicites ou de spéculations, du marché noir et des importations par contrebande, etc.), ainsi légalisées, serviront à la production.

D'une manière générale les responsables de l'économie reconnaissent volontiers que les diverses mesures « inévitables », prises dans le cadre du plan de redressement économique, constituent des « remèdes amers », comme l'avouait récemment M. Kocatopçu, ministre de l'industrie, qui jouit de la confiance du secteur privé et pense que la baisse de la consommation intérieure pourrait permettre de donner la priorité aux exportations. Selon M. Ozal, vice-premier ministre, chargé de la coordination des affaires économiques, les ventes à l'étranger (qu'il espère voir atteindre 3,5 milliards de dollars contre 2,9 milliards en 1980) devront progresser encore d'environ 35 % par an. Ayant représenté 717 millions de dollars pour les deux premiers mois de 1981, elles ont déjà augmenté de 49 % par rapport à la même période de 1980, et le gouvernement souhaite accroître les crédits et les ristournes fiscales dont bénéficient les exportateurs turcs, tout en développant la campagne destinée à attirer des capitaux étrangers.

A côté des exportateurs, surtout occupés à vendre des produits alimentaires (viande, lentilles, légumes, œufs... ou huiles) aux pays voisins dont les besoins augmentent au fur et à mesure que la guerre irako-iranienne s'enlise, ce sont surtout les firmes de construction et de travaux publics qui se sont lancées à la conquête des marchés du Proche-Orient. Quelque 53 firmes, dont 30 en Libye et 13 en Arabie Saoudite, sont en train d'exécuter des contrats dont la valeur totale atteint quelque 3 milliards de dollars, chiffre qui triplerait d'ici à la fin de l'année.

En février, deux sociétés de construction ont enlevé pour environ 450 millions de dollars de contrats en Irak et en Libye. Déjà, quelque 75 000 ouvriers turcs travaillent dans les pays arabes (contre 800 000 en Europe). La demande pour la main-d'œuvre turque est susceptible de s'accroître, lorsque la guerre irano-irakienne aura pris fin et que les efforts de reconstruction auront été entrepris.

ARTUN UNSAL.

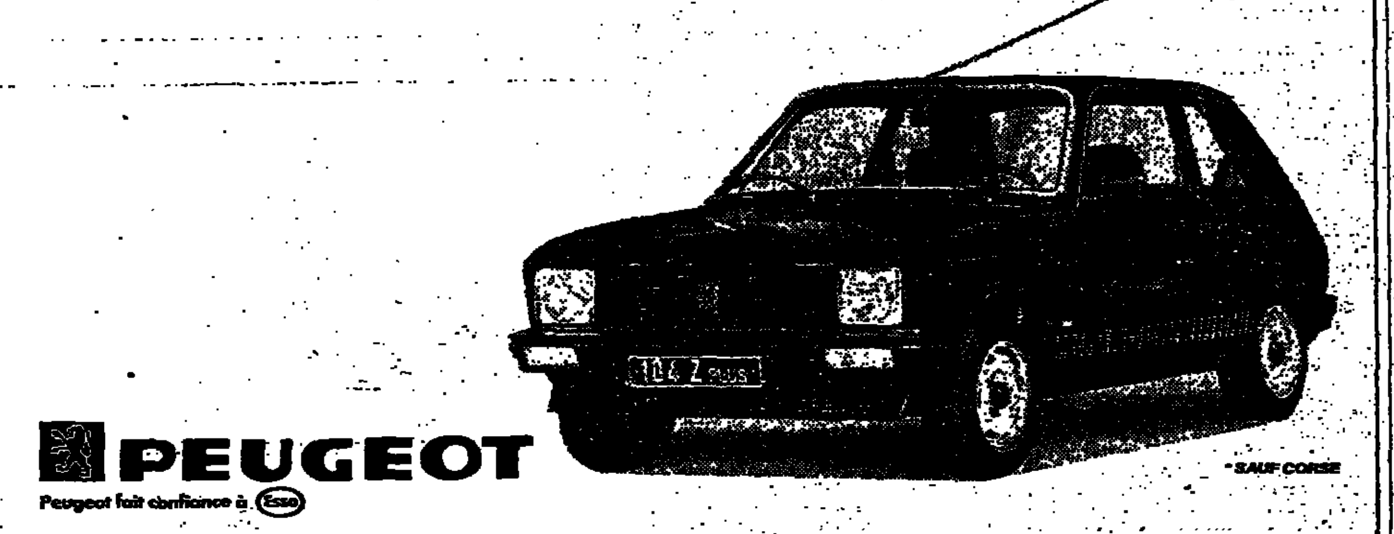
L'O.C.D.E. : beaucoup reste à faire

« D'une façon générale, la réaction de l'économie aux nouvelles orientations et actions mises en œuvre a probablement été aussi satisfaisante qu'on pouvait raisonnablement l'escompter. Mais il est certain que la situation demeure difficile ; beaucoup reste à faire avant de pouvoir affirmer qu'une situation plus saine a été restaurée. Il sera nécessaire de poursuivre avec persévérance une politique de stabilisation active, et il faudra peut-être consacrer davantage de réflexion et de ressources à l'ajustement des structures », écrivent les experts de l'O.C.D.E. dans l'étude qu'ils viennent de consacrer à la Turquie.

« L'investissement public pose un problème majeur. Les besoins d'investissement de la Turquie sont incontestablement importants, tant sur le plan local qu'au niveau du pays tout entier. La majeure partie de la population vit dans des régions rurales excentriques, dotées seulement d'équipements sociaux et économiques tout à fait rudimentaires, maints villages n'ont encore, de nos jours, ni route praticable en toutes saisons, ni électricité, ni école, ni service médical, et les budgets communaux sont surchargés par l'urbanisation rapide des vingt dernières années. En outre, l'expansion de l'économie exige la réalisation d'investissements massifs dans les domaines de l'énergie, des transports et des communications. A cela il faut ajouter les besoins d'investissement des industries de base exploitées par l'État. C'est en milliards et milliards de dollars que se chiffrent les sommes nécessaires pour que la Turquie puisse accéder à une situation comparable à celle, par exemple, de l'Espagne, pays dont la population et la géographie sont analogues.

» Les ressources mobilisables étant limitées, il est indispensable que les fonds disponibles soient utilisés le plus efficacement possible. Pour cela, il faudra sans doute établir un ordre de priorité judicieux à moyen terme entre les opérations d'investissement, mieux coordonner les activités des différentes administrations chargées d'élaborer et de mettre en œuvre les budgets d'équipement et, surtout, appliquer en la matière des critères rigoureux de productivité ou de rendement. »

Après avoir qualifié d'« encourageante » l'amélioration de la balance des paiements courants observée au second trimestre 1980 et souligné l'amélioration des résultats obtenus à l'exportation, les experts de l'O.C.D.E. poursuivent : *« La Turquie doit réorienter les vues de sa politique économique et remanier ses objectifs de développement. Le goulet d'étranglement énergétique et la situation de la balance des paiements incline à penser que ce pays devrait donner une priorité de tout premier rang à la mise en valeur et au développement de ses ressources énergétiques propres : charbon, lignite et potentiel hydro-électrique. Il faudrait aussi que l'agriculture reçoive une part plus importante des ressources financières affectées à l'investissement, de façon qu'elle puisse, sur le plan intérieur, satisfaire les besoins de la population, qui augmente rapidement, et qu'elle contribue, sur le plan extérieur, à accroître les exportations. »*



ÉTRANGER

La force d'un deutschemark faible

L'économie ouest-allemande, *« après avoir touché le creux de la vague au dernier trimestre 1980 »*, est *« déjà entrée dans une phase de redressement entraîné par ses exportations »*, estime la Chase Econometrics, connue pour ses études économiques, et filiale de la Chase Manhattan Bank, troisième banque des Etats-Unis. *« Toutefois, étant donné que le gouvernement allemand s'est prononcé contre tout stimulant fiscal ou monétaire à court terme, le redressement de l'ensemble de l'économie sera très lent. »*

Selon la Chase, la R.F.A. se trouve au seuil d'un boom de ses exportations. *« A la suite de la dépréciation récente du mark, la compétitivité des prix des produits allemands à l'exportation s'est améliorée, depuis un an, de 22 % et de 25 % respectivement par rapport aux prix des produits américains et japonais. Les produits allemands ont ainsi fait prime sur les marchés mondiaux au bon moment »*, c'est-à-dire à un moment où les pays de l'OPEP se sont trouvés à la tête de milliards de dollars supplémentaires.

« La reprise des exportations sera lente à se communiquer aux secteurs intérieurs de l'économie allemande », indique Chase Econometrics, qui souligne la faiblesse de la demande intérieure, le frein que constituent pour les investissements des taux d'intérêt élevés, l'ampleur des stocks existants, le déficit de la balance des paiements et la politique restrictive menée en matière fiscale et monétaire.

« Cette [dernière] *politique,* ajoute la Chase, *est exactement ce dont la R.F.A. a besoin à ce stade. En maintenant stagnante la demande intérieure tandis que les exportations augmentent rapidement, la R.F.A. devrait assez rapidement éliminer le déficit de sa balance des paiements et enregistrer des excédents substantiels, ce qui entraînera une remontée du mark. Dès que ce déficit diminuera, les taux d'intérêt baisseront, ce qui stimulera les investissements puis réduira le chômage, et enfin renforcera les dépenses de consommation. »*

Comment mieux faire valoir la force d'un deutschemark faible ?...

En R.F.A.

LA HAUSSE DES PRIX A ATTEINT 0,7 % EN AVRIL

En R.F.A., la hausse des prix de détail a été de 0,7 % en avril, selon des statistiques encore provisoires. En un an (avril 1981 comparé à avril 1980), l'augmentation des prix est de 5,5 %. En février et mars, la hausse des prix avait déjà atteint 0,7 %. Elle avait été de 0,8 % en janvier.

Cette série de hausses assez fortes compromet sérieusement les prévisions gouvernementales d'un retour dès cette année à des taux d'inflation faibles (4,5 % l'an).

● *Dans la métallurgie ouest-allemande,* un accord *salarial* a été signé mercredi 29 avril entre syndicats et patronat. Il prévoit, selon des calculs encore provisoires et pour les seuls 640 000 métallos du nord du Bade-Wurtemberg, une progression annuelle des salaires *comprise* entre 5 et 5,5 %. Compte tenu du taux d'inflation actuel, cela correspond à un maintien du pouvoir d'achat. Les négociations se poursuivent pour l'extension de cet accord à l'ensemble de la métallurgie allemande.

● *Le déficit de la balance des paiements courants de la R.F.A.* a totalisé, l'année dernière, 29 milliards de DM (soit 69 milliards de F), selon les statistiques définitives de la Bundesbank. Ce chiffre, établi sur la base des opérations courantes (commerce, services et transferts), a été revu en hausse par rapport à l'estimation provisoire de 28,2 milliards de DM retenue jusqu'à maintenant. Ce déficit se décompose en un excédent commercial de 8,9 milliards de DM, un déficit des services de 13,9 milliards de DM et un passif des transferts de 24,1 milliards de DM. — *(A.F.P.)*

MONNAIES

LA HAUSSE DU DOLLAR

(Suite de la première page.)

La hausse du dollar risque d'obliger les pouvoirs publics, que d'obliger les pouvoirs publics, quels qu'ils soient au lendemain de l'élection présidentielle, à relever les prix de vente des produits pétroliers dans l'hexagone.

Lors du relèvement de 5 centimes par litre d'essence, décidé le 26 mars, on reconnaissait, dans les ministères concernés, que la prise en compte de l'évolution du dollar — alors à 4,90 F — aurait nécessité une augmentation de 15 centimes. Aujourd'hui, il faudrait 20 à 25 centimes de plus pour maintenir la tête hors de l'eau à l'industrie du raffinage déjà très éprouvée, et qui prévoit plusieurs centaines — ou milliers — de licenciements.

Ajoutons enfin que la politique américaine menée actuellement, strictement axée sur les intérêts des Etats-Unis et désormais hostile à toute intervention pour freiner la hausse du dollar, lèse gravement les intérêts de leurs partenaires, notamment en Europe. En effet, les exigences de la lutte contre l'inflation outre-Atlantique entretiennent des taux d'intérêt élevés dans des pays qui ne le souhaitent guère comme l'Allemagne fédérale.

Quant au franc français, jusqu'à présent peu affecté par la campagne électorale, il commence à subir de véritables pressions. Ce n'est pas une attaque en règle ; mais simplement l'accélération des ventes de précaution qui obligent la Banque de France à intervenir plus fortement pour freiner la baisse de notre monnaie ; alors que ces derniers jours elle consacrait 200 millions de francs quotidiennement à cette défense, elle a dû, mercredi, gonfler sensiblement ce montant. Si les chances de réélection du président de la République s'amenuisaient dans l'esprit des opérateurs, il est probable que ces pressions se renforceraient. — F. R.

PRESSE

Pour la troisième fois en une semaine

DES OUVRIERS SE METTENT EN GRÈVE AUX « DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE »

Le conflit qui a éclaté la semaine dernière aux Dernières Nouvelles d'Alsace, entre les ouvriers du Livre C.G.T. et la direction, n'ayant pas encore trouvé de solution, le quotidien strasbourgeois n'a pas paru ce jeudi 30 avril. Rappelons qu'un mouvement de grève avait empêché sa mise en vente dimanche 26 et lundi 27 avril.

Les revendications des travailleurs du Livre concernent la reconnaissance de toutes les qualifications de leur profession, notamment des clavistes, de la semaine de cinq jours (trente-cinq heures) sans perte de salaire, et la création de nouvelles formations sur matériel moderne, comme la télématique.

La direction, pour sa part, était disposée à accorder la semaine de trente-cinq heures, mais avec la contrepartie d'engager deux clavistes-dactylos, affectées dans son agence de Haguenau à la télématique, ce qui est jugé inacceptable par le syndicat, qui envisage de poursuivre son action les 10 et 11 mai, lors du second tour de l'élection présidentielle.

[Rappelons que le groupe Matra, par l'entremise d'une filiale, détient depuis mai 1980 plus de 65 % des actions de la Librairie Aristide-Quillet, éditrice des « Dernières Nouvelles d'Alsace » quotidien diffusant 215 000 exemplaires.]

En mars

L'ÉPIDÉMIE DE GRIPPE EST EN PARTIE A L'ORIGINE DE L'ACCÉLÉRATION DES DÉPENSES DE SANTÉ

Les *« dépenses de l'assurance-maladie »* supportées par la Caisse nationale des salariés ont augmenté de 1,7 % en mars 1981 par rapport au mois précédent, et de 16,1 % en rythme annuel, ce qui marque une reprise de la croissance des frais de santé après une année de décélération.

En 1980, à la même époque, les frais de santé, remboursés par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés n'avaient augmenté que de 0,8 % en un mois et de 14,3 % en rythme annuel. Comment s'explique cette hausse de deux points de la croissance annuelle des dépenses (16,1 % au lieu de 14,3 %) ?

Selon la caisse qui publie ces chiffres et parle plutôt de *« stabilisation au niveau atteint au 31 décembre 1980 »*, *« une double évolution en sens contraire »* est constatée : d'une part la *« poursuite de la décélération des frais de séjour hospitalier »* (+ 16,9 % au lieu de + 18 % il y a trois mois comme il y a un an) ; d'autre part *« un accroissement des remboursements liés à l'exercice de la médecine libérale »* : + 16,3 % au lieu de 14,2 % au début du premier trimestre 1981. Et cette accélération, début 1981, *indique la caisse, s'explique par « une augmentation sensible du nombre de dossiers liquidés, en relation avec l'épidémie de grippe de la récente période »*.

En fait, il semble bien qu'à cette cause s'en ajoute une autre qui avait été masquée en 1980 par le blocage des honoraires. Si l'on examine en effet l'évolution en volume de la consommation médicale, on constate que celle-ci a poursuivi sa croissance à un rythme non négligeable — en 1981 mais aussi en 1980 — *(le Monde* du 4 février).

Le bilan annuel pour 1980 qu'a publié récemment la caisse le confirme. Il y a bien décélération des dépenses en 1980, si l'on raisonne en nominal, sans tenir compte de l'évolution des prix et du montant des honoraires. Mais si l'on observe l'évolution en volume, le résultat est inverse. Si on excepte 1978 où s'étaient manifestées des épidémies de grippe, *« l'année 1980 doit être considérée comme une année de forte consommation »* : l'année dernière, le nombre des consultations et visites (cent soixante dix-huit millions), remboursées par la caisse, a augmenté de 3,6 % au lieu de + 2,7 % en 1979, + 1,7 % en 1977 et + 2,4 % en 1976. La majoration a été de 8,2 % en 1978. En revanche, en 1980, on a constaté une stabilisation toujours en volume, des journées d'hospitalisation et cette tendance semble se confirmer en 1981 puisque le nombre des journées hospitalières ne s'est accru que de 0,1 % en rythme annuel, en mars 1981, ...face à + 5 % pour les consultations et visites.

SOCIAL

LA GRÈVE DE LA FAIM DE LYON

Sauf «délits graves» les expulsions de jeunes immigrés sont suspendues pendant trois mois

annonce M. Bonnet

Tant les grévistes de la faim lyonnais que les signataires du manifeste contre « la France de l'apartheid », dénonçant les menaces d'expulsion visant de jeunes immigrés — dits de la « deuxième génération ». — attendaient pour la fin d'avril une prise de position du président de la République. Elle leur avait été promise dans une lettre rendue publique, le 23 avril, et signée de M. Jean-Philippe Lecat (« le Monde » du 25 avril).

Le président sortant n'a pas répondu. Mais M. Bonnet, ministre de l'intérieur, a diffusé le 29 avril un communiqué qui fait le point de la situation. Il s'agit, en substance, de surseoir aux expulsions pendant trois mois, période pendant laquelle un groupe d'étude « ad hoc » devrait préparer un rapport sur ce problème. Le sursis fait exception, précise le ministre, des cas « de crimes et délits graves ».

Les intéressés ont réagi aussitôt par divers communiqués. Ainsi les grévistes de la faim lyonnais *« ont accueilli avec bienveillance le communiqué du ministre de l'intérieur. Ils n'arrêtent pas pour autant leur grève »*, et annoncent une *« réponse plus précise »* pour le 30 avril. Mais, dans l'enceinte œcuménique où se déroule la grève de Lyon, comme chez les personnalités signataires du manifeste national « contre la France de l'apartheid », considérant la réponse du ministre de l'intérieur comme *« ambiguë et dilatoire »*, l'une des questions que l'on se pose est la définition du terme de *« délit grave »*, utilisé par M. Bonnet, qui *« maintient la porte ouverte à toute interprétation arbitraire »*, estiment les signataires.

A Orléans, cependant, en un mois, cinquante-six travailleurs immigrés, tant mauritaniens que sénégalais ou autres, ont été expulsés. M. Bonnet, au cours d'une conférence de presse dans le cadre de la campagne électorale, s'est déclaré *« en parfait accord avec les mesures prises par le préfet du Loiret »*, arguant que *« nous n'avons que faire de ceux qui se retrouvent en situation irrégulière »*. Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris et administrateur du diocèse d'Orléans, a souligné dans un communiqué sa *« secrète tristesse »* devant ces événements. (...) *« Notre nation en effet ne peut garder ses raisons de vivre que si elle respecte la dignité et le droit de tout homme, spécialement des étrangers, des immigrés, envers qui nous avons souscrit les devoirs de l'hospitalité (...). »*

Le clergé d'Aix-en-Provence s'est, d'autre part, solidarisé avec les grévistes de la faim de Lyon. Une grève de la faim pour les mêmes raisons commencera à Aix-en-Provence le 1er mai.

Enfin, à Grenoble, un millier de personnes ont défilé le 29 avril à l'appel de quatorze organisations humanitaires afin d'apporter leur soutien aux trois grévistes de la faim lyonnais.

Le communiqué du ministre de l'intérieur

M. Christian Bonnet a diffusé le 29 avril un communiqué qui fait le point de la situation des jeunes étrangers menacés d'expulsion.

« Saisi du douloureux problème de la grève de la faim de deux l'heure où la sécurité du territ-ministres du culte lyonnais en faveur de certains jeunes immigrés délinquants, le ministre de l'intérieur a procédé depuis deux semaines à une étude très attentive des questions soulevées. A de la grève de la faim de deux toire, comme dans les autres pays européens, est constamment menacée par le climat de violence international, il ne saurait être question de maintenir sur le territoire français des étrangers ayant commis des délits graves. S'agissant de jeunes étrangers, ajoute le communiqué, *le gouvernement avait accepté de ne procéder à aucune expulsion d'enfant mineur, et d'examiner cas par cas la situation de ces jeunes entre dix-huit et vingt-cinq ans. »*

« Par ailleurs, dit-il encore, *la situation juridique complexe de certains jeunes Algériens, nés en France et ayant grandi dans notre pays, fait l'objet de négociations en cours entre la France et l'Algérie. »*

« Soucieux de concilier les exigences de la justice et la tradition d'humanisme de notre pays, ajoute encore le communiqué, *le ministre de l'intérieur a proposé au premier ministre, en réponse aux préoccupations exprimées par certaines personnalités, la création d'un groupe d'étude pour trouver à ce problème humain une solution équitable. Ce groupe devrait remettre son rapport d'ici trois mois.*

» Pendant la période de ses travaux, il sera sursis à l'expulsion des jeunes entrant dans cette catégorie, sauf dans le cas de crimes et délits graves », conclut le communiqué.

● *La création de trente mille emplois à la S.N.C.F.* pour rétablir *« un chemin de fer de qualité au service du public et renforcer la sécurité »* a été réclamée par l'Union fédérale des cheminots C.F.D.T. dans un manifeste destiné aux usagers, rendu public le 29 avril.

● *La C.F.T.C., qui vient de réunir son comité national, a réclamé un déblocage de la politique contractuelle*, une politique plus vigoureuse en faveur de l'emploi ainsi qu'une revalorisation prioritaire des bas salaires. A ce sujet, elle demande que le pouvoir d'achat du SMIC progresse de 10 % en deux ans.

● *La grève des inspecteurs du permis de conduire.* — L'Association de défense de l'enseignement de la conduite automobile, qui affirme être le plus important syndicat professionnel des autos-écoles, a décidé, au cours de son assemblée générale, d'organiser le 6 mai, place de la Concorde, à Paris, une manifestation de moniteurs et d'élèves.

L'association proteste contre la paralysie quasi totale de l'activité des autos-écoles en raison de la grève des inspecteurs et cadres administratifs du permis de conduire, qui a été déclenchée par le syndicat Force ouvrière, le 6 avril dernier.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Accord de coopération entre ATO-Chimie et le groupe chimique japonais Toray Industries.* — ATO-Chimie, filiale commune aux groupes pétroliers français Elf et Total, vient de conclure un accord de coopération technique avec le groupe chimique japonais Toray Industries dans le domaine des plastiques techniques granulés Rilsan, utilisés dans les applications à haute technicité.

Dans un premier temps, Toray Industries importera directement les granulés Rilsan d'ATO-Chimie. Lorsque le volume des ventes sera suffisant, ces granulés seront produits localement par une filiale commune d'ATO-Chimie et de Toray Industries.

Energie

● *Action syndicale franco-belge contre la construction de réacteurs nucléaires à Chooz.* — La C.F.D.T. et la F.G.T.B. belge se sont déclarées, le 29 avril à Givet, dans les Ardennes, *« catégoriquement opposées »* au projet d'implantation d'une centrale nucléaire de 5 200 MW à Chooz. Les deux syndicats se sont appuyés sur un rapport du bureau du Plan wallon pour dénoncer *« le manque de garanties contre les risques d'accident nucléaire, notamment de contamination de la nappe phréatique de Tailfer, qui alimente en eau potable la ville belge de Namur. »*

Social

● *Le sort de Manufrance.* — M. Bernard Tapie a formellement démenti qu'un accord ait été signé par lui, mercredi 29 avril, avec les dirigeants de la S.C.O.P.D. qui se propose de reprendre les activités de Manufrance. Ceux-ci ont effectivement transmis ce jour-là au P.-D.G. de l'ancienne société un projet qu'il a qualifié de *« valable »*, mais, a précisé M. Tapie, il faut encore que *« les propositions de la S.C.O.P.D. soient assorties de garanties bancaires avant qu'elles soient transmises aux syndics qui les accepteront ou pas, au juge commissaire et au président du tribunal de commerce de Saint-Etienne »*.

Les dirigeants de la S.C.O.P.D. annoncent que *« cinq cents travailleurs ont déposé leurs indemnités de licenciement »* pour le financement de l'opération à compter du 29 avril. Ils réclament des négociations immédiates avec le CIASI dont l'aide leur est nécessaire.

En attendant, ils ont convoqué *« les futurs salariés de la coopérative »* ce jeudi 20 avril à 10 h. 30. à Manufrance *« pour être informés du résultat des dernières négociations et tirer ensemble les conclusions »*. — (Corresp.)

● *Trois responsables syndicaux de Boulogne-sur-Mer* (Pas-de-Calais) — un membre de la C.F.D.T., deux membres de la C.G.T. — ont été condamnés le 29 avril à 500 francs d'amende avec sursis par le tribunal correctionnel de la ville, pour avoir dégradé en mars 1979 les locaux de l'Union patronale interprofessionnelle locale, qui a obtenu 50 centimes à titre de dommages-intérêts.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,2465	5,2490	— 245	— 220	— 385	— 340	— 975	— 850
$ can.	4,3830	4,3870	— 290	— 240	— 425	— 380	— 915	— 780
Yen (100)	2,4375	2,4430	+ 55	+ 90	+ 180	+ 310	+ 580	+ 655
DM	2,3680	2,3705	— 5	+ 20	0	+ 25	— 68	+ 135
Florin	—	—	—	—	—	—	—	—
F.B. (100)	14,5635	14,5800	— 740	— 550	—1375	—1110	—3830	—3496
F.S.	2,5850	2,5990	+ 50	+ 75	+ 125	+ 165	+ 425	+ 515
L. (1 000)	4,7600	4,7650	— 300	— 230	— 540	— 475	—1550	—1250
£	11,2175	11,2275	+ 45	+ 55	+ 10	+ 125	+ 400	+ 750

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 1/2	11 3/4	12 1/8	12 1/4	12 1/4	12 1/2	12 1/2	12 3/4
$ E.-U.	16 5/8	16 7/8	17 3/4	17 7/8	16 3/4	17	17	17 1/8
Florin	—	—	—	—	—	—	—	—
F.B. (100)	16 3/4	17 1/4	16 1/2	17 1/2	16 1/2	17 1/2	15 7/8	16 1/2
F.S.	5 1/4	6	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8	9 1/2	9 5/8
L. (1 000)	16 3/4	17 3/4	18	19	19	20	19 1/4	20 1/4
£	12 7/16	12 9/16	12 1/2	12 3/4	12 1/2	12 3/4	12 1/2	12 3/4
F français	11 7/8	12 1/4	12 3/8	12 5/8	12 1/2	12 3/4	12 15/16	13 3/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

Les jeunes de la crise

III. — PREMIÈRES DÉSILLUSIONS

par DANIELLE ROUARD

Sept cent mille jeunes de seize à vingt-cinq ans arrivent chaque année sur le marché de l'emploi. Durant leur scolarité, ils avaient une vision du travail souvent éloignée de la réalité (« le Monde » des 29 et 30 avril). Lorsqu'ils ne sont pas au chômage (la part des moins de vingt-cinq ans dans le total des demandeurs d'emploi est passée de 40,9 % en janvier 1980 à 41,2 % en janvier 1981), le premier emploi des jeunes peut être source de déception.

A la sortie de l'école, c'est dans des conditions très hétérogènes et mal connues que commence la vie active.

Dans le nord de la France, les crassiers s'éteignent : on n'est plus mineur de père en fils, mais on se retrouve à la chaîne, chez Renault ou Peugeot. Eric, vingt et un ans, originaire de Douai, est entré comme manœuvre dans une usine métallurgique de douze cents salariés, sur recommandation de son père, qui y travaille aussi. En équipe avec une vingtaine d'autres ouvriers, dont quatre seulement ont son âge, Eric fait les « 3 × 8 ». Il souffre de douleurs intestinales, de manque de sommeil. « *Le travail posté, c'est ça,* accuse-t-il, *le bruit, la routine, les brimades, et plus le temps de voir les copains qui ont d'autres horaires.* »

De l'usine, il espérait la camaraderie, la solidarité. Il est tombé de haut. Pour une petite erreur d'inattention, un collègue l'a dénoncé au contremaître. Un autre a déréglé en douce son appareil. C'est lui qui doit balayer jusqu'à la dernière minute. Les rapports humains sont limités dans les conversations : « *C'est à celui,* dit Eric, *qui va le plus enjoliver ses amours de la nuit passée.* » Lui fait les frais de sa discrétion, puis, excédé, leur répond : « *Si vos femmes vous voyaient vous aplatir devant le chef, vous auriez honte.* » Depuis peu, Eric participe à l'activité syndicale. Il sait qu'il passera sa vie en usine. Sans illusion, mais considérant comme une « chance » le fait d'avoir obtenu cet emploi par son père.

Il veut se battre pour ne pas devenir comme ces adultes qu'il côtoie. « *Déjà, chez les jeunes,* précise-t-il, *je sens le glissement, la tentation de se laisser prendre par leurs plaisanteries, leur vantardise sur leurs femmes ou leur voiture.* »

Les désillusions de cet ouvrier ne lui sont pas spécifiques. C'est aux jeunes que, « *dans la majorité des cas, on réservera le travail ingrat, fastidieux, salissant, celui-là même que les adultes ne veulent plus faire* », affirme le Bureau international du travail, dans un rapport qui date de 1977 (1). Dans ces conditions, il n'est pas étonnant d'aboutir à une certaine remise en cause de l'univers des adultes et de ses valeurs.

Si quelques-uns, comme Eric, ont la chance d'obtenir un emploi stable, les autres (2) doivent faire alterner le chômage et le travail en intérim, ce qui, souvent, ne permet pas de payer un loyer ni de quitter le domicile des parents. « *N'allez pas dire que les jeunes aiment ces emplois à la petite semaine,* reprend Eric. *Chacun, désormais, cherche la place fixe, la sécurité, à défaut de l'intérêt dans le travail.* »

Patrick, vingt ans, soudeur, joue le jeu à sa façon. Au gré des boîtes d'intérim, il est envoyé aux quatre coins de la région parisienne. Récemment, sur un aéroport, à peine eut-il allumé son appareil à souder qu'un policier nerveux l'a mis en joue, croyant à une attaque terroriste. Mais Patrick était là pour réparer une balustrade et a montré triomphalement le badge indiquant ses références. Une petite aventure. De quoi faire monter sa cote auprès de ses collègues plus âgés qui aiment le « chambrer ». Dans son atelier de travail, Patrick s'applique, fasciné par le doigté de ses voisins soudant des pièces minuscules. Mais lui, après ses neuf heures de travail, ne va pas toujours se coucher. Il fait des virées avec ses copains. Le lendemain, à 6 heures, il arrive les traits tirés... parfois en retard.

Pensif, Patrick a dessiné une grille de la hiérarchie d'usine. Il fait des calculs. Dans combien d'années sera-t-il « O.H.Q. » ? A moins qu'il ne soit licencié, comme plusieurs de ses amis. Il y avait celui qui arrivait dans l'atelier en chantant à tue-tête « *An-ti-so-cial* », le grand air du groupe Trust. Viré. Ou cet autre qui fumait des « joints ». Un jour, on ne l'a plus vu. Si cela doit lui arriver, Patrick prendra la route. Il fera un tour en Suède, auto-stop, sans un sou en poche. Mais avant de partir, il se jure de souscrire une assurance à Europe-Assistance. Sécurité d'abord.

La course au premier emploi

Comme Patrick, la majorité des jeunes doivent pendant des mois, parfois des années, passer par les fourches caudines des maisons d'intérim. Ils n'ont pas le choix. Le fait est encore plus flagrant en province qu'en région parisienne, où le nombre d'entreprises est plus élevé.

Trouver un premier emploi est devenu un véritable marathon. Quels que soient les moyens utilisés, *relations, petites annonces,* affichages aux portes d'usines ou à l'ANPE — recours rare, — le temps nécessaire et le nombre d'employeurs sollicités ne cessent d'augmenter.

La difficulté à trouver cette première place a toujours existé. Diverses enquêtes l'ont montré. En 1973, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) a interrogé des jeunes entre quatorze et vingt et un ans : 7 % avaient sollicité plus de trente sociétés, 20 % plus de quinze, et 26 % de trois à cinq. A la même époque, selon le Centre national des jeunes cadres, affilié à la C.G.C., 40 % des jeunes ayant répondu à l'enquête avaient mis entre deux et trois mois à trouver un emploi. Depuis, les difficultés se sont considérablement aggravées. Pour les experts du Centre d'études de l'emploi *(C.E.E.),* les *changements d'entreprise,* les multiplications d'expériences professionnelles pour les jeunes de vingt à vingt-deux ans se sont intensifiés entre 1976 et 1978, dates de l'enquête. Dans l'ensemble, deux jeunes sur trois avaient changé de place, quittant le plus souvent le travail manuel au profit d'activités non manuelles. De plus en plus, les jeunes fuyaient le métier initialement appris... D'une façon générale, le C.E.E. constate qu'un grand nombre de jeunes ont attendu deux ans et même trois pour obtenir une situation acceptable.

En attendant, on fait un peu de tout, des « *petits boulots* », aussi bien à seize qu'à vingt-quatre ans. Laver les vitres de voiture à la sauvette sur un parking de grande surface, fabriquer des bouquets de muguet ou de jonquilles, vendre au marché, chaque week-end, pour 50 francs la journée, placer des prospectus dans les boîtes aux lettres... Chacun revient, s'il le faut, à ses occupations lucratives de la pré-adolescence. Mais, cette fois-ci, il faut en tirer plus que de l'argent de poche, de quoi survivre.

« *Je fais du tap-tap, dans les périodes creuses* », annonce, ironique, François, flanqué de son ami Saïd, vingt-deux ans — quinze entreprises en intérim et *depuis trois mois sans emploi.* « *J'en avais assez de porter des sacs de ciment, j'ai tout arrêté.* »

Ce « tap-tap » est très organisé, à défaut d'être connu ou même légal. Un groupe de cinq jeunes, mené par un chef d'équipe, circule en camionnette, d'une cité à l'autre. Chaque matin, on part en campagne, frappant aux portes — d'où le nom — et proposant aux habitants d'acheter pour cinquante francs une sérigraphie, produite, selon l'imagination du vendeur, par lui-même, « jeune artiste en difficulté », ou par un « handicapé sans ressources », etc. François déclare pouvoir gagner quatre cents francs par jour à ce commerce. Il l'a exercé en banlieue parisienne, comme à Toulouse ou à Bordeaux, où il habite actuellement. « *J'arrête quand je suis écœuré. Il n'y a pas de quoi être fier.* » Il sait que tôt ou tard, il lui faudra retourner en usine. Il ne s'y plaît pas. Ceux *ou celles qui ont suivi des études* supérieures sont-ils plus heureux de leur sort ?

Parcours à obstacles

Le choc du premier emploi peut également être rude, même si les rails de l'avenir semblent plus nettement tracés. Ainsi, Fabienne, vingt-trois ans, professeur dans un C.E.S. de Paris — son premier poste, — a vécu la rentrée scolaire avec appréhension. Un peu chahutée par ses élèves, réduite à un travail assez routinier, et tout cela « *pour un salaire d'aubergine* », après des années de formation. En classe, elle aurait voulu tout changer, mettre en œuvre d'autres méthodes pédagogiques. « *Ça lui passera !* », ironisent gentiment ses collègues. Fabienne a l'impression « *d'être dans un tunnel dont elle ne voit pas l'issue* ».

Certes, son emploi est sûr. Mais supportera-t-elle d'y passer sa vie ? *Elle songe déjà à de possibles mais difficiles reconversions dans la recherche pédagogique.* Chaque week-end, elle quitte le C.E.S. pour retrouver son mari, salarié dans le Sud de la France, une situation difficile pour le couple. Cela dit, entrer dans l'enseignement, dans l'administration, quels qu'en soient les inconvénients, assure aux jeunes une sécurité enviée. Il en est de même pour les rares jeunes diplômés entrés comme cadres dans une entreprise dès le premier emploi.

Yves, vingt-cinq ans, ingénieur des Arts et Métiers, vient d'être *embauché chez Renault. Il a sollicité* une cinquantaine d'entreprises en un an, et a attendu la réponse de la firme automobile pendant trois mois. Il est loin le temps où sortir d'une grande école vous plaçait, dès les études terminées, sur la piste d'une place sûre et d'avenir.

Désormais la concurrence est sauvage. Le nombre des candidats à un poste est considérablement plus élevé. Les méthodes de *sélection se sont compliquées.* « *On ne comprend pas toujours pour quel travail, précisément, on a besoin de vous* », explique Yves, « *Il faut convaincre qu'on est à la fois le plus doué dans sa spécialité, le plus apte à s'adapter aux diverses évolutions technologiques... et le plus équilibré.* »

Les directions du personnel des grandes firmes ont accru leur autorité. Elles sont maintenant responsable de l'évaluation psychologique des candidats — tâche que leur cèdent les services techniques directement concernés par l'embauche et autrefois tout-puissants en la matière. « *Des surdoués équilibrés* »... Ainsi un dirigeant industriel définit-il le profil de ses futurs jeunes cadres. Mais ils restent peu nombreux, ces élus, qui ont passé un long temps à la formation (suivi d'un an de service militaire pour les garçons) et des mois à la recherche d'un emploi.

« *Une fois franchis tous ces obstacles, on est devenu blindé,* conclut Yves, satisfait de son sort. « *J'étais ahuri qu'on me propose un salaire aussi élevé. Je n'ai plus qu'une seule ambition : garder mon emploi.* » La majorité de ses collègues ont dû se contenter de contrats à durée déterminée — façon moderne d'allonger la fameuse période d'essai. Il y a tant d'appelés...

(1) « Les jeunes face aux conditions et au milieu du travail », Bureau international du travail, Genève.

(2) Sondage réalisé par l'Institut Louis Harris pour le compte de la C.F.D.T. (*le Monde* du 24 avril).

Prochain article :

LA STABILISATION

Intérim : plus de 500 000 par an

● Les résultats de l'enquête sur l'emploi de mars 1980, réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (collections de l'INSEE D. n° 76), permettent de préciser la situation des jeunes : actifs, scolarisés ou autres. Les jeunes filles sont de plus en plus nombreuses à souhaiter un emploi.

En pourcentage	HOMMES Actifs %	HOMMES Scolarisés %	HOMMES Inactifs %	FEMMES Actifs %	FEMMES Scolarisés %	FEMMES Inactifs %	LES DEUX SEXES Actifs %	LES DEUX SEXES Scolarisés %	LES DEUX SEXES Inactifs %
A 15 ans ..	0,8	99,1	0,1	0,2	99,5	0,4	0,5	99,3	0,2
A 16 ans ..	5,1	93,9	1,0	2,7	96,0	1,3	3,9	94,9	1,2
A 17 ans ..	24,3	73,8	1,9	15,2	82,6	2,2	19,8	78,1	2,1
A 18 ans ..	41,0	55,8	3,2	27,4	69,0	3,7	34,1	62,5	3,4
A 19 ans ..	49,0	38,5	12,5	46,7	47,2	6,1	47,9	42,8	9,3
A 20 ans ..	44,0	26,6	29,4	58,5	31,0	10,5	51,3	28,8	19,9
A 21 ans ..	64,6	22,3	13,1	65,2	21,9	12,9	64,9	22,1	13,0
A 22 ans ..	77,4	15,9	6,7	69,8	14,9	15,3	73,5	15,4	11,1
A 23 ans ..	82,9	10,2	6,9	74,1	8,9	17,0	78,4	9,6	12,1
A 24 ans —	89,5	6,4	4,1	70,3	6,4	23,3	79,6	6,4	14,0

● D'autre part, les experts de l'INSEE dans leur « bilan de l'emploi et du chômage depuis 1976 » estiment *désormais à plus de 500 000* le nombre de jeunes de moins de vingt-cinq ans qui transitent chaque année par l'intérim. Ce dernier est en forte progression, comme le montre l'évolution du nombre de contrats temporaires : 1 005 000 en 1975, 2 073 000 en 1979. (*Economie et Statistiques*, n° 130, février 1981, INSEE.)

● La délégation à l'emploi se préoccupe de mesurer ce qu'elle appelle « le chômage récurrent ». Comme d'autres, les jeunes, entre deux contrats temporaires, entre deux emplois, se retrouvent au chômage. Les modifications introduites sur les fiches des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE devraient permettre de cerner ces mouvements dès 1982.

● La durée de scolarité s'est prolongée, si l'on compare les résultats de l'enquête « Emploi » de l'INSEE en 1980 à ceux de 1975. Le pourcentage de jeunes scolarisés passe de 42,8 % de la population totale entre quinze et vingt-quatre ans inclus à 46,2 %.





CCF

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Allocution de M. Jean-Maxime Lévêque Président du Crédit Commercial de France devant l'Assemblée Générale des Actionnaires du 29 avril 1981



Chers Actionnaires,

Au moment où se tient notre Assemblée Générale, la menace d'une nationalisation des banques pèse de nouveau sur notre pays.

Etant responsable de l'avenir du Crédit Commercial de France et de son personnel, ainsi que de l'investissement que vous avez décidé de faire en devenant actionnaires de notre société, j'ai estimé devoir alerter l'opinion publique sur la véritable signification d'une mesure de nationalisation des banques.

Puisqu'il en est encore temps, je veux, sur ce grave sujet, redire l'essentiel.

Le projet de nationalisation des banques n'est rien d'autre qu'un projet marxiste.

Son but est de mettre fin à l'indépendance des banques pour donner au pouvoir politique le monopole du crédit aux entreprises et aux particuliers, le contrôle de l'épargne et des patrimoines familiaux, et la surveillance de tous les règlements financiers, à l'intérieur du pays et avec l'étranger. Par la nationalisation du système bancaire, le pouvoir politique se rend maître de toutes les entreprises, et des affaires personnelles de tous les citoyens. Du jour où les banques ne sont plus indépendantes et où, par conséquent, elles ne sont plus en concurrence, l'entreprise et le citoyen ne sont plus libres.

L'importance de l'enjeu, Lénine l'a résumée d'une phrase "Une banque d'Etat, unique, vaste parmi les plus vastes, qui aurait des succursales dans chaque canton, auprès de chaque usine, voilà déjà les neuf dixièmes de l'appareil socialiste". Chacun sait ce que, sous sa plume, le mot socialiste signifie.

La liste des pays qui ont nationalisé l'ensemble de leurs banques ne laisse aucun doute sur la signification de cette mesure. Elle ne comprend aucun des pays industrialisés du monde libre. En dehors de quelques pays sous-développés, en général anciennement colonisés, qui ont voulu éliminer la présence d'intérêts étrangers dans le capital de leurs banques, cette liste ne comprend que des pays communistes. Il n'existe qu'une exception, celle du Portugal, qui, sous le gouvernement révolutionnaire de 1974, a nationalisé le système bancaire portugais, mais voudrait bien aujourd'hui pouvoir le "reprivatiser".

On a peine à imaginer que le nom de la France, pays de liberté et de progrès, puisse venir s'inclure dans cette liste. C'est pourtant ce qui est aujourd'hui proposé aux Français.

Si d'aventure ils se prononçaient en majorité en faveur de ce projet, je n'aurais pas à me reprocher, ni vis-à-vis de vous, ni vis-à-vis de tous ceux dont le sort est lié à celui de notre entreprise, de ne pas avoir averti nos compatriotes, dans le domaine que je connais le mieux, de l'erreur irréparable qu'ils risquaient de commettre.

Pour en revenir au compte rendu de nos activités en 1980, je voudrais souligner devant vous les principales orientations de notre action.

Notre premier souci a été de répondre, malgré la rigueur de la politique d'encadrement du crédit, aux besoins de financement de notre clientèle. Nous y sommes parvenus, notamment en émettant des obligations à long terme, en favorisant la conversion en actions d'obligations que nous avions émises, et en accroissant les fonds propres de nos filiales bancaires, toutes opérations qui procuraient à notre groupe, conformément à la réglementation, une augmentation de ses plafonds d'encadrement. Nous avons, d'autre part, activement participé au développement du marché financier national.

Nos clients ont ainsi pu bénéficier des concours qu'ils attendaient de nous, qu'il s'agisse des grandes entreprises ou des nombreuses entreprises, petites et moyennes, qui nous ont choisis comme banquiers, ou qu'il s'agisse des très nombreux clients particuliers qui nous confient leurs dépôts et recherchent nos conseils.

Notre seconde préoccupation a consisté à accroître encore notre contribution au développement économique du monde, et à l'expansion économique de notre pays à l'étranger. C'est ainsi que, parmi les banques du monde entier, nous nous sommes placés au dixième rang pour les émissions d'obligations internationales et au dix-septième rang pour la syndication de crédits internationaux. Nous avons accru notre contribution au financement du commerce international et, en particulier, à celui des exportations françaises. Nous avons étendu notre présence à l'étranger, par la création ou la reprise de banques ou de succursales en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Grèce, à Panama et par l'acquisition d'une participation importante dans une banque au Brésil. Notre établissement est maintenant présent dans quinze pays du monde, sous forme de filiales ou de succursales bancaires, et dans douze autres pays, sous forme de bureaux de représentation.

Enfin, nous avons poursuivi notre campagne en vue de mieux faire connaître au public l'intérêt que présentait un investissement en actions du Crédit Commercial de France. Le nombre de nos actionnaires, qui n'était encore que 17.000 il y a deux ans, s'élève aujourd'hui à 50.000.

Nous sommes certains d'avoir bien rempli notre tâche et d'avoir servi les intérêts supérieurs de notre pays. Nous sommes fiers de pouvoir affirmer que le Crédit Commercial de France, parce qu'il est libre, indépendant et actif, contribue efficacement au rayonnement de la France dans le monde.

Ce monde est appelé à évoluer profondément dans cette fin du XXe siècle. La population mondiale passera, d'ici moins de vingt ans, d'un peu plus de 4 milliards à près de 6 milliards et demi de personnes. Ces multitudes de jeunes ne seront ni françaises, ni européennes, ni américaines, ni même japonaises. Elles appartiendront au tiers-monde.

Tenir notre place dans l'aventure humaine des années 1980 exigera de l'effort, du savoir-faire et de l'esprit d'entreprise.
Cela comportera aussi des risques.
C'est vrai pour notre pays.
Ce l'est aussi, naturellement, pour notre entreprise.

Les décisions que nous vous proposons de prendre aujourd'hui - mise en réserve d'une partie importante de nos bénéfices, émission d'un nouvel emprunt convertible - sont destinées à nous donner les moyens de poursuivre notre tâche, si nous ne sommes pas sacrifiés, après tant d'autres dans trop de malheureux pays, à l'idéologie marxiste.

Quels pays ont nationalisé l'ensemble de leurs banques?

EUROPE	*AMERIQUES*	*AFRIQUE*	*ASIE*	
Albanie	*Cuba*	*Algérie*	*Afghanistan (1)*	*Laos*
Allemagne de l'Est		*Angola*	*Bangladesh*	*Mongolie*
Bulgarie		*Ethiopie*	*Birmanie*	*Népal*
Hongrie		*Guinée*	*Cambodge*	*Pakistan*
Portugal		*Libye*	*Chine*	*Sri Lanka*
Pologne		*Madagascar*	*Corée du Nord*	*Sud Yemen*
Roumanie		*Mozambique*	*Inde*	*Syrie*
Tchécoslovaquie		*Somalie*	*Irak*	*Vietnam*
U.R.S.S.		*Tanzanie*	*Iran (2)*	
Yougoslavie				

(1) depuis l'instauration d'un régime communiste (2) depuis l'instauration du régime de l'Ayatollah Khomeini



هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CHAMPAGNE MUMM

Le conseil d'administration de G.H. Mumm et Cie se réunira le lundi 11 mai 1981, sous la présidence de M. Alain de Gunzburg, pour approuver le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Le chiffre d'affaires global, hors droits et hors taxes, est passé de F 349 774 941 en 1979 à F 375 535 564 en 1980, soit +7,36 %.

Pour l'activité « champagne », le chiffre d'affaires hors droits et hors taxes de 1980 s'est élevé à F 292 160 363 contre F 270 486 711 l'année précédente, soit +8,01 %.

Cette progression modérée est le résultat des mesures prises dans le courant de l'année pour maintenir nos stocks à un niveau compatible avec notre politique de qualité, eu égard à la faible vendange 1980.

L'activité « spiritueux », pour sa part, a enregistré une progression de 5,15 % de son chiffre d'affaires hors droits et hors taxes, passé de F 79 288 230 en 1979 à F 83 375 200 en 1980.

Ces chiffres tiennent compte des fluctuations de la livre sterling.

Au point de vue des résultats financiers, G.H. Mumm et Cie a réalisé en 1980 un bénéfice d'exploitation de F 44 878 918 contre F 53 118 903 en 1979.

De son côté, le bénéfice net comptable ressort à F 87 079, du fait de l'incidence d'une part de constitution et de réintégration de provisions pour hausse des prix dont le solde s'élève à F 50 794 794, et, d'autre part, à la situation fiscale de la société ; ce qui donne, en définitive, un bénéfice net ajusté de F 27 267 586 pour 1980 contre F 29 769 333 en 1979.

Par ailleurs, la marge brute d'autofinancement, ajustée dans les mêmes conditions, s'élève à F 35 270 321 contre F 37 177 490 en 1979.

La société Champagne Perrier-Jouët a réalisé pour sa part en 1980 un bénéfice d'exploitation de F 12 057 517 contre F 15 647 371 l'année précédente.

Le bilan de l'exercice 1980 fait apparaître, après constitution d'une provision pour hausse des prix nette de F 12 179 947, une perte comptable de F 37 752 au lieu d'un bénéfice net de F 5 438 086 en 1979, obtenu après provision de même nature de F 4 417 971. En neutralisant l'incidence de ces provisions, le résultat net ajusté s'établit pour 1980 à F 6 309 371 et pour 1979 à F 7 647 071. De même, la marge brute d'autofinancement ajustée s'élève en 1980 à F 7 008 811 contre F 8 449 502.

Le bénéfice d'exploitation de la société Champagne Heidsieck et Cie Monopole ressort, pour l'année 1980, à F 6 827 450 contre F 6 467 584 en 1979.

La perte comptable de F 2 557 682 enregistrée au bilan de l'exercice 1980 a été dégagée après prise en compte d'une provision nette pour hausse des prix de F 9 693 525. L'exercice 1979 avait fait ressortir un bénéfice net de F 508 037 après provision de même nature de F 6 225 459.

Le bénéfice net ajusté dans les mêmes conditions que pour les autres sociétés s'établit pour 1980 à F 3 439 463 et pour 1979 à F 3 620 766.

Enfin, la marge brute d'autofinancement également ajustée s'élève de son côté à F 4 753 750 en 1980 contre F 4 959 269.

Le conseil d'administration de G.H. Mumm et Cie proposera à l'assemblée générale la distribution d'un dividende global de F 16,50 par action comprenant l'impôt déjà versé au Trésor.

SIMCO

Le conseil d'administration de SIMCO s'est réuni le 28 avril 1981. Il a pris connaissance de l'activité de la société et arrêté le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Les comptes de cet exercice font apparaître, après dotation aux amortissements et provisions de 10 673 828,74 F, un bénéfice de 92 292 532,32 F (dont 6 553 072,32 F de plus-values nettes sur ventes d'appartements) contre, en 1979, 82 864 250,18 F (dont 8 754 634,45 F de plus-values).

Après affectation aux réserves, le bénéfice distribuable s'établit à 85 739 460 F, soit 15 F par action : il sera proposé à l'assemblée générale, prévue pour le 18 juin, de distribuer un dividende de 14,85 F par action contre 13,50 F au titre de l'exercice précédent et d'affecter 0,15 F par action au report à nouveau.

La société poursuit le développement et la modernisation de son patrimoine :

— Elle a achevé, au mois de mai 1980, l'importante opération portant sur deux cent huit appartements rue Championnet à Paris, aussitôt loués en totalité ;

— Elle vient d'achever la construction d'un immeuble de 3 204 mètres carrés de bureaux dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (Bois-d'Arcy), dont la moitié est d'ores et déjà louée, le reste faisant actuellement l'objet de négociations ;

— Elle a acquis un immeuble de bureaux rue Paul-Vaillant-Couturier à Levallois, destiné à être rénové et mis en exploitation au troisième trimestre 1982 ; cette opération permettra à la société d'accroître son patrimoine de bureaux de 2 150 mètres carrés pour un investissement prévisionnel de l'ordre de 18 000 000 de F ;

— Elle a en projet la construction d'un immeuble de soixante-quatre appartements à Paris-19e, sous réserve d'obtention des autorisations administratives ;

— Les ventes par appartements des immeubles de Nice « la Voie romaine » et Seyssinet-Pariset, près de Grenoble, sont terminées tandis que se poursuivent celles de trois cent trente-neuf appartements à Vitry-sur-Seine, dont 50 % environ sont réalisées ou font l'objet de compromis.

En ce qui concerne la procédure relative à l'immeuble du Manoir à Saint-André de Nice, il est rappelé que les « hommes de l'art » ont été condamnés par la cour d'appel à rembourser SIMCO des sommes versées par elle. Ces « hommes de l'art » se sont pourvus en cassation.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CHAMBRE ECONOMIQUE DE YOUGOSLAVIE

En collaboration avec la Chambre économique de Yougoslavie, la Société générale a organisé, les 27 et 28 avril 1981, des Journées franco-yougoslaves sur le thème :

« Journées franco-yougoslaves des échanges commerciaux, de la coopération industrielle et des associations entre partenaires des deux pays. »

A cette occasion, de nombreuses personnalités de l'administration, de l'industrie et des banques yougoslaves sont venues à Paris, en particulier M. Vakic, membre de la présidence de la Chambre économique de Yougoslavie, et M. Mir, vice-ministre du commerce extérieur et coprésident de la commission mixte franco-yougoslave.

Une réunion générale d'information, ouverte par le président Lauré, en présence de Son Excellence M. Popovski, ambassadeur à Paris de la République socialiste fédérative de Yougoslavie, de M. Dufourcq, ministre plénipotentiaire et coprésident de la commission mixte franco-yougoslave, de M. Monod, président du Centre français du commerce extérieur, a eu lieu à l'hôtel Intercontinental, le 27 avril après-midi, réunissant plus de 250 participants.

Elle a été suivie, le 28 avril, par des réunions de travail et de nombreux contacts entre industriels yougoslaves et français.

legrand

Bénéfice net consolidé : + 25 %
Distribution globale : + 29 %

Le conseil d'administration, réuni à Limoges, a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 2 128 MF, soit 2 053 MF (+ 38 %), si l'on exclut l'incidence d'activités transitoires. A structure comparable, c'est-à-dire en éliminant l'incidence de Arnould-F.A.E., S.U.T.E., Krupka (Autriche), la progression est de 30 %.

Les résultats consolidés selon les principes internationaux sont les suivants :

(en millions de F)	1978	1979	1980	% 1980-1979
Bénéfice avant impôt	142,4	204,1	262,6	+ 28,7 %
Bénéfice après impôt	77,6	111,4	140,2	+ 25,8 %
dont part du Groupe	76,5	111,1	137,2	+ 23,5 %
Marge brute d'autofinancement	136,0	205,0	254,4	+ 24,1 %

En dépit des résultats favorables de la filiale iranienne, la participation de 40 % détenue dans celle-ci a été déconsolidée parce qu'aléatoire, ce qui a abouti à déduire 7,3 MF du bénéfice après impôt.

Les investissements industriels consolidés se sont élevés à 188 MF, contre 109 MF en 1979, soit 9 % du chiffre d'affaires. Les filiales étrangères ont investi 35 MF, notamment en Allemagne, en Grande-Bretagne et au Brésil.

En ce qui concerne les comptes de Legrand S.A. publiés au B.A.L.O. :

— Le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 300 MF ;

— Le bénéfice d'exploitation à 183 MF ;

— Le bénéfice après impôt à 69,5 MF après, notamment, déduction de diverses provisions à caractère de réserve (variation + 21,2 MF), de la provision pour participation des salariés (15,9 MF) et de l'impôt société (61,8 MF).

En raison de ces bons résultats, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée, convoquée à Limoges le 22 juin 1981, de porter le dividende unitaire à 34 F (hors avoir fiscal) — sur un capital augmenté de 21,5 %, notamment par la répartition d'une action gratuite pour cinq en 1980 — contre 32 F pour l'exercice précédent, ce qui porte la distribution totale à 31,1 MF, soit + 29,1 %. Un acompte sur dividende ayant été versé en mars 1981, le solde, soit 18 F, sera mis en paiement à partir du 21 septembre 1981, contre remise du paiement n° 18.

Il est rappelé qu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire se tiendra une assemblée extraordinaire qui sera appelée à statuer, notamment, sur la proposition du conseil d'augmenter le capital de vingt-six mille actions environ, pour attribution gratuite aux salariés de Legrand et de ses filiales françaises, en application de la loi du 24 octobre 1980.

Pour les quatre premiers mois de l'exercice 1981, la progression des ventes consolidées devrait être de l'ordre de 5 %, malgré un conflit social intervenu en mars et un certain retard de facturation.

LOCAFINANCIÈRE

Les engagements nouveaux contractés en 1980, d'un montant global de 75 000 000 F, portent les engagements cumulés de Locafinancière au 31 décembre 1980 à 1 035 000 000 F sur lesquels 963 000 000 F sont effectivement signés, tandis que les investissements réalisés à la même date s'élèvent à 947 700 000 F.

Le conseil d'administration, réuni récemment, a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Les produits, hors la refacturation de charges, atteignent 156 990 147,17 F contre 114 030 065,63 F en 1979. Ils comprennent les profits exceptionnels suivants :

— Des plus-values à long terme dégagées à l'occasion de cessions d'immeubles, taxables à 15 % pour un montant de 11 755 831,65 F.

— La reprise des provisions art. 64 constituées à l'occasion du crédit-bail Saint-Gobain résilié à effet du 31 décembre 1979 pour 9 906 717,17 F. L'administration a autorisé la société, sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale, à étaler sur deux exercices l'intégration de cette reprise dans l'assiette du résultat distribuable à 85 %.

— Des produits correspondant à la mobilisation des marges d'encadrement provisoirement disponibles, imposables à 50 %, pour un montant de 6 342 406,63 F.

Le bénéfice net de l'exercice atteint 53 078 151 F contre 32 340 075,70 F en 1979.

Compte tenu des produits imposables à 15 % ou à 50 % et de l'étalement de la reprise des provisions art. 64 mentionnées ci-dessus, l'assiette distribuable à 85 %, selon la réglementation propre aux Sicomi, s'établit à 35 404 206,13 F.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire, qui se tiendra le 25 mai prochain, la distribution d'un dividende unitaire net de 18,24 F auquel s'ajoutera un crédit d'impôt de 0,86 F représentant un revenu global de 19,10 F contre 18 F pour l'exercice 1979.

B.S.L. (Bignier Schmid-Laurent)

Résultats de l'exercice 1980

Dans sa séance du 24 avril 1981, le conseil d'administration a arrêté les comptes et le bilan qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire du 24 juin 1981.

Après un premier semestre relativement satisfaisant, tant en niveau d'activités qu'en résultats, la fin de l'année aura été marquée par une certaine dégradation de la conjoncture, entraînant une diminution des prix de vente et retardant les prises de commandes.

Au total, les facturations se sont élevées à 613 MF contre 530 MF en 1979, soit une augmentation quelque peu supérieure au taux moyen d'inflation.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 1980 font apparaître un résultat bénéficiaire de 4,2 MF contre 5,2 MF en 1979, après dotation aux amortissements de 8,3 MF contre 8 MF en 1979 et constitution de provisions nettes de 2 MF (il faut signaler à cet égard la reprise dans le cadre légal d'une provision pour hausse des prix de 4 MF constituée en 1974) contre 14 MF en 1979.

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire la distribution du dividende statutaire, soit 5 F par action, auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2,50 F. Le montant global de ce dividende, soit 975 000 F, sera prélevé sur le report à nouveau devenu positif après affectation du résultat bénéficiaire de 1980.

Le 24 juin 1981, il sera également convoqué une A.G.E., à laquelle sera soumise la proposition du conseil relative à la distribution aux salariés de la société de 3 % du capital dans le cadre des dispositions de la loi du 24 octobre 1980.

CARNAUD S.A.

Lors de sa séance du 27 avril 1981, le conseil de surveillance de CARNAUD S.A., réuni sous la présidence de M. Jean Droulers, a pris connaissance des comptes de l'exercice 1980 et du rapport présenté par le directoire.

Le bénéfice net atteint 17,6 MF : il ne peut être comparé à celui du précédent exercice qui avait bénéficié, très exceptionnellement, d'une réintégration de provision sur hausse de prix à la suite des apports effectués à la filiale CARNAUD EMBALLAGE.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires de porter le dividende de 7 à 8 francs, augmenté d'un avoir fiscal de 4 francs, soit 12 francs au total.

Le conseil a également examiné les comptes consolidés du groupe. Le chiffre d'affaires (hors taxe) consolidé atteint 4 463 MF contre 3 937 MF en 1979. La marge brute d'autofinancement consolidée s'élève à 200,4 MF contre 185,9 MF et le résultat net consolidé, part du groupe, ressort à 52,5 MF contre 55,6 MF pour l'exercice précédent.

Il est à noter, toutefois, que ce résultat est fortement influencé par l'augmentation des frais financiers consécutive à la forte hausse des taux d'intérêt et à l'effort important d'investissement réalisé par le groupe en 1980.

Il est rappelé que, à l'issue de l'assemblée ordinaire du 23 juin 1981, une assemblée extraordinaire sera appelée à statuer sur la distribution d'actions aux salariés en application de la loi du 24 octobre 1980.

FRANCIC

Le conseil d'administration de Francic, Sicav Monory fondée par les banques du groupe C.I.C., s'est réuni le 28 avril 1981 sous la présidence de M. Olivier Moulin-Roussel et a approuvé les comptes de son exercice 1980-1981, clos le mardi 31 mars 1981.

Il sera proposé à la prochaine assemblée des actionnaires la mise en distribution d'un dividende net de 7,70 F, assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 1,75 F, soit un dividende global de 9,45 F contre 7,92 F l'an dernier.

Au 31 mars 1981, avec un nombre de 4 111 331 actions en circulation l'exercice précédent, le montant de l'actif s'établissait à 764 208 434,13 F contre 418 924 092,37 F un an auparavant et la valeur de l'action ressortait à 185,88 F contre 159,07 F.

PUBLICIS S.A.

Le conseil d'administration de Publicis S.A., réuni le 28 avril 1981 sous la présidence de M. Marcel Bleustein-Blanchet, a arrêté les comptes de l'exercice 1980.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 3 326 293 000 francs, en accroissement de 19,48 % par rapport à l'année précédente, le bénéfice consolidé après impôt de l'ensemble des filiales et participations françaises et étrangères du groupe Publicis s'établit à 47 210 000 francs, contre 44 377 000 francs, et la marge brute d'autofinancement consolidée atteint 67 383 000 francs, contre 62 648 000 francs.

La part du groupe s'inscrit dans le bénéfice net consolidé pour 41 505 000 francs (soit 78,31 francs par action), contre 38 756 000 francs.

Les branches principales ont concouru comme suit à l'activité du groupe :

Dans le domaine des agences de publicité, Publicis-Conseil et ses filiales ont réalisé ensemble un chiffre d'affaires de 880 054 000 francs, en accroissement de 27,69 % et dégagé un bénéfice consolidé après impôt de 12 823 000 francs.

De leur côté, les agences du réseau international Intermarco-Farner ont traité un chiffre d'affaires de 1 397 324 000 francs, en augmentation de 15,15 % et présentent un bénéfice consolidé après impôt de 13 486 000 F.

Considérée globalement, l'activité des diverses sociétés de média (presse, affichage, cinéma, radio, télévision), a représenté un chiffre d'affaires consolidé de 938 105 000 F (+ 22,4 %), et le bénéfice consolidé après impôt atteint 16 025 000 francs.

Dans le domaine de la distribution, les Drugstores-Publicis en progression de 6,80 % ont réalisé un chiffre d'affaires de 131 843 000 francs, et un bénéfice après impôt de 2 036 000 F.

Pour ce qui concerne la société mère du groupe Publicis S.A., les revenus de l'année 1980 se sont élevés à 20 031 498,39 francs contre 15 134 552,07 francs en augmentation de 32 % et le bénéfice net s'est établi à 17 169 175,11 francs, contre 13 195 456,04 francs.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée le 25 juin 1981 à 11 heures, la mise en distribution d'un dividende de 18 francs par action, contre 15 francs pour l'année 1979, ce qui représente avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 9 francs) un revenu global de 27 francs par action, contre 22,50 francs.

Le conseil a convoqué pour la même date une assemblée générale extraordinaire appelée à statuer sur la proposition de distribution d'actions gratuites au personnel des sociétés du groupe réunissant les conditions requises par la loi du 24 octobre 1980.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

30 AVRIL

Nouveau et vif repli

Un nouveau et vif repli des cours a été enregistré jeudi, dernière séance de la semaine à la Bourse de Paris. L'indicateur instantané, qui avait fléchi de 2,3 % la veille, a encore perdu près de 2 %, ce qui porte à plus de 5 % le recul de la cote en quatre séances.

Dès l'ouverture, le ton était donné, avec une baisse de 7 % sur l'action Financière de Paris, un peu atténuée par la suite. Parmi les autres valeurs les plus touchées figurent Moulinex (− 6,7 %), Machines Bull (− 3 %), Française des pétroles (− 4,7 %), tandis qu'un grand nombre de titres perdaient entre 2 % et 4 %.

Le volume des transactions s'est nettement gonflé, et des ventes émanant de la clientèle particulière ont été observées. Les valeurs étrangères ont été recherchées, notamment les japonaises (Hitachi + 8,70 %), et même les américaines (Schlumberger + 2 %) qui ont baissé à New-York.

A noter une forte avance de RTZ (+ 16 %) sur des rumeurs d'OPA.

Autre fait notable de la séance, la hausse de l'or, plus rapide à Paris qu'à Londres, où le cours de l'once à Londres n'a progressé que de 0,7 % à 481 dollars, contre 1,8 % pour le lingot à 87 495 F (+ 2 000 F) et le napoléon à 860 F (+ 15 F). C'est la première fois que les prix du métal à Paris s'élèvent plus vite que le marché international, lui-même fort calme. Aux emprunts indexés, le 4 1/2 % 1973 a gagné près de 3 %, tandis que le 7 % en perdait autant.

A la suite d'un incident technique, nous avons publié, dans certaines de nos dernières éditions datées du 30 avril à la place du compte rendu de la séance du jour même à la Bourse de Paris celui de la séance de la veille. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DUMEZ. — *Bénéfice net 1980 :* 67,38 millions de francs contre 44,51 millions pour le *précédent* exercice.

GROUPE DOLLFUS-MIEG. — L'exercice 1980 *se solde par une perte nette* consolidée de 69,9 millions de francs contre un *bénéfice de 64,3 millions* l'année dernière, la marge brute d'autofinancement *étant cependant positive* de 83,8 millions de francs. Prévoyant une conjoncture économique difficile en Europe au second trimestre en cours, D.M.C. entend poursuivre son redéploiement sur les marchés étrangers, notamment aux Etats-Unis.

SPIE-BATIGNOLLES. — Le bénéfice net consolidé 1980 a plus que doublé à 90 millions de francs contre 37,16 millions pour le précédent exercice, le dividende global étant porté à 11,25 F par action contre 7,95 F. La société fait état, pour le premier trimestre 1981, d'un chiffre d'affaires consolidé en augmentation de 21,6 % par rapport à la période correspondante de l'année dernière.

NOUVELLES GALERIES. — L'exercice 1980 *s'est soldé par une perte nette* consolidée de 113,9 millions de francs contre un *bénéfice de 9,6 millions* pour le précédent. De son côté, la maison mère a terminé l'année sur une perte nette de 42,9 millions de francs contre un bénéfice de 6,9 millions.

PRIMAGAZ. — Bénéfice net pour 1980 : 7 millions de francs, en augmentation de 20 % sur l'année précédente. La société proposera de distribuer un dividende global de 12,75 F contre 11,70.

BASF A.G. — Nette diminution du bénéfice net 1980 à 359 millions de marks sur le groupe contre 619 millions pour le précédent exercice, le dividende étant ramené à 7 marks (contre huit) par action de 50 marks nominal.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	28 avril	29 avril
Valeurs françaises	102,1	100,1
Valeurs étrangères	115,6	115,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	109,9	108,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 30 avril ..... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	29/4	30/4
1 dollar (en yens)	212,45	214

NEW-YORK

Forte baisse

Le mouvement de baisse observé, mardi, à Wall Street, s'est sensiblement accentué, mercredi, après la nouvelle augmentation du taux de base bancaire (*prime rate*), dont la Chase Manhattan a été l'instigatrice en portant le sien à 18 %, contre 17,5 % précédemment, rapidement suivie par une dizaine d'autres banques américaines.

Ce nouveau relèvement des taux d'intérêt a suscité une certaine déception dans la communauté boursière, même s'il ne constituait pas vraiment une surprise. Préoccupés par cette tension, les opérateurs ont mal accueilli l'annonce d'une progression de 1,4 % de l'indice des principaux indicateurs économiques américains intervenue au mois de mars, après une baisse consécutive depuis trois mois.

En baisse de six points, l'indice Dow Jones des industrielles affichait un repli de 12,61 points en clôture, à 1 004,32 dans un volume d'affaires plus restreint : 53,3 millions d'actions, contre 58,8 millions la veille. Les baisses ont largement supplanté les gains par 1 077 contre 407, 337 titres restant aux mêmes cours.

VALEURS	Cours 28 avril	Cours 29 avril
Alcoa	34 1/4	33 3/4
A.T.T.	55 7/8	55 3/8
Boeing	35	34 1/2
Chase Manhattan Bank	47 5/8	47 1/2
Du Pont de Nemours	50 1/4	50 1/4
Eastman Kodak	82	79
Exxon	68 1/2	68 3/8
Ford	22 3/8	21 3/4
General Electric	67 7/8	68 1/8
General Foods	34	33 1/4
General Motors	55 3/4	54 7/8
Goodyear	19	18 7/8
I.B.M.	60 3/8	59 5/8
I.T.T.	35 1/4	34 3/8
Kennecott	57 7/8	57 3/4
Mobil Oil	61 5/8	62 5/8
Pfizer	54 1/8	54 1/8
Schlumberger	96 5/8	96 7/8
Texaco	38 1/2	38 7/8
U.A.L. Inc.	26 1/2	26 1/8
Union Carbide	58 1/8	57
U.S. Steel	34 7/8	34 5/8
Westinghouse	34 3/8	34 1/8
Xerox Corp.	60 1/2	60

SICAV

29/4	Émission Frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE PARIS — 30 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	770	770	C.A.M.E.	84 20	92 60	Sté Cent. Banq.	81 50	81
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....	Crédital	107	106	Société Générale	256	262
Concorde	335	335	Créd. Gén. Ind.	250	250	Soficomi	240	249
Epargne de France	380	370	Crédit Lyonnais	282 20	282	Sovabail	305	300
Financ. Victoire	290	284	Electro-Banque	181 10	181 10	Unibail	311	311
France I.A.R.D.	134	136	Eurobail	142	142	Un. Ind. Crédit	230	227
GAN (Sté Centr.)	741	737	Financière Sofal	370 50	370	Cie Foncière	189 80	166
			Fr. Cr. et B. (Cie)	152 50	151	C.G.V.	200	200
			France Bail	342 50	340	Fonc. Ch.-d'Eau	975	....
			Hydro-Energie	23	22 10	(M) S.O.F.I.P.	92	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Un. Imm. France	233	230	(L) F.B.M. ch. fer	70	....	O.F.P.-Omn. F. Paris	588	580	La Mure	90 50	....
Solragi	297	292	Frankel	352	....	Publicis	650	632	Métallurgique Minière	158	158
Applic. Hydraul.	230	239 30	Huard-U.C.F.	102	102 50	Safaa	62	62	Océanic	26 60	13 70 o
Artois	340 80	....	Jaeger	156	160	Safier-Leblanc	268 80	260	Pétrofigaz	449	447 80
Centen. Blanzy	402	409	Jaz	77	80	Waterman S.A.	180	181	Pronuptia	255	....
(NY) Contrast	113	113 90	Lucharre	168	162	Brass. du Maroc	226	225	Sabl. Morillon Corv.	120	....
(NY) Champex	130	....	Métal Déployé	314	311	Brass. Ouest-Afr.	40 10	40 60	Total C.F.N.	85	....
Comindus	411	405	Nadella	18	....	A.E.G.	148	....	Ufinex	198	....
Cie Industrielle	306	313	Nodet-Gougis	385	385	Akzo	50	....	Voyer S.A.	2 16	....
(L) Dév. R. Nord	133	134	Paugeot (act. cat.)	128 60	123 50	Alcan Alum	181	184	Rorento NV	275 20	281

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2276	4,5 % 1973	2355	2420	2423	2401
3018	C.N.E. 3 %	3200	3150	3170	3105
510	Afrique Occ.	486 50	484	484	477
480	Air Liquide	473	485	469	455 70
125	Als. Part. Ind.	125	122	122	120
350	Als. Superm.	351	350	350	350
250	E.J. Lefebvre	243	240	240	235 20
118	E. Saun.-Duv.	121	113	113	115
510	Essilor	455	435	445	435
285	Esso S.A.F.	249	238	240	....
330	Eurafrance	328 50	327	327 30	327
1080	Europe n°1	1025	1008	1008	1000
72	Nouvelles Gal.	74	72	72	71
310	Olida-Caby	308 10	301 20	301 20	307
103	Opfi-Paribas	102 80	101	101	101
90	Papet. Gascogne	97 50	98	98	99
118	Paris-France	121 90	113 60	117	113 60
110	Pechelbronn	105 10	105	105	103 10
290	U.I.S.	293	289	289	289
154	U.C.B.	156	154	154	153
186	Un. Fr. Banque	187	160	160	158 80
172	U.T.A.	168	158	158	160
9 60	Usinor	9 30	9 20	9 20	9 20
97	— (obl.)	97 30	97 30	97 30	97
275	Gen. Motors	296 50	294	294	289
54	Goldfields	54 30	54	54	54 60
95	Harmony	94 20	93 80	94 50	92
12	Hitachi	13 25	14 40	14 55	14 55
295	Hoechst Akt.	296 50	297 50	298	293
32	Imp. Chemical	34 70	38	36	35 30
430	Eastman Kodak	435 50	418 50	418 50	412
88	East Rand	86	85 05	85 60	84 10
166	Ericsson	173	172 50	172 50	172
350	Exxon Corp.	364	365 80	366	359
118	Ford Motor	119 50	118 70	118 70	119
270	Free State	260 50	260 10	262 50	265
97	Gencor	97 60	98 60	98 60	97
350	Gen. Electr.	380	357 50	356 90	367 50
102	Un. Min. 1/10	103	102	101 50	....
300	Unit. Techn.	317	315	315 60	318
420	West Drief.	400	408	408	405
255	West Deep	238	246	246	247
385	West Hold.	382 50	397	397	390
306	Xerox Corp.	323	321 50	322	....
3 15	Zambia Corp.	3 14	3 11	3 15	3 05
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 226	5 254	5 080	5 380
Allemagne (100 DM)	236 990	237 090	230	242
Belgique (100 F)	14 520	14 584	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	213 090	213 380	207	218
Danemark (100 krd)	75 280	75 290	72 500	77 500
Norvège (100 k)	94 470	94 900	91	96
Grande-Bretagne (£ 1)	11 208	11 250	10 900	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 732	9 740	....	....
Italie (1 000 lires)	4 760	4 770	4 600	5
Suisse (100 fr.)	259 680	259 830	254	267
Suède (100 krs)	110	110 450	105 500	111
Autriche (100 sch)	33 500	33 605	32 600	34 200
Espagne (100 pes.)	5 873	5 899	5 800	6
Portugal (100 esc.)	8 850	8 880	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 371	4 396	4 260	4 490
Japon (100 yens)	2 440	2 442	2 310	2 440

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/4
Or fin (kilo en barre)	85800	87000
Or fin (en lingot)	85500	87495
Pièce française (20 fr)	845 10	860
Pièce française (10 fr)	475	475
Pièce suisse (20 fr)	609 90	620
Pièce latine (20 fr)	590 10	590 10
Souverain	730	735 10
Pièce de 20 dollars	3282	3310
Pièce de 10 dollars	1555	1590
Pièce de 5 dollars	810	777 50
Pièce de 50 pesos	3431	3500 50
Pièce de 10 florins	619 90	620

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 30 avril 1981 a été tiré à 563 540 exemplaires.

A B C D E F G

LA FÊTE DU TRAVAIL

Cinq manifestations à Paris

Alors que M. Mitterrand devient le candidat de toute la gauche et que trois des principales centrales syndicales appellent à voter pour lui, la quasi-totalité des manifestations du 1er mai se dérouleront dans la division. Parmi les villes importantes, Marseille fait figure d'exception avec le rassemblement unitaire annoncé par la C.G.T. et la FEN.

A Paris, on ne comptera pas moins de cinq manifestations séparées.

● La C.G.T. entend faire du 1er mai une grande journée d'union, de lutte et de (son) renforcement, *« qui exprimera aussi l'attachement des travailleurs à la solidarité ouvrière internationale »*, notamment à l'égard des peuples du Salvador, d'Irlande du Nord, de Turquie, du Moyen-Orient. Le rendez-vous aux manifestants étant donné place de la République à *14 h. 30*, le *cortège* suivra les boulevards en direction de la *gare Saint-Lazare. Cela* avait déjà été le cas en 1979. L'UNEF (étudiants), l'*UNCAL* (lycéens), certains syndicats de la FEN, tendance Unité et *Action*, participeront au défilé.

La C.G.T. a prévu un nombreux service d'ordre et entend se prémunir contre d'éventuelles provocations, telles que celles du 23 mars 1979.

● La C.F.D.T. organise comme en 1980 une fête populaire à la Bastille, à partir de 15 heures, avec la participation de chanteurs et de musiciens turcs et africains, algériens, portugais, etc. Les immigrés y seront particulièrement à l'honneur.

A 16 heures, M. Edmond Maire prendra la parole et traitera probablement de l'indépendance *syndicale et de l'élection* présidentielle. MM Bobichon, secrétaire *de l'Union régionale* parisienne C.F.D.T., et M. Antonio *Minutt*, secrétaire de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats), prononceront aussi des allocutions. Le syndicat Hacuitex réunira les travailleurs turcs rue du Sentier pour se rendre en cortège à la Bastille. Une délégation symbolique de la FEN assistera au meeting.

● Les responsables syndicaux auteurs d'un *« appel pour un 1er mai unitaire »* convient leurs sympathisants à une manifestation *commune* près du plateau Beaubourg à 17 h. 30. *Appartenant à la C.G.T., à la C.F.D.T.*, à F.O. et à la FEN, ils ont obtenu le soutien de diverses organisations extra-parlementaires, l'appui parti socialiste, du P.S.U et celui d'Union dans les luttes.

● Une délégation de Force ouvrière se rendra au mur des Fusillés, au Père-Lachaise. La *confédération* a demandé à ses militants de ne s'associer, sous aucun *prétexte*, aux *manifestations « unitaires »* prévues par d'autres *organisations syndicales.*

● *La FEN rassemble des militants* en fin de matinée, autour *de M André Henry, son secrétaire* général.

● *Le collectif « Droits de l'homme »*, animé par Marek Halter et Bernard-Henri Lévy, appelle « à un 1er Mai de solidarité avec les immigrés, de l'Elysée à la place du Colonel-Fabien ». Il ajoute : « Par ces temps de crise et de chômage, on tente de dresser la population contre les immigrés, les travailleurs français contre les travailleurs immigrés. Le parti communiste, par les bulldozers, et le gouvernement, par des décrets discriminatoires, les désignent comme bouc émissaire (...). En ce 1er mai 1981, à l'heure où la France prépare son avenir, il est impératif de la rappeler au respect des principes des *droits de l'homme*, et de manifester notre solidarité avec ceux *qui sont menacés.* »

Le rassemblement est prévu devant le Théâtre Marigny, métro Champs-Elysées-Clemenceau à 10 heures le vendredi 1er mai.

En Iran

LES FEDAYIN DU PEUPLE (marxistes) OBTIENNENT L'AUTORISATION DE CÉLÉBRER LE 1er MAI

Le ministère iranien de l'intérieur a autorisé le mercredi 29 avril la fraction majoritaire des Fedayin Khalq (marxiste-léniniste) à célébrer le 1er Mai à Téhéran. Un communiqué radiodiffusé a déclaré : *« En réponse à leur demande, les partisans de la fraction majoritaire des Fedayin du peuple ont reçu l'autorisation de célébrer la journée du travailleur dans le stade Amjadieh, situé au centre de Téhéran, sous certaines conditions. »* Ils devront s'abstenir de défiler sur la voie publique avant et après le meeting, de prononcer des discours ou des slogans *« de nature à semer la discorde ou l'agitation »* et sont, en outre, tenus de *« collaborer avec les forces gouvernementales pour maintenir l'ordre ».*

D'autre part, l'agence Tass annonce que l'U.R.S.S. et l'Iran ont signé mercredi à Moscou un protocole d'accord sur le transport de marchandises iraniennes par la marine marchande *soviétique*, qui *« contribuera à développer l'économie nationale iranienne »* en donnant aux navires soviétiques *« la possibilité de transporter des quantités supplémentaires de marchandises iraniennes ».*

Ce nouveau protocole vient compléter l'accord signé en septembre dernier sur le transit via l'U.R.S.S., essentiellement par les fleuves et les canaux, de marchandises importées ou exportées par l'Iran.

● *Une soixantaine d'étudiants iraniens* ont manifesté, le *mercredi 29 avril devant* l'ambassade d'Iran à Paris, pour protester *contre « la répression exercée en Iran contre les Moudjahedin du peuple »* (musulmans progressistes) et demander la *« libération de plus de neuf cents »* d'entre eux. Un représentant des *manifestants* a *été* reçu par le chargé d'affaires iranien, *M. Bani Fetemi*, à qui il a remis des pétitions en faveur des *Moudjahedin.*

● *Le président de la chambre d'agriculture de Haute-Corse.* M. Dominique Gambini, maire de Ghisonaccia (Haute-Corse) et conseiller général (maj. prés.) a été inculpé, mercredi 29 avril, par le juge d'instruction de Bastia, d'abus de confiance.

Cette inculpation, nous indique notre correspondant, devrait être suivie de plusieurs autres, M. Gambini n'étant président que depuis 1979 de la chambre d'agriculture, créée en 1976, et les irrégularités constatées par l'instruction concernant également la période antérieure à sa prise de fonctions.

● *La production française de voitures particulières* a baissé de 20,7 % au premier trimestre 1981, par rapport à la même période de 1980 (693 604 véhicules contre 874 468), précise la chambre syndicale des constructeurs automobiles, le 30 avril. Les exportations ont, quant à elles, baissé de 15 % et les immatriculations de 11,3 %.

RÉUNIS A AMSTERDAM

Les dirigeants de l'Internationale socialiste refusent de commenter le succès de M. Mitterrand

De notre envoyé spécial

Amsterdam. — Toute prise de position concernant l'élection présidentielle en France était au départ exclue de l'ordre du jour de la conférence des chefs de partis adhérant à l'Internationale socialiste qui s'est tenue le 29 avril à Amsterdam. Une communication *sur les résultats du premier* tour y a été présentée par *Mme* Véronique Neiertz, secrétaire national du P.S., sans donner *lieu à débat. Dans sa conférence* de presse, M. Willy Brandt, président de l'Internationale, a englobé ses « vœux de bonne chance » avec *ceux* qu'il envoie à son camarade néerlandais, M. Den Uyl, pour les *élections* du 28 mai, et au parti socialiste israélien pour celles de juillet.

De toutes les personnalités socialistes ainsi rassemblées, seul le chancelier d'Autriche, *M. Bruno* Kreisky, nous a fait part de sa position personnelle, dans les termes suivants : *« Indépendamment du contexte des élections, François Mitterrand a réalisé une performance historique et amené le parti socialiste à une de ses victoires les plus marquantes. Sa réussite a un poids tout particulier pour quelqu'un qui, comme moi, a personnellement connu et admiré Léon Blum. Et c'est aussi de cela que, nous autres socialistes, lui sommes infiniment reconnaissants. »*

Ces termes confirment ceux dont avait usé M. Kreisky dans le message de félicitations envoyé dès le 27 avril au P.S. Mais les commentaires de fond, tant de sa part que de celle d'autres dirigeants de premier plan, ont été catégoriquement évités. Leurs entourages ont donné des explications convergentes de cette prudence.

Elle a des raisons évidentes, s'agissant d'hommes chargés de responsabilités gouvernementales et soucieux de ne pas donner prétexte à des accusations d'interférences dans les affaires intérieures françaises. Dans la mesure où un certain chauvinisme français risquerait d'en être chatouillé, un excès d'encouragement nuirait finalement au candidat socialiste. Enfin, sa victoire n'est après tout pas assurée, et M. Giscard d'Estaing demeure un gagnant possible, qui n'oublierait pas des prises de position implicitement hostiles à son encontre.

De la *prudence* à la réserve, d'autres motifs font franchir le pas. *Pour tel leader socialiste*, le soutien proposé par M. Georges Marchais *est un « baiser de la mort »* à M. Mitterrand, au demeurant victime *désignée d'une « bourgeoisie qui ne capitulera jamais »*. De là à redouter une victoire du P.S. *« otage du P.C. »*, la marge *n'est* pas large.

Les divergences d'intérêts nationaux

Pour d'autres socialistes européens, qui ont eu l'expérience du pouvoir et le retrouveront, la confiance n'est pas totale dans une France socialiste. Ils insistent sur les divergences en matière de politique de défense avec le P.S., jugé mainteneur de l'héritage gaullien quant à l'indépendance nationale. La France, disent-ils, entendra « rester à son rang », fixé par vingt ans de gaullisme. Et ils ne dissimulent pas quelque scepticisme sur le respect par un président de la *République socialiste* des propositions faites par le P.S. sur le désarmement.

Enfin, le chef d'Etat possible n'est plus tout à fait le dirigeant d'un parti frère. Il n'est pas si paradoxal de constater que, plus ses chances sont grandes, plus les distances s'établissent. L'*appui massif* et les vœux pour une transformation de la société politique et de la *majorité* en France, avec ce qu'elle impliquerait de relance du socialisme en Europe, n'excluent pas les questions sur les divergences d'intérêts nationaux qui demeureraient.

JACQUES NOBÉCOURT.

En Espagne

LES RÉVÉLATIONS DE « DIARIO 16 » SUR LE COUP D'ÉTAT DU 23 FÉVRIER IRRITENT LES AUTORITÉS

(De notre correspondant.)

Madrid. — L'un des principaux quotidiens de Madrid, « Diario 16 », *connu pour ses informations militaires*, a été saisi pendant plusieurs heures, *ce jeudi 30 avril*, par la police. Le numéro qui a fait l'objet de cette mesure *publie* le premier d'une *série* d'articles sur la tentative *de coup d'Etat* du *23 février.*

La raison officielle de l'interdiction serait la non-observance d'une clause datant de l'époque du franquisme, qui prévoit le dépôt au ministère de la culture de deux exemplaires de tout numéro sortant d'un organe d'information. Selon « Diario 16 », cette clause a été respectée comme à l'habitude. Vers 9 heures, le ministère de l'intérieur a finalement décidé de lever la saisie.

L'article qui paraît avoir motivé l'action de la police apporte de nouvelles *précisions* sur la préparation du coup d'Etat manqué du 23 février. Il *fait allusion* à deux réunions, la première le 18 janvier, des *putschistes. Un officier*, dont le nom n'avait jusqu'ici pas *été évoqué*, le commandant Cortina, alors chef d'un département du CESID (Centre supérieur d'information de la défense), les services secrets de l'armée espagnole, était présent. Au cours des réunions, le lieutenant-colonel Tejero (qui devait diriger l'assaut au Congrès des députés) fut notamment informé que la direction du putsch était « bicéphale », partagée entre les généraux Armada et Milans *del Bosch.* — Th. M.

● *M. Bleustein-Blanchet parraine Air Transat.* — M. Marcel Bleustein-Blanchet a accepté de *parrainer* la *première* course transatlantique en avion Paris-New-York-Paris, qui est organisée dans le cadre du Salon du Bourget du 4 au 14 juin. M. Marcel Bleustein-Blanchet fut breveté pilote en 1931, à l'âge de vingt-cinq ans.

★ 83, boulevard Exelmans, 75016 Paris, tél. 651-65-50.